

finances **News** HEBDO

PREMIER HEBDOMADAIRE DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Directeur de la publication : Fatima Ouriaghli

Financement de l'économie

Les banques sous pression

P. 8

COVID-19/ASSURANCES

Les choix forts de l'ACAPS

P. 20



POINT BOURSE HEBDO

Evolution de l'indice Masi depuis Janvier 2019



Le marché cloué au sol !

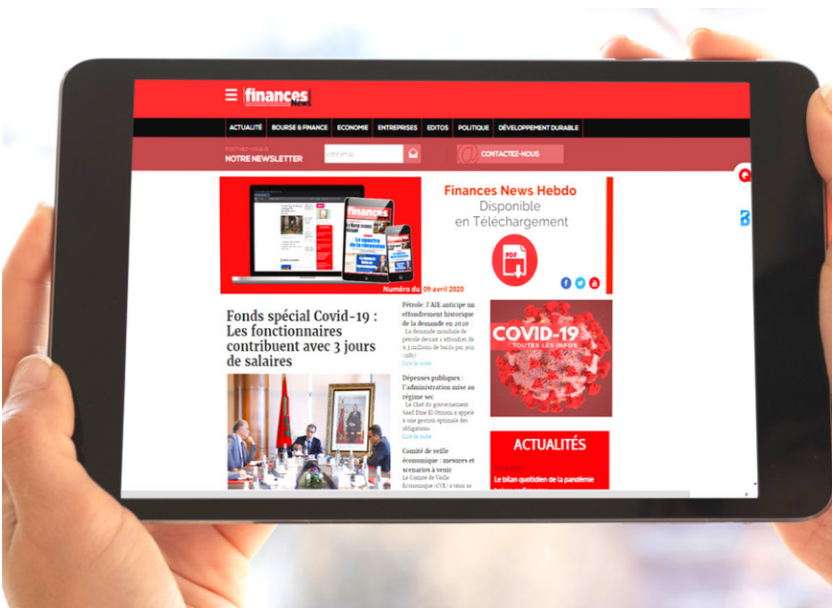
La Bourse de Casablanca enregistre une nouvelle semaine sans inspiration : les flux y sont injectés au goutte-à-goutte.

P. 5

Tourisme

8,3 millions d'arrivées en moins en 2020

P. 49



Restez informés en continu sur **fnh.ma**, la plateforme web de **Finances News Hebdo**





EDITORIAL

Par Fatima Ouriaghli

CORONAVIRUS
SAIGNÉE BUDGÉTAIRE

Le coronavirus a mis le monde économique à genou. Partout, les gouvernants ont sorti les chéquiers pour y aligner les zéros, dans une course folle au soutien de leurs économies. Éviter les faillites et préserver les emplois, quitte à faire exploser les déficits budgétaires.

Le Maroc n'y a pas échappé. Il a subi, comme tous les pays qui ont été impactés par la crise du coronavirus, une véritable saignée budgétaire. En partie atténuée par... la générosité des Marocains. Car, rappelons-nous bien qu'à l'origine, le fonds spécial dédié à la gestion de la pandémie était doté de 10 Mds de DH. Au 24 avril, les ressources de ce fonds ont atteint 32 Mds de DH grâce à un formidable élan de solidarité qui a poussé entreprises et citoyens à y contribuer gracieusement.

Dès lors, le gouvernement n'a pas fait d'économie dans l'effort pour soutenir les entreprises et les ménages, quand bien même d'aucuns peuvent juger que les mesures prises sont insuffisantes.

32 milliards de DH : c'est un beau paquet et c'est peu en même temps, au regard des besoins actuels de l'économie nationale. Et quand l'argent sort sans qu'il n'y ait de rentrées, le matelas financier s'affaisse. Déjà, 6,2 Mds de DH ont été dépensés, dont 2 Mds de DH pour le secteur de la santé.

Rien que pour les salariés et employés temporairement en arrêt de travail et déclarés à la CNSS par les entreprises affectées par cette pandémie pour bénéficier des indemnités accordées, le fonds Covid-19 mobilisera près de deux milliards de dirhams mensuellement. Au 24 avril 132.000 entreprises ont déclaré

plus de 800.000 salariés.

Ces chiffres témoignent, s'il en est besoin, de l'acuité de la crise, surtout si l'on sait que 416.000 demandes de report de remboursement des échéances des crédits bancaires et celles liées aux crédits leasing ont été enregistrées, portant sur 33 milliards de dirhams.

Et sortir de cette crise commencera, d'abord, par une reprise de l'activité économique. Une activité économique au point mort, qui laisse entrevoir de surcroît

Sortir de cette crise commencera, d'abord, par une reprise de l'activité économique.

des perspectives moroses : la croissance économique nationale serait amputée de 8,9 points au deuxième trimestre 2020 par rapport à son évolution d'avant crise Covid-19; ce qui représenterait une perte globale potentielle d'environ 29,7 Mds de DH pour la première moitié de 2020, selon le HCP.

D'où l'urgence de faire ronronner de nouveau la machine économique. Le gouvernement s'y penche, puisque la réflexion sur la relance et la gestion des finances publiques de l'après-Covid-19 est d'ores et déjà lancée. On verra bien ce qui sera proposé. ♦

www.facebook.com/FNhebd

Actualité

- 3 Voyons voir : Coronavirus : Drame sous confinement
- 4 Ça se passe au Maroc

Bourse & Finances

- 5 Le marché cloué au sol !
- 6 Bourse : Les gagnants et les perdants du Covid-19
- 7 Total Maroc : Touché mais pas coulé
- 8 Financement de l'économie : Les banques sous pression
- 18 Covid-19 : Quelles incidences sur la mission d'audit des comptes ?
- 19 Entretien avec Amine Baakili : Covid-19, les experts-comptables s'adaptent à l'état d'urgence
- 20 Covid-19/Assurances : Les choix forts de l'ACAPS



Economie

- 43 Soutien à l'économie : Un plan de relance en deux étapes
- 44 Défaut de paiement : Le tourisme en tête des secteurs les plus touchés
- 45 Entretien avec Mehdi Arifi : Risque crédit, «Les défaillances de paiement seront inévitables»
- 46 Crise du Covid-19 : La classe moyenne souffre en silence
- 47 Entretien avec David Tolédano : Matériaux de construction, «Il faut suspendre les importations pour soutenir l'industrie nationale»
- 48 Entretien avec Romain Berthon : Immobilier, «Certains chantiers ont été arrêtés en raison de l'éparpillement de la force de travail»
- 49 Tourisme : 8,3 millions d'arrivées en moins en 2020
- 50 Tourisme : Les agences de voyages doivent 200 MDH à leurs clients
- 51 Entretien avec Nazeem Noordali : Comment l'ITFC soutient les pays membres impactés
- 52 Crise sanitaire : Les cafés et les restaurants au bord de la faillite
- 53 Entretien avec Nouredine Harrak : «Nous voulons ouvrir un dialogue avec le CVE»

Focus Agricole

- 54 Importations céréalières : Une facture salée en perspective

L'univers des TPME

- 55 Autoentrepreneurs impactés : Une aide directe est-elle plus appropriée ?

Culture

- 56 Portrait Hassan Hakmoun : Gnaoui on fire...mais aussi so rock !
- 57 Musique : Ça sent le swing !

Développement durable

- 58 Masques usagés : Comment s'en débarrasser de façon responsable
- 59 Crise sanitaire : Le climat en tire profit

Société

- 60 Entretien avec Sara Waliaallah : «Le confinement peut être un facteur déclenchant de troubles psychiques»



• Directeur Général responsable de la Publication : Fatima OURIAGHLI
Contact : redactionfnh@gmail.com

www.fnh.ma



Coronavirus Drame sous confinement

Par D. William

Il semble utile de le rappeler : le coronavirus a fait des dégâts économiques et humains dont le monde ne se remettra pas de sitôt.

Le Maroc compte au 29 avril à 10 H, 4.289 cas de contamination confirmés, pour 167 décès et 890 guérisons...

Le bilan aurait pu être beaucoup plus lourd. Et ce n'est pas pour rien qu'ici et ailleurs, on applaudit la rapidité avec laquelle a réagi le gouvernement marocain pour mettre en place des mesures strictes visant à éviter la propagation du coronavirus : fermeture des frontières, confinement, état d'urgence...

De nombreuses vies ont été certes épargnées, mais notre quotidien a littéralement et brutalement changé. Le confinement impose une autre vie sociale vécue très différemment d'un ménage à l'autre.

Le silence bruyant des rues désertes contraste considérablement avec les tensions qui surviennent dans certains foyers. Sous certains toits, se jouent des drames : le confinement exacerbe les tensions familiales et fait exploser les violences conjugales.

C'est ce que révèle d'ailleurs la Fédération des ligues des droits des femmes (FLDF), qui annonce avoir reçu, du 16 mars au 24 avril, 240 appels téléphoniques de la part de 230 femmes des différentes régions du Royaume pour signaler des actes de violence pendant le confinement.

Au total, 541 actes de violence ont été enregistrés contre des femmes, répartis entre les violences psychologiques (48,2%), économiques (33%) et physiques (12%), en plus de certains cas de violence sexuelle.

Globalement, la violence conjugale représente 91,7% des formes de violence durant le confinement sanitaire, suivie par la violence familiale (4,4%), note la Fédération.

Mais à côté de ces femmes qui ont osé parler, dénoncer leur bourreau, il y a cette majorité écrasée par la honte et contrainte de murer au silence.

Aujourd'hui, beaucoup de femmes vivent le martyre, sans bénéficier d'un soutien public adéquat, rendu encore plus difficile par le contexte d'état

d'urgence sanitaire.
Confinement et violence, une double

peine pour les femmes, qui couve
cependant des drames sociaux que le

Maroc risque de découvrir, effaré, au-
lendemain du déconfinement. ♦

Douane

Mesure exceptionnelle pour l'admission temporaire de véhicules de tourisme immatriculés à l'étranger

L'Administration des douanes et impôts indirects a pris en considération la fermeture temporaire des frontières imposée par la crise sanitaire du Covid-19, en ce qui concerne notamment l'admission temporaire.

Dans un communiqué, l'ADDI informe en effet les Marocains du

monde et les touristes étrangers ayant à leur charge des véhicules de tourisme importés sous le régime de l'admission temporaire, que suite à la fermeture temporaire des frontières, il a été décidé d'autoriser, à titre exceptionnel, la régularisation de l'admission temporaire de leurs véhicules, hors délais sans suites contentieuses. ■



La CNSS lance la nouvelle version de son portail pour la déclaration des salariés

La Caisse nationale de sécurité sociale annonce aujourd'hui à l'ensemble des entreprises affiliées à la CNSS, que la nouvelle version du portail covid19.cnss.ma, qui tient compte des dispositions prévues par le décret n°2-20-331, est ouvert à partir du 28 avril 2020, et ce pour leur permettre de déclarer leurs salariés en arrêt total ou partiel de travail du fait de la pandémie Covid-19.

Rappelons que le Conseil du gouvernement a adopté, le 24/04/2020, le décret n° 2.20.331 qui définit les critères d'éligibilité des entreprises pour le bénéfice des mesures d'accompagnement des entreprises affiliées à la CNSS. Les dispositions réglementaires prévues par le décret suscité donne aux autorités gouvernementales compétentes la possibilité de juger de la nécessité de la poursuite des activités de secteurs ou sous-secteurs particuliers.

Par conséquent, les employeurs opérant dans ces secteurs ou sous-secteurs ne sont pas considérés en situation difficile et ne devront pas bénéficier des mesures d'accompagnement sauf exception.

Afin d'accompagner les employeurs dans leurs démarches de déclaration de l'arrêt de travail de leurs salariés sur le portail covid19.cnss.ma, la CNSS a mis à leur disposition un manuel d'utilisation et une vidéo tutorielle décrivant la nouvelle procédure à suivre d'une manière simple et détaillée. ■



Pluviométrie

Les barrages remplis à moitié

Les récentes précipitations ont permis d'améliorer le taux de remplissage des barrages, passant de 46,2% le 18 mars à 49,7% actuellement, soit une réserve d'eau stockée de 7,75 milliards de m3, selon les données du ministère de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau.

Au cours de la période allant du 18



mars au 28 avril, le Maroc a enregistré des épisodes pluvieux rela-

vement importants, impactant ainsi favorablement la situation hydrologique sur une bonne partie du territoire national, souligne mardi le ministère dans un communiqué.

Ces précipitations ont généré des apports d'eau importants évalués à environ un milliard et 50 millions de m3 au niveau des grands barrages du Royaume. ■

Conservation foncière

A partir du 4 mai, les documents ne seront délivrés que par voie électronique

Pour éviter les déplacements dans ses services, la Conservation foncière a décidé que les attestations (certificat de propriété, plan cadastral et autres documents) ne vont être délivrés que par voie électronique, et ce à partir du 4 mai 2020.

Dans une note adressée aux conservateurs, l'Agence nationale de la conservation foncière, de la cartographie et du cadastre (ANCFCC) a donné plus de détails sur cette



décision, précisant que la procédure de demande et d'obtention des différents documents est la même qui existe actuellement. La plateforme électronique de l'ANCFCC reste le

seul outil permettant de délivrer de telles attestations aussi bien pour les professionnels que les particuliers.

Les demandes d'attestations par voie ordinaire ne peuvent être acceptées que si cette plateforme est en panne. Les différentes administrations, institutions ou acteurs comme les banques ou les notaires qui exigent ce genre de documents peuvent s'enquérir de leur authenticité en consultant ladite plateforme. ■

**LE PAIEMENT SANS CONTACT
UN GESTE BARRIÈRE**

LAVEZ-VOUS FRÉQUEMMENT LES MAINS
RESPECTEZ UNE DISTANCE D'AU MOINS UN MÈTRE
NE TOUCHEZ PAS VOS YEUX, NEZ & BOUCHE
PORTEZ UN MASQUE SI VOUS ÊTES MALADE

CMI
مركز النقديات

LE PAIEMENT PLUS SIMPLEMENT

OCP Safi réussit une prouesse technique

En pleine crise sanitaire, les experts de OCP Safi ont bien pris leur destin en mains. Ils ont pu transformer la crise sanitaire en opportunité pour assurer le fonctionnement normal des installations industrielles les plus lourdes. Une équipe 100% marocaine a réussi à faire une révision totale d'une turbine à vapeur (turbosoufflante), avec changement complet du rotor jusque-là assuré par une équipe d'experts étrangers acculée à rentrer chez elle à cause du Covid-19.

Un véritable exploit qui a permis à la turbosoufflante de tourner à une cadence de 115% supérieure à la nominale (100%).

D'autant plus que la grande révision de ladite turbine se fait une fois tous les dix ans et constitue l'une des machines les plus complexes dans leurs révisions au sein d'OCP, exigeant une très grande précision et des réglages très pointus.

«Ceci ne peut que confirmer la compétence et l'expertise technique dont disposent nos collaborateurs et leur capacité à surmonter les challenges les plus complexes et difficiles pour le bien de notre groupe OCP et l'économie marocaine», insiste Youssef Azour, pilote OCP de la grande révision de la turbosoufflante de PSIII. Mieux encore, OCP à travers sa business unit «OCP maintenance solutions», dispose actuellement d'un noyau d'experts certifiés et de tout le matériel nécessaire pour les révisions des machines les plus complexes qu'il met au service des autres entreprises nationales. «D'autres travaux similaires sont en cours par les équipes d'OCP-MS en présentiel ou à distance, à travers nos solutions digitales pour satisfaire d'autres clients sur d'autres périmètres», confirme Abdenour Jbili, Head de OCP Maintenance Solutions. ■

Point Bourse Hebdo

Le marché cloué au sol !

◆ La Bourse de Casablanca enregistre une nouvelle semaine sans inspiration : les flux y sont injectés au goutte-à-goutte.

◆ Sur le plan des secteurs, 12 ont terminé en baisse, 9 en hausse et 3 inchangés.

Par Y. Seddik

Si les investisseurs disposent désormais des premiers clichés de l'ampleur de la crise du Covid-19 et de ses conséquences macroéconomiques, son issue leur est encore incertaine. Ce manque de visibilité pousse le marché actions à l'inertie. Les volumes y sont injectés au «goutte-à-goutte» alors que la volatilité est à son minimum.

Cette semaine (20 au 24 avril), le marché casablançais a campé près de ses plus bas annuels, malgré quelques tentatives de rebonds soldées par des échecs. Le Masi a enregistré durant cette période une baisse de 0,45% sur des flux faibles de 341 MDH.

Notons que deux opérations portant sur Cosumar et Maroc Telecom (118 MDH chacune) ont animé le marché de blocs cette semaine.

Pour sa part, la volatilité historique, exprimée par l'écart relatif entre le haut et le bas de la semaine, s'est résorbée à 1,63% (contre 3,14% la semaine passée et 4% celle d'avant).

C'est dans cette configuration que le marché devrait évoluer et vivre ses premières séances du mois sacré de Ramadan.

Toutefois, cette période sera animée par les publications trimestrielles qui donneront des signaux sur les premiers effets de la crise sanitaire sur les sociétés cotées.

Comportement des secteurs sur la semaine

Sur le plan sectoriel, 12 ont terminé en baisse et 9 en hausse. L'immobilier a sans surprise accusé la plus forte baisse des 24 secteurs, avec des retraits de 12,95% pour Addoha, 10,29% pour Résidences Saada et 7,17% pour Alliances.

Dans les mines, les évolutions sont disparates avec une chute de 10% pour CMT, un rebond de 4% pour Managem et un

Evolution de l'indice Masi depuis avril 2019



Source : DirectFN

équilibre pour SMI (0,00%).

Le secteur «Banques» a affiché également grise mine, plombé par Bank of Africa (-4,52%), CIH (-1,53%), BCP (-1,48%) et Attijariwafa bank (-0,38%).

Maroc Telecom, qui a rendu sa copie trimestrielle lundi 20 avril, a progressé de 1,61% sur la semaine. A fin mars 2020, le résultat net ajusté part du groupe ressort à 1,59 milliard de DH, en amélioration de 0,9% (+1,4% à base comparable) par rapport à la même période de l'année précédente, soutenu par la progression des activités à l'International. L'opérateur a réalisé un chiffre d'affaires consolidé de

9,30 milliards de DH, en hausse de 4% (+2% à base comparable).

Eléments graphiques

R.A.S d'un point de vue technique, les niveaux et les conclusions sont toujours les mêmes : l'indice évolue toujours entre un support à 8.800 points et une résistance à 10.350 points.

Les indicateurs techniques sont dans une configuration graphique de rebond technique depuis le 23 mars. Il faudra dépasser 9.350 points pour valider un éventuel rebond. A moyen-long terme, la tendance baissière est bien installée. ◆

DANS UN MONDE QUI CHANGE,
**VOS PLACEMENTS GRANDISSENT
DE JOUR EN JOUR**

BMCI MONÉTAIRE PLUS

OPCVM monétaire assurant à court terme,
liquidité quotidienne et sécurité
A BNP PARIBAS INVESTMENT PARTNER



BMCI ASSET MANAGEMENT
GROUPE BNP PARIBAS



La banque d'un monde qui change

Bourse

Les gagnants et les perdants du Covid-19

◆ 4 secteurs sont particulièrement considérés comme résilients dans les conditions actuelles. Tour d'horizon.

Par A. Hlimi

Attijari Global Research s'interroge dans une nouvelle note de recherche sur l'attitude à adopter en Bourse dans le contexte actuel. Les analystes identifient 4 secteurs qui sortiraient gagnants. Pour d'autres, à l'image du secteur financier, l'exercice serait, selon les analystes «très subjectif». Pour cause, le manque de visibilité sur l'ensemble du dispositif économique, monétaire et réglementaire qui sera mis en place par l'exécutif et Bank Al-Maghrib en faveur du secteur financier.

Le caractère inédit de la crise sanitaire actuelle devrait certainement avoir des répercussions majeures à la fois sur les priorités des gouvernements et sur le businessmodel de plusieurs secteurs d'activité. «Par conséquent, il nous semble plus intéressant pour les investisseurs de se projeter post-crise afin de miser sur les secteurs qui en sortiraient gagnants». Ainsi, 4 thématiques sont proposées par AGR.

Les télécommunications

Les télécommunications bénéficieront d'une nouvelle dynamique de croissance, et ce pour deux raisons. D'une

part, la forte augmentation de la Data mobile de plus de 50% durant la période de confinement, favoriserait le changement des habitudes de consommation au Maroc.

Concrètement, la consommation moyenne par utilisateur devrait franchir un nouveau palier et le taux de pénétration de la Data devrait accélérer sa progression.

D'autre part, les acteurs privés et publics évolueront vers des modèles qui reposent davantage sur la digitalisation, ce qui boosterait le développement des segments Internet haut et très haut débit. «Dans cette perspective, il est réconfortant de constater que l'effort d'investissement déjà déployé par le secteur lui permet aujourd'hui d'accompagner cette hausse importante du trafic sans pour autant accuser une dégradation visible de la qualité de ses services».

L'agroalimentaire

Les activités agroalimentaires devraient gagner en importance stratégique au terme de cette crise sanitaire, et ce pour trois raisons.

Premièrement, cette activité n'accuse aucune perturbation de sa chaîne de valeur grâce à la bonne tenue de ses composantes offre et demande.

Deuxièmement, ce secteur est un grand pourvoyeur d'emplois qui pourrait jouer un rôle actif durant cette crise.

Troisièmement, de nouvelles opportunités à l'export émergeront dans un contexte où la question de la sécurité alimentaire semble prendre le dessus au sein des grandes économies.

«À cet effet, nous nous intéressons particulièrement à Cosumar et à Lesieur Cristal qui s'inscrivent déjà dans une logique de développement international portée par un tour de table équilibré entre des actionnaires métier de référence mondiale et des institutionnels locaux crédibles».

La distribution moderne

La distribution moderne est devant une opportunité unique pour augmenter considérablement son taux de pénétration au sein de l'économie.

W

La distribution moderne est devant une opportunité unique pour augmenter considérablement son taux de pénétration au sein de l'économie.

• • •

Ce taux s'élèverait à peine à 17% contre 38% en moyenne pour les pays comparables. Ce secteur a atteint des niveaux record en termes de fréquentation, favorisant ainsi le changement des habitudes de consommation des ménages.

Parallèlement, nous relevons l'implémentation de la digitalisation à travers le lancement des services de commande en ligne et de livraison à domicile. Un nouveau créneau qui sera à terme créateur de valeur pour cette activité.

Les métaux précieux

Les métaux précieux devraient se démarquer durant cette crise sanitaire, et ce pour trois raisons.

Premièrement, l'activation massive de la planche à billets suite aux politiques monétaires ultra accommodantes des grandes Banques centrales risque de déprécier la valeur de la monnaie au profit de l'or en tant que valeur refuge.

À titre d'exemple, la Fed a procédé à des réductions successives de son taux directeur pour le ramener à près de zéro actuellement et vient par la même occasion d'annoncer un programme d'assouplissement quantitatif historique d'environ 700 milliards de dollars.

Deuxièmement, la montée des inquiétudes quant à la solvabilité des États au terme de cette crise se reflète via l'élargissement des Spread de taux. Troisièmement, une pression sur l'offre minière en métaux précieux en raison de la fermeture des mines polymétalliques non rentables. ◆



Communiqué N°3/20

AVIS DE REPORT DE L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE

Le Conseil d'Administration de delta holding, Société Anonyme au capital de 876 000 000,00 DH, dont le siège social est établi au Complexe de Skhirat, Angle avenue Hassan II et Route de la plage, immatriculée au registre de commerce de Rabat sous n°30261, informe Mesdames et Messieurs les actionnaires, qu'en raison de la situation relative à la pandémie du COVID-19 et, conformément aux mesures préventives prises par les autorités marocaines relatives à l'interdiction des rassemblements, l'Assemblée Générale Mixte prévue initialement le 05 mai 2020 à 13 h et dont l'avis de convocation a été publié au journal d'annonces légales « Finances News » dans son édition du 05 mars 2020, est reportée au mardi 23 juin 2020 à 15h.

Total Maroc

Touché mais pas coulé

◆ En dépit de la chute drastique des ventes, les analystes comptent sur le «faible endettement» de la compagnie et sa «trésorerie confortable» pour absorber les effets du confinement.

Total Maroc dont le poids dans la masse bénéficiaire et dans la capitalisation du marché est de 2% et 1,5% respectivement, n'échappe pas aux répercussions de la crise du Covid-19.

À compter du mois d'avril courant, Attijari Global Research estime que les ventes des stations d'essence devraient baisser de 70 à 90%.

Deux autres sources de risque sont identifiées par la filiale de Recherche d'Attijariwafa bank concernant ce secteur : d'une part, le faible niveau d'activité des stations impliquerait une baisse plus importante des ventes de services et des lubrifiants. Il s'agit d'activités qui pèsent moins de 8% dans les ventes des produits blancs mais qui offrent des niveaux de marge nettement plus élevés.

D'autre part, la baisse drastique des ventes du «carburant aviation» suite à la mise en arrêt des activités des compagnies aériennes. Ce segment pèse environ 10% des ventes des produits blancs.

Toutefois, le faible endettement et la trésorerie confortable de Total Maroc sont présentés comme deux points positifs par AGR. Ces derniers lui permettraient d'absorber les conséquences économiques d'un confinement strict de trois mois.

En outre, «la soutenabilité du prix de pétrole à des niveaux relativement faibles allégerait les pressions sociales sur les distributeurs partout dans le monde».

En clair, au niveau de la chaîne de valeur pétrolière, nous nous attendons à un «transfert des marges» des producteurs et des raffineurs au profit des distributeurs, écrit AGR.

Scénario 2020

Dans cette configuration, AGR pense que «le secteur de la distribution des produits pétroliers devrait connaître un repli de ses ventes de -25% passant de 10.800 KT en 2019E

à 8.049 KT en 2020E. Ce scénario tient compte d'un retour à la normale des ventes à compter du T4-20 contre une baisse de

-45% durant le T2 et le T3».

Dans le détail, le segment gasoil et essence, qui représente 52% des ventes du secteur,

accuserait un repli de -30% en 2020 pénalisé par les effets du confinement strict sur la consommation du parc auto. Le carburant aviation, les services et les lubrifiants qui pèsent 16% des ventes subiraient un repli plus prononcé de -45% en 2020.

À l'inverse, le segment GPL qui représente 32% des ventes du secteur, progresserait de 5% en moyenne durant 2020 soutenu par la hausse de la consommation du gaz durant la période de confinement et de la bonne tenue de la filière agricole. ◆

ATLANTA
ASSURANCES

L'ASSURANCE DE VIVRE MIEUX

COMPAGNIE D'ASSURANCES ET DE REASSURANCES ATLANTA

Entreprise privée régie par la Loi n° 17-99 portant Code des Assurances
Société anonyme au capital de 601.904.360,00 dirhams - Siège social : 181, boulevard d'Anfa, Casablanca
R. C. Casa. 16747 - I.F. 01085137 - I.C.E. 001529660000034

COMMUNIQUE DE PRESSE

En date du **28 avril 2020**, se sont tenues au siège social de la Compagnie, sous la présidence de M. Mohamed Hassan BENSALAH, Président Directeur Général, l'Assemblée Générale Extraordinaire ainsi que l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle de la **Compagnie d'Assurances et de Réassurances ATLANTA**.

I- L'Assemblée Générale Extraordinaire a adopté les résolutions qui lui ont été proposées en approuvant la modification de l'article 16 des statuts ainsi que les statuts mis en conformité avec les nouvelles dispositions de la Loi n°17-95 relative aux sociétés anonymes telle que modifiée et complétée.

II- L'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, tenue à l'issue de l'Assemblée Générale Extraordinaire, a approuvé les comptes arrêtés au 31 décembre 2019, faisant ressortir un bénéfice net comptable de **245.255.121,94 dirhams**, et a adopté l'ensemble des résolutions qui lui ont été soumises par le Conseil d'Administration en modifiant, toutefois, le montant des dividendes à distribuer.

En effet, l'Assemblée Générale, tenant compte des circonstances actuelles induites par la pandémie Covid-19, a décidé la distribution d'un dividende de **3,30 dirhams** par action au lieu de **3,50 dirhams** par action préalablement proposé et publié.

La mise en paiement du dividende s'effectuera à compter du **05 juin 2020**, auprès de la CDG Capital.

Elle a, par ailleurs, nommé, conformément aux dispositions de l'article **41 bis** de la loi 20-19 modifiant et complétant la loi 17-95 sur la société anonyme, **Madame Hind LFAL épouse BOUTALEB et Monsieur Adama NDIAYE**, en qualité d'Administrateurs Indépendants de la Compagnie.

Les états de synthèse et les comptes de la Compagnie au titre de l'exercice 2019, ont été approuvés à l'unanimité par l'Assemblée Générale Ordinaire et n'ont subi aucune modification.

III- Les activités de la société au titre de l'exercice 2019 ont fait l'objet d'un communiqué de presse paru dans L'Economiste en date du 13 mars 2020.

IV- Les états financier sociaux et consolidés de la société arrêtés au 31 décembre 2019 ainsi que les résumés des rapports des commissaires aux comptes ont été mis en ligne dans l'hebdomadaire Finances News édition du 26 mars 2020 N° 975 (<https://www.atlanta.ma/connaitre-atlanta/communication/communication-financiere>)

V- Le rapport financier annuel (RFA) de la société est disponible sur son site web et peut être consulté au lien : <https://www.atlanta.ma/connaitre-atlanta/communication/communication-financiere>

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Contact : Hicham Tabine
Directeur pôle finance et comptabilité

E-mail: h.tabine@atlanta.ma - Tél: 05 22 95 76 76 - Fax: 05 22 36 98 12 - www.atlanta.ma



Financement de l'économie

Les banques sous pression

- ◆ Le secteur bancaire figure parmi toutes les initiatives prises par le Comité de veille économique pour tenter d'amortir, un tant soit peu, le choc économique.
- ◆ Les banques sont amenées à résoudre une équation difficile, à savoir maintenir une politique de gestion du risque aussi rigoureuse que possible dans un environnement des plus incertains, tout en continuant à financer les besoins de l'économie.

Par A. Elkadiri

Depuis les tout premiers jours de la crise sanitaire, le secteur bancaire national est mobilisé comme il ne l'a probablement jamais été. Les banques croulent en effet sous les demandes de reports des échéances de crédits (plus de 400.000 demandes en quelques semaines selon le ministère des Finances) des entreprises et des ménages. En parallèle, elles font face à un afflux sans précédent de demandes de financement, avec déjà plus de 9.000 demandes de prêts exceptionnels garantis par l'État à travers «*Damane Oxygène*», mis en place pour soutenir les entreprises dont le chiffre d'affaires ne dépasse pas 500 millions de dirhams.

Les banques sont aussi au cœur du dispositif de distribution des aides du fonds de gestion de la pandémie du Covid-19 pour le secteur informel et aux salariés affiliés à la CNSS en arrêt temporaire de travail, mobilisant leurs guichets automatiques (GAB), les établissements de paiement filiales, les agences bancaires et même pour certaines, des agences mobiles. Une opération monstre et inédite qui, jusqu'à présent, a plutôt bien fonctionné.

Le secteur bancaire est, on le voit, de toutes les initiatives prises par le Comité de veille économique pour tenter d'amortir, un tant soit peu, le choc économique. La raison de cette omniprésence du système bancaire est simple : telle qu'elle s'est construite depuis plusieurs décennies, l'économie marocaine est une économie essentiellement intermédiaire, où la banque, dotée d'une force de frappe commerciale et financière sans pareil, joue un rôle central. C'est, entre autres, ce qui explique



Pour permettre au secteur bancaire de préserver sa capacité à distribuer des crédits, Bank Al-Maghrib a mis en place une série de mesures d'assouplissement portant notamment sur le provisionnement et le refinancement.

que l'Etat, dans une situation d'urgence comme celle que nous connaissons actuellement, n'a eu d'autres choix que de recourir à cette force de frappe pour que les mesures prises puissent atteindre, le plus efficacement possible, et avec célérité, des pans entiers de la population.

Aujourd'hui, les banques sont donc en première ligne pour éteindre l'incendie causé par la crise. La responsabilité est immense. Et force est de reconnaître que, pour le moment, elles se sont plutôt bien acquittées de cette tâche, malgré quelques critiques qui n'ont pas manqué de fuser de la part de certains mécontents.

Hausse attendue de la sinistralité

Mais si les banques font globalement le job, cela a un prix : la hausse du coût du risque.

L'agence Moody's vient de le rappeler en abaissant la perspective de la note des banques marocaines, passant de stables à négatives. Dans un rapport publié ce lundi 27

avril, l'agence de notation indique que les banques marocaines seront confrontées à un affaiblissement de la qualité et de la rentabilité des prêts, alors que la pandémie de Covid-19 pèse sur certains pans de l'économie. «*La détérioration liée au coronavirus s'ajoutera aux créances en souffrance élevées existant en raison des concentrations d'emprunteurs, de l'exposition aux petites et moyennes entreprises (PME) et à l'Afrique subsaharienne*», estime Moody's. L'agence prévoit ainsi que les créances en souffrance du secteur augmenteront entre 9% et 11% du total des prêts en 2020, contre 8% à la fin de 2019.

L'agence explique toutefois que bien que la capitalisation soit relativement modeste pour les banques marocaines, elles bénéficient d'un bon accès au financement et à la liquidité, ce qui contribuera à amortir l'impact de la détérioration de l'économie.

Les banques sont donc amenées à résoudre une équation difficile, à savoir maintenir une politique de

gestion du risque aussi rigoureuse que possible dans un environnement des plus incertains, tout en continuant à financer les besoins de l'économie. Tout l'enjeu est là.

«*Si les entreprises ne peuvent pas emprunter pour affronter cette tempête économique, la reprise prendra plus de temps et la capacité de production du pays subira des dommages à long terme*», affirme un banquier.

S'il est vrai que la Banque centrale a déjà engagé des mesures d'assouplissement, principalement sur le volet prudentiel et celui du refinancement, pour permettre aux banques de jouer pleinement leur rôle de financeur de l'économie, il reste que d'autres mesures doivent être prises pour que la machine à crédit ne se grippe pas sur le long terme.

«*La Banque centrale a un double défi : maintenir l'inflation à un taux raisonnable (2 à 3%) et soutenir les banques pour qu'elles continuent à financer l'économie*», souligne notre banquier. «*Plusieurs instruments*

peuvent être actionnés : abaisser le taux directeur pour le ramener à 1,25%, continuer à acheter le papier disponible chez les banques, et refinancer, comme elle le fait actuellement, tous les crédits octroyés», préconise notre source.

Renforcer les fonds propres

Un autre passage obligé pour les banques, selon plusieurs banquiers, est relatif à la nécessité de renflouer les fonds propres. Et cela passe, notamment, par la non distribution des dividendes. En effet, garder ces fonds contribuerait à solidifier leur assise financière, dans un contexte des plus incertains.

«*Les banques doivent renforcer les capitaux propres aussi bien par la non distribution des dividendes et l'injection des bénéfices dans le capital, que faire appel aux actionnaires pour injecter de l'argent frais*», préconise-t-on. Notons que pour l'instant, seule la BMCI a décidé de revoir, à la baisse, son dividende. ◆

Communication financière



Groupe Société Générale

SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE 167.025.000 DHS

Siège Social : 127, Boulevard Zerkouti - Casablanca

RC N° 32.775 - Tél. 05 22 77 92 90

(Société de crédit à la consommation régie par l'arrêté n°2459-96 du 28 Rajeb 1417 [10 décembre 1996])

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

COMMENTAIRE

EQDOM, grâce à de bonnes performances commerciales, parvient à renouer avec la croissance de ses résultats financiers et marque ainsi une réelle inflexion de sa performance. Le Produit Net Bancaire est en progression de +5%. Tenant compte de la bonne maîtrise des charges générales d'exploitation et d'un faible Coût Net du Risque, le Résultat Avant Impôts évolue favorablement de +7%. Le Résultat net s'établit à 135 MMAD soit une augmentation de +3% par rapport à 2018.

BILAN ET COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES SOCIAUX AU 31 DÉCEMBRE 2019

BILAN ACTIF				BILAN PASSIF				COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES			
En milliers de DH				En milliers de DH				En milliers de DH			
ACTIF				PASSIF				PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE			
	31/12/2019	31/12/2018			31/12/2019	31/12/2018		31/12/2019	31/12/2018		
1. Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	425	195		1. Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux				Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	44	92	
2. Créances sur les établissements de crédit et assimilés	1 327	381		2. Dettes envers les Etablissements de crédit et assimilés	215 776	699 943		Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	512 128	499 819	
• A vue	1 327	381		• A vue	80 426	43 382		Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	0	0	
• A terme				• A terme	135 350	656 561		Produits sur titres de propriété	23 639	24 593	
3. Créances sur la clientèle	5 620 145	4 997 738		3. Dépôts de la clientèle	2 508 336	2 632 983		Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	1 671 941	1 580 114	
• Crédits de trésorerie et à la consommation	5 425 767	4 863 493		• Comptes à vue créditeurs				Commissions sur prestations de service	134 595	120 512	
• Crédits à l'équipement				• Comptes d'épargne				Autres produits bancaires	24 192	0	
• Crédits immobiliers				• Dépôts à terme				CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	1 823 896	1 706 151	
• Autres crédits	194 378	134 245		• Comptes à vue créditeurs				Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les établissements de crédit	30 390	24 387	
4. Créances acquises par affacturage				• Autres comptes créditeurs	2 508 336	2 632 983		Intérêts et charges assimilées sur titres de créance émis	0	0	
5. Titres de transaction et de placement				4. Titres de créance émis	5 521 550	4 645 965		Intérêts et charges assimilées sur titres de créance émis	153 961	145 427	
• Bons de Trésor et valeurs assimilées				• Titres de créance négociables émis	5 521 550	4 645 965		Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	1 638 678	1 535 519	
• Autres titres de créance				• Emprunts obligataires émis				Autres charges bancaires	867	818	
6. Titres d'investissement	1 468 908	1 549 682		• Autres titres de créance émis				PRODUIT NET BANCAIRE	542 551	518 978	
• Bons du Trésor et valeurs assimilées				5. Autres passifs	378 059	400 899		Produits d'exploitation non bancaire	194	282	
• Autres titres de créance				6. Provisions pour risques et charges	30 657	24 113		Charges d'exploitation bancaire	43	92	
7. Titres de participation et emplois assimilés	2 207	2 207		7. Provisions réglementées	0	0		CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	243 540	239 454	
8. Créances subordonnées				8. Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie				Charges de personnel	88 246	88 934	
10. Immo. données en crédit-bail et en location	2 966 599	3 260 095		9. Dettes subordonnées				Impôts et taxes	2 202	2 190	
11. Immobilisations incorporelles	56 681	62 064		10. Ecarts de réévaluation				Charges externes	140 284	133 710	
12. Immobilisations corporelles				11. Réserves et primes liées au capital	805 570	805 570		Autres charges générales d'exploitation	4 185	4 482	
Total de l'Actif	10 139 001	9 883 764		12. Capital	167 025	167 025		Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	8 624	10 182	
HORS BILAN CONSOLIDE				Total du Passif				RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION			
En milliers de DH				En milliers de DH				DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CREANCES IRRECOURABLES			
Code ligne	31/12/2019	31/12/2018		31/12/2019	31/12/2018			Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance			
H010	ENGAGEMENTS DONNES	44 280	94 127	11. Réserves et primes liées au capital	805 570	805 570		Pertes sur créances irrécouvrables	94 735	9 077	
H011	Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédit et assimilés			12. Capital	167 025	167 025		Dotations aux provisions pour risques et charges	13 249	10 304	
H012	Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle			13. Actionnaires, Capital non versé (-)				Autres dotations aux provisions			
H013	Engagements de garantie d'ordres d'établissements de crédit et assimilés			14. Report à nouveau (+/-)	376 986	376 250		REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CREANCES AMORTIES	229 149	132 660	
H016	Engagements de garantie d'ordre de la clientèle			15. Résultat nets en instance d'affectation (+/-)	0	0		Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	208 116	109 255	
H017	Titres achetés à rémérer			16. Résultat net de l'exercice (+/-)	135 040	131 016		Récupérations sur créances amorties	14 328	17 111	
H018	Autres titres à livrer			Total du Passif	10 139 001	9 883 764		Reprises de provisions pour risques et charges	6 705	6 294	
H020	ENGAGEMENTS RECUS	2 673 286	3 144 445					Autres reprises de provisions	0	0	
H021	Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	2 673 286	3 143 755					RESULTAT COURANT	220 421	199 639	
H025	Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers	0	690					Produits non courants	9	2 109	
H026	Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers							Charges non courantes	4 775	4 783	
H027	Titres vendus à rémérer							RESULTAT AVANT IMPOTS	215 650	201 748	
H028	Autres titres à recevoir							Impôts sur les résultats	80 610	70 732	
H830	VALEURS ET SUBETES RECUES EN GARANTIE	65 792	66 208					Contribution pour l'appui à la cohésion sociale	0	0	
H834	Hypothèques	65 792	66 208					RESULTAT NET DE L'EXERCICE	135 040	131 016	

BILAN ET COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES CONSOLIDÉS AU 31 DÉCEMBRE 2019

BILAN ACTIF				BILAN PASSIF				COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES CONSOLIDE			
En milliers de DH				En milliers de DH				En milliers de DH			
ACTIF				PASSIF				PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE			
	31/12/19	31/12/18			31/12/19	31/12/18		31/12/19	31/12/18		
1. Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	542	12 455		1. Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux				1. Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	2 379 389	2 235 806	
2. Créances sur les établissements de crédit et assimilés	1 327	381		2. Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	215 776	699 943		2. Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	548 618	535 088	
• A vue	1 327	381		• A vue	80 426	43 382		3. Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	0	0	
• A terme				• A terme	135 350	656 561		4. Produits sur titres de propriété	0	0	
3. Créances sur la clientèle	5 620 145	4 997 738		3. Dépôts de la clientèle	0	0		5. Produits sur opérations de crédit-bail et de location	1 671 941	1 580 114	
• Crédits de trésorerie et à la consommation	5 425 767	4 863 493		• Comptes à vue créditeurs				6. Commissions sur prestations de service	134 595	120 512	
• Crédits à l'équipement				• Comptes d'épargne				7. Autres produits bancaires	24 192	0	
• Crédits immobiliers				• Dépôts à terme				II. CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	1 823 896	1 706 151	
• Autres crédits	194 378	134 245		4. Titres de créance émis	5 521 550	4 645 965		8. Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les établissements de crédit	30 390	24 387	
4. Opérations de crédit-bail et de location	1 534 667	1 620 910		• Titres de créance négociables émis	5 521 550	4 645 965		9. Intérêts et charges assimilées sur titres de créance émis	153 961	145 427	
5. Créances acquises par affacturage	7 528	0		• Emprunts obligataires émis	5 521 550	4 645 965		11. Charges sur opérations de crédit-bail et de location	1 638 678	1 535 519	
6. Titres de transaction et de placement				• Autres titres de créance émis				12. Autres charges bancaires	867	818	
• Bons du Trésor et valeurs assimilées				5. Autres passifs	306 002	331 819		III. PRODUIT NET BANCAIRE	555 495	529 655	
• Autres titres de créance				6. Ecarts d'acquisition				13. Produits d'exploitation non bancaire	194	282	
7. Titres d'investissement	383 315	499 165		7. Provisions pour risques et charges	30 657	24 113		14. Charges d'exploitation non bancaire	0	0	
• Bons du Trésor et valeurs assimilées				8. Provisions réglementées				IV. CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	243 735	239 633	
8. Titres de participation et emplois assimilés	0	0		9. Fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie				15. Charges de personnel	88 246	88 934	
10. Titres mis en équivalence	0	0		10. Dettes subordonnées				16. Impôts et taxes	2 204	2 190	
• Entreprises à caractère financier	0	0		11. Primes liées au capital	83 325	83 325		17. Charges externes	140 476	133 845	
• Autres entreprises	0	0		12. Capital	167 025	167 025		18. Autres charges générales d'exploitation	4 185	4 482	
11. Créances subordonnées	0	0		13. Actionnaires, Capital non versé (-)	0	0		19. Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	8 624	10 182	
12. Immobilisations incorporelles	22 708	11 402		14. Réserves consolidées, écarts de réévaluation, écarts de conversion et différences sur mises en équivalence	1 121 273	1 121 495		20. Dotations aux amortissements sur écarts d'acquisition	0	0	
13. Immobilisations corporelles	57 041	62 424		• Part du groupe	1 121 273	1 121 476		21. Reprises sur écarts d'acquisition	0	0	
14. Ecarts d'acquisition				• Part des intérêts minoritaires	18	19		V. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CREANCES IRRECOURABLES	307 933	212 827	
Total de l'Actif	7 582 273	7 204 475		15. Résultat net de l'exercice (+/-)	136 665	130 790		22. Dot aux prov pour créances et engagements par signature en souffrance	199 949	193 446	
HORS BILAN CONSOLIDE				• Part du groupe	135 907	130 059		23. Pertes sur créances irrécouvrables	94 735	9 077	
En milliers de DH				• Part des intérêts minoritaires	758	731		24. Autres dotations aux provisions	13 249	10 304	
ENGAGEMENTS DONNES	31/12/19	31/12/18		Total du Passif	7 582 273	7 204 475		VI. REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CREANCES AMORTIES	229 149	132 660	
1. Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédit et assimilés	44 280	94 127						25. Rep de prov pour créances et engagements par signature en souffrance	208 116	109 255	
2. Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	44 280	94 127						26. Récupérations sur créances amorties	14 328	17 111	
3. Engagements de garantie d'ordres d'établissements de crédit et assimilés								27. Autres reprises de provisions	6 705	6 294	
4. Engagements de garantie d'ordre de la clientèle								VII. RESULTAT COURANT	233 168	210 137	
5. Titres achetés à rémérer								28. Produits non courants	9	2 109	
6. Autres titres à livrer								29. Charges non courantes	4 783	4 783	
ENGAGEMENTS RECUS	2 673 286	3 144 445						VIII. RESULTAT AVANT IMPOTS	228 396	212 243	
7. Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	2 673 286	3 143 755						30. Impôts sur les résultats	91 731	81 453	
8. Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers		690						IX. RESULTAT NET DES ENTREPRISES INTEEGRES	0	0	
10. Titres vendus à rémérer								X. QUOTE PART DANS LES RESULTATS DES ENTREPRISES MISES EN EQUIVALENCE			
11. Autres titres à recevoir								1. Entreprises à caractère financier			
VALEURS ET SUBETES RECUES EN GARANTIE	65 792	66 208						32. Autres entreprises			
1. Hypothèques	65 792	66 208						XI. RESULTAT NET DU GROUPE	136 665	130 790	

RAPPORTS DES CONTRÔLEURS DE COMPTES AU 31 DÉCEMBRE 2019

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2019

MAZARS 127, Bd Zerkouti Casablanca	Deloitte. 127, Bd Zerkouti Casablanca
Aux actionnaires de la société EQDOM 127, Bd Zerkouti Casablanca	
RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2019	
Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la Société EQDOM S.A., comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau des flux de trésorerie et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos au 31 décembre 2019. Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de KMAD 1.484.622 dont un bénéfice net de KMAD 135.040.	
Responsabilité de la Direction La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalie significative, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.	
Responsabilité des Auditeurs Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.	
Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états de synthèse contiennent des anomalies significatives. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états de synthèse.	
Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.	
Opinion sur les états de synthèse Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société EQDOM S.A. au 31 décembre 2019, conformément au référentiel comptable admis au Maroc.	
Vérifications et informations spécifiques Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la Société. Casablanca, le 16 Avril 2020	
Les Commissaires aux Comptes MAZARS AUDIT ET CONSEIL Abdou Souleye DIOP Associé	DELOITTE AUDIT Hicham BELEMQADEM Associé

RAPPORT D'AUDIT SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2019

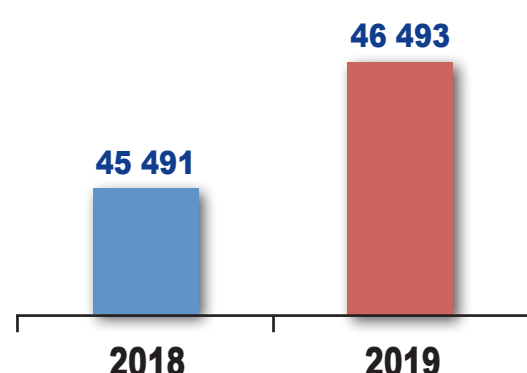
	
Aux Actionnaires de la société EQDOM 127, Bd Zerkouti Casablanca	
RAPPORT D'AUDIT SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2019	
Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de la société EQDOM et de sa filiale (Groupe EQDOM), comprenant le bilan au 31 décembre 2019, le compte de résultat, l'état de variation des capitaux propres, le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes relatives aux états financiers ne comportant pas d'anomalie significative, que celles-ci résultent de fraudes ou de fautes, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des données disponibles.	
Responsabilité de la Direction	
La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ses états financiers, de l'adoption et de l'application des principes comptables appropriés, de l'assurance que la Direction comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états financiers ne comportant pas d'anomalie significative, que celles-ci résultent de fraudes ou de fautes, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des données disponibles.	
Responsabilité des Auditeurs	
Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent que nous appliquions les principes d'éthique, de planification et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative. Un tel audit ne permet pas de garantir que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative, mais les montants et les informations fournis dans les états de synthèse. Le choix des procédures relatives à l'audit de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou de fautes.	
En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des principes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.	
Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.	
Opinion sur les états financiers	
A notre avis, les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'ensemble EQDOM au 31 décembre 2019, de son résultat, de son état de variation des capitaux propres, de son état de variation financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable au Maroc.	
Casablanca, le 16 Avril 2020	
	
Abdou Souleymane DIOP Associé	Hicham BELEMGADEMI Associé
Les Commissaires aux Comptes	DELOITTE AUDIT
MAZARS AUDIT ET CONSEIL	

COMMUNICATION FINANCIERE AU 31 DÉCEMBRE 2019

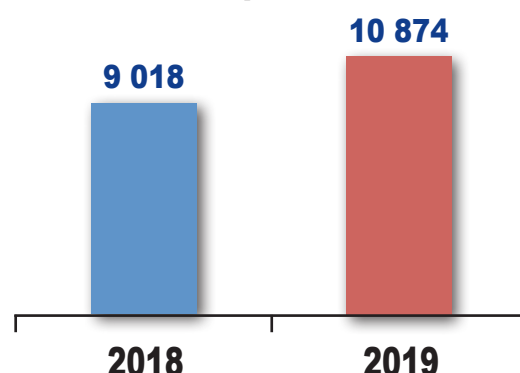
Société immobilière
BALIMA

Créée en 1928, la Société Immobilière Balima, basée à Rabat, est une société dédiée à la gestion locative de ses propres actifs. Elle a capitalisé un réel savoir-faire en matière de gestion de patrimoine immobilier.

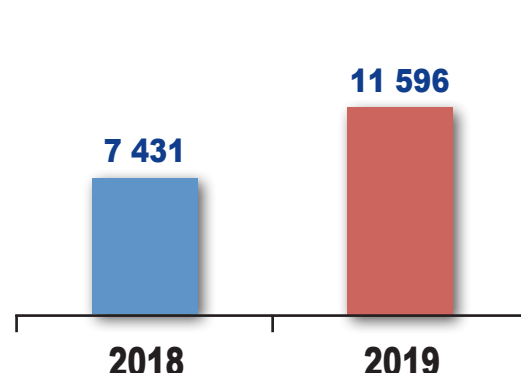
Chiffre d'affaires locatif en KDH



Résultat d'exploitation en KDH



Résultat net en KDH



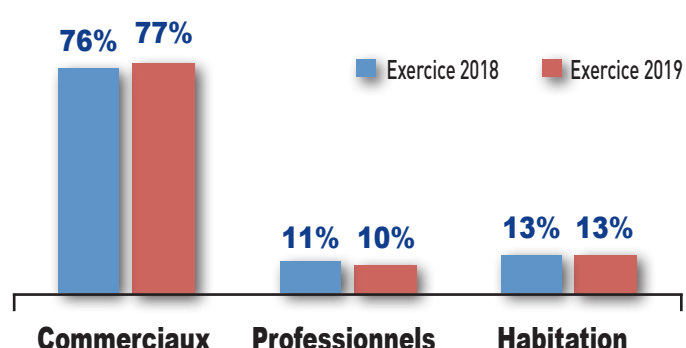
- Chiffre d'affaires en hausse de 2,20%
- Résultat d'exploitation en hausse de 20,57%
- Résultat net de l'exercice en progression de 56,06%

FAITS MARQUANTS

- Cession de deux actifs pour 5 550 KMAD
- Création d'une filiale, Balima Résidences, dédiée à la location de locaux meublés

LOYERS: 46,5 MDH

Répartition des baux par typologie



Par rapport à décembre 2018, les parts relatives des trois types de baux sont restés stables, avec un léger renforcement des contrats commerciaux et au détriment des contrats professionnels.

RESULTAT AU 31 décembre 2019: 11,6 MDH

- Croissance du résultat d'exploitation de **21%** à 10,9 MDH
- Croissance du résultat net de **56%** à 11,6 MD
- Taux de vacance de **10,44%** au 31/12/2019 contre 8,57% au 31/12/2018

En KDH	Exercice 2018	Exercice 2019
Chiffre d'affaires locatifs	45 491	46 493
Charges d'exploitation	36 608	35 737
Résultat d'exploitation	9 018	10 874
Résultats liés aux produits financiers	150	87
Résultat courant	9 169	10 961
Résultat non courant lié aux cessions	1 372	5 621
Impôts sur le résultat	3 110	4 985
Résultat net	7 431	11 596

COMMUNICATION FINANCIERE

EXERCICE DU 01/01/2019 AU 31/12/2019

Société immobilière

BALIMA

BILAN ACTIF

ACTIF	EXERCICE			EXERC. PRECD
	BRUT	AMORT.-PROV.	NET	NET
IMMOBILISATIONS EN NON VALEURS (A)	28 956 294.69	25 946 387.39	3 009 907.30	7 304 958.49
- FRAIS PRELIMINAIRES				
- CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES	28 956 294.69	25 946 387.39	3 009 907.30	7 304 958.49
- PRIMES DE REMBOURSEMENT DES OBLIGATIONS				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (B)	21 165 186.27	10 711 343.45	10 453 842.82	11 937 468.53
- IMMOBILISATIONS EN RECHERCHE ET DEVELOP.				
- BREVETS, MARQUES, DROITS & VAL. SIMILAIRES	37 998.00	37 998.00		
- FONDS COMMERCIAL				
- AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	21 127 188.27	10 673 345.45	10 453 842.82	11 937 468.53
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (C)	83 142 605.61	46 503 341.58	36 639 264.03	37 000 748.08
- TERRAINS	19 251 655.34		19 251 655.34	19 330 171.34
- CONSTRUCTIONS	55 447 401.62	44 139 681.01	11 307 720.61	11 679 252.00
- INSTAL. TECHNIQUES, MATERIEL ET OUTILLAGE	266 496.40	263 932.98	2 563.42	4 695.92
- MATERIEL DE TRANSPORT	1 453 392.03	1 369 768.37	83 623.66	178 482.41
- MOBILIER, MAT. DE BUREAU ET AMENAG. DIVERS	793 784.69	729 959.22	63 825.47	71 270.88
- AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
- IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS	5 929 875.53		5 929 875.53	5 736 875.53
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (D)	26 201 291.39		26 201 291.39	24 651 491.39
- PRETS IMMOBILISES	216 900.00		216 900.00	268 100.00
- AUTRES CREANCES FINANCIERES	273 560.40		273 560.40	272 560.40
- TITRES DE PARTICIPATION	25 600 000.00		25 600 000.00	24 000 000.00
- AUTRES TITRES IMMOBILISES	110 830.99		110 830.99	110 830.99
ECART DE CONVERSION - ACTIF (E)				
- DIMINUTION DES CREANCES IMMOBILISEES				
- AUGMENTATION DES DETTES DE FINANCEMENT				
TOTAL I = (A+B+C+D+E)	159 465 377.96	83 161 072.42	76 304 305.54	80 894 666.49
STOCKS (F)				
- MARCHANDISES				
- MATIERES ET FOURNITURES CONSOMMABLES				
- PRODUITS EN COURS				
- PROD. INTERMEDIAIRES & PROD. RESIDUELS				
- PRODUITS FINIS				
CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT (G)	9 592 068.91	5 308 775.65	4 283 293.26	6 016 963.21
- FOURNISSEURS DEBITEURS, AVANCES ET ACOMPTES				
- CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	5 116 889.14	3 823 775.65	1 293 113.49	1 920 179.27
- PERSONNEL				2 619.53
- ETAT	237 715.08		237 715.08	2 199 056.05
- COMPTES D'ASSOCIES				
- AUTRES DEBITEURS	1 785 001.00	1 485 000.00	300 001.00	- 600 000.00
- COMPTES DE REGULARISATION ACTIF	2 452 463.69		2 452 463.69	2 495 108.36
TITRES & VALEURS DE PLACEMENT (H)	49 560 870.71		49 560 870.71	38 761 959.32
ECARTS DE CONVERSION - ACTIF (I)				
(ELEMENTS CIRCULANTS)				
TOTAL II (F + G + H + I)	59 152 939.62	5 308 775.65	53 844 163.97	44 778 922.53
TRESORERIE - ACTIF				
- CHEQUES ET VALEURS A ENCAISSER				534 550.00
- BANQUES, T.G.E.C.P	3 132 105.32		3 132 105.32	342 050.49
- CAISSES, REGIES ET ACCREDITIFS	920.86		920.86	72.93
TOTAL III	3 133 026.18		3 133 026.18	876 673.42
TOTAL GENERAL (I + II + III)	221 751 343.76	88 469 848.07	133 281 495.69	126 550 262.44

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES

INTITULE	OPERATIONS		TOTAUX	TOT. EXERC. PRECED.
	EXERCICE (1)	EXERC. ANT (2)	EXERCICE (1+2)	
PRODUITS D'EXPLOITATION				
- VENTE DE MARCHANDISES EN L'ETAT				
- VENTES DE BIENS ET SERVICES	46 493 271.12		46 493 271.12	45 490 678.64
CHIFFRE D'AFFAIRES	46 493 271.12		46 493 271.12	45 490 678.64
- VARIATION DE STOCKS DE PRODUITS (+ -)				
- IMMOB. PROD. PAR L' ESE PR ELLE MEME				
- SUBVENTION D'EXPLOITATION				
- AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION				
- REPRISES D'EXPLOIT. ; TRANSFERTS DE CHARGES	117 235.30		117 235.30	135 666.55
TOTAL I	46 610 506.42		46 610 506.42	45 626 345.19
CHARGES D'EXPLOITATION				
- ACHATS REVENUDS DE MARCHANDISE				
- ACHATS CONSOMMES DE MATIERES ET FOURNITURES	928 918.77		928 918.77	1 520 173.34
- AUTRES CHARGES EXTERNES	11 733 330.20		11 733 330.20	12 068 472.32
- IMPOTS ET TAXES	4 402 870.92		4 402 870.92	4 141 953.27
- CHARGES DE PERSONNEL	7 885 461.55		7 885 461.55	7 504 487.77
- AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	960 000.00		960 000.00	1 120 000.00
- DOTATION D'EXPLOITATION	9 826 253.58		9 826 253.58	10 252 992.70
TOTAL II	35 736 835.02		35 736 835.02	36 608 079.40
RESULTATS D'EXPLOITATION III (I-II)	10 873 671.40		10 873 671.40	9 018 265.79
PRODUITS FINANCIERS				
- PROD. TITRES PARTICIP. & AUTRES PROD. IMM.				5 686.60
- GAINS DE CHANGE	21.39		21.39	
- INTERETS ET AUTRES PRODUITS FINANCIERS	138 199.76		138 199.76	195 882.33
- REPRISE FINANCIERES TRANSFERTS DE CHARGES				
TOTAL IV	138 221.15		138 221.15	201 568.93
CHARGES FINANCIERES				
- CHARGES D'INTERETS	51 168.00		51 168.00	51 168.00
- PERTES DE CHANGE	3.41		3.41	35.46
- AUTRES CHARGES FINANCIERES				
- DOTATIONS FINANCIERES				
TOTAL V	51 171.41		51 171.41	51 203.46
RESULTAT FINANCIER VI (IV - V)	87 049.74		87 049.74	150 365.47
RESULTAT COURANT (III+VI)	10 960 721.14		10 960 721.14	9 168 631.26

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (SUITE)

INTITULE	OPERATIONS		TOTAUX	TOT. EXERC. PRECED.
	EXERCICE (1)	EXERC. ANT (2)	EXERCICE (1+2)	
PRODUITS NON COURANTS				
- PRODUITS DE CESSIION D'IMMOBILISATION	5 550 001.00		5 550 001.00	1 200 000.00
- SUBVENTION D'EQUILIBRE				
- REPRISES SUR SUBVENTION D'INVESTISSEMENT				
- AUTRES PRODUITS NON COURANTS	19 675.63	35 398.00	55 073.63	77 919.81
- REPRISES NON COURANTES TRANSFERTS CHARGES	102 825.52		102 825.52	102 825.52
TOTAL VIII	5 672 502.15	35 398.00	5 707 900.15	1 380 745.33
CHARGES NON COURANTES				
- VALEURS NETTES D'AMORT. IMMOB. CEDEES	78 516.00		78 516.00	8 344.77
- SUBVENTIONS ACCORDEES				
- AUTRES CHARGES	8 417.06		8 417.06	338.63
- DOTATIONS NON COURANTES AUX AMORT. & PROV.				
TOTAL IX	86 933.06		86 933.06	8 683.40
RESULTAT NON COURANT (VIII - IX)	5 585 569.09	35 398.00	5 620 967.09	1 372 061.93
RESULTAT AVANT IMPOT (VII+X)	16 546 290.23	35 398.00	16 581 688.23	10 540 693.19
IMPOTS SUR LES RESULTATS	-4 985 292.00		-4 985 292.00	-3 110 117.00
RESULTAT NET (XI - XII)	11 560 998.23	35 398.00	11 596 396.23	7 430 576.19
TOTAL DES PRODUITS (I+IV+VIII)	52 421 229.72	35 398.00	52 456 627.72	47 208 659.45
TOTAL DES CHARGES (II+V+IX+XIII)	40 860 231.49		40 860 231.49	39 778 083.26
RESULTAT NET (TOT. PROD. - TOT.)	11 560 998.23	35 398.00	11 596 396.23	7 430 576.19

Ce communiqué peut être consulté également sur la page web de la société Immobilière Balima à l'adresse suivante :
<https://sites.google.com/a/balima.com/balima-com/rapport-financier-de-la-societe-immobiliere-balima-exercice-2019>

BILAN PASSIF

PASSIF	EXERCICE	EXERC. PRECD
CAPITAUX PROPRES		
- CAPITAL SOCIAL OU PERSONNEL (1)	34 880 000.00	34 880 000.00
- MOINS : ACTIONNAIRES, CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE		
CAPITAL APPELE DONT VERSE : 34 880 000.00		
- PRIME D'EMISSION, DE FUSION, D'APPORT		
- ECARTS DE REEVALUATION		
- RESERVE LEGALE	3 488 000.00	3 488 000.00
- AUTRES RESERVES	36 737 586.06	36 737 586.06
- REPORT A NOUVEAU (2)	28 440 623.90	29 032 447.71
- RESULTATS NETS EN INSTANCE D'AFFECTATION (2)		
- RESULTAT NET DE L'EXERCICE (2)	11 596 396.23	7 430 576.19
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (A)	115 142 606.19	111 568 609.96
CAPITAUX PROPRES ASSIMILES (B)	491 428.34	594 253.86
- SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
- PROVISIONS REGLEMENTEES	491 428.34	594 253.86
DETTE DE FINANCEMENT (C)	6 975 944.34	6 908 256.34
- EMPRUNTS OBLIGATAIRES		
- AUTRES DETTES DE FINANCEMENT	6 975 944.34	6 908 256.34
PROV. DURABLES / RISQUES ET CHARGES (D)	49 575.80	49 575.80
- PROVISIONS POUR RISQUES	49 575.80	49 575.80
- PROVISIONS POUR CHARGES		
ECARTS DE CONVERSION - PASSIF (E)		
- AUGMENTATION DES CREANCES IMMOBILISEES		
- DIMINUTION DES DETTES DE FINANCEMENT		
TOTAL I (A + B + C + D + E)	122 659 554.67	119 120 695.96
DETTE DU PASSIF CIRCULANT (F)	10 557 080.49	7 315 392.85
- FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	1 968 825.95	1 567 427.44
- CLIENTS CREDITEURS, AVANCES ET ACOMPTES	131 185.00	167 781.10
- PERSONNEL	2 795 000.00	2 203 060.42
- ORGANISMES SOCIAUX	408 467.64	430 604.35
- ETAT	2 389 186.03	783 336.67
- COMPTES D'ASSOCIES	816 318.35	723 260.35
- AUTRES CREANCES	1 536 417.52	979 410.52
- COMPTES DE REGULARISATION PASSIF	511 680.00	460 512.00
AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (G)	64 860.53	64 860.53
ECARTS DE CONVERSION - PASSIF (H)		
TOTAL II (F + G + H)	10 621 941.02	7 380 253.38
TRESORERIE - PASSIF		
- CREDITS D'ESCOMPTE		
- CREDITS DE TRESORERIE		
- BANQUES (SOLDES CRDITEURS)		49 313.10
TOTAL III		49 313.10
TOTAL GENERAL I + II + III	133 281 495.69	126 550 262.44

(1) Capital personnel débiteur (-)
(2) Bénéficiaire (+), Déficitiaire (-)

ATTESTATION



FFM AUDIT
7, rue Ahmed Touki
CASABLANCA



EURODEFI AUDIT
5, Rue Fidouzi
Quartier des Hôpitaux
CASABLANCA

LA SOCIETE IMMOBILIERE BALIMA

**RAPPORT D'OPINION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES CIRTIFIANT LES
COMPTES ANNUELLES
PERIODE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2019**

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire du 28 Juin 2019, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le **31/12/2019**.

Nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la « SOCIETE IMMOBILIERE BALIMA » au 31 Décembre 2019 lesquels comprennent le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement, et l'état des informations complémentaires relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2019. Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de **115.634.034,53 MAD** dont un bénéfice net de **11.596.396,23 MAD**.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc et compte tenu des dispositions légales et réglementaires en vigueur.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la « SOCIETE IMMOBILIERE BALIMA » au 31 Décembre 2019, conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Vérifications et informations spécifiques :

Nous avons également procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Par ailleurs, En application de l'article 172 de la loi 17-95 sur les sociétés anonymes telle que complétée et modifiée respectivement par les lois 20-05 et 78-12, nous vous informons que la société BALIMA SA a créé une filiale « BALIMA RESIDENCES SARL » dont le capital s'élève à 1.600.000,00 MAD réservé en totalité à l'associé unique BALIMA SA.

Casablanca, le 14/04/2020

Les Commissaires aux Comptes

A. BAHRI
Expert-Comptable Associé
Le Commissaire aux Comptes
Abdelkader BAHRI
Expert enregistré auprès de l'ordre
F. F. M. AUDIT
7, rue Ahmed Touki - Casablanca

A. ARJI
Expert-Comptable

EURODEFI AUDIT
119, Bd Abdelmoumen 2e Etg
Porte N°15 Casablanca
RC: 21485 TP: 39330179: 4114851
CNSS: 6444250 ICE: 00090728000037

NEXANS

ETATS DE SYNTHESE CONSOLIDES AU 31 DÉCEMBRE 2019

Le Rapport Financier Annuel 2019 de la société Nexans Maroc est disponible sur le lien suivant : www.nexans.ma

BILAN CONSOLIDE AU 31 DÉCEMBRE 2019

(en milliers de DH)

	A C T I F	Clôture 31/12/19 Net	Clôture 31/12/2018 Net
I	* ACTIF IMMOBILISE	244 383	243 956
	* Ecart d'acquisition	-	-
	* Immobilisations incorporelles	2 370	984
	* Immobilisations corporelles	227 865	228 497
	* Immobilisations financières	14 148	14 475
	* Titres mis en équivalence	-	-
II	* ACTIF CIRCULANT	1 265 217	1 239 877
	* Stocks et en cours - nets	324 273	313 005
	* Clients et comptes rattachés - nets	648 897	667 229
	* Autres créances et comptes de régularisation	292 047	259 634
	* Valeurs mobilières de placement	-	10
III	* DISPONIBILITES	184 009	128 284
	Total Actif	1 693 609	1 612 118

	P A S S I F	Clôture 31/12/19 Net	Clôture 31/12/2018 Net
I	* CAPITAUX PROPRES (Part du groupe)	706 268	689 840
	* Capital	224 352	224 352
	* Primes	-	-
	* Réserves et reports à nouveau consolidés	456 514	458 244
	* Résultat net consolidé de l'exercice - Part du Groupe	25 402	7 244
	* Autres	-	-
II	* INTERETS MINORITAIRES	24 955	24 269
	* Réserves des minoritaires	18 866	18 288
	* Résultat net des minoritaires	6 089	5 981
III	* PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES ET CHARGES	838	679
IV	* DETTES	961 547	897 330
	* Emprunts et dettes financières - Court Terme	155 751	134 777
	* Fournisseurs et comptes rattachés	599 629	579 973
	* Autres dettes et comptes de régularisation	206 168	182 580
	Total Passif	1 693 609	1 612 118

COMPTE DE PRODUITS ET DE CHARGES (HORS TAXES) CONSOLIDE

	N A T U R E	Clôture 2019 31/12/19	Clôture 2018 31/12/2018
*	Chiffre d'affaires	1 831 327	1 795 551
*	Autres produits d'exploitation	67 136	55 514
*	Achats consommés	1 380 529	1 330 813
*	Charges de personnel	161 535	158 310
*	Autres charges d'exploitation	165 943	171 057
*	Impôts et taxes	5 593	5 469
*	Dotations d'exploitation	105 328	103 446
*	Résultat d'exploitation	79 534	81 969
*	Charges et produits financiers	-12 567	-18 443
*	Résultat courant des entreprises intégrées	66 967	63 526
*	Charges et produits non-courants (3)	-16 446	-27 325
*	Impôts sur les bénéfices courants (3)	16 272	23 395
*	Impôts sur les bénéfices différés (en consolidation)	2 758	-419
*	Total impôts sur les résultats	19 030	22 977
*	Résultat net des entreprises intégrées	31 491	13 225
*	Quote-part dans les résultats des entreprises incluses par mise en équivalence	0	0
*	Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	0	0
*	Résultat net de l'ensemble consolidé	31 491	13 225
*	Intérêts minoritaires	6 089	5 981
*	Résultat net (Part du groupe)	25 402	7 244
*	Résultat net (part du Groupe) par action	11,32	3,23

ATTESTATION



89, Rue Chaouia
21000 Casablanca



Lot 5^{ème}, Tour CFC
Quartier Casa-Anfa
Casablanca

ATTESTATION D'EXAMEN LIMITE SUR LA SITUATION PROVISOIRE DES COMPTES CONSOLIDES DU GROUPE NEXANS MAROC

PERIODE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2019

Nous avons procédé à un examen limité de la situation provisoire des comptes consolidés du Groupe NEXANS MAROC, comprenant le bilan et le compte de produits et de charges consolidés relatifs à la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2019 ainsi qu'une sélection de notes annexes. Cette situation provisoire fait ressortir un montant de capitaux propres consolidés totalisant 731 223 KMAD, dont un bénéfice net consolidé de 31 491 KMAD.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation provisoire du bilan et du compte de produits et de charges consolidés ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que les états consolidés, ci-joints, ne donnent pas une image fidèle du résultat des opérations de la période écoulée ainsi que de la situation financière et du patrimoine du Groupe NEXANS MAROC arrêtés au 31 décembre 2019, conformément aux normes comptables nationales en vigueur.

Casablanca, le 24 mars 2020

Les Commissaires aux Comptes



PwC Maroc

PwC Maroc
Lot 5^{ème} Tour CFC, 19ème étage, Casa Anfa,
20220 Hay-Massaga - Casablanca
T : +212 (0) 5 22 99 98 03 P : +212 5 22 23 88 70
RC : 189167 - TP : 37599135
IF : 1106706 - CNSS : 7567045
A3

Mounsif Ighouer
Associé

COMMUNICATION FINANCIERE

Le Conseil d'Administration de Nexans Maroc a tenu sa réunion le 20 mars 2020 en vue d'arrêter les comptes sociaux et consolidés au 31 décembre 2019.

Comptes consolidés : Le chiffre d'affaires consolidé a atteint 1831 MDH, en hausse de 2% par rapport à la même période de 2018, en outre, le résultat net part Groupe a été amélioré de 18 Millions de dirhams pour atteindre 25 millions de dirhams, et ce, dans une conjoncture économique difficile. Cette amélioration du résultat consolidé a été portée par Nexans Maroc, société consolidante, et par sa filiale de distribution.

Ce résultat satisfaisant s'accompagne d'une baisse du besoin en fond de roulement grâce à une baisse des comptes clients. Cela est en cohérence avec la stratégie du Groupe d'améliorer sa rentabilité tout en réduisant son BFR. Le résultat courant consolidé est de 66 MDH contre 64 MDH en 2018. Le résultat financier consolidé est de -13 MDH contre -18 MDH en 2018 impacté positivement par la diminution du financement bancaire des créances. Le résultat avant impôt est à 51 MDH en 2019 contre 36 MDH en 2018.

Comptes sociaux : Le résultat net social de Nexans Maroc a été arrêté à 29 MDH, contre 11 MDH en 2018. Cette amélioration du résultat net social est réalisée grâce au maintien du résultat opérationnel ainsi que l'amélioration du résultat non courant et de l'impôt sur société, à la suite du contrôle fiscal de l'année 2018 de Nexans Maroc.

NEXANS

COMPTES SOCIAUX AU 31 DÉCEMBRE 2019

Le Rapport Financier Annuel 2019 de la société Nexans Maroc est disponible sur le lien suivant : www.nexans.ma

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2019

	ACTIF	31/12/2019			31/12/18
		Brut	Amortis & provisions	Net	Net
A C T I F	IMMOBILISATIONS EN NON VALEUR (A)	0,00	0,00	0,00	0,00
	.Frais préliminaires.	0,00	0,00	0,00	0,00
	.Charges à répartir sur plusieurs exercices	0,00	0,00	0,00	0,00
	.primes de remboursement des obligations	0,00	0,00	0,00	0,00
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (B)	6 267 136,87	4 519 792,14	1 747 344,73	289 081,81
	.Immobilisations en recherche et développement	0,00	0,00	0,00	0,00
	.Brevets, marques, droits, et valeurs similaires	6 267 136,87	4 519 792,14	1 747 344,73	289 081,81
	.Fonds commercial	0,00	0,00	0,00	0,00
	.Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (C)	902 278 336,25	732 381 877,09	169 896 459,16	169 410 419,27
	.Terrains	9 257 879,41	1 729 107,54	7 528 771,87	7 528 771,87
	.Constructions	154 277 888,72	128 109 322,48	26 168 566,24	27 068 079,86
	.Installations techniques matériel et outillage	709 303 615,43	576 108 767,52	133 194 847,91	124 989 201,39
	.Matériel transport	14 901 955,49	14 622 489,71	279 465,78	387 328,89
	.Mobilier, matériel de bureau et aménagements divers	12 879 853,42	11 812 189,84	1 067 663,58	2 164 208,72
	.Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
	.Immobilisations corporelles en cours	1 657 143,78	0,00	1 657 143,78	7 272 828,54
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (D)	68 165 434,33	1 619 600,00	66 545 834,33	66 522 589,48
	.Prêt immobilisés	3 644 380,14	0,00	3 644 380,14	3 515 135,29
	.Autres créances financières	770 923,25	0,00	770 923,25	876 923,25
	.Titres de participation	63 750 130,94	1 619 600,00	62 130 530,94	62 130 530,94
	.Autres titres immobilisés	0,00	0,00	0,00	0,00
P A S S I F	ECARTS DE CONVERSION-ACTIF (E)	0,00	0,00	0,00	0,00
	.Diminution des créances immobilisées	0,00	0,00	0,00	0,00
	.Augmentation des dettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL I (A+B+C+D+E)	976 710 907,45	738 521 269,23	238 189 638,22	236 222 090,56
	STOCKS (F)	241 345 286,15	16 869 729,92	224 475 556,23	217 840 890,84
	.Marchandises	382 241,42	0,00	382 241,42	989 017,46
	.Matières et fournitures consommables	70 304 571,80	8 884 576,36	61 419 995,44	58 925 724,18
	.Produits en cours	73 139 415,60	1 193 847,87	71 945 567,73	66 512 318,86
	.Produits intermédiaires, et produits résiduels	0,00	0,00	0,00	0,00
	.Produits finis	97 519 057,33	6 791 305,69	90 727 751,64	91 413 830,34
	CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT (G)	767 938 792,41	69 916 367,56	698 022 424,85	703 538 763,44
	.Fournis débiteurs, avances, et acomptes	2 767 767,09	0,00	2 767 767,09	5 952 490,88
	.Clients et comptes rattachés	525 536 991,79	63 255 976,92	462 281 014,87	487 435 571,93
	.Personnel	2 305 244,86	0,00	2 305 244,86	2 474 402,95
	.Etat	185 110 207,16	0,00	185 110 207,16	152 786 833,13
	.Comptes d'associées	0,00	0,00	0,00	0,00
	.Autres débiteurs	52 218 581,51	6 660 390,64	45 558 190,87	54 889 464,55
	.Comptes de régularis Actif	0,00	0,00	0,00	0,00
	TITRES ET VALEURS DE PLACEMENT (H)	0,00	0,00	0,00	9 686,26
	ECARTS DE CONVERSION-ACTIF (I)	2 265 334,26	0,00	2 265 334,26	2 935 269,70
	(Eléments circulants)	1 011 549 412,82	86 786 097,48	924 763 315,34	924 324 610,24
	TOTAL II (F+G+H+I)	1 011 549 412,82	86 786 097,48	924 763 315,34	924 324 610,24
T R E S O R E R I E	TRESORERIE-ACTIE				
	.Cheques et valeurs à encaisser	101 730,00	0,00	101 730,00	2 174 431,53
	.Banque.T.G et C.C.P	153 567 124,16	0,00	153 567 124,16	82 912 285,74
	.Caisse, Régies d'avances et accréditifs	34 386,09	0,00	34 386,09	68 118,65
	TOTAL III	153 703 240,25	0,00	153 703 240,25	85 154 835,92
	TOTAL GENERAL I + II + III	2 141 963 560,52	825 307 366,71	1 316 656 193,81	1 245 701 536,72

	PASSIF	31/12/19	31/12/2018
C A P I T A U X P R O P R E S	CAPITAUX PROPRES		
	. Capital social ou personnel (1)	224 352 000,00	224 352 000,00
	moins : actionnaires. Capital souscrit non appelé	0,00	0,00
	Capital appelé dont verse	224 352 000,00	224 352 000,00
	. Prime d'émission, De fusion, d'apport	0,00	0,00
	. Ecart de réévaluation	0,00	0,00
	. Réserve légale	22 435 200,00	22 435 200,00
	. Autres réserves	158 550 000,00	158 550 000,00
	. Report à nouveau (2)	240 411 770,11	238 247 327,42
	. Résultats nets en instance d'affectation (2)	0,00	0,00
	. Résultat net de l'exercice (2)	28 972 862,97	11 138 522,69
	Total des capitaux propres (A)	674 721 833,08	654 723 050,11
	CAPITAUX PROPRES ASSIMILES (B)	0,00	0,00
	. Subventions d'investissement	0,00	0,00
	. Provisions réglementées	0,00	0,00
	DETTE DE FINANCEMENT (C)	0,00	0,00
	. Emprunts obligataires	0,00	0,00
	. Autres dettes de financement	0,00	0,00
	PROVISIONS DURABLES POUR RISQUE ET CHARGES (D)	0,00	0,00
	. Provisions pour risques	0,00	0,00
	. Provisions pour charges	0,00	0,00
	ECARTS DU CONVERSION-PASSIF (E)	0,00	0,00
	. Augmentation des créances immobilisées.	0,00	0,00
	. Diminution des dettes de financement	0,00	0,00
	TOTAL I (A+B+C+D+E)	674 721 833,08	654 723 050,11
P A S S I F C I R C U L A N T	DETTE DU PASSIF CIRCULANT (F)	624 310 889,03	574 653 134,71
	. Fournisseurs et comptes rattachés	510 416 750,40	478 722 051,32
	. Client créditeurs. Avances et acomptes	16 832 358,96	9 780 486,05
	. Personnel	20 595 143,31	17 220 650,96
	. Organismes sociaux	6 549 694,05	6 376 605,60
	. Etat	68 387 650,49	59 943 660,90
	. Comptes d'associés	582 152,65	622 744,45
	. Autre créanciers	914 139,17	550 395,27
	. Comptes de régularisation-passif	33 000,00	1 436 540,16
	AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (G)	14 985 029,74	15 003 788,89
	ECARTS DU CONVERSION-PASSIF (H)	2 638 441,96	1 151 673,35
	(Eléments circulants)	641 934 360,73	590 808 596,95
	TOTAL II (F+G+H)	641 934 360,73	590 808 596,95
	TRESORERIE-PASSIF		
	. Crédit d'escompte	0,00	92 400,00
	. Crédit de trésorerie	0,00	0,00
	. Banques (S C)	0,00	77 489,66
	TOTAL III	0,00	169 889,66
	TOTAL GENERAL I+II+III	1 316 656 193,81	1 245 701 536,72

(1) Capital personnel débiteur.
(2) Bénéficiaire (+) - Déficit (-)

COMPTE DE PRODUITS ET DE CHARGES (HORS TAXES)

	NATURE	OPERATIONS		TOTAUX DE L'EXERCICE 31/12/19 3 = 1 + 2	31/12/18
		Propres à l'exercice 1	Concernant les exercices précédents 2		
E X P L O I T A T I O N	I PRODUITS D'EXPLOITATION				
	.Ventes de marchandises (en état)	16 040 931,48	0,00	16 040 931,48	16 128 165,92
	.Ventes de biens et de services en produits	1 386 360 283,32	0,00	1 386 360 283,32	1 426 697 952,47
	Chiffres d'affaires	1 402 401 214,80	0,00	1 402 401 214,80	1 442 862 118,39
	.Variation de stocks de produit (±) (1)	5 047 170,17		5 047 170,17	-13 915 309,52
	.Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même	326 388,03	0,00	326 388,03	107 865,06
	.Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00
	.Autres produits d'exploitation	24 492,00	0,00	24 492,00	24 492,00
	.Reprises d'exploitations : transferts de charges	49 622 342,00	0,00	49 622 342,00	44 923 272,78
	TOTAL I	1 457 421 607,00	0,00	1 457 421 607,00	1 473 966 438,71
	II CHARGES D'EXPLOITATION				
	.Achats revendus (2) de marchandises	14 084 974,48	0,00	14 084 974,48	14 191 056,81
	.Achats consommés (2) de matières et fournitures	1 056 470 525,41	0,00	1 056 470 525,41	1 066 184 807,86
	.Autres charges externes	120 471 087,01	0,00	120 471 087,01	118 871 154,33
	.Impôts et taxes	2 315 907,56	0,00	2 315 907,56	2 315 826,18
	.Charges de personnel	126 793 413,98	0,00	126 793 413,98	125 617 717,28
	.Autres charges d'exploitation	577 139,57	0,00	577 139,57	11 077 111,08
	.Dotations d'exploitation	86 010 675,92	0,00	86 010 675,92	73 685 981,21
	TOTAL II	1 406 723 723,93	0,00	1 406 723 723,93	1 411 943 654,75
	III RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			50 697 883,07	62 022 783,96
F I N A N C I E R	IV PRODUITS FINANCIERS				
	.Produits des titres de participation et autres titres immobilisés	0,00	0,00	0,00	0,00
	.Gains de change	10 420 807,55	0,00	10 420 807,55	8 167 156,92
	.Intérêts et autres produits financiers	711 465,98	0,00	711 465,98	1 159 183,12
	.Reprises financières: transferts de charges	3 370 861,26	0,00	3 370 861,26	7 827 450,85
	TOTAL IV	14 503 134,79	0,00	14 503 134,79	17 153 790,89
	V CHARGES FINANCIERES				
	.charges d'intérêts	4 447 184,13	0,00	4 447 184,13	8 440 598,59
	.Perte de change	8 993 091,97	0,00	8 993 091,97	10 721 844,23
	.Autres charges financières	3 165 673,00	0,00	3 165 673,00	5 392 050,19
	.Dotations financières	2 265 334,25	0,00	2 265 334,25	2 935 269,70
	TOTAL V	18 871 283,35	0,00	18 871 283,35	27 489 762,71
	VI RESULTAT FINANCIER (IV-V)			-4 368 148,56	-10 335 971,82
	VII RESULTAT COURANT (III+VI)			46 329 734,51	51 686 812,14
	VIII PRODUITS NON COURANTS				
	.Produits des cessions d'immobilisation	0,00	0,00	0,00	0,00
	.Subvention d'équilibre	0,00	0,00	0,00	0,00
	.Reprises sur subvention d'investissement	0,00	0,00	0,00	463 501,33
	.Autres produits non courants	407 834,22	0,00	407 834,22	3 490 335,84
	.reprises : non courantes; transferts de charges	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL VIII	407 834,22	0,00	407 834,22	3 953 837,17
C O U R A N T	IX CHARGES NON COURANTES				
	.Valeurs nettes d'amortissements des immobilisations cédées	1 638 492,40	0,00	1 638 492,40	0,00
	.Subventions accordées	0,00	0,00	0,00	0,00
	.Autres charges non courantes	7 890 901,36	0,00	7 890 901,36	25 128 921,62
	.Dotations non courantes aux amortissements et aux provisions	0,00	0,00	0,00	3 000 000,00
	TOTAL IX	9 529 393,76	0,00	9 529 393,76	28 128 921,62
	X RESULTAT NON COURANT (VIII-IX)			-9 121 559,54	-24 175 084,45
	XI RESULTAT AVANT IMPOTS (VII+X)			37 208 174,97	27 511 727,69
	XII IMPOT SUR LES RESULTATS	8 235 312,00	0,00	8 235 312,00	16 373 205,00
	XIII RESULTAT NET (XI-XII)			28 972 862,97	11 138 522,69

XIV	TOTAL DES PRODUITS (I+IV+VIII)			1 472 332 576,01	1 495 074 066,77
XV	TOTAL DES CHARGES (II+V+IX+XII)			1 443 359 713,04	1 483 935 544,08
XVI	RESULTA NET (total des produits-total des charges)			28 972 862,97	11 138 522,69

1) Variation de stocks : stock final-stock initial : augmentation(+); diminution (-)
2) Achats revendus ou achats consommés : achat-variation de stocks.

ATTESTATION



89, Rue Chouaib
20090 Casablanca



Lot 57 Tour CFC
Quartier Casa-Anfa
Casablanca

ATTESTATION D'EXAMEN LIMITE SUR LA SITUATION PROVISOIRE DE LA SOCIETE NEXANS MAROC S.A (COMPTES SOCIAUX)

PERIODE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2019</

ACTIF		EXERCICE			EXERCICE PRECEDENT
		BRUT	AMORT & PROVIS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS EN NON VALEURS (A)	1 911 942 856,08	1 010 927 660,19	901 015 195,89	901 555 341,02
	. Frais préliminaires				
	. Charges à répartir sur plusieurs exercices	1 911 942 856,08	1 010 927 660,19	901 015 195,89	901 555 341,02
	. Primes de remboursement des obligations				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (B)	606 536 813,90	437 239 566,02	169 297 247,88	184 797 129,92
	. Immobilisations en recherche et développement	68 759 237,25	68 759 237,25		
	. Brevets, marques, droits et valeurs similaires	438 331 684,41	284 234 857,79	154 096 826,62	137 301 308,16
	. Fonds commercial	3 000 000,00		3 000 000,00	3 000 000,00
	. Autres immobilisations incorporelles	96 445 892,24	84 245 470,98	12 200 421,26	44 495 821,76
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (C)	83 462 534 768,92	21 303 859 834,24	62 158 674 934,68	61 939 314 433,71
	. Terrains	2 287 955 128,41	22 583 884,62	2 265 371 243,79	2 572 622 983,18
	. Constructions	46 350 140 259,29	7 174 849 102,81	39 175 291 156,48	37 590 412 756,87
	. Installations techniques matériel et outillage	14 827 853 377,44	5 051 328 393,26	9 776 524 984,18	8 396 546 103,12
	. Matériel de transport	16 472 322 439,44	8 590 098 319,75	8 082 224 119,69	8 454 633 567,01
	. Mobilier, matériel de bureau et aménagements divers	595 697 613,81	462 939 466,92	132 758 146,89	97 174 204,98
	. Autres immobilisations corporelles	2 467 531,83	2 060 666,88	406 864,95	590 368,33
	. Immobilisations corporelles en cours	2 726 098 418,70		2 726 098 418,70	4 827 334 450,22
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (D)	3 431 759 516,34	12 977 731,28	3 418 781 785,06	4 034 265 234,33
	. Prêts immobilisés	4 144 537,50	879 386,78	3 267 150,72	3 730 872,72
	. Autres créances financières	2 678 582 556,84	6 669 337,50	2 671 913 219,34	3 286 932 946,61
	. Titres de participation	749 030 422,00	5 429 007,00	743 601 415,00	743 601 415,00
	. Autres titres immobilisés				
	ECARTS DE CONVERSION (E)	152 891 995,06		152 891 995,06	151 485 710,63
	. Diminution des créances immobilisées	1 231 371,71		1 231 371,71	1 341 798,19
	. Augmentation des dettes de financières	151 660 623,35		151 660 623,35	150 143 912,44
	TOTAL I (A+B+C+D+E)	89 565 665 950,30	22 765 004 791,73	66 800 661 158,57	67 211 417 849,61
ACTIF CIRCULANT	STOCKS (F)	978 085 913,77	86 822 088,32	891 263 825,45	871 136 821,26
	. Marchandises	605 894,99		605 894,99	767 148,77
	. Matières et fournitures consommables	869 294 910,30	82 172 655,04	787 122 255,26	787 021 860,54
	. Produits en cours	50 291 197,55		50 291 197,55	39 459 643,52
	. Produits intermédiaires et produits résiduels	57 699 301,23	4 649 433,28	53 049 867,95	43 693 558,73
	. Produits finis	194 609,70		194 609,70	194 609,70
	CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT (G)	6 164 621 504,10	379 602 270,31	5 785 019 233,79	5 559 049 499,23
	. Fournisseurs débiteurs, avances et acomptes	21 118 138,05	7 773 010,79	13 345 127,26	31 779 460,64
	. Clients et comptes rattachés	768 729 318,24	167 024 605,69	601 704 712,55	580 798 284,88
	. Personnel	5 035 365,19	553 325,08	4 482 040,11	4 628 725,84
	. Etat	4 536 191 354,68		4 536 191 354,68	4 374 768 229,98
	. Autres débiteurs	833 485 233,54	204 251 328,75	629 233 904,79	567 026 140,61
	. Comptes de régularisation Actif	62 094,40		62 094,40	48 657,28
	TITRES ET VALEURS DE PLACEMENT (H)	51 929 942,50		51 929 942,50	48 825 184,77
TRESOR	ECARTS DE CONVERSION (Eléments circulants) (I)	1 263 701,47		1 263 701,47	2 745 082,40
	TOTAL II (F+G+H+I)	7 195 901 061,84	466 424 358,63	6 729 476 703,21	6 481 756 587,66
	TRESORERIE - ACTIF				
	. Chèques et valeurs à encaisser	341 492,47		341 492,47	199 606,47
TRESOR	. Banques, T.G. et C.C.P.	975 409 393,17		975 409 393,17	220 189 233,25
	. Caisses, Régies d'avances et accreditifs	173 099 245,32		173 099 245,32	66 751 788,26
	TOTAL III	1 148 850 130,96		1 148 850 130,96	287 140 627,98
	TOTAL GENERAL I+II+III	97 910 417 143,10	23 231 429 150,36	74 678 987 992,74	73 980 315 065,25

PASSIF		EXERCICE	EXERCICE PRECEDENT
FINANCEMENT PERMANENT	CAPITAUX PROPRES		
	. Capital social ou personnel (1) (*)	37 724 797 985,76	37 724 797 985,76
	. Moins: actionnaires; capital souscrit non appelé		
	. Capital appelé		
	. Dont verse.....		
	. Primes d'émission, de fusion, d'apport		
	. Ecart de réévaluation		
	. Réserve légale		
	. Autres réserves	49 868 720,50	49 868 720,50
	. Report à nouveau (2)	-12 357 726 367,44	-11 145 523 740,41
	. Résultats nets en instance d'affectation (2)		
	. Résultat net de l'exercice (2)	-2 092 185 165,20	-1 212 202 627,03
	TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (A)	23 324 755 173,62	25 416 940 338,82
	CAPITAUX PROPRES ASSIMILES (B)	873 574 173,95	1 109 380 649,13
PASSIF CIRCULANT	. Subventions d'investissement	873 574 173,95	1 109 380 649,13
	. Provisions réglementées		
	DETTE DE FINANCEMENT (C)	41 609 259 216,55	37 592 839 762,24
	. Emprunts obligataires	7 031 919 999,09	4 979 463 332,42
	. Autres dettes de financement	34 577 339 217,46	32 613 376 429,82
	PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES ET CHARGES (D)	135 166 475,97	132 487 314,91
	. Provisions pour risques	69 681 609,29	67 002 448,23
	. Provisions pour charges	65 484 866,68	65 484 866,68
	ECARTS DE CONVERSION (E)	461 551 524,78	215 030 232,20
	. Augmentation des créances immobilisées		
	. Diminution des dettes de financement	461 551 524,78	215 030 232,20
	TOTAL I (A+B+C+D+E)	66 404 306 564,87	64 466 678 297,30
	DETTE DU PASSIF CIRCULANT (F)	5 537 799 346,66	6 018 327 179,85
TRESOR	. Fournisseurs et comptes rattachés	4 038 247 257,58	4 751 151 026,63
	. Clients créditeurs, avances et acomptes	29 087 756,51	31 411 420,34
	. Personnel	91 374 317,26	100 483 005,89
	. Organismes sociaux	19 032 083,69	20 848 198,57
	. Etat	149 517 060,82	118 567 165,88
	. Comptes d'associés		
	. Autres créanciers	829 762 422,10	639 549 176,51
	. Comptes de régularisation - passif	380 778 448,70	356 317 186,03
	AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (G)	38 191 491,92	44 560 578,77
	ECARTS DE CONVERSION (Eléments circulants) (H)	6 836 230,81	3 450 953,25
	TOTAL II (F+G+H)	5 582 827 069,39	6 066 338 711,87
	TRESORERIE - PASSIF		
	. Crédits d'escompte		
	. Crédits de trésorerie	1 530 000 000,00	1 980 000 000,00
	. Banques (solde créditeur)	1 161 854 358,48	1 467 298 056,08
	TOTAL III	2 691 854 358,48	3 447 298 056,08
	TOTAL GENERAL I+II+III	74 678 987 992,74	73 980 315 065,25

(1) Capital personnel débiteur
(2) Bénéficiaire (+); Déficitaire (-)
(*) Dont :

- Capital (Article 10 du Dahir N° 163.225 du 6.8.63)	32 437 300,53	32 437 300,53
- Dotations en capital de l'Etat	37 692 360 685,23	37 692 360 685,23

Compte de produits et charges social de l'ONCF au 31 Décembre 2019

NATURE		OPERATIONS		Totaux de l'exercice	Totaux de l'exercice précédent
		Propres à l'Exercice (1)	Exercices Précédents (2)	(3) = (1) + (2)	(4)
EXPLOITATION	I PRODUITS D'EXPLOITATION				
	. Ventes de marchandises (en l'état)				
	. Ventes de biens et services produits	3 764 413 441,10		3 764 413 441,10	3 443 172 761,02
	Chiffre d'affaires				
	. Variation des stocks de produits (+/-) (1)	19 273 943,44		19 273 943,44	-39 199 787,54
	. Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même	174 279 706,53		174 279 706,53	389 762 082,17
	. Subventions d'exploitation				
	. Autres produits d'exploitation	962 416,04		962 416,04	1 072 578,93
	. Reprises d'exploitation; transfert de charges	65 533 378,35		65 533 378,35	126 632 788,74
	TOTAL I	4 024 462 885,46		4 024 462 885,46	3 921 440 423,32
	II CHARGES D'EXPLOITATION				
	. Achats revendus (2) de marchandises	305 752,92		305 752,92	151 874,28
	. Achats consommés (2) de matières et fournitures	1 255 714 373,45	-29 943,84	1 255 684 429,61	1 328 274 174,73
	. Autres charges externes	622 732 242,71		622 732 242,71	484 573 699,46
FINANCIER	. Impôts et taxes	22 799 307,53	-8 993,51	22 790 314,02	22 625 606,02
	. Charges de personnel	1 128 052 397,57	-110 727,51	1 127 941 670,06	1 117 394 045,73
	. Autres charges d'exploitation	1 758,15		1 758,15	1 758,15
	. Dotations d'exploitation	2 018 232 667,43	11 530 506,00	2 029 763 173,43	1 341 135 771,27
	TOTAL II	5 047 838 499,76	11 380 841,14	5 059 219 340,90	4 294 156 929,64
	III RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			-1 034 756 455,44	-372 716 506,32
	IV PRODUITS FINANCIERS				
	. Produits des titres de participation et autres titres immobilisés	26 997 281,00		26 997 281,00	34 460 898,44
	. Gains de change	21 600 969,30		21 600 969,30	14 172 877,36
	. Intérêts et autres produits financiers	39 040 005,76		39 040 005,76	50 651 657,44
	. Reprises financières; transferts de charges	2 035 445,40		2 035 445,40	142 960 492,18
	TOTAL IV	89 673 701,46		89 673 701,46	242 245 925,42
	V CHARGES FINANCIERES				
	. Charges d'intérêts	1 208 442 759,92		1 208 442 759,92	1 119 792 748,08
	. Pertes de change	34 280 672,15		34 280 672,15	21 199 507,00
	. Autres charges financières				
	. Dotations financières	81 399 071,73		81 399 071,73	65 387 986,41
	TOTAL V	1 324 122 503,80		1 324 122 503,80	1 206 380 241,49
	VI RESULTAT FINANCIER (IV - V)			-1 234 448 802,34	-964 134 316,07
	VII RESULTAT COURANT (III + VI)			-2 269 205 257,78	-1 336 850 822,39

Etat des soldes de gestion social de l'ONCF au 31 Décembre 2019

I- TABLEAU DE FORMATION DES RESULTATS (T.F.R)		EXERCICE	EXERCICE PRECEDENT
1	+	. Ventes de marchandises (en l'état)	
2	-	. Achats revendus de marchandises	151 874,28
I	=	MARGE BRUTE SUR VENTES EN L'ETAT	-151 874,28
II	+	PRODUCTION DE L'EXERCICE (3+4+5)	3 957 967 091,07
3	+	. Ventes de biens et services produits	3 764 413 441,10
4	+	. Variation de stock de produits	-39 199 787,54
5	+	. Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même	389 762 082,17
III	-	CONSOMMATION DE L'EXERCICE (6+7)	1 878 416 672,32
6	-	. Achats consommés de matières et fournitures	1 255 684 429,61
7	-	. Autres charges externes	622 732 242,71
IV	=	VALEUR AJOUTEE (I+II-III)	1 980 735 307,18
8	+	. Subventions d'exploitation	
9	-	. Impôts et taxes	22 790 314,02
10	-	. Charges de personnel	1 127 941 670,06
	=	EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (EBE) OU INSUFFISANCE BRUTE D'EXPLOIT. (IBE)	840 715 655,43
11	+	. Autres produits d'exploitation	962 416,04
12	-	. Autres charges d'exploitation	1 758,15
13	+	. Reprises d'exploitation; Transferts de charges	65 533 378,35
14	+	. Dotations d'exploitation	2 029 763 173,43
VI	=	RESULTAT D'EXPLOITATION (+ ou -)	-1 034 756 455,44
VII	+/-	RESULTAT FINANCIER	-1 234 448 802,34
VIII	=	RESULTAT COURANT (+/-)	-2 269 205 257,78
IX	+/-	RESULTAT NON COURANT	196 440 085,58



COMMUNICATION FINANCIERE

B2 : TABLEAU DES IMMOBILISATIONS AUTRES QUE FINANCIERES au 31 Décembre 2019

Nature	Montant brut début de l'exercice	AUGMENTATION			DIMINUTION			Montant brut fin de l'exercice
		Acquisition	Production par l'Ent. pour elle-même	Virements (1)	Cession	Retrait	Virements (1)	
* IMMOBILISATIONS EN NON-VALEURS	1 557 735 438,42	351 467 028,62		49 652 793,84		46 912 404,80		1 911 942 856,08
- Frais préliminaires								
- Charges à répartir sur plusieurs exercices	1 557 735 438,42	351 467 028,62		49 652 793,84		46 912 404,80		1 911 942 856,08
- Primes de remboursement des obligations								
* IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	571 830 113,72	34 620 017,81	3 527,37	66 998 905,23			66 915 750,23	606 536 813,90
- Immobilisations en recherche et développement	68 759 237,25							68 759 237,25
- Brevets, marques, droits et valeurs similaires	371 332 779,18			66 998 905,23				438 331 684,41
- Fonds commercial	3 000 000,00							3 000 000,00
- Autres immobilisations Incorporelles	128 738 097,29	34 620 017,81	3 527,37				66 915 750,23	96 445 892,24
* IMMOBILISATIONS CORPORELLES	81 444 721 643,37	1 966 884 319,47	174 276 179,16	4 273 570 481,13	32 742 402,73	40 869 021,51	4 323 306 429,97	83 462 534 768,92
- Terrains	2 595 206 867,80			-307 079 758,18			171 981,21	2 287 955 128,41
- Constructions	43 968 885 725,18	848 861,31		2 472 313 852,89		4 522 738,00	87 385 442,09	46 350 140 259,29
- Inst. techniques, matériel et outillage	12 962 829 568,70	5 242 542,71		1 874 296 436,87	535 629,37	13 979 541,47		14 827 853 377,44
- Matériel de transport	16 555 058 457,37			149 470 755,43	32 206 773,36			16 672 322 439,44
- Mobilier, matériel de bureau et aménag.	533 132 793,73	362 368,00		84 569 194,12		22 366 742,04		595 697 613,81
- Autres immobilisations corporelles	2 273 780,37	193 751,46						2 467 531,83
- Immobilisations corporelles en cours	4 827 334 450,22	1 960 236 795,99	174 276 179,16				4 235 749 006,67	2 726 098 418,70
TOTAL GENERAL	83 574 287 195,51	2 352 971 365,90	174 279 706,53	4 390 222 180,20	32 742 402,73	87 781 426,31	4 390 222 180,20	85 981 014 438,90

(1) Virements des immobilisations en cours à terminées ly compris reprises compte à compte)

B2 bis : TABLEAU DES AMORTISSEMENTS au 31 Décembre 2019

Nature	Cumul début exercice 1	Dotation de l'exercice 2	Amortissements sur immobilisations sorties 3	Cumul d'amortissement fin exercice 4=1+2-3
* IMMOBILISATIONS EN NON-VALEURS	656 180 097,40	401 659 967,59	46 912 404,80	1 010 927 660,19
- Frais préliminaires				
- Charges à répartir sur plusieurs exercices	656 180 097,40	401 659 967,59	46 912 404,80	1 010 927 660,19
- Primes de remboursement des obligations				
* IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	387 032 983,80	50 206 582,22		437 239 566,02
- Immobilisations en recherche et développement	68 759 237,25			68 759 237,25
- Brevets, marques, droits et valeurs similaires	234 031 471,02	50 203 386,77		284 234 857,79
- Fonds commercial				
- Autres immobilisations incorporelles	84 242 275,53	3 195,45		84 245 470,98
* IMMOBILISATIONS CORPORELLES	19 505 407 209,66	1 865 521 059,63	67 068 435,05	21 303 859 834,24
- Terrains	22 583 884,62			22 583 884,62
- Constructions	6 378 472 968,31	800 897 527,96	4 521 393,46	7 174 849 102,81
- Installations techniques, matériel et outillage	4 566 283 465,58	493 428 095,22	8 383 167,54	5 051 328 393,26
- Matériel de transport	8 100 424 890,36	521 875 142,89	32 201 713,50	8 590 098 319,75
- Mobilier, matériel de bureau et aménagements	435 958 588,75	48 943 038,72	21 962 160,55	462 939 466,92
- Autres immobilisations corporelles	1 683 412,04	377 254,84		2 060 666,88
- Immobilisations corporelles en cours				
TOTAL GENERAL	20 548 620 290,86	2 317 387 609,44	113 980 839,85	22 752 027 060,45

B5 : TABLEAU DES PROVISIONS au 31 Décembre 2019

Nature	Montant début de l'exercice	DOTATIONS			REPRISES			Montant fin de l'exercice
		d'exploitation	financières	Non courantes	d'exploitation	financières	Non courantes	
1- Provisions pour dépréciation de l'actif immobilisé	12 977 731,28							12 977 731,28
2- Provisions réglementées								
3- Provisions durables pour risques et charges	132 487 314,91			2 847 637,00		110 426,48	58 049,46	135 166 475,97
SOUS TOTAL (A)	145 465 046,19			2 847 637,00		110 426,48	58 049,46	148 144 207,25
4- Provisions pour dépréciation de l'actif circulant (hors trésorerie)	458 220 123,21	25 228 750,48			17 024 515,06			466 424 358,63
5- Autres provisions pour risques et charges	44 560 578,77		34 502,41		4 478 570,34	1 925 018,92		38 191 491,92
6- Provisions pour dépréciation des comptes de trésorerie								
SOUS TOTAL (B)	502 780 701,98	25 228 750,48	34 502,41		21 503 085,40	1 925 018,92		504 615 850,55
TOTAL (A + B)	648 245 748,17	25 228 750,48	34 502,41	2 847 637,00	21 503 085,40	2 035 445,40	58 049,46	652 760 057,80

B6 : TABLEAU DES CREANCES au 31 Décembre 2019

CREANCES	TOTAL	ANALYSE PAR ECHEANCE			AUTRES ANALYSES			
		Plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non recouvrées (*)	Montants en devises	Montants sur l'Etat et organismes Publics	Montants sur les entreprises liées	Montants représentés par effets
CREANCES DE L'ACTIF IMMOBILISE								
.Prêts immobilisés	4 146 537,50	2 812 428,72	463 722,00	870 386,78				
.Autres créances financières	2 678 582 556,84	1 965 492 886,01	705 572 712,95	7 516 957,88	25 713 321,11	2 487 578 214,60	162 516 957,88	
CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT								
.Fournisseurs débiteurs, avances et acomptes	21 118 138,05		13 652 214,59	7 465 923,46	101 284,03	2 281 977,08		
.Clients et comptes rattachés	768 729 318,24		578 631 148,49	190 098 169,75	27 648 225,26	352 239 459,16	68 556 296,25	
.Personnel	5 035 365,19		4 482 040,11	553 325,08				
.Etat	4 536 191 354,68		4 536 191 354,68			4 528 255 628,69		
.Comptes d'associés								
.Autres débiteurs	833 485 233,54		592 605 025,58	240 880 207,96		84 045 016,76	244 057 117,94	
.Comptes de régularisation Actif	62 094,40		62 094,40					

(*) : il s'agit principalement des créances contentieuses ou douteuses totalement provisionnées

B7 : TABLEAU DES DETTES au 31 Décembre 2019

DETTES	TOTAL	ANALYSE PAR ECHEANCE			AUTRES ANALYSES			
		Plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non payées	Montants en devises	Montants sur l'Etat et organismes Publics	Montants sur les entreprises liées	Montants représentés par effets
DETTES DE FINANCEMENT								
.Emprunts obligataires	7 031 919 999,09	6 833 243 332,40	198 676 666,69					
.Autres dettes de financement	34 577 339 217,46	32 008 916 021,31	2 568 423 196,15		24 128 600 294,17	1 000 000 000,00		
DETTES DU PASSIF CIRCULANT								
.Fournisseurs et comptes rattachés	4 038 247 257,58		2 659 452 527,60	1 378 794 729,98	849 797 782,00	79 277 441,20	238 858 663,51	
.Clients créditeurs, avances et acomptes	29 087 756,51		29 087 756,51					
.Personnel	91 374 317,26		89 641 032,09	1 733 285,17				
.Organismes sociaux	19 032 083,69		19 032 083,69					
.Etat	149 517 060,82		149 517 060,82			149 517 060,82		37 827 449,07
.Comptes d'associés								
.Autres créanciers	829 762 422,10		822 603 224,82	7 159 197,28			47 885 572,82	
.Comptes de régularisation - passif	380 778 448,70		380 778 448,70					

B8 : TABLEAU DES SURETES REELLES DONNEES au 31 Décembre 2019

TIERS CREDITEURS	Montant couvert par la sureté	Nature	Date et lieu d'inscription	Objet	Valeur comptable nette de la sureté donnée à la date de clôture

B8 bis : TABLEAU DES SURETES REELLES RECUES au 31 Décembre 2019

TIERS DEBITEURS	Montant couvert par la sureté	Nature (1)	Date et lieu d'inscription	Objet (2)
- Personnel	4 137 537,50	2	-	Prêts hypothécaires au personnel pour l'acquisition de logements.

(1) Gage : 1 - Hypothèque : 2 - Nantissement : 3 - Warrant : 4 - Autres : 5 (à préciser)

(2) Préciser si la sureté reçue par l'entreprise provient de personnes tierces autres que le débiteur [suretés reçues]

Office National des Chemins de Fer, Et-publ ♦ Siège Socail : 8 Bis, rue Abderrahmane El Ghafiki, Agdal, 10 000 Rabat ♦ R.C. 18721 ♦ Tél : (0537) 77 47 47 ♦ Site web : www.oncf.ma

«Conformément à la circulaire 03-19 de l'AMMC, le rapport financier annuel de l'ONCF peut être consulté sur le site web de l'ONCF à l'adresse suivante : <https://www.oncf.ma/fr/Voyageurs/Relation-client/Telechargements>»

B9 : ENGAGEMENTS FINANCIERES RECUS OU DONNES HORS OPERATIONS DE CREDIT-BAIL au 31 Décembre 2019

ENGAGEMENTS DONNES	Montants Exercice	Montants Exercice Précédent
- Avals et cautions	8 514 636,00	4 514 636,00
- Engagements en matière de pensions de retraites et obligations similaires		
- Autres engagements donnés :		
-		
-		
-		
-		
TOTAL (1)	8 514 636,00	4 514 636,00

(1) Dont engagements à l'égard d'entreprises liées...

ENGAGEMENTS RECUS	Montants Exercice	Montants Exercice Précédent
- Avals et cautions (cautions bancaires)	5 167 430 020,32	5 174 919 730,01
TOTAL (1)	5 167 430 020,32	5 174 919 730,01

C1 : ETAT DE REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL au 31 décembre 2019

Montant du capital : 37 724 797 985,76 Dirhams
- Article 10 du Dahir N° 163.225 du 06.08.1963 : 32 437 300,53 DH
- Dotation en capital de l'Etat : 37 692 360 685,23DH

Noms, prénoms ou raison sociale des principaux associés (1)	Adresse	Nombre de titres		Valeur nominale de chaque action ou part sociale (5)	Montant du capital		
		Exercice précédent (3)	Exercice actuel (4)		Souscrit (6)	Appelé (7)	Libéré (8)
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)
ETAT							TOTALEMENT

(1) Quand le nombre des associés est inférieur ou égal à 10, l'entreprise doit déclarer tous les participants au capital. Dans les autres cas, il y a lieu de ne mentionner que les 10 principaux associés par ordre d'importance décroissante.

A2 : ETAT DES DEROGATIONS au 31 décembre 2019

Nature des dérogations	Justifications des dérogations	Influence des dérogations sur le patrimoine, la situation financière et les résultats
I. Dérogations aux principes comptables fondamentaux	Le montant de la dotation aux provisions sur les dettes financières en devises a été limité à l'excédent des pertes sur les gains de change latents pour les raisons suivantes: - la stratégie de couverture de risque de change à l'Office est basée sur une politique d'endettement en quasi-totalité libellée en euro, en dollar et en d'autres monnaies indexés sur le dollar; - les échéances des emprunts dans l'une et l'autre devise sont proches, voire concomitantes ; - ces deux monnaies ont tendance à fluctuer dans des sens opposés. Comme prescrit par la loi comptable et le CGNC, cette dérogation contribue à l'atteinte de l'image fidèle.	Impact positif sur le résultat financier de 152 MDH
II. Dérogations aux méthodes d'évaluation		
III. Dérogations aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse	NEANT	NEANT

A3 : ETAT DES CHANGEMENTS DE METHODES au 31 décembre 2019

Nature des changements	Justifications des changements	Influence des changements sur le patrimoine, la situation financière et les résultats
I. Changements affectant les méthodes d'évaluation	NEANT	NEANT
II. Changements affectant les règles de présentation	NEANT	NEANT

Fidarc
Grant Thornton
L'instinct de la croissance
7, rue Allal Ben Abdellah
20 000 Casablanca
Maroc

Au Conseil d'Administration
L'Office National des Chemins de Fer
8 Bis, rue Abderrahmane Ghafiki, Agdal
Rabat

RAPPORT DES AUDITEURS INDEPENDANTS EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2019

Nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de l'Office National des Chemins de Fer (ONCF), comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos au 31 décembre 2019. Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de 24.198.329.347,57 MAD compte tenu d'une perte nette de 2.092.185.165,20 MAD. Ces états ont été arrêtés par le conseil d'administration le 23 avril 2020 dans un contexte évolutif de la crise sanitaire de l'épidémie de Covid-19, sur la base des éléments disponibles à cette date.

Responsabilité de la direction

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalies significatives, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états de synthèse contiennent des anomalies significatives. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations

COOPERS AUDIT

83, avenue Hassan II
20 100 Casablanca
Maroc

comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états de synthèse.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états de synthèse

Les comptes de TVA débiteurs totalisent un montant de l'ordre de 4.516 millions de dirhams dont 2.784 millions de dirhams de crédit de TVA au 31 décembre 2019. En l'absence de perspectives de récupération, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur la recouvrabilité de cette créance.

A notre avis, sous réserve de l'incidence de la situation décrite au paragraphe ci-dessus, les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de l'Office National des Chemins de Fer (ONCF) au 31 décembre 2019 ainsi que du résultat de ses opérations pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les faits suivants :

- Comme mentionné dans l'état A2 de l'état des informations complémentaires (ETIC), et depuis le 31 décembre 2015, l'Office a dérogé aux principes et méthodes d'évaluation, tels que préconisés par le CGNC, relatifs à l'évaluation en fin d'exercice des dettes de financement libellées en devises. En effet, le montant de la dotation aux provisions pour perte de change a été limité à l'excédent des pertes sur les gains de changes latents.
- Comme indiqué dans l'état C5 de l'ETIC, les événements survenus et les éléments connus postérieurement à la date de clôture des comptes relatifs à l'évolution des effets de la crise liée au Covid-19 font peser une incertitude sur l'évolution de l'activité de l'Office courant l'exercice 2020.

Casablanca, le 24 avril 2020

Les Auditeurs Indépendants

FIDAROC GRANT THORNTON S.A

FIDAROC GRANT THORNTON
Membre du Réseau Grant Thornton
International
47 Rue Allal Ben Abdellah - Casablanca
Tél: 05 22 54 48 00 - Fax: 05 22 29 66 70

Faïçal MEKOUAR
Associé

COOPERS AUDIT MAROC S.A

COOPERS AUDIT MAROC
Siège Social: 83 Avenue Hassan II
Casablanca
Tél: 0522 42 11 90 - Fax: 0522 27 47 31

Abdelaziz ALMECHATT
Associé

BILAN (ACTIF)		EN MDH	
ACTIF	31/12/2019	31/12/2018	
ACTIF IMMOBILISE	66 948,2	67 300,0	
Immobiliations incorporelles	921,8	911,3	
Immobiliations corporelles	62 953,8	62 683,0	
Immobiliations financières	2 689,4	3 322,8	
Titres mis en équivalence	170,7	164,8	
Ecart de conversion	152,9	151,7	
Impôts différés	59,5	66,4	
ACTIF CIRCULANT (hors trésorerie)	7 064,4	6 877,1	
Stocks et en-cours	958,8	929,4	
Créances d'exploitation	839,8	903,1	
Créances diverses	5 113,8	4 925,1	
Titres et valeurs de placement	151,9	119,5	
TRESORERIE-ACTIF	1 293,6	377,1	
TOTAL ACTIF	75 306,2	74 554,2	

Compte de produits et charges consolidé du Groupe ONCF au 31/12/2019

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES		EN MDH	
	31/12/2019	31/12/2018	
PRODUITS D'EXPLOITATION	4 983,7	4 839,4	
Chiffre d'affaires	4 737,3	4 449,4	
Autres produits	246,4	390,0	
CHARGES D'EXPLOITATION	5 810,6	5 181,8	
Achats revendus et consommés et autres charges d'exploitation	1 281,5	1 485,3	
Autres charges externes	923,6	760,9	
Impôts et taxes	32,1	31,2	
Charges de personnel	1 446,6	1 382,4	
Dotations aux amortissements et provisions	2 126,8	1 522,0	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-826,9	-342,4	
RÉSULTAT FINANCIER	-1 283,6	-950,7	
RÉSULTAT COURANT	-2 110,4	-1 293,0	
RÉSULTAT NON COURANT	201,5	161,7	
RÉSULTAT D'ENTREPRISE	-1 909,0	-1 131,3	
Impôt sur le résultat	45,6	24,4	
QP du résultat des sociétés mises en équivalence	5,9	6,7	
RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ	-1 948,7	-1 149,1	
Part du Groupe	-2 011,4	-1 183,9	
Intérêts minoritaires	62,8	34,9	

Tableau de variation des capitaux propres consolidé au 31/12/2019

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES					EN MDH
	Capital	Réserves et résultats consolidés	Total Capitaux propres part du groupe	Intérêt minoritaire	Total capitaux propres
Au 1er janvier 2018	37 724,8	-11 297,6	26 427,2	0,7	26 427,9
Effets des changements de méthode comptable/correction d'erreur	-	-	-	-	-
Montants retraités à l'ouverture	37 724,8	-11 297,6	26 427,2	0,7	26 427,9
Variation des capitaux propres					
Résultat de l'exercice	-	-1 183,9	-1 183,9	34,9	-1 149,1
Résultat global total de l'année	-	-1 183,9	-1 183,9	34,9	-1 149,1
Entrée de périmètre	-	-	-	-	-
Dotations en capital	-	-	-	-0,7	-0,7
Augmentation de capital	-	-	-	-	-
Total des transactions avec les actionnaires	-	-	-	-0,7	-0,7
Au 31 décembre 2018	37 724,8	-12 481,6	25 243,2	34,9	25 278,1
Au 1er janvier 2019	37 724,8	-12 481,6	25 243,2	34,9	25 278,1
Effets des changements de méthode comptable/correction d'erreur	-	-	-	-	-
Montants retraités à l'ouverture	37 724,8	-12 481,6	25 243,2	34,9	25 278,1
Variation des capitaux propres					
Résultat de l'exercice	-	-2 011,4	-2 011,4	62,8	-1 948,7
Résultat global total de l'année	-	-2 011,4	-2 011,4	62,8	-1 948,7
Dotations en capital	-	-	-	-0,55	-0,6
Total des transactions avec les actionnaires	-	-	-	-0,6	-0,6
Au 31 décembre 2019	37 724,8	-14 493,0	23 231,8	97,1	23 328,9

Liste des sociétés consolidées

	31/12/2019		
	Pourcentage d'intérêt	Pourcentage de contrôle	Méthode
Office National des Chemins de Fer	100,00	100,00	Mère
Société SUPRATOOURS	100,00	100,00	Intégration Globale
Société SUPRATOOURS TRAVEL	100,00	100,00	Intégration Globale
Société de Gestion de l'Hôtel MICHLIFEN d'Ifrane	100,00	100,00	Intégration Globale
Société PALAIS JAMAIS SA	100,00	100,00	Intégration Globale
Société INFRAWAY-MAROC	100,00	100,00	Intégration Globale
Société Marocaine des Transports Rapides	93,06	93,06	Intégration Globale
Société des Basaltes Marocains	77,50	77,50	Intégration Globale
Société LA MAMOUNIA	62,07	62,07	Intégration Globale
Société Marocaine de Maintenance des Rames à Grande Vitesse	60,00	60,00	Intégration Globale
Société Foncière de la Lagune	50,00	50,00	Intégration proportionnelle
Institut de formation ferroviaire	50,00	50,00	Intégration proportionnelle
Laboratoire Public d'Essais et d'Etudes	24,99	24,99	Mise en Equivalence
Société Chérifienne de matériel Industriel et Ferroviaire	19,96	19,96	Mise en Equivalence

BILAN (PASSIF)		EN MDH	
PASSIF	31/12/2019	31/12/2018	
CAPITAUX PROPRES DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ	23 328,9	25 278,1	
Capitaux propres groupe	23 231,8	25 243,2	
• Capital	37 724,8	37 724,8	
• Réserves consolidées	-12 481,6	-11 297,6	
• Résultat net de l'exercice (part Groupe)	-2 011,4	-1 183,9	
Intérêts minoritaires	97,1	34,9	
Provisions pour risques et charges	135,7	133,6	
Dettes de financement	41 894,8	38 002,0	
Ecart de conversion	462,0	215,3	
PASSIF CIRCULANT	6 711,7	7 406,0	
Dettes d'exploitation	4 144,1	4 905,2	
Autres dettes	2 516,3	2 447,2	
Autres provisions pour risques et charges	51,3	53,6	
TRESORERIE-PASSIF	2 773,2	3 519,3	
TOTAL PASSIF	75 306,2	74 554,2	

Tableau des flux de trésorerie consolidé du Groupe ONCF au 31/12/2019

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE		EN MDH
RUBRIQUES	AU 31/12/2019	
Capacité d'autofinancement des sociétés intégrées	445,4	
• Résultat net des sociétés intégrées	-1 948,7	
• Dotations et reprises d'exploitation	2 402,8	
• Variation des impôts différés	6,8	
• Plus-values de cessions, nettes d'impôt	-9,7	
• Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence	-5,9	
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	-879,5	
FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'ACTIVITE	-434,1	
Acquisition d'immobilisations	-2 695,2	
Cession d'immobilisations, nette d'impôt	20,6	
Autres variations d'immobilisation	-	
FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT	-2 674,6	
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées	-0,6	
Diminution des immobilisations financières	292,6	
Augmentation des immobilisations financières	-156,05	
Augmentation des dettes de financement	6 776,3	
Remboursement d'emprunts	-2 638,5	
Dotations en capital ou augmentation de capital	497,0	
Variation des Réserves consolidées et Intérêts Minoritaires et titres MEE	-	
FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT	4 771,3	
VARIATION DE TRESORERIE	1 662,6	
Trésorerie d'ouverture	-3 142,2	
Trésorerie de clôture	-1 479,6	



Grant Thornton
L'Institut de la croissance
7, rue Abul Ben Abdellah
20 000 Casablanca
Maroc



COOPERS AUDIT
83, avenue Hassan II
20 100 Casablanca
Maroc

Au Conseil d'Administration de
L'Office National des Chemins de Fer
8 Bis, rue Abderrahmane Ghafiki, Agdal
Rabat

RAPPORT DES AUDITEURS INDEPENDANTS SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES
EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2019

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de l'Office National des Chemins de Fer et de ses filiales « Groupe ONCF », comprenant le bilan consolidé au 31 décembre 2019, ainsi que le compte de résultat consolidé, l'état des variations des capitaux propres et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de 23.329 millions de dirhams compte tenu d'une perte consolidée de 1.949 millions de dirhams. Ces états ont été arrêtés par le conseil d'administration le 23 avril 2020 dans un contexte évolutif de la crise sanitaire de l'épidémie de Covid-19, sur la base des éléments disponibles à cette date.

Responsabilité de la direction
La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers consolidés, conformément aux normes comptables nationales en vigueur. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états financiers consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur
Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers consolidés sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.
Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers consolidés contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états financiers consolidés afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.
Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états financiers consolidés
Les comptes de TVA débiteurs totalisent un montant de l'ordre de 4.516 millions de dirhams dont 2.784 millions de dirhams de crédit de TVA au 31 décembre 2019. En l'absence de perspectives de récupération, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur la recouvrabilité de cette créance.
A notre avis, sous réserve de l'incidence de la situation décrite au paragraphe ci-dessus, les états financiers consolidés du Groupe ONCF, cités au premier paragraphe ci-dessus donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'ensemble ONCF constitué par les entités comprises dans la consolidation au 31 décembre 2019, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes et principes comptables décrits dans l'état des informations complémentaires consolidé.
Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les faits suivants :

- Comme mentionné dans l'état des informations complémentaires consolidé, et depuis le 31 décembre 2015, l'Office a dérogé aux principes et méthodes d'évaluation, tels que préconisés par le CGNC, relatifs à l'évaluation en fin d'exercice des dettes de financement libellées en devises. En effet, le montant de la dotation aux provisions pour perte de change a été limité à l'excédent des pertes sur les gains de changes latents.
- Comme indiqué dans la note sur les événements postérieurs à la clôture des états financiers consolidés, les événements survenus et les éléments connus postérieurement à la date de clôture des comptes relatifs à l'évolution des effets de la crise liée au Covid-19 font peser une incertitude sur l'évolution de l'activité de l'Office courant l'exercice 2020.

Casablanca, le 24 avril 2020



Fidarc Grant Thornton
Membre du réseau Grant Thornton
Tél : 05 22 54 42 00 - Fax : 05 22 54 42 01



COOPERS AUDIT MAROC S.A
Abdelaziz Juchassi
Associé
Casablanca *

Covid-19

Quelles incidences sur la mission d'audit des comptes ?

- ◆ La pandémie liée au Covid-19 est un événement post-clôture qui ne modifie pas les comptes 2019 des entreprises, selon l'Ordre des experts-comptables.
- ◆ Il convient cependant d'en tenir compte dans les annexes et dans les rapports de gestion.

Par Y. Seddik

L'épidémie de Covid-19 est-elle un événement postérieur à la clôture de nature à rendre nécessaire l'ajustement des montants comptabilisés au 31 décembre 2019 ? Les entreprises doivent-elles refaire leurs comptes pour en tenir compte ? La question n'est pas aussi saugrenue qu'elle en a l'air. Mais les comptables et les entreprises peuvent souffler : la réponse est officiellement «non».

Elle a été publiée dans la directive de l'Ordre des experts-comptables (OEC) relative aux incidences de la pandémie de Covid-19 sur la mission d'audit des états de synthèse.

En effet, les professionnels du chiffre jugent que bien qu'elle ait démarré en Chine avant la fin de l'année 2019, la pandémie de Covid-19 est un événement postérieur à la clôture. «*Elle n'aura donc pas d'incidence sur le bilan et le compte de produits et charges au 31 décembre 2019*», nous apprend la directive de l'OEC.

En outre, «*l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a qualifié, le 30 janvier 2020, cette épidémie d'urgence de santé publique de portée internationale et l'a classée, le 11 mars 2020, en pandémie mondiale. Afin de contenir la propagation du virus, le Maroc a déclaré l'état d'urgence et le confinement sanitaire pour la période du 20 mars au 20 avril 2020*», argumente l'Ordre dans cette directive.

Ainsi, les baisses d'activités ultérieures, les décisions prises par le gouvernement (mesures de confinement, couvre-feu) ou par les entreprises (fermetures

de commerces, ou d'unités de production) sont des considérations postérieures à la clôture qui ne confirment pas une situation préexistante au 31 décembre 2019.

Un impact à mentionner en annexe

Si le bilan et les comptes de résultat ne changent pas, les entreprises doivent en revanche retravailler leurs annexes. «*La société doit indiquer cet événement (Covid-19 : ndlr) dans les états des informations complémentaires faisant partie des états de synthèse (ETIC)*», clarifie Amine Baakili, président de l'Ordre des experts-comptables. À titre d'exemple, ces informations peuvent concerner le chiffre d'affaires, le coût du chômage partiel, mais aussi la valeur comptable des actifs - immobilisations corporelles et incorporelles, participations, stocks, créances clients, etc.

En effet, l'état d'urgence sanitaire ayant eu lieu à partir du 20 mars 2020, certaines sociétés

ont arrêté leurs états de synthèse au 31 décembre 2019 et établi les rapports de gestion relatifs à l'exercice 2019 sans y donner d'informations relatives aux effets de la pandémie de Covid-19. «*En ces circonstances, la mission du commissariat aux comptes consistera, plus particulièrement, à s'assurer que la société auditée fournisse et communique une information appropriée à l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes*», tient à préciser l'OEC.

Dans ce cadre, le commissaire aux comptes (CAC) est appelé à faire preuve de jugement professionnel et de vigilance notamment à travers la mise en œuvre des normes d'audit suivantes : les événements post-clôture (norme 3560) ; la continuité d'exploitation (norme 3570) et la lettre d'affirmation (norme 3580).

Pour ce qui est des événements post-clôture, le CAC devra s'assurer que la partie du rapport de gestion de l'organe habilité

à l'assemblée générale comporte, dans sa partie relative aux perspectives d'avenir, des informations sur les effets de la pandémie.

À défaut de mention dans le rapport de gestion et/ou à l'ETIC, le CAC doit obtenir de la direction une note affirmant que les événements post-clôture liés à la pandémie feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes.

Quid de la continuité d'exploitation ?

Et si la continuité d'exploitation de l'entreprise semble compromise ? Les professionnels du chiffre rappellent que sur cet aspect, l'auditeur est appelé à mettre en œuvre les diligences prescrites par la norme 3570. Cette dernière, selon l'OEC, «*définit les procédures et les principes fondamentaux et précise leurs modalités d'application concernant la responsabilité de l'auditeur au regard de l'application du principe de*

Plusieurs normes d'audit sont indiquées par l'Ordre des experts-comptables aux commissaires aux comptes dans les circonstances actuelles.



Le bilan et les comptes de résultat ne changent pas, les entreprises doivent en revanche retravailler leurs annexes.

continuité d'exploitation pour l'établissement des états de synthèse y compris l'évaluation faite par la direction de la capacité de l'entreprise à poursuivre son activité».

À préciser que la continuité d'exploitation s'apprécie lors de l'arrêté des comptes de l'entreprise, en tenant compte de tous les éléments susceptibles d'affecter la poursuite de l'activité dans un avenir prévisible. Les événements postérieurs à la clôture sont donc pris en compte pour apprécier la continuité d'exploitation à la clôture. ◆

Covid-19

Les experts-comptables s'adaptent à l'état d'urgence

◆ Dans le contexte du Covid-19, comment les commissaires aux comptes accompagnent-ils les entreprises ? Quelle est l'incidence sur l'audit des comptes ? Comment s'opère la revue des arrêtés trimestriels ?

◆ Dans cet entretien, Amine Baakili, président de l'Ordre des experts-comptables, nous livre une lecture détaillée des implications du Covid-19 sur les missions des commissaires aux comptes.

Propos recueillis par Y. S.

Finances News Hebdo : Quelles sont les incidences de la pandémie sur les comptes clôturés au 31 décembre 2019 ? Les sociétés doivent-elles mentionner des informations supplémentaires sur les effets de la pandémie dans les rapports de gestion ?

Amine Baakili : L'épidémie de Covid-19 est un événement qui n'a été décrété et n'a produit ses effets qu'en 2020, les actifs et passifs ainsi que les charges et produits mentionnés respectivement au bilan et au compte de produits et charges au 31 décembre 2019 sont comptabilisés et évalués sans tenir compte de cet événement et de ses conséquences. En revanche, la société doit indiquer cet événement dans les états des informations complémentaires faisant partie des états de synthèse (ETIC) dans la partie intitulée «Événements nés postérieurement à la clôture de l'exercice, non rattachables à cet exercice et connus avant la première communication externe des états de synthèse». Cette information portée dans l'ETIC doit indiquer, autant que possible et en fonction de la disponibilité de l'information, des impacts connus et estimables à la date d'arrêt de ces comptes. Même si la crise n'a aucun effet sur l'activité de l'entité, la société doit en faire mention. Les sociétés doivent également mentionner l'impact Covid-19 dans la partie relative aux perspectives d'avenir au niveau du rapport de gestion. Les informations sur cet événement peuvent être de nature qualitative ou quantitative comme la baisse importante du chiffre d'affaires estimé à la date d'arrêt des états de synthèse, la fermeture de sites de production, le recours à des mesures de réduction du temps de travail, les licenciements, la mise en place de plan de restructuration opérationnelle ou financière ou l'évolution du montant des créances échues non recouvrées ou des dettes échues et non réglées, le redressement ou règlement judiciaire d'un débiteur ou d'un créancier important, l'impossibilité d'approvisionnement ou d'écoulement.

F.N.H. : Y a-t-il des diligences particulières à mettre en place par le commissaire aux comptes ?

A. B. : La pandémie de Covid-19 n'étant pas liée

à une situation existante à la date de clôture, elle n'aura donc pas d'incidence sur les états de synthèse de l'exercice 2019. Il s'agit d'un événement post-clôture qui nécessitera une communication appropriée par l'organe habilité (Conseil d'administration, Directoire, gérance).

La mission du commissaire aux comptes consistera, plus particulièrement, à s'assurer que la société auditée fournisse et communique une information appropriée à l'Assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes.

A ce titre, je souhaite rappeler que l'Ordre des experts-comptables a émis une directive dans ce sens, qui indique les diligences à effectuer par les commissaires aux comptes dans le contexte de la pandémie Covid-19 et les impacts éventuels sur leurs rapports d'opinion.

F.N.H. : L'article 6 qui prévoit la suspension de tous les délais légaux et réglementaires en vigueur pendant la période de l'état d'urgence sanitaire, concerne-t-il toutes les entreprises (toutes tailles confondues) ?

A. B. : Le décret-loi n° 2.20.292 et le décret n° 2.20.293 portant sur les dispositions relatives à l'état d'urgence sanitaire ont été publiés, le 24 mars 2020, au bulletin officiel n° 6867 bis.

Les textes précités stipulent, entre autres, que tous les délais précédemment fixés par voie législative ou réglementaire sont suspendus pendant la période d'urgence et que les autorités publiques sont habilitées, à titre exceptionnel, à prendre toute mesure d'ordre économique, financier, social ou environnemental pour parer aux effets négatifs de la pandémie. Et cette suspension concerne toutes les entreprises, personnes physiques et morales, indépendamment de leur taille.

F.N.H. : Qu'en est-il de certaines sociétés (cotées) tenues de publier leurs états de synthèse du premier trimestre, à l'image des établissements bancaires par exemple ? Comment peut s'opérer l'audit et la certification par les commissaires aux comptes ?

A. B. : Il s'agit effectivement d'une situation inédite vu que la période d'urgence sanitaire est intervenue alors que plusieurs missions d'audit

étaient en cours sur le terrain. La priorité a été de mettre en place un cadre de travail sécurisé pour nos collaborateurs et nos clients.

S'agissant de la revue des arrêtés trimestriels, requise pour certaines sociétés à l'instar des établissements bancaires, les commissaires aux comptes sont tenus d'effectuer un examen limité des comptes dont les diligences sont moins étendues que celles requises pour un audit. En effet, elles consistent essentiellement à s'entretenir avec le management et à mettre en œuvre des



procédures analytiques. Les solutions de travail, déjà mises en place avec les clients depuis mi-mars, permettent de répondre à ces diligences et réaliser la revue des comptes trimestriels. ◆



COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Casablanca, le 30 Avril 2020

Publication du Rapport Financier Annuel 2019

La Société des Boissons du Maroc a procédé à la publication du rapport financier annuel, sur son site internet, comprenant :

- Le rapport d'activité au titre de l'année 2019
- Le rapport ESG
- La liste des communiqués de presse publiés au cours de l'exercice 2019
- Les comptes annuels sociaux accompagnés du rapport des contrôleurs de comptes
- Les comptes annuels consolidés accompagnés du rapport des contrôleurs de comptes
- Le rapport spécial des contrôleurs de comptes
- Le rapport de gestion
- Le rapport financier annuel est disponible à travers le lien : <https://www.boissons-maroc.com/fr/communication/>

Covid-19/Assurances

Les choix forts de l'ACAPS

- ◆ Des règles de provisionnement plus souples pour les placements et les risques d'exigibilité ont été mis en place par le régulateur.
- ◆ La nouvelle provision pour risques et primes impayées décalée d'une année.
- ◆ Concernant les dividendes, L'ACAPS doit être informée de tout projet de distribution supérieur à 30% du résultat net.

Par A. Hlimi

L'ACAPS a pris une série de mesures prudentielles accommodantes pour garantir le bon fonctionnement du secteur des assurances, exposé par la nature de son activité et par ses placements financiers aux conséquences de la crise sanitaire. Le régulateur, dont le rôle est de veiller au bon fonctionnement des compagnies et à la préservation des droits des assurés, a pris une série de mesures, notamment d'ordre prudentiel.

Compte tenu de la baisse substantielle des cours boursiers observée depuis le début de cette pandémie et vu la structure des placements des entreprises d'assurances et de réassurance, l'ACAPS a jugé nécessaire d'assouplir, provisoirement, les règles de provisionnement relatives aux placements. Il s'agit, en l'occurrence, de la provision pour dépréciation des valeurs de placements et de la provision pour risque d'exigibilité. Le seuil

de déclenchement de la provision pour dépréciation durable (PDD) a ainsi été relevé de 25% à 30%, de même que le cours de référence pris en compte est passé de la moyenne des cours sur les trois derniers mois à la moyenne des cours sur les six derniers mois. Quant à la provision pour risque d'exigibilité (PRE), la dotation à constater en 2020 pourra être étalée sur deux exercices.

De nouveau pour les primes impayées

De même, nous assure-t-on auprès de l'ACAPS, «les répercussions négatives de cette crise sur les encaissements des entreprises d'assurances et de réassurance ont amené l'Autorité à alléger le provisionnement sur créances et primes impayées». Ainsi, la provision à constater sur les créances sur intermédiaires, prévue à l'article 74 de la circulaire de l'Autorité N°01/AS/19 au 02 janvier 2019, devra désormais être constatée à hauteur de 60% en 2021 et de 100% en 2022 (il est à rappeler que cette



Les répercussions négatives de cette crise sur les encaissements des compagnies ont amené l'Autorité à alléger le provisionnement sur créances et primes impayées.

provision devait initialement être constatée à hauteur de 60% en 2020 et de 100% en 2021). Ainsi, «aucun effort de dotation supplémentaire ne sera exigé en 2020». Concernant les primes ou cotisations impayées par les souscripteurs émises entre le 1^{er} octobre et le 31 décembre 2020, la provision est fixée à 50% pour les primes ou cotisations impayées 12 mois après la date de leur émission et à 100% pour celles qui demeurent impayées 18 mois après la date de leur émission. Pour les autres primes ou cotisations impayées, le lissage des effets de la circulaire citée plus haut sur les années 2020 et 2021 est décalé respectivement à 2021 et 2022.

Les mesures prises par l'Autorité visent à atténuer considérablement

aussi bien les effets négatifs de la baisse de valeur des portefeuilles de placements des entreprises d'assurances et de réassurance que les répercussions économiques de cette pandémie sur le chiffre d'affaires du secteur ainsi que sur le taux de recouvrement des primes, en raison de la fermeture et de l'arrêt de plusieurs secteurs d'activité.

«Cela étant, l'Autorité reste, bien entendu, vigilante aux évolutions de la situation. Elle agira en temps opportun, et à chaque fois que les circonstances l'imposent, selon les leviers réglementaires mis à sa disposition», nous assure-t-on.

Pour leur part, les compagnies nous disent avoir accueilli avec enthousiasme ces mesures.

Dividendes

L'ACAPS a également demandé au secteur d'adopter une politique plus raisonnable et responsable en matière de dividende concernant l'exercice 2019. Les compagnies devront de ce fait informer l'Autorité immédiatement de tout projet de distribution supérieur à 30% du résultat net.

L'Autorité examinera le cas de chaque entreprise, au regard de son niveau de fonds propres, de sa couverture et des dérogations

lui ayant été accordées en matière prudentielle.

Pour les entreprises cotées, et par rapport à la distribution annoncée en Conseil d'administration, il a été demandé d'adhérer à cette politique dans la mesure du possible. En plus des efforts attendus en matière de distribution de dividendes, les assureurs se sont engagés à apporter par différents leviers et mécanismes un soutien aux autorités publiques, à leurs partenaires, notamment les intermédiaires d'assurances, et à leur clientèle, pour surmonter les effets de la crise économique et sanitaire. Il s'agit par exemple du soutien financier apporté, sous forme de prêt à des conditions avantageuses, aux intermédiaires d'assurances fragilisés par cette crise sanitaire et économique, ou encore l'engagement pris pour apporter un soutien aux auto-entrepreneurs, par le biais de la prise en charge des intérêts des crédits mis en place par le Comité de veille économique en leur faveur. Il s'agit aussi de la contribution des assureurs, pour un montant de 100 millions de dirhams, au mécanisme de garantie mis en place par l'État, à travers la Caisse centrale de garantie. ◆

Le risque de liquidité guette le secteur

«Cette situation risque de poser des problèmes de liquidité aux entreprises d'assurances et de réassurance», prévient l'ACAPS. Ce risque se matérialise notamment en matière d'assurance vie où une baisse de la collecte, due à la pression sur les disponibilités des ménages, pourrait intervenir. «A date, la situation est encore maîtrisable et l'Autorité exerce une veille permanente et assure un suivi quotidien de plusieurs indicateurs, le but étant d'agir en mode préventif et en temps opportun selon les leviers réglementaires disponibles, comme cela été précisé, afin d'éviter toute complication éventuelle», rassure le régulateur.



البركة تجمعنا
مشاركة التقدم
Partageons le Progrès
Sharing Progress

ÉTATS FINANCIERS SOCIAUX AU 31 DÉCEMBRE 2019

BILAN ACTIF		Exercice du 1/01/2019 au 31/12/2019			
ACTIF		EXERCICE		EXERCICE PRÉCÉDENT	
		BRUT	AMORTISSEMENT ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations en non valeur (A)	8 391 462,06	5 886 639,43	2 504 822,63	4 183 115,04
	Frais préliminaires	2 099 914,30	1 259 948,58	839 965,72	1 259 948,58
	Charges à répartir	6 291 547,76	4 626 690,85	1 664 856,91	2 923 166,46
	Primes de remboursement des obligations				
	Immobilisations incorporelles (B)	64 327 003,93	16 789 999,60	47 537 004,33	50 774 066,38
	Immobilisations en recherche et développement				
	Brevets, marques, droits et valeurs similaires	33 607 149,75	14 013 566,60	19 593 583,15	22 830 645,20
	Fonds commercial	30 622 333,78	2 776 433,00	27 845 900,78	27 845 900,78
	Autres immobilisations incorporelles	97 520,40		97 520,40	
	Immobilisations corporelles (C)	5 974 780 657,72	3 904 540 755,48	2 070 239 902,24	2 077 258 950,87
ACTIF CIRCULANT	Terrains	616 986 277,89	457 217,20	616 529 060,69	555 303 345,64
	Constructions	724 928 958,26	424 857 154,79	300 071 803,47	327 776 502,42
	Installations techniques, matériel et outillage	4 151 245 989,50	3 221 074 427,76	930 171 561,74	1 045 862 344,23
	Matériel de transport	41 818 798,01	31 772 689,51	10 046 108,50	13 886 016,36
	Mobilier de bureau, aménagements divers	270 452 521,19	226 379 266,22	44 073 254,97	40 507 340,11
	Autres immobilisations corporelles				
	Immobilisations corporelles en cours	169 348 112,87		169 348 112,87	93 923 402,11
	Immobilisations financières (D)	2 060 704 743,54	1 250 090,99	2 059 454 652,55	1 984 606 803,24
	Prêts immobilisés	6 669 514,39	1 250 090,99	5 419 423,40	4 792 093,00
	Autres créances financières	1 376 666,02		1 376 666,02	2 076 666,02
TRÉSORERIE	Titres de participation	2 052 658 563,13		2 052 658 563,13	1 977 738 044,22
	Autres titres immobilisés				
	Écart de conversion - Actif (E)				
	Diminution des créances immobilisées				
	Augmentation des dettes financières				
	TOTAL I (A+B+C+D+E)	8 108 203 867,25	3 928 467 485,50	4 179 736 381,75	4 116 822 935,53
	Stocks (F)	1 701 010 414,12	29 243 354,20	1 671 767 059,92	1 515 517 007,25
	Marchandises	10 160 835,88		10 160 835,88	44 626 839,22
	Matières et fournitures consommables	802 880 878,39	29 243 354,20	773 637 524,19	679 767 853,02
	Produits en cours	272 467 569,28		272 467 569,28	243 381 457,24
TRÉSORERIE - ACTIF	Produits intermédiaire et résiduels	18 583 253,29		18 583 253,29	28 354 708,15
	Produits finis	596 917 877,28		596 917 877,28	519 386 149,62
	Créances de l'actif circulant (G)	1 700 353 694,31	25 112 145,00	1 675 241 549,31	1 820 074 206,20
	Fournisseurs débiteurs, avances & acomptes	75 239 536,91	11 859 837,60	63 379 699,31	131 499 387,88
	Clients et comptes rattachés	432 018 743,16	13 252 307,40	418 766 435,76	456 922 026,81
	Personnel	3 618 772,05		3 618 772,05	18 851 769,92
	État	918 045 828,86		918 045 828,86	982 291 625,84
	Compte d'associés				67 500 000,00
	Autres débiteurs	249 212 773,31		249 212 773,31	154 233 690,11
	Comptes de régularisation actif	22 218 040,02		22 218 040,02	8 775 705,64
TRÉSORERIE - PASSIF	Titres et valeurs de placement (H)	496 915 782,93		496 915 782,93	-
	Écarts de conversion-Actif (I) (Éléments circulants)	1 974 609,10		1 974 609,10	693 928,12
	TOTAL II (F+G+H+I)	3 900 254 500,46	54 355 499,20	3 845 899 001,26	3 336 285 141,57
	TRÉSORERIE - ACTIF	54 321 894,62		54 321 894,62	407 218 217,37
	Chèques et valeurs à encaisser	32 330 942,05		32 330 942,05	27 796 014,39
	Banques, T G et C C P	18 895 613,28		18 895 613,28	376 467 476,74
	Caisses, Régies d'avances et accreditifs	3 095 339,29		3 095 339,29	2 954 726,24
	TOTAL III	54 321 894,62		54 321 894,62	407 218 217,37
	TOTAL GÉNÉRAL	12 062 780 262,33	3 982 822 984,70	8 079 957 277,63	7 860 326 294,47

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (HORS TAXES)		Exercice du 1/01/2019 au 31/12/2019			
NATURE		OPÉRATIONS		TOTAUX DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT	
		PROPRES À L'EXERCICE	CONCERNANT LES EXERCICES PRÉCÉDENTS	TOTAUX DE L'EXERCICE	TOTAUX DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT
EXPLOITATION	(1)	(2)	3=1+2	(4)	
	I Produits d'exploitation	9 173 893 919,63	-	9 173 893 919,63	8 851 588 255,92
	Ventes de marchandises (en l'état)	39 102 668,27	-	39 102 668,27	26 850 554,29
	Ventes de biens et services produits	6 637 052 152,78	-	6 637 052 152,78	6 234 367 064,36
	Chiffres d'affaires	6 676 154 821,05	-	6 676 154 821,05	6 261 217 618,65
	Variation de stocks de produits (+ ou -) (1)	96 846 384,74		96 846 384,74	104 796 767,06
	Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même				
	Subventions d'exploitation	2 371 593 010,50	-	2 371 593 010,50	2 451 603 565,36
	Autres produits d'exploitation	448 660,00	-	448 660,00	2 521 352,57
	Reprises d'exploitation : transferts de charges	28 851 043,34		28 851 043,34	31 448 952,28
FINANCIER	TOTAL I	9 173 893 919,63	-	9 173 893 919,63	8 851 588 255,92
	II Charges d'exploitation	8 150 435 921,92	-18 080 862,34	8 132 355 059,58	7 799 223 198,46
	Achats revendus (2) de marchandises	34 466 003,34	-	34 466 003,34	24 547 127,05
	Achats consommés (2) de matières et fournitures	7 033 331 185,57	-18 080 862,34	7 015 250 323,23	6 741 113 529,17
	Autres charges externes	430 052 825,47	-	430 052 825,47	368 050 955,28
	Impôts et taxes	25 053 961,11	-	25 053 961,11	20 542 796,11
	Charges de personnel	325 922 934,16	-	325 922 934,16	331 162 222,16
	Autres charges d'exploitation	960 000,00	-	960 000,00	960 000,00
	Dotations d'exploitation	300 649 012,27	-	300 649 012,27	312 846 568,69
	TOTAL II	8 150 435 921,92	-18 080 862,34	8 132 355 059,58	7 799 223 198,46
NON COURANT	III RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			1 041 538 860,05	1 052 365 057,46
	IV PRODUITS FINANCIERS	142 660 127,96	-	142 660 127,96	181 525 385,74
	Produits des titres de participation et autres titres financiers	128 944 184,00	-	128 944 184,00	118 553 618,00
	Gains de change	8 324 154,02	-	8 324 154,02	12 392 051,97
	Intérêts et autres produits financiers	4 657 661,82	-	4 657 661,82	21 263 290,40
	Reprises financières : transferts de charges	734 128,12	-	734 128,12	29 316 425,37
	TOTAL IV	142 660 127,96	-	142 660 127,96	181 525 385,74
	V CHARGES FINANCIÈRES	60 166 670,18	457,10	60 167 127,28	29 307 951,15
	Charges d'intérêts	40 664 366,68	-	40 664 366,68	16 735 016,94
	Pertes de change	16 128 269,57	457,10	16 128 726,67	11 879 006,09
NON COURANT	Autres charges financières	-	-	-	-
	Dotations financières	3 374 033,93	-	3 374 033,93	693 928,12
	TOTAL V	60 166 670,18		60 167 127,28	29 307 951,15
	VI RÉSULTAT FINANCIER (IV - V)			82 493 000,68	152 217 434,59
	VII RÉSULTAT COURANT (III + VI)			1 124 031 860,73	1 204 582 492,05
	VIII PRODUITS NON COURANTS	193 993 209,02	-	193 993 209,02	236 854 480,08
	Produits de cessions d'immobilisations	25 842 233,63	-	25 842 233,63	1 210 832,00
	Subvention d'équilibre	-	-	-	-
	Reprises sur subventions d'investissement	936 663,00	-	936 663,00	936 663,00
	Autres produits non courants	27 168 899,18	-	27 168 899,18	11 502 786,54
NON COURANT	Reprises non courantes : transferts de charges	140 045 413,21	-	140 045 413,21	223 204 198,54
	TOTAL VIII	193 993 209,02	-	193 993 209,02	236 854 480,08
	IX CHARGES NON COURANTES	121 340 787,50	-	121 340 787,50	346 463 653,78
	Valeurs nettes d'amortissement des immobilisations cédées	14 059 084,93	-	14 059 084,93	755 590,32
	Subventions accordées	-	-	-	-
	Autres charges non courantes	39 727 505,60	-	39 727 505,60	243 602 770,13
	Dotations non courantes aux amortissements et aux provisions	67 554 196,97	-	67 554 196,97	102 105 293,33
	TOTAL IX	121 340 787,50	-	121 340 787,50	346 463 653,78
	X RÉSULTAT NON COURANT (VIII - IX)			72 652 421,52	-109 609 173,70
	XI RÉSULTAT AVANT IMPÔTS (VII + ou - X)			1 196 684 282,25	1 094 973 318,35
NON COURANT	XII IMPÔTS SUR LES RÉSULTATS	325 611 059,00	-	325 611 059,00	294 210 931,00
	XIII RÉSULTAT NET (XI - XII)			871 073 223,25	800 762 387,35
	XIV TOTAL DES PRODUITS (I + IV + VIII)			9 510 547 256,61	9 269 968 121,74
	XV TOTAL DES CHARGES (II + V + IX + XII)			8 639 474 033,36	8 469 205 734,39
	XVI RÉSULTAT NET (total produits - total charges)			871 073 223,25	800 762 387,35

(1) Variation de stock : stock final - stock initial, augmentation (+), diminution (-).

(2) Achats revendus ou consommés : achats - variation de stocks.

Pour toutes informations, contactez nous à l'adresse : comfi@cosumar.co.ma ou www.cosumar.co.ma
8, rue Mouatamid Ibnou Abbaad, - BP. 3098 - 20 300 Casablanca - Maroc - Tél. : +212 529 02 83 00 - Fax : +212 522 24 10 71
S.A. au capital de 944.871.430 dirhams - R.C. Casablanca 30037 - Patente 30701380 - T.V.A. 616051 C.N.S.S. 1928003 - I.C.E Casablanca 001555060000024

BILAN PASSIF		Exercice du 1/01/2019 au 31/12/2019	
PASSIF		EXERCICE	EXERCICE PRÉCÉDENT
FINANCEMENT PERMANENT	CAPITAUX PROPRES	3 715 791 485,54	3 789 589 692,29
	Capital social ou personnel (1)	944 871 430,00	944 871 430,00
	Moins : actionnaires, capital souscrit non appelé		
	Capital appelé	944 871 430,00	944 871 430,00
	dont versé	944 871 430,00	944 871 430,00
	Primes d'émission, de fusion et d'apport	175 981 922,22	175 981 922,22
	Écarts de réévaluation	-	-
	Réserve légale	94 487 143,00	62 991 429,00
	Autres réserves	1 629 003 926,82	1 804 465 355,82
	Report à nouveau (2)	373 840,25	517 167,90
	Résultats nets en instance d'affectation (2)	-	-
	Résultat net de l'exercice (2)	871 073 223,25	800 762 387,35
	Total des capitaux propres (A)	3 715 791 485,54	3 789 589 692,29
	Capitaux propres assimilés (B)	466 198 306,69	481 115 175,88
	Subventions d'investissement	4 778 311,54	5 714 974,54
	Provisions réglementées	461 419 995,15	475 400 201,34
	Dettes de financement (C)		
	Emprunts obligataires		
	Autres dettes de financement		
Provisions durables pour risques et charges (D)	-	3 869 802,37	
Provisions pour risques	-	3 869 802,37	
Provisions pour charges			
Écart de conversion - Passif (E)	-	-	
Augmentation de créances immobilisées			
Diminution des dettes de financement			
TOTAL I (A + B + C + D + E)	4 181 989 792,23	4 274 574 670,54	
PASSIF CIRCULANT	Dettes du passif circulant (F)	2 773 298 547,46	2 362 836 177,82
	Fournisseurs et comptes rattachés	2 500 127 726,83	2 074 987 991,78
	Clients créditeurs, avances et acomptes	10 703 738,05	9 249 171,10
	Personnel	7 080 157,49	27 912 169,26
	Organismes sociaux	12 542 226,02	15 206 757,37
	État	123 547 294,28	94 530 898,55
	Comptes d'associés	30 319 298,20	24 627 145,50
	Autres créanciers	18 880 910,87	16 589 596,02
	Comptes de régularisation - passif	70 097 195,72	99 732 448,24
	Autres provisions pour risques et charges (G)	27 711 833,93	79 672 935,80
	Écarts de conversion Passif (éléments circulants) (H)	5 506 700,66	2 819 157,47
	TOTAL II (F + G + H)	2 806 517 082,05	2 445 328 271,09
	TRÉSORERIE PASSIF	1 091 450 403,35	1 140 423 352,84
	Crédits d'escompte	-	-
Crédits de trésorerie	960 000 000,00	1 040 000 000,00	
Banques de régularisation	131 450 403,35	100 423 352,84	
TOTAL III	1 091 450 403,35	1 140 423 352,84	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	8 079 957 277,63	7 860 326 294,47	

(1) Capital personnel débiteur

(2) Bénéfice (+), déficitaire (-)



البركة تجمعنا
ⵎⴰⵔⴻⵎ ⵜⴰⵎⴰⵔⵉⵜ
Partageons le Progrès
Sharing Progress

ÉTATS FINANCIERS SOCIAUX

AU 31 DÉCEMBRE 2019

TABLEAU DE FINANCEMENT DE L'EXERCICE					
I Synthèse des masses du bilan					
	MASSES	Exercice (a)	Exercice précédent (b)	Variation (a-b)	
				Emplois (c)	Ressources (d)
1	Financement permanent	4 181 989 792,23	4 274 574 670,54	92 584 878,31	-
2	Moins actif immobilisé	4 179 736 381,75	4 116 822 935,53	62 913 446,22	-
3	= Fonds de roulement fonctionnel (1-2)	(A) 2 253 410,48	157 751 735,01	155 498 324,53	-
4	Actif circulant	3 845 899 001,26	3 336 285 141,57	-509 613 859,69	-
5	Moins passif circulant	2 806 517 082,05	2 445 328 271,09	-	361 188 810,96
6	= Besoins de financement global (4-5)	(B) 1 039 381 919,21	890 956 870,48	148 425 048,73	-
7	= Trésorerie nette (actif-passif) (A - B)	-1 037 128 508,73	-733 205 135,47	-	303 923 373,26
II Emplois et Ressources					
		EXERCICE		EXERCICE PRECEDENT	
		EMPLOIS	RESSOURCES	EMPLOIS	RESSOURCES
RESSOURCES STABLES DE L'EXERCICE (FLUX)					
AUTOFINANCEMENT (A)			163 246 877,46		343 667 558,87
Capacité d'autofinancement			1 108 118 307,46		973 581 848,87
- Distribution de bénéfices			944 871 430,00		629 914 290,00
CESSIONS ET REDUCTIONS D'IMMOBILISATIONS (B)			25 914 903,23		5 806 422,61
Cession d'immobilisations incorporelles					
Cession d'immobilisations corporelles			25 842 233,63		1 210 832,00
Cession d'immobilisations financières					
Récupérations sur créances immobilisées					
Récupération sur prêts immobilisés			72 669,60		4 595 590,61
AUGMENTATIONS DES CAPITAUX PROPRES ET ASSIMILES (C)		-	-	-	-
Augmentations de capital, apports			-		-
Subventions d'investissement			-		-
AUGMENTATIONS DES DETTES DE FINANCEMENT (D)					
I TOTAL DES RESSOURCES STABLES (A+B+C+D)			189 161 780,69		349 473 981,48
EMPLOIS STABLE DE L'EXERCICE (FLUX)					
ACQUISITIONS ET AUGMENTATIONS D'IMMOBILISATIONS (E)		344 660 105,22		308 298 417,24	
Acquisition d'immobilisations incorporelles		447 231,16		121 885,60	
Acquisition d'immobilisations corporelles		269 292 355,15		303 821 264,27	
Acquisition d'immobilisations financières		74 920 518,91		1 485 000,00	
Augmentation des créances immobilisées					
Augmentation des prêts immobilisés				2 870 267,37	
REMBOURSEMENTS DES CAPITAUX PROPRES (F)					
REMBOURSEMENTS DES DETTES DE FINANCEMENT (G)					
EMPLOIS EN NON VALEURS (H)					
II TOTAL- EMPLOIS STABLES (E+F+G+H)		344 660 105,22		308 298 417,24	
III VARIATION DU BESOIN DE FINANCEMENT GLOBAL (B F G)		148 425 048,73	-	813 818 518,13	-
IV VARIATION DE LA TRESORERIE		-	303 923 373,26	-	772 642 953,89
TOTAL GENERAL		493 085 153,95	493 085 153,95	1 122 116 935,37	1 122 116 935,37

ÉTAT DES DÉROGATIONS		
INDICATION DES DEROGATIONS	JUSTIFICATIONS DES DEROGATIONS	INFLUENCE DES DEROGATIONS SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I Dérogations aux principes comptables fondamentaux	NEANT	NEANT
II Dérogations aux méthodes d'évaluation	NEANT	NEANT
III Dérogations aux règles d'établissement des états de synthèse	NEANT	NEANT

ÉTAT DES CHANGEMENTS DE MÉTHODES		
NATURE DES CHANGEMENTS	JUSTIFICATION DU CHANGEMENT	INFLUENCE SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I Dévaluation Changements affectant les méthodes	NEANT	NEANT
II Changements affectant les règles de présentation	NEANT	NEANT

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS AUTRES QUE FINANCIÈRES								
NATURE	MONTANT BRUT DEBUT EXERCICE	AUGMENTATION			DIMINUTION			MONTANT BRUT FIN EXERCICE
		Acquisition	Production par l'entreprise pour elle même	Virement	Cession	Retrait	Virement	
IMMOBILISATION EN NON-VALEURS	8 520 960,03	-	-	-	-	129 497,97	-	8 391 462,06
* Frais préliminaires	2 099 914,30							2 099 914,30
* Charges à répartir sur plusieurs exercices	6 421 045,73					129 497,97		6 291 547,76
* Primes de remboursement obligations	-							-
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	63 879 772,77	-	-	447 231,16	-	-	-	64 327 003,93
* Immobilisation en recherche et développement	-							-
* Brevets, marques, droits et valeurs similaires	33 159 918,59			447 231,16				33 607 149,75
* Fonds commercial	30 622 333,78							30 622 333,78
* Autres immobilisations incorporelles	97 520,40							97 520,40
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	5 722 643 062,33	269 739 586,31	-	193 315 138,28	16 602 253,65	552 506,11	193 762 369,44	5 974 780 657,72
* Terrains	555 527 484,24			73 874 440,00	12 415 646,35			616 986 277,89
* Constructions	724 542 736,85			666 558,86	280 337,45			724 928 958,26
* Installations techniques, matériel et outillage	4 048 785 399,04			104 016 354,48	1 555 764,02			4 151 245 989,50
* Matériel de transport	43 424 643,86			651 214,15	2 257 060,00			41 818 798,01
* Mobilier, matériel de bureau et aménagements	256 439 396,23			14 106 570,79	93 445,83			270 452 521,19
* Autres immobilisations corporelles Informatiques	-							-
* Immobilisations corporelles en cours	93 923 402,11	269 739 586,31				552 506,11	193 762 369,44	169 348 112,87

TABLEAU DES TITRES DE PARTICIPATION									
Raison sociale de la société émettrice	Numéro Identifiant	Secteur d'activité 1	Capital social 2	Participation au capital en % 3	Prix d'acquisition global 4	Valeur Comptable Nette 5	Extraits des derniers états de synthèse de la société émettrice		Produits inscrits au C P C de l'exercice 9
							Date de clôture 6	Situation nette 7	Résultat net 8
DURRAH		Raffinerie	1 084 720 000,00	43,275%	447 449 211,54	447 449 211,54	31/12/2019		
SUTA	6 140 900	Sucrerie	231 263 300,00	99,84%	849 266 480,16	849 266 480,16	31/12/2019	751 159 143,30	148 808 754,58
SURAC	3 700 758	Sucrerie	146 926 800,00	100%	400 998 794,28	400 998 794,28	31/12/2019	204 605 278,48	-3 614 262,54
SUNABEL	3 727 033	Sucrerie	190 173 300,00	99,15%	248 869 758,24	248 869 758,24	31/12/2019	581 908 325,13	79 744 099,44
AGA INGENIEURIE	3 315 260	Formation	5 150 000,00	23,30%	1 200 000,00	1 200 000,00	31/05/2019	17 499 153,16	-43 140,40
BANQUE POPULAIRE	1 084 612	Finance	Variable	0,00%	60 000,00	60 000,00			
CELACO	1 085 018	Immobilier	3 000 000,00	43,00%	1 290 000,00	1 290 000,00	31/12/2019	8 366 525,10	1 946 751,00
SGA		Commerciale	20 000 000,00	0,00%	100,00	100,00			
SUCRUNION	1 642 682	Sucrerie	25 000 000,00	99,99%	24 999 600,00	24 999 600,00	31/12/2019	17 504 313,89	1 933 106,72
GAFA SUGAR CO. LTD.		Sucrerie	1 119 200,00	100%	1 119 200,00	1 119 200,00			
Sté WINCOMAR		Sucrerie	999 900,00	100%	999 900,00	999 900,00			
WILMACO	26 122 221	Industrie	153 300 000,00	45,00%	68 985 000,00	68 985 000,00	31/12/2019	152 735 415,22	-539 584,78
COMAGUIS		Industrie	12 919 175,60	55,00%	7 420 518,91	7 420 518,91	31/12/2019		
Total			1 874 571 675,60		2 052 658 563,13	2 052 658 563,13		1 733 778 154,28	228 235 724,02
									128 944 184,00

TABLEAU DES PROVISIONS								
Nature	Montant début d'exercice	Dotations			Reprises		Montant fin d'exercice	
		d'exploitation	financières	non courantes	d'exploitation	financières		
1 Provisions pour dépréciation de l'actif immobilisé	1 290 290,99					40 200,00		1 250 090,99
2 Provisions réglementées	475 400 201,34			66 835 196,97			80 815 403,16	461 419 995,15
3 Provisions durables pour risques et charges	3 869 802,37						3 869 802,37	
SOUT TOTAL (A)	480 560 294,70	0,00	0,00	66 835 196,97	0,00	40 200,00	84 685 205,53	462 670 086,14
4 Provisions pour dépréciation de l'actif circulant (hors trésorerie)	49 249 333,19	32 993 907,80			27 887 741,79			54 355 499,20
5 Autres provisions pour risques et charges	79 672 935,80		3 374 033,93	719 000,00		693 928,12	55 360 207,68	27 711 833,93
6 Provisions pour dépréciation des comptes de trésorerie								
SOUS TOTAL (B)	128 922 268,99	32 993 907,80	3 374 033,93	719 000,00	27 887 741,79	693 928,12	55 360 207,68	82 067 333,13
TOTAL (A + B)	609 482 563,69	32 993 907,80	3 374 033,93	67 554 196,97	27 887 741,79	734 128,12	140 045 413,21	544 737 419,27



البركة تجمعنا
Partageons le Progrès
Sharing Progress

ÉTATS FINANCIERS SOCIAUX

AU 31 DÉCEMBRE 2019

TABLEAU DES CRÉANCES

DETTE	TOTAL	ANALYSE PAR ÉCHÉANCE			Autres analyse			
		Plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non recouvrées	Montants en devises	Montants sur l'Etat et organismes publics	Montants sur les entreprises liées	Montants représentés par des effets
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	8 046 180,41	3 827 843,26	2 968 246,16	1 250 090,99	-	-	-	-
Prêts immobilisés	6 669 514,39	2 451 177,24	2 968 246,16	1 250 090,99	-	-	-	-
Autres créances financières	1 376 666,02	1 376 666,02	-	-	-	-	-	-
TOTAL	8 046 180,41	3 827 843,26	2 968 246,16	1 250 090,99	-	-	-	-
DE L'ACTIF CIRCULANT	1 700 353 694,31	-	1 687 101 386,91	25 112 145,00	-	918 045 828,86	12 667 767,79	-
Fournisseurs débiteurs, avances & acomptes.	75 239 536,91	-	75 239 536,91	11 859 837,60	-	-	-	-
Clients & comptes rattachés	432 018 743,16	-	418 766 435,76	13 252 307,40	-	-	-	-
Personnel	3 618 772,05	-	3 618 772,05	-	-	-	-	-
Etat	918 045 828,86	-	918 045 828,86	-	-	918 045 828,86	-	-
Comptes d'associés	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres débiteurs	249 212 773,31	-	249 212 773,31	-	-	-	12 667 767,79	-
Comptes de régularisations-Actif	22 218 040,02	-	22 218 040,02	-	-	-	-	-
TOTAL	1 700 353 694,31	-	1 687 101 386,91	25 112 145,00	-	918 045 828,86	12 667 767,79	-

TABLEAU DES DETTES

DETTE	TOTAL	ANALYSE PAR ÉCHÉANCE			Autres analyse			
		Plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non recouvrées	Montants en devises	Montants sur l'Etat et organismes publics	Montants sur les entreprises liées	Montants représentés par des effets
DE FINANCEMENT								
* Emprunts obligataires								
* Autres dettes de financement								
TOTAL								
DU PASSIF CIRCULANT	2 773 298 547,46	-	2 773 298 547,46	-	-	123 547 294,28	-	2 064 798 942,58
* Fournisseurs	2 500 127 726,83	-	2 500 127 726,83	-	-	-	-	2 064 798 942,58
* Clients créditeurs consignation	10 703 738,05	-	10 703 738,05	-	-	-	-	-
* Personnel	7 080 157,49	-	7 080 157,49	-	-	-	-	-
* Organismes sociaux	12 542 226,02	-	12 542 226,02	-	-	-	-	-
* Etat	123 547 294,28	-	123 547 294,28	-	-	123 547 294,28	-	-
* Comptes d'associés	30 319 298,20	-	30 319 298,20	-	-	-	-	-
* Autres créanciers	18 880 910,87	-	18 880 910,87	-	-	-	-	-
* Comptes de régular Passif	70 097 195,72	-	70 097 195,72	-	-	-	-	-
TOTAL	2 773 298 547,46	-	2 773 298 547,46	-	-	123 547 294,28	-	2 064 798 942,58

TABLEAU DES SURETÉS RÉELLES DONNÉES OU RECUES

TIERS CREDITEURS OU DEBITEURS	MONTANT COUVERT PAR LA SURETE	NATURE (1)	DATE ET LIEU D'INSCRIPTION	OBJET (2) (3)	VALEUR COMPTABLE NETTE DE LA SURETE DONNEE A LA DATE DE CLOTURE
Sûretés données					
Sûretés reçues	280 870,69				280 870,69
Prêt pour acquisition de logement	280 870,69	Hypothèque	Divers	Personnel	280 870,69

(1) Gage : 1- Hypothèque : 2- Nantissement : 3- Warrant : 4- Autres : 5- (à préciser)
(2) préciser si la sûreté est donnée au profit d'entreprises ou de personnes tierces (sûretés données) (entreprises liées, associés, membres du personnel)
(3) préciser si la sûreté reçue par l'entreprise provient de personnes tierces autres que le débiteur (sûretés reçues)

ENGAGEMENTS FINANCIERS RECUS OU DONNÉS HORS OPÉRATIONS DE CRÉDIT-BAIL

ENGAGEMENTS DONNES	MONTANTS EXERCICE	MONTANTS EXERCICE PRECEDENT
Avals et cautions	651 501 000,00	386 827 000,00
Engagements en matière de pensions de retraites et obligations similaires		
Autres engagements donnés	24 999 000,00	44 153 000,00
TOTAL (1)	676 500 000,00	430 980 000,00
(1) dont engagements à l'égard d'entreprises liées ...	-	-
ENGAGEMENTS RECUS	MONTANTS EXERCICE	MONTANTS EXERCICE PRECEDENT
Avals et cautions	78 084 430,00	97 507 771,73
Autres engagements reçus	280 870,69	469 772,00
TOTAL (2)	78 365 300,69	97 977 543,73

Le rapport financier annuel comprenant le jeu complet des états financiers au 31 décembre 2019 sera mis en ligne à partir du 30 avril 2020 sur le site internet de Cosumar, à l'adresse suivante : www.cosumar.co.ma



Aux Actionnaires
COSUMAR S.A.
8, Rue El Mouatamid Bnou Abbad
Casablanca

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2019

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la société Cosumar S.A. comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement, et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019. Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de 4.181.989.792,23 dirhams dont un bénéfice net de 871.073.223,25 dirhams. Ces états ont été arrêtés par le Conseil d'Administration le 25 mars 2020 dans un contexte évolutif de la crise sanitaire de l'épidémie de Covid-19, sur la base des éléments disponibles à cette date.

Responsabilité de la Direction

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalie significative, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'Auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états de synthèse contiennent des anomalies significatives. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états de synthèse.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états de synthèse

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société Cosumar S.A. au 31 décembre 2019 conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration, arrêté le 25 mars 2020, destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Par ailleurs nous attirons votre attention sur les faits suivants :

- Conformément à l'article 172 de la loi 17-95 telle que modifiée et complétée, nous vous informons qu'au cours de l'exercice 2019, la société Cosumar S.A. a procédé à la création de la société «Comaguiss» détenue à hauteur de 55% par cette dernière.
- S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêt des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la Direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'Assemblée Générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes.

Casablanca, le 24 avril 2020

Les Commissaires aux Comptes

ERNST & YOUNG

Abdeslam BERRADA ALLAM
Associé

DELOITTE AUDIT

Sakina BENSOUDA KORACHI
Associée

Pour toutes informations, contactez nous à l'adresse : comfi@cosumar.co.ma ou www.cosumar.co.ma
8, rue Mouatamid Ibnou Abbaad, - BP. 3098 - 20 300 Casablanca - Maroc - Tél. : +212 529 02 83 00 - Fax : +212 522 24 10 71
S.A. au capital de 944.871.430 dirhams - R.C. Casablanca 30037 - Patente 30701380 - T.V.A. 616051 C.N.S.S. 1928003 - I.C.E Casablanca 001555060000024





البركة تجمعنا
ⵎⴰⵔⴻⵎ ⵜⴰⵎⴰⵔⵉⵜ
Partageons le Progrès
Sharing Progress

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

AU 31 DÉCEMBRE 2019

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ		
(En millions de dirhams)	31-déc-19	31-déc-18
Chiffre d'affaires	8 211,5	7 667,1
Autres produits de l'activité	3 313,9	3 400,2
Produits des activités ordinaires	11 525,3	11 067,3
Achats	(8 658,4)	(8 274,5)
Autres charges externes	(583,7)	(534,3)
Frais de personnel	(398,0)	(401,4)
Impôts et taxes	(45,6)	(42,7)
Amortissements et provisions d'exploitation	(424,9)	(375,9)
Autres produits et charges d'exploitation nets	40,7	11,5
Charges d'exploitation courantes	(10 070,0)	(9 617,4)
Résultat d'exploitation courant	1 455,3	1 450,0
Autres produits et charges d'exploitation non courants	(4,9)	(138,3)
Résultat des activités opérationnelles	1 450,4	1 311,7
Résultat financier	(72,0)	7,1
Résultat avant impôt des entreprises intégrées	1 378,4	1 318,8
Impôts exigibles	(427,7)	(358,4)
Impôts différés	(20,2)	(68,2)
Résultat net des entreprises intégrées	930,5	892,2
Part dans les résultats des sociétés mises en équivalence	(5,8)	
Résultat net des activités poursuivies	924,7	892,2
Résultat des activités abandonnées		
RÉSULTAT DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ	924,7	892,2
Intérêts minoritaires	(0,9)	(1,2)
Résultat net - Part du groupe	923,8	891,0

ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ		
(En millions de dirhams)	31-déc-19	31-déc-18
Résultat de l'exercice	924,7	892,2
Écart de conversion des activités à l'étranger	1,2	
Pertes et profits relatifs à la réévaluation des AFS	0,0	0,0
Écarts actuariels sur les obligations des régimes à prestations définies	(6,9)	(3,1)
Résultat Global	919,0	889,1
Intérêts Minoritaires	(0,9)	(1,2)
Résultat Global net - Part du Groupe	918,1	887,9

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE		
ACTIF (En millions de dirhams)	31-déc-19	31-déc-18
Goodwill	196,1	196,1
Immobilisations incorporelles	19,9	22,4
Immobilisations corporelles	4 512,1	4 329,6
Immobilisations en droit d'usage	82,2	-
Immeubles de placement	63,7	63,7
Participations dans les entreprises associées	412,9	
Autres actifs financiers	216,0	620,1
- Prêts et créances	77,4	108,9
- Actifs disponibles à la vente	138,6	511,2
Actif non courant	5 502,8	5 231,8
Autres actifs financiers	-	17,4
- Instruments dérivés de couverture	-	17,4
Stocks et en-cours	2 357,3	2 191,8
Créances clients	441,0	486,7
Autres débiteurs courants	2 109,9	2 131,5
Trésorerie et équivalent de trésorerie	584,5	598,9
Actif courant	5 492,7	5 426,2
Total actif	10 995,5	10 658,0
PASSIF (En millions de dirhams)	31-déc-19	31-déc-18
Capital	944,9	944,9
Primes d'émission et de fusion	176,0	176,0
Réserves	3 049,5	3 152,0
Écart de conversion	1,2	
Résultat net part du groupe	923,8	891,0
Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires de la société mère	5 095,4	5 163,9
Intérêts minoritaires	6,8	6,4
Capitaux propres de l'ensemble consolidé	5 102,2	5 170,3
Provisions	50,8	116,9
Avantages du personnel	131,9	126,6
Dettes financières non courantes	138,6	101,8
- Dettes envers les établissements de crédit	51,8	101,8
- Dettes liées aux contrats à droit d'usage	86,7	
Impôts différés Passifs	711,4	681,3
Autres créditeurs non courants	25,5	30,2
Passif non courant	1 058,2	1 056,9
Dettes financières courantes	1 544,6	1 608,2
- Dettes envers les établissements de crédit	1 531,6	1 608,2
- Instruments dérivés de couverture	13,0	
Dettes fournisseurs courantes	2 957,9	2 470,2
Autres créditeurs courants	332,6	352,4
Passif courant	4 835,1	4 430,8
TOTAL PASSIF	5 893,3	5 487,7
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	10 995,5	10 658,0

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS								
(En millions de dirhams)	Capital	Primes d'émission et de fusion	Réserves non distribuées	Ecarts de conversion	Variation de l'exercice des écarts actuariels	Total Part du Groupe	Intérêt minoritaire	Total
Au 1 janvier 2018	629,9	176,0	4 092,4	0,0	7,7	4 905,9	5,7	4 911,6
Effets des changements de méthode comptable/correction d'erreur			0,0		0,0	0,0	0,0	0,0
Corrections des erreurs N-1 :								
Montants retraités à l'ouverture	629,9	176,0	4 092,4	0,0	7,7	4 905,9	5,7	4 911,6
Variation CP pour 2018								
Résultat net de la période			891,0			891,0	1,2	892,2
Gains / pertes actuariels					-3,1	-3,1		-3,1
Résultat global total de l'année	0,0	0,0	891,0	0,0	-3,1	887,9	1,2	889,1
Dividendes distribués			-629,9			-629,9	-0,5	-630,4
Autres transactions avec les actionnaires	315,0	0,0	-315,0			0,0		0,0
Total des transactions avec les actionnaires	315,0	0,0	-944,9	0,0	0,0	-629,9	-0,5	-630,4
AU 31 Décembre 2018	944,9	176,0	4 038,5	0,0	4,5	5 163,9	6,4	5 170,3
Au 1 janvier 2019	944,9	176,0	4 038,5	0,0	4,5	5 163,9	6,4	5 170,3
Effets des changements de méthode comptable/correction d'erreur			-11,8		0,0	-11,8	0,0	-11,8
Montants retraités à l'ouverture	944,9	176,0	4 026,7	0,0	4,5	5 152,1	6,4	5 158,5
Variation CP pour 2019								
Résultat net de la période			923,8			923,8	0,9	924,7
Pertes et profits de conversion				1,2		1,2		1,2
Gains / pertes actuariels					-6,9	-6,9		-6,9
Résultat global total de l'année	0,0	0,0	923,8	1,2	-6,9	918,1	0,9	919,0
Dividendes distribués			-944,9			-944,9	-0,5	-945,4
Autres transactions avec les actionnaires		0,0	-30,0			-30,0		-30,0
Total des transactions avec les actionnaires	0,0	0,0	-974,8	0,0	0,0	-974,8	-0,5	-975,4
Au 31 Décembre 2019	944,9	176,0	3 975,6	1,2	-2,4	5 095,4	6,8	5 102,2

Pour toutes informations, contactez nous à l'adresse : comfi@cosumar.co.ma ou www.cosumar.co.ma
8, rue Mouatamid Ibnou Abbaad, - BP. 3098 - 20 300 Casablanca - Maroc - Tél. : +212 529 02 83 00 - Fax : +212 522 24 10 71
S.A. au capital de 944.871.430 dirhams - R.C. Casablanca 30037 - Patente 30701380 - T.V.A. 616051 C.N.S.S. 1928003 - I.C.E Casablanca 001555060000024



البركة تجمعنا
مشاركة التقدم
Partageons le Progrès
Sharing Progress

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

AU 31 DÉCEMBRE 2019

TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS		
(En millions de dirhams)	31-déc-19	31-déc-18
Résultat net de l'ensemble consolidé	924,7	892,2
Ajustements pour		
Dotations aux amortissements et provisions, pertes de valeur	341,6	249,4
Autres ajustements	4,4	18,5
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt	1 270,6	1 160,1
Élimination de la charge (produit) d'impôts	447,9	426,6
Élimination du coût de l'endettement financier net	52,2	4,5
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net impôt	1 770,8	1 591,2
Incidence de la variation du BFR	312,0	(2 700,5)
Impôts payés	(427,7)	(358,4)
Flux net de trésorerie liés aux activités opérationnelles	1 655,1	(1 467,7)
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(609,8)	(504,0)
Acquisition d'actifs financiers	(74,9)	(1,5)
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	31,1	11,6
Autres flux	31,2	9,4
Flux net de trésorerie liés aux activités d'investissement	(622,4)	(484,5)
Remboursement d'emprunts	(50,0)	(50,0)
Variation de dettes résultant de contrats de location	2,5	
Dividendes payés aux actionnaires de la société mère	(944,9)	(629,9)
Dividendes payés aux minoritaires des filiales	(0,5)	(0,5)
Coût de l'endettement financier net	(52,2)	(4,5)
Variation des comptes d'associés	74,7	(64,3)
Flux net de trésorerie provenant des activités de financement	(970,4)	(749,19)
VARIATION DE LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	62,2	(2 701,4)
Trésorerie et équivalents de trésorerie net à l'ouverture	(1 009,3)	1 692,1
Trésorerie et équivalents de trésorerie net à la clôture	(947,1)	(1 009,3)
VARIATION DE LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	62,2	(2 701,4)

RESUMÉ DES NOTES AUX COMPTES CONSOLIDÉS

NOTE 1. RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

1.1. Référentiel comptable

En application de l'avis n°5 du Conseil National de la Comptabilité (CNC) du 26/05/2005 et conformément aux dispositions de l'article 6, paragraphe 6.3 de la circulaire n°07/09 du Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM) du 15 juillet 2009, les états financiers consolidés du Groupe COSUMAR sont préparés en conformité avec les normes comptables internationales adoptées au sein de l'Union Européenne au 31 décembre 2019 et telles que publiées à cette même date.

Les normes comptables internationales comprennent les IFRS (International Financial Reporting Standards), les IAS (International Accounting Standards) et leurs interprétations SIC et IFRIC (Standards Interpretations Committee et International Financial Reporting Interpretations Committee).

Le Groupe suit régulièrement les dernières publications de l'IASB et de l'IFRIC.

En 2019, l'IFRS 16 et l'IFRIC 23 sont entrées en vigueur dans les comptes des exercices ouverts à partir du 1^{er} janvier 2019 :

- La norme IFRS 16 relative aux contrats de location. A cet effet, l'ensemble des contrats de location du Groupe Cosumar répondant aux critères énoncés par la norme apparaissent dans le bilan de la société.
- L'IFRIC 23 lié à l'incertitude relative au traitement des impôts sur le résultat.

En 2018, L'IFRS 9 instruments financiers, remplace la plupart des dispositions existantes en IFRS, notamment IAS 39. La nouvelle norme est applicable de manière obligatoire au 1^{er} janvier 2018.

Les dispositions de la norme sur le classement, l'évaluation et la dépréciation des instruments financiers sont appliquées par le groupe et n'ont pas d'incidence sur les comptes de 2018 et leurs comparatifs.

L'analyse du risque crédit client est réalisée selon une procédure interne bien définie qui met en place des lignes directrices claires, des examens réguliers en matière de crédit et un suivi rigoureux des créances douteuses. Les créances clients sont mesurées au coût amorti. Le groupe Cosumar applique une approche simplifiée basée sur les pertes attendues à maturité.

Il n'y a aucun impact matériel sur la dépréciation des comptes clients et des prêts à long terme lié à l'application de l'IFRS 9.

En 2018, L'IFRS 15, qui remplace IAS 11 Contrats de Construction, IAS 18 Revenu des activités ordinaires et leurs interprétations, est appliquée sur une base rétrospective du 1^{er} janvier 2018.

Conformément à IFRS 15, l'ensemble des contrats de la société Cosumar avec ses clients répond aux critères énoncés par la norme à savoir la substance commerciale des contrats, l'approbation des modalités du contrat clairement identifiées par les différentes parties (prix, produit et/ou prestation, conditions et modalités de paiement).

Le chiffre d'affaires est reconnu à la livraison au moment du transfert du contrôle du bien ou du service au client.

IFRS 15 n'a pas d'impact matériel sur le Groupe Cosumar puisque plus de 99 % des ventes du Groupe concernent des livraisons de sucre raffiné et de coproduits à un moment précis.

En 2013, Le Groupe a adopté les changements normatifs prévus par le référentiel IFRS en matière de la norme IAS 19 révisée dont l'évolution est la suppression de la règle du corridor pour la reconnaissance des écarts actuariels.

Ces derniers sont désormais reconnus en intégralité l'année de leur constatation en contrepartie des autres éléments du résultat global ainsi que l'utilisation d'une table de mortalité générationnelle.

En 2010, le Groupe a ainsi appliqué au niveau des présents états financiers la norme IFRS 3 révisée « Regroupement des entreprises » dont la principale évolution est que le Goodwill n'est déterminé qu'à la date de la prise de contrôle et que, dès 2010, il n'est plus possible de l'ajuster au delà de la période d'évaluation. Désormais, les acquisitions complémentaires après la prise d'un contrôle majoritaire ne modifient plus le montant du Goodwill.

En 2009, le Groupe Cosumar avait opté, dans le cadre de la norme IAS 1 révisée, pour la présentation du résultat global en deux états :

- Etat détaillant les composants du résultat (état du résultat) ;
- Etat commençant par le résultat et détaillant les autres éléments du résultat global (état du résultat global).

1.2. Principes de consolidation

Les comptes consolidés sont établis selon la convention du coût historique à l'exception de certaines catégories d'actifs et passifs conformément aux principes édictés par les IFRS.

Toutes les sociétés du Groupe Cosumar sont consolidées à partir de comptes annuels arrêtés au 31 Décembre 2018.

Conformément aux dispositions des IFRS, il n'y a pas d'exemption au périmètre de consolidation du Groupe. Les participations non significatives sont traitées en tant que titres AFS.

1.3. Immobilisations corporelles

Règle spécifique à la première adoption :

Dans le cadre de la première application des normes IFRS et conformément aux dispositions de la norme IFRS1, la société a procédé à l'évaluation à la juste valeur au 1^{er} janvier 2006 de l'ensemble de ses actifs immobilisés

incorporels et corporels, et a retenu cette valorisation comme coût présumé. Les évaluations à la juste valeur ont été réalisées par des experts indépendants.

Principes applicables depuis le 1^{er} janvier 2006 :

Conformément à la norme IAS 16, les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût d'acquisition historique ou de fabrication initial, diminué du cumul des amortissements et, le cas échéant, du cumul des pertes de valeur.

Les amortissements sont pratiqués en fonction des durées d'utilisation (durée d'utilité).

Le mode d'amortissement retenu par le Groupe est le mode linéaire.

1.4. Stocks

Les stocks sont évalués au plus bas de leur coût de revient ou de leur valeur nette de réalisation.

Le coût de revient correspond au coût d'acquisition ou aux coûts de production encourus pour amener les stocks dans l'état et à l'endroit où ils se trouvent. Ces derniers comprennent, sur la base d'un niveau normal d'activité, les charges directes et indirectes de production. Les coûts de revient sont généralement calculés selon la méthode du coût moyen pondéré.

La valeur nette de réalisation des stocks correspond au prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité diminué des coûts estimés pour achever les produits et des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

1.5. Avantages du personnel

Les engagements du Groupe au titre des régimes de couverture maladie à prestations définies et des indemnités de fin de carrière sont déterminés, conformément à la norme IAS 19, sur la base de la méthode des unités de crédit projetées, en tenant compte des conditions économiques propres au Maroc. Les engagements sont couverts par des provisions inscrites au bilan au fur et à mesure de l'acquisition des droits par les salariés.

Les indemnités de départ en retraite font également l'objet d'une provision. Cette dernière est évaluée en tenant compte de la probabilité de la présence des salariés dans le Groupe, à leur date de départ en retraite. Cette provision est actualisée à chaque clôture.

NOTE 2. PERIMETRE DE CONSOLIDATION AU 31 DÉCEMBRE 2019

SOCIÉTÉ	% DE CONTRÔLE	% D'INTÉRÊT	MÉTHODE DE CONSOLIDATION
COSUMAR (mère)	100,00%	100,00%	Intégration Globale
SUNABEL	99,15%	99,15%	Intégration Globale
SURAC	100,00%	100,00%	Intégration Globale
SUTA	99,84%	99,84%	Intégration Globale
Durrah Advanced Development	43,28%	43,28%	Mise en équivalence

Par ailleurs, le jeu complet des états financiers consolidés du Groupe au 31 Décembre

2019 établis conformément aux normes internationales sera mis à votre disposition sur le site Internet de la société.

Ce jeu complet comprend outre l'Etat de la situation financière consolidé, les états du résultat et du résultat global consolidés, l'état de flux de trésorerie consolidé ainsi que l'état de la variation des capitaux propres consolidés et des notes annexes détaillées.



Aux Actionnaires
GROUPE COSUMAR
8, Rue El Mouatamid Binou Abbad
Casablanca

RAPPORT D'AUDIT SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2019

Nous avons procédé à l'audit des états financiers consolidés, ci-joints, de la société Cosumar et de ses filiales (Groupe Cosumar) au 31 décembre 2019, comprenant l'état de la situation financière, le compte de résultat consolidé, l'état du résultat global consolidé, l'état des variations des capitaux propres, l'état des flux de trésorerie, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de 5.102,2 millions de dirhams, dont un bénéfice net consolidé de 924,7 millions de dirhams. Ces états ont été arrêtés par le conseil d'administration le 25 mars 2020 dans un contexte évolutif de la crise sanitaire de l'épidémie de Covid-19, sur la base des éléments disponibles à cette date.

Responsabilité de la Direction

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IAS/IFRS). Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états financiers ne comportant pas d'anomalie significative, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité des Auditeurs

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers. Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états de synthèse

A notre avis, les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'ensemble constitué par les entités comprises dans la consolidation au 31 décembre 2019, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IAS/IFRS).

Autre point

Pour les événements survenus et les éléments connus postérieurement à la date d'arrêtés des états de synthèse relatifs aux effets de la pandémie de Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes.

Casablanca, le 24 avril 2020

Les Commissaires aux Comptes

ERNST & YOUNG

Abdeslam BERRADA ALLAM
Associé

DELOITTE AUDIT

Sakina BENSOUA KORACHI
Associée

Pour toutes informations, contactez nous à l'adresse : comfi@cosumar.co.ma ou www.cosumar.co.ma

8, rue Mouatamid Ibnou Abbaad, - BP. 3098 - 20 300 Casablanca - Maroc - Tél. : +212 529 02 83 00 - Fax : +212 522 24 10 71

S.A. au capital de 944.871.430 dirhams - R.C. Casablanca 30037 - Patente 30701380 - T.V.A. 616051 C.N.S.S. 1928003 - I.C.E Casablanca 001555060000024



الطرق السيارة بالمغرب **Autoroutes du Maroc**

COMMUNICATION FINANCIÈRE
COMPTES SOCIAUX ET ÉTATS FINANCIERS

www.adm.co.ma

COMMENTAIRE DU MANAGEMENT

Sécurité : Le nombre d'accidents mortels sur le réseau autoroutier a connu un recul à fin décembre 2019, affichant une baisse de 6% en comparaison à ceux de fin décembre 2018. Le nombre de morts a également régressé de 1%. Rappelons que ADM a lancé un Plan ambitieux « AGIR : Action Globale contre l'Insécurité Routière » s'appuyant sur une approche globale touchant à la fois l'investissement en infrastructure, en nouvelles technologies, la formation des Ressources Humaines et la concertation et le renforcement des liens de partenariat avec tous les acteurs intervenants sur le réseau autoroutier.

Télépéage : La multiplication des points de vente facilitant l'acquisition du Pass Jawaz et l'offre promotionnelle attractive tout au long de la saison estivale a été couronnée par une augmentation du nombre d'abonnés qui a atteint 808 milles abonnés fin 2019, contre 400 milles abonnés fin 2018, représentant ainsi environ 24 % de la recette globale.

Développement du Réseau : L'année 2019 a été marquée par plusieurs projets autoroutiers, notamment pour améliorer la sécurité et le confort de l'utilisateur, avec le lancement des travaux de triplement du contournement de Casablanca, le triplement Casa-Berrchid, la mise en service de l'échangeur Al Massira, l'inauguration de l'aire de repos d'Amskroud baptisée (Abdelmoumen) et MRE2 au niveau de Ksar Sghir, l'élargissement de la BPV de Bouznika ainsi que 9 passerelles pour les piétons. ADM a aussi entretenu en 2019, 141km de son réseau autoroutier, nécessaires pour la maintenance du réseau, la pérennisation de l'infrastructure autoroutière (chaussée et ouvrages d'art) la sécurité et le confort du client usager

PERFORMANCE FINANCIERE :

Le chiffre d'affaires consolidé d'ADM a augmenté en 2019 de 8% et s'est affiché à 3 712 millions de dirhams contre 3 449 millions de la même période de l'année précédente. Cette performance a été soutenue d'une part par l'augmentation du chiffre d'affaire d'exploitation de 5.7% en conséquence de l'augmentation du trafic sur le réseau autoroutier et d'autre part par l'amélioration du chiffre d'affaires relatif à la construction des infrastructures en concession.

Un résultat opérationnel positif de 1.97 milliards de dirhams, soit une hausse de 8% par rapport à 2018 en conséquence directe de la hausse du C.A. A noter que les dépenses de grosses réparations, nécessaires pour la maintenance du réseau, la pérennisation de l'infrastructure autoroutière (chaussée et ouvrages d'art) la sécurité et le confort du client usager, ont atteint 523 millions de dirhams à fin 2019, soit une augmentation de 135% par rapport à 2018, avec des réalisations de 172 millions de dirhams lors du quatrième trimestre 2019.

Un coût d'endettement financier net de (1.5) milliards de dirhams en amélioration de 105 millions de dirhams par rapport à l'exercice antérieur expliqué principalement par l'impact positif de l'actualisation.

Un résultat net positif consolidé de 247 millions de dirhams en conséquence des mouvements expliqués ci-dessus.

*chiffres en IFRS

Le Rapport Annuel Financier est consultable sur le lien suivant :

<https://www.adm.co.ma/ADM/Communication/Pages/Communications-financieres.aspx>

BILAN ACTIF					
	A C T I F	Exercice		Exercice N-1	
		Brut	Amort. Prov.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISÉ	IMMOBILISATION EN NON VALEURS (A)	1 935 533 296,17	1 760 508 815,14	175 024 481,03	137 448 256,67
	A01 - Frais préliminaires	129 411 680,23	126 963 863,54	2 447 816,69	9 291 816,69
	A02 - Charges à répartir	1 806 121 615,94	1 633 544 951,60	172 576 664,34	128 156 439,98
	A03 - Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00	0,00	0,00
	IMOBILISATIONS INCORPORELLES (B)	71 283 835,12	46 313 556,17	24 970 278,95	13 433 551,65
	A04 - Immobilisations en recherche & développement	0,00	0,00	0,00	0,00
	A05 - Brevets, marques, droits et val.similaires	71 283 835,12	46 313 556,17	24 970 278,95	13 433 551,65
	A06 - Fonds commercial	0,00	0,00	0,00	0,00
	A07 - Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (C1)	98 923 376,49	45 189 119,32	53 734 257,17	51 411 431,42
	A08 - Terrains	2 575 690,00	0,00	2 575 690,00	2 575 690,00
	A09 - Constructions	43 766 963,81	33 595 541,83	10 171 421,98	10 904 891,74
	- Installations techniques, mat. & outil.	1 043 671,12	826 926,72	216 744,40	320 511,51
	A10 - Matériel de transport	0,00	0,00	0,00	0,00
	A12 - Mobilier, mat.de bureau & aménagements divers	22 503 265,88	10 766 650,77	11 736 615,11	9 336 215,86
	A13 - Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
	A14 - Immobilisations corporelles en cours	29 033 785,68		29 033 785,68	28 274 122,31
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN CONCESSION (C2)	77 264 108 503,99	9 382 755 314,54	67 881 353 189,45	67 722 983 322,76
	- Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00
	- Constructions	76 511 517 759,03	8 968 352 561,45	67 543 165 197,58	67 382 468 285,73
	- Instalations techniques, mat. & outil.	343 059 475,28	229 548 635,29	113 510 839,99	124 454 924,06
	- Matériel de transport	24 665 570,84	24 665 570,84	0,00	0,00
	- Mobilier, mat.de bureau & aménagements divers	222 905 838,57	160 188 546,96	62 717 291,61	77 178 963,80
	- Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
	- Immobilisations corporelles en cours	161 959 860,27		161 959 860,27	138 881 149,18
	IMMOBILISATIONS FINANCIERS (D)	3 177 069,11	0,00	3 177 069,11	3 165 742,69
	A15 - Prets immobilisés	7 894,44	0,00	7 894,44	12 893,74
	A16A - Autres créances financières	2 169 174,67	0,00	2 169 174,67	2 152 848,95
	A17 - Titres de participation	1 000 000,00	0,00	1 000 000,00	1 000 000,00
	A18 - Autres titres immobilisés	0,00	0,00	0,00	0,00
	ECARTS DE CONVERSION - ACTIF (E)	495 041 069,83		495 041 069,83	493 330 159,78
	A19 - Diminution des créances immobilisées	19 237,94		19 237,94	12 644,08
	A20 - Augmentation des dettes de financement	495 021 831,89		495 021 831,89	493 317 515,70
ACTIF CIRCULANT HORS TRESORERIE	TOTAL I (A+B+C1+C2+D+E)	79 868 067 150,71	11 234 766 805,17	68 633 300 345,54	68 421 772 464,97
	STOCKS	37 768 160,61	2 799 711,17	34 968 449,44	33 351 726,79
	A21 - Marchandises	0,00	0,00	0,00	0,00
	A22 - Matières et fournitures consommables	37 768 160,61	2 799 711,17	34 968 449,44	33 351 726,79
	A23A - Produits en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	A24 - Produits intermédiaires produits résiduels	0,00	0,00	0,00	0,00
	A25 - Produits finis	0,00	0,00	0,00	0,00
	CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT (G)	4 380 391 319,56	228 841 939,02	4 151 549 380,54	4 542 193 656,51
	A26 - Fournisseurs débiteurs avances et acomptes	2 334 064,96	0,00	2 334 064,96	1 450 558,93
	A27 - Clients et comptes rattachés	411 767 492,98	227 161 766,20	184 605 726,78	199 254 559,31
	A28 - Personnel	692 235,83	0,00	692 235,83	680 244,62
	A29 - Etat	3 958 200 942,87	0,00	3 958 200 942,87	4 338 518 692,05
	A30 - Comptes d'associés	0,00	0,00	0,00	0,00
	A31 - Autres débiteurs	5 033 274,04	1 680 172,82	3 353 101,22	2 289 601,60
	A32 - Comptes de régularisation actif	2 363 308,88	0,00	2 363 308,88	0,00
	A33 TITRES ET VALEURS DE PLACEMENT (H)	1 174 153 600,17	0,00	1 174 153 600,17	453 519 996,88
	A34A ECARTS DE CONVERSION - ACTIF (I) (Elém.circ.)	446 776,27		446 776,27	436 023,70
TRESORERIE	TOTAL II (F+G+H+I)	5 592 759 856,61	231 641 650,19	5 361 118 206,42	5 029 501 403,88
	TRESORERIE ACTIF	180 185 138,25	0,00	180 185 138,25	123 017 855,35
	A35 - Chèques et valeurs à encaisser	16 129 180,30	0,00	16 129 180,30	17 124 882,80
	A36 - Banques, T.G et C.P	98 497 998,28	0,00	98 497 998,28	44 386 891,01
	A37 - Caisses, Régies d'avances et accréditifs	65 557 959,67	0,00	65 557 959,67	61 506 081,54
	TOTAL III	180 185 138,25	0,00	180 185 138,25	123 017 855,35
	TOTAL GENERAL (I+II+III)	85 641 012 145,57	11 466 408 455,36	74 174 603 690,21	73 574 291 724,20

BILAN PASSIF					
	P A S S I F	Exercice N		Exercice N-1	
FINANCEMENT PERMANENT	CAPITAUX PROPRES		26 975 950 979,89	26 874 637 324,50	
	B01 - Capital social ou personnel (1)		15 715 628 500,00	15 715 628 500,00	
	B02 - (-) :actionnaires, CSNA, C.App.dont Versé				
	B03 - Primes d'émission, de fusion, d'apport		0,00	0,00	
	B04 - Ecart de réévaluation		22 554 900 492,80	22 554 900 492,80	
	B05 - Réserve légale		558 341,72	558 341,72	
	B06 - Autres réserves		0,00	0,00	
	B07 - Report à nouveau (2)		-11 396 450 010,02	-11 500 415 780,19	
	B08 - Résultats nets en instance d'affectation		0,00	0,00	
	B09 - Résultat net de l'exercice (2)		101 313 655,39	103 965 770,17	
	TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	(A)	26 975 950 979,89	26 874 637 324,50	
	CAPITAUX PROPRES ASSIMILES	(B)	143 230 946,66	76 560 133,58	
	B10 - Subventions d'investissement		143 230 946,66	76 560 133,58	
	B11 - Provisions réglementées		0,00	0,00	
	B12 - Compte de liaison				
	DETTES DE FINANCEMENT	(C)	39 482 074 910,03	39 312 260 731,33	
	B13 - Emprunts obligataires		17 627 107 965,56	16 040 753 982,78	
	B14 - Autres dettes de financement		21 854 966 944,47	23 271 506 748,55	
	PROVISION DURABLES POUR RISQUES & CHARGES	(D)	5 324 228 164,07	5 327 407 494,04	
	B15 - Provisions pour risques		559 211 127,07	900 140 278,01	
	- Provisions pour charges		4 765 017 037,00	4 427 267 216,03	
	ECARTS DE CONVERSION - PASSIF	(E)	341 489 348,98	190 742 625,38	
	B17 - Augmentation des créances immobilisées		0,00	0,00	
	B18 - Diminution des dettes de financement		341 489 348,98	190 742 625,38	
	TOTAL I (A+B+C+D+E)		72 266 974 349,63	71 781 608 308,83	
PASSIF CIRCULANT HORS TRESORERIE	DETTES DU PASSIF CIRCULANT	(F)	1 852 628 004,86	1 778 992 175,90	
	B19 - Fournisseurs et compte rattachés		775 028 633,60	731 682 977,77	
	B20 - Clients créditeurs, avances et acomptes		639 000,40	459 000,00	
	B21 - Personnel		31 583 085,72	34 141 841,01	
	B22 - Organismes sociaux		16 163 480,56	14 902 539,94	
	B23 - Etat		90 706 274,41	100 104 168,24	
	B24 - Comptes d'associés		457 823,42	457 823,42	
	B25 - Autres créanciers		41 513 337,17	68 115 881,62	
	B26 - Comptes de régularisation passif		896 536 369,58	829 127 943,90	
	AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	(G)	446 776,27	436 023,70	
	B27				
	ECARTS DE CONVERSION - PASSIF (Elém. cir.)	(H)	714 764,40	602 031,70	
TRESORERIE	TOTAL II (F+G+H+I)		1 853 789 545,53	1 780 030 231,30	
	TRESORERIE PASSIF		53 839 795,05	12 653 184,07	
	B29 - Crédits d'escompte		0,00	0,00	
	B30 - Crédits de trésorerie		0,00	0,00	
	B31 - Banques (soldes créditeurs)		53 839 795,05	12 653 184,07	
	TOTAL III		53 839 795,05	12 653 184,07	
	TOTAL GENERAL (I+II+III)		74 174 603 690,21	73 574 291 724,20	

(1) Capital personnel débiteur (-)
(2) Bénéficiaire (+) ; Déficitaire (-)

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (hors taxes)							
EXPLOITATION				OPERATIONS Propres à l'exercice 1	Concernant exerc. preced. 2	TOTAUX DE L'EXERCICE 3	TOTAUX DE L'EXERCICE PRECEDENT 4
			*****EXPLOITATION *****				
		I	PRODUITS D'EXPLOITATION				
	D01		* Ventes de marchandises en l'état	0,00	0,00	0,00	0,00
	D02		* Ventes de biens et services produits	3 275 759 802,87	21 248 981,09	3 297 008 783,96	3 122 507 511,67
			Chiffre d'affaires	3 275 759 802,87	21 248 981,09	3 297 008 783,96	3 122 507 511,67
	D03		* Variation de stocks de produits (+/-) (1)	0,00	-	0,00	0,00
	D04		* Immobilisations produites par :Ent.pour elle meme	0,00	0,00	0,00	0,00
	D05		* Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00
	D06		* Autres produits d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00
	D07		* Reprises d'exploitation : transferts de charges	574 155 470,75	0,00	574 155 470,75	299 582 498,49
			TOTAL I	3 849 915 273,62	21 248 981,09	3 871 164 254,71	3 422 090 010,16
		II	CHARGES D'EXPLOITATION				
	C01		* Achats revendus (2) de marchandises	0,00	0,00	0,00	0,00
	FINANCIER	C02		* Achats consommés (2) de matières & fournitures	241 708 166,40	204 699,32	241 912 865,72
C03			* Autres charges externes	740 573 652,53	4 551 341,95	745 124 994,48	394 300 882,35
C04			* Impôts et taxes	8 543 288,26	0,00	8 543 288,26	8 903 065,55
C05			* Charges de personnel	213 763 069,24	351 626,37	214 114 695,61	209 941 931,23
C06			* Autres charges d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00
C07			* Dotations d'exploitation	956 170 759,86	20 654 685,64	976 825 445,50	913 971 451,15
			TOTAL II	2 160 758 936,29	25 762 353,28	2 186 521 289,57	1 759 066 149,47
		III	RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			1 684 642 965,14	1 663 023 860,69
			*****FINANCIER *****				
			PRODUITS FINANCIERS				
D08			* Prod. des titres de partic. & autres titres immob.	0,00	0,00	0,00	0,00
D09			* Gains de change	18 389 431,37	0,00	18 389 431,37	10 440 435,35
D10			* Intérêts et autres produits financiers	21 224 826,90	145,95	21 224 972,85	18 259 863,82
D11			* Reprises financières; transferts de charges	515 450 183,48	0,00	515 450 183,48	487 173 807,01
			TOTAL IV	555 064 441,75	145,95	555 064 587,70	515 874 106,18
	V	CHARGES FINANCIERES					
C08		* Charges d'intérêts	1 580 520 826,10	842 233,43	1 581 363 059,53	1 545 546 014,14	
C09		* Pertes de change	53 257 230,52	0,00	53 257 230,52	40 451 409,05	
C10		* Autres charges financières	40,11	0,00	40,11	0,00	
C11		* Dotations financières	463 998 497,12	0,00	463 998 497,12	493 766 183,48	
		TOTAL V	2 097 776 593,85	842 233,43	2 098 618 827,28	2 079 763 606,67	
	VI	RESULTAT FINANCIER (IV - V)			-1 543 554 239,58	-1 563 889 500,49	
	VII	RESULTAT COURANT (III + VI)			141 088 725,56	99 134 360,20	

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (hors taxes) suite							
NON COURANT			OPERATIONS		TOTAUX DE L'EXERCICE 3	TOTAUX DE L'EXERCICE PRECEDENT 4	
			Propres à l'exercice 1	Concernant exerc. preced. 2			
		VII	RESULTAT COURANT (reports)			99 134 360,20	
			*****NON C O U R A N T *****				
		VIII	PRODUITS NON COURANTS				
	D12		* Produits des cessions d'immobilisation	3 292 427,00	0,00	3 292 427,00	6 423 677,97
	D13		* Subventions d'équilibre	0,00	0,00	0,00	0,00
	D14		* Reprises sur subventions d'investissement	3 329 186,92	0,00	3 329 186,92	2 053 324,85
	D15		* Autres produits non courants	3 531 434,24	17 991 354,20	21 522 788,44	12 327 244,35
	D16		* Reprises non courantes ; transferts de charges	30 356 310,05	0,00	30 356 310,05	23 682 184,53
		TOTAL VIII	40 509 358,21	17 991 354,20	58 500 712,41	44 486 431,70	
	IX	CHARGES NON COURANTES					
C12		* Val. nettes d'amortissements des immo.cédées	0,00	0,00	0,00	552 541,92	
C13		* Subventions accordées	0,00	0,00	0,00	0,00	
C14		* Autres charges non courantes	30 636 892,37	815 052,99	31 451 945,36	23 241 336,25	
C15		* Dotations non courantes aux amortissement et prov.	50 000 000,00	0,00	50 000 000,00	0,00	
		TOTAL IX	80 636 892,37	815 052,99	81 451 945,36	23 793 878,17	
		RESULTAT NON COURANT (VIII - IX)			-22 951 232,95	20 692 553,53	
	XI	RESULTAT AVANT IMPOTS (VII + X)			118 137 492,61	119 826 913,73	
C16	XII	IMPOTS SUR LES RESULTATS	16 823 837,22	0,00	16 823 837,22	15 861 143,56	
	WIII	RESULTAT NET (XI - XII)			101 313 655,39	103 965 770,17	
XIV		TOTAL DES PRODUITS (I + IV + VIII)			4 484 729 554,82	3 982 450 548,04	
XV		TOTAL DES CHARGES (II+V+IX+XII)			4 383 415 899,43	3 878 484 777,87	
XVI		RESULTAT NET (Total des produits-Total des charges)			101 313 655,39	103 965 770,17	

TABLEAU DE FINANCEMENT DE L'EXERCICE

I- SYNTHÈSE DES MASSES DU BILAN		Exercice A	Exercice précédent B	Variation (A-B)	
				Emplois C	Ressources D
	Financement permanent	72 266 974 349,63	71 781 608 308,83	0,00	485 366 040,80
	Actif immobilisé	68 633 300 345,54	68 421 772 464,97	211 527 880,57	0,00
	Fonds de roulement fonctionnel	3 633 674 004,09	3 359 835 843,86	0,00	273 838 160,23
	Actif circulant	5 361 118 206,42	5 029 501 403,88	331 616 802,54	0,00
	Passif circulant	1 853 789 545,53	1 780 030 231,30	0,00	73 759 314,23
	Besoin de financement global	3 507 328 660,89	3 249 471 172,58	331 616 802,54	0,00
	Tresorerie nette (actif - passif)	126 345 343,20	110 364 671,28	15 980 671,92	0,00

II- EMPLOIS ET RESSOURCES	Masses	Exercice		Exercice précédent	
		Emplois	Ressources	Emplois	Ressources
	I- Ressources stables de l'exercice				
	* Autofinancement (A)	0,00	453 189 454,59	0,00	700 455 294,00
	* Capacité d'autofinancement		453 189 454,59		700 455 294,00
	* Distribution des bénéfices				
	* Cessions et réductions d'immobilisations (B)		3 292 427,00		6 423 677,97
	* Cessions d'immobilisations incorporelles				
	* Cessions d'immobilisations corporelles		3 292 427,00		6 423 677,97
	* Cessions d'immobilisations financières				
	* Récupération sur créances immobilisées				0,00
	* Diminution des immobilisations en cours		0,00		
	* Augmentation des capitaux propres et assimilés (C)		70 000 000,00		30 000 000,00
	* Augmentation du capital,apports		0,00		0,00
	* Subventions d'investissement		70 000 000,00		30 000 000,00
	* Augmentation des dettes de financement (D) (nettes de primes de remboursements)		2 000 000 000,00		257 069 495,48
	TOTAL I - RESSOURCES STABLES (A+B+C+D)		2 526 481 881,59		993 948 467,45
	II- Emplois stables de l'exercice				
	* Acquisitions et augmentations d'immobilisations (E)	457 706 849,68		353 338 576,21	
	* Acquisitions d'immobilisations incorporelles	17 218 801,74		924 810,26	
	* Acquisitions d'immobilisations corporelles	440 476 721,52		351 986 007,14	
	* Acquisitions d'immobilisations financières	11 326,42		427 758,81	
	* Augmentation des créances immobilisées				
	* Remboursement des capitaux propres (F)				
	* Remboursement des dettes de financement (G)	1 597 977 454,20		1 483 967 354,91	
	* Emplois en non valeurs (H)	123 200 103,26		47 705 669,87	
	TOTAL II - EMPLOIS STABLES (E+F+G+H)	2 178 884 407,14	0,00	1 885 011 600,99	0,00
	III- Variation du besoin de financement global (B.F.G.)	331 616 802,54	0,00	0,00	874 041 667,79
	IV- Variation de la trésorerie	15 980 671,92	0,00	0,00	17 021 465,75
	Total général	2 526 481 881,60	2 526 481 881,59	1 885 011 600,99	1 885 011 600,99

ETAT DES SOLDES DE GESTION (E.S.G)

				Exercice	Exercice N-1
	1		Ventes de marchandises (en l'état)	0,00	0,00
	2	-	Achats revendus de marchandises	0,00	0,00
I	=		MARGE BRUTE SUR VENTES EN L 'ETAT	0,00	0,00
II	+		PRODUCTION DE L'EXERCICE : (3+4+5)	3 297 008 783,96	3 122 507 511,67
	3		* Ventes de biens et services produits	3 297 008 783,96	3 122 507 511,67
	4		* variation stocks de produits	0,00	0,00
	5		* Immobilisations produites par l'entreprise pour elle même	0,00	0,00
III	-		CONSOMMATION DE L'EXERCICE (6+7)	987 037 860,20	626 249 701,54
	6		* Achats consommés de matières et fournitures	241 912 865,72	231 948 819,19
	7		* Autres charges externes	745 124 994,48	394 300 882,35
IV	=		VALEUR AJOUTEE (I+II-III)	2 309 970 923,76	2 496 257 810,13
	8	+	Subventions d'exploitation	0,00	0,00
	9	-	Impôts et taxes	8 543 288,26	8 903 065,55
	10	-	Charges de personnel	214 114 695,61	209 941 931,23
V	=		EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (EBE)	2 087 312 939,89	2 277 412 813,35
	=		ou INSUFFISANCE BRUTE D'EXPLOITATION (IBE)	0,00	0,00
	11	+	Autres produits d'exploitation	0,00	0,00
	12	-	Autres charges d'exploitation	0,00	0,00
	13	+	Reprises d'exploitation; transferts de charges	574 155 470,75	299 582 498,49
	14	-	Dotations d'exploitation	976 825 445,50	913 971 451,15
VI	=		RESULTAT D'EXPLOITATION (+ ou -)	1 684 642 965,14	1 663 023 860,69
VII	+/-		RESULTAT FINANCIER	-1 543 554 239,58	-1 563 889 500,49
VIII	=		RESULTAT COURANT (+ ou -)	141 088 725,56	99 134 360,20
IX	+/-		RESULTAT NON COURANT	-22 951 232,95	20 692 553,53
	15	-	Impôts sur les résultats	16 823 837,22	15 861 143,56
X	=		RESULTAT NET DE L'EXERCICE (+ ou -)	101 313 655,39	103 965 770,17

II. CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (CAF) - AUTOFINANCEMENT	1		Résultat net de l'exercice	101 313 655,39	103 965 770,17
			* Bénéfice +	101 313 655,39	103 965 770,17
			* Perte -	0,00	
	2	+	Dotations d'exploitation (1)	931 236 028,69	890 872 227,95
	3	+	Dotations financières (1)	463 551 720,85	493 330 159,78
	4	+	Dotations non courantes (1)	50 000 000,00	0,00
	5	-	Reprises d'exploitation (2)	570 840 152,94	292 614 595,99
	6	-	Reprises financières (2)	515 450 183,48	487 173 807,01
	7	-	Reprises non courantes (2) (3)	3 329 186,92	2 053 324,85
	8	-	Produits des cessions d'immobilisations	3 292 427,00	6 423 677,97
	9	+	Valeurs nettes d'amort. des immo. Cédées	0,00	552 541,92
I			CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (CAF)	453 189 454,59	700 455 294,00
	10	-	Distributions de bénéfices		
II	11		AUTOFINANCEMENT	453 189 454,59	700 455 294,00

(1) A l'exclusion des dotations relatives aux actifs et passifs circulants et à la trésorerie
(2) A l'exclusion des reprises relatives aux actifs et passifs circulants et à la trésorerie
(3) Y compris reprises sur subventions d'investissement.

TABLEAU DES PROVISIONS

NATURE	Montant début exercice	DOTATIONS			REPRISES			Montant fin exercice
		D'exploitation	financières	Non courantes	d'exploitation	financières	Non courantes	
1. Provisions pour dépréciation de l'actif immobilisé								
2. Provisions réglementées								
3. Provisions durables pour risques et charges	5 327 407 494,04	569 123 261,90	495 041 069,83		570 834 171,95	493 330 159,78		5 327 407 494,04
SOUS TOTAL (A)	5 327 407 494,04	569 123 261,90	495 041 069,83	0,00	570 834 171,95	493 330 159,78	0,00	5 327 407 494,04
4. Provisions pour dépréciation de l'actif circulant (hors trésorerie)	186 052 233,38	42 789 705,64			0,00			228 841 939,02
5. Autres Provisions pour risques et charge			0,00		0,00			
6. Provisions pour dépréciation des comptes de trésorerie								
SOUS TOTAL (B)	186 052 233,38	42 789 705,64	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	228 841 939,02
TOTAL (A+B)	5 513 459 727,42	611 912 967,54	495 041 069,83	0,00	570 834 171,95	493 330 159,78	0,00	5 556 249 433,06

ETAT DES CHANGEMENTS DE METHODES

NATURE DES CHANGEMENTS	JUSTIFICATION DU CHANGEMENT	INFLUENCE SUR LE PATRIMOINE LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I.Changements affectant les méthodes d'évaluation - Adoption d'un amortissement progressif en fonction du trafic en 2016 au lieu d'un amortissement de caducité au fur et à mesure de la construction combiné au prolongement de la durée de la concession à 99 ans à partir du 1 ^{er} janvier 2016. - Pour prendre en considération le planning généralement décennale d'entretien des chaussées, la société constitue à partir de 2015 des provisions pour grosses réparations. En 2016, ADM a passé le rappel de provisions pour grosses réparations sur les années antérieures. - Le montant de la dotation aux provisions pour risques de change pour les dettes en devise a été limité à l'excédent des pertes sur les gains de change latents	- L'amortissement progressif en fonction du trafic prévisionnel sur la nouvelle durée de la concession (99 ans) est le rythme d'amortissement qui reflète le meilleur rythme d'usure des actifs en concessions. - Etalement du coût d'entretiens des chaussées sur la durée d'utilisation. - LA composition de la dette en devise d'ADM reflète la composition du panier du dirhams 60% Euro , 40% dollars ce qui donne des impacts diversifiés sur la dette d'ADM lors de la fluctuation de ces deux devises , de ce fait la prise en compte des gains latents dans le calcul de la dotation pour provision pour risque de change donne une image fidèle de la situation financière de l'entreprise	- L'application de la durée d'amortissement progressif en fonction du trafic sur une durée de 99 ans a eu pour effet de minorer la charge d'amortissement de l'exercice 2016 vs. 2015 de 773 MMAD (323 MMAD en 2016 vs. 1096 MMAD selon l'ancienne méthode). - Le montant du rattrapage de provision au titre des exercices antérieurs à 2016 s'élève à 2 524 MMAD. Le montant de la provision au titre de l'exercice 2016 s'est élevé à 737 MMAD pour une reprise de provision constatée en 2016 de 251 MMAD. - l'impact de cette dérogation sur le résultat de l'exercice est de 341 489 348,98 dhs
II. Changements affectant les règles de présentation		

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS AUTRES QUE FINANCIERES

NATURE	MONTANT BRUT DEBUT EXERCICE	AUGMENTATION			DIMINUTION			MONTANT BRUT FIN EXERCICE
		Acquisition	Production par l'entreprise pour elle- même	Virement	Cession	Retrait	Virement	
IMMOBILISATION EN NON-VALEURS	1 812 333 192,91	123 200 103,26	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 935 533 296,17
* Frais préliminaires	129 411 680,23	0,00						129 411 680,23
* Charges à répartir sur plusieurs exercices	1 682 921 512,68	123 200 103,26					0,00	1 806 121 615,94
* Primes de remboursement obligations								
* IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	54 065 033,38	17 218 801,74						71 283 835,12
* Immobilisation en recherche et développement								
* Brevets, marques, droits et valeurs similaires	54 065 033,38	17 218 801,74					0,00	71 283 835,12
* Fonds commercial								
* Autres immobilisations incorporelles								
IMMOBILISATIONS CORPORELLES PROPRES	92 751 431,69	6 171 944,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	98 923 376,49
* Terrains	2 575 690,00	0,00						2 575 690,00
* Constructions	42 676 964,88	1 089 998,93						43 766 963,81
* Installat. techniques,matériel et outillage	1 043 671,12	0,00						1 043 671,12
* Matériel de transport								
* Mobilier, matériel bureau et aménagements	18 180 983,38	4 322 282,50					0,00	22 503 265,88
* Autres immobilisations corporelles								
* Immobilisations corporelles en cours	28 274 122,31	759 663,37						29 033 785,68
IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN CONCESSION	76 848 918 351,63	434 304 776,72	0,00	0,00	10 137 408,73	0,00	8 977 215,63	77 264 108 503,99
* Terrains								
* Constructions	76 128 800 093,81	387 043 443,06					4 325 777,84	76 511 517 759,03
* Installat. techniques,matériel et outillage	324 572 021,52	19 179 410,66			0,00		691 956,90	343 059 475,28
* Matériel de transport	34 802 979,57	0,00			10 137 408,73		0,00	24 665 570,84
* Mobilier, matériel bureau et aménagements	221 862 107,55	4 023 856,02			0,00		2 980 125,00	222 905 838,57
* Autres immobilisations corporelles								0,00
* Immobilisations corporelles en cours	138 881 149,18	24 058 066,98					979 355,89	161 959 860,27

Les acquisitions des constructions intègrent le montant de la réévaluation (cf. changement de méthode)

TABLEAU DES DETTES

DETTES	TOTAL	ANALYSE PAR ECHEANCE			AUTRES ANALYSES			
		Plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non payés	Montants en devises	Montant vis à vis organismes publics	Montant vis à vis des entreprises liées	Montants représentés par effets
DETTES DE FINANCEMENT	39 482 074 910,03	37 839 143 985,90	1 642 930 924,13	0,00	18 933 998 594,07			
- Emprunts obligataires	17 627 107 965,56	17 517 361 968,26	109 745 997,30					
- Autres dettes de financement	21 854 966 944,47	20 321 782 017,64	1 533 184 926,83		18 933 998 594,07			
DU PASSIF CIRCULANT	1 852 628 004,86	0,00	1 852 628 004,86	0,00	47 548 945,47	116 981 475,85		
- Fournisseurs et comptes rattachés	775 028 633,60		775 028 633,60		26 473 504,84	8 994 974,87		
- Clients créditeurs, avances et acomptes	639 000,40		639 000,40					
- Personnel	31 583 085,72		31 583 085,72					
- Organismes sociaux	16 163 480,56		16 163 480,56			16 163 480,56		
- Etat	90 706 274,41		90 706 274,41			90 706 274,41		
- Comptes d'associés	457 823,42		457 823,42			457 823,42		
- Autres créditeurs	41 513 337,17		41 513 337,17					
- Compte de régularisation du passif	896 536 369,58		896 536 369,58			658 922,59		

TABLEAU DES CREANCES

CREANCES	ANALYSE PAR ECHEANCE				AUTRES ANALYSES			
	TOTAL	Plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non recouvrées	Montants en devises	Montants sur les organismes publics	Montants sur les entreprises liées	Montants représentés par effets
CREANCES DE L'ACTIF IMMOBILISE	3 177 069,11	3 177 069,11	0,00				1 000 000,00	
- Prets immobilisés	7 894,44	7 894,44						
- Autres créances financières	2 169 174,67	2 169 174,67						
- Titres de participation	1 000 000,00	1 000 000,00					1 000 000,00	
CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT	4 380 391 319,56	3 867 865 144,32	282 890 387,09	229 635 788,15	0,00	3 971 853 657,80	11 550 682,48	
- Fournisseurs débiteurs, avances et acomptes	2 334 064,96		2 334 064,96					
- Clients et comptes rattachés	411 767 492,98		182 131 704,83	227 161 766,20		13 652 714,93	6 646 184,86	
- Personnel	692 235,83		692 235,83					
- Etat	3 958 200 942,87	3 867 865 144,32	90 335 798,55			3 958 200 942,87		
- Comptes d'associés	0,00		0,00			0,00		
- Autres débiteurs	5 033 274,04		5 033 274,04					
- Comptes de régularisation actif	2 363 308,88		2 363 308,88					

ETAT DES DEROGATIONS

INDICATION DES DEROGATIONS	JUSTIFICATION DES DEROGATIONS	INFLUENCE DES DEROGATIONS SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I. Dérogations aux principes comptables fondamentaux	La société ADM a procédé au 1er janvier 2016 à la réévaluation de l'ensemble de ses actifs en concession sur la base du rapport d'un expert indépendant.	Le montant de la réévaluation s'est élevé à 22 554 900 492,81 MAD. L'incidence sur le résultat de l'amortissement de l'écart de réévaluation en 2018 s'est élevé à 78 MMAD.
II. Dérogations aux méthodes d'évaluation	Au 31 décembre 2019, la Société Nationale des Autoroute du Maroc , et afin de présenter une image fidèle de la situation financière et des résultats de l'entreprise, a dérogé , tels que préconisés par le CGNC, aux principes et méthodes d'évaluation relatifs à l'évaluation des dettes libellés en monnaies étrangères. En effet, le montant de la dotation aux provisions pour risques de change a été limité à l'excédent des pertes sur les gains de change latents	l'impact de cette dérogation sur le résultat de l'exercice est de 341 489 348,98 dhs
III. Dérogations aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse	NEANT	NEANT
Les biens mis en concession sont présentés à l'actif du bilan dans une rubrique intitulée " Immobilisations corporelles en concession"	Situation spécifique d'ADM Amélioration de l'information financière	Aucun incidence sur le patrimoine, la situation financière et les résultats

ENGAGEMENTS FINANCIERS REÇUS OU DONNES
HORS OPERATIONS DE CREDIT-BAIL

ENGAGEMENTS DONNES	Montants Exercice	Montants Exercice Précédent
* Avals et cautions	481 503,27	481 503,27
* Valeurs remises au cédantes		
* Autres engagements donnés	284 457 817,34	254 101 507,29
Total (1)	284 939 320,61	254 583 010,56

(1) Dont engagements à l'égard d'entreprises liées

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
EXERCICE DU 1ER JANVIER AU 31 DECEMBRE 2019

Deloitte.

COOPERS AUDIT MAROC

Aux actionnaires
**SOCIÉTÉ NATIONALE
DES AUTOROUTES DU
MAROC S.A. (SNAM SA)**
Hay Ryad Rabat

**RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2019**

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la **Société Nationale Des Autoroutes Du Maroc S.A** comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019. Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de 27 119 182 KMAD dont un bénéfice net de 101 314 KMAD. Ces états ont été arrêtés par le conseil d'administration le 26 Mars 2020 dans un contexte évolutif de la crise sanitaire de l'épidémie de Covid-19, sur la base des éléments disponibles à cette date.

Responsabilité de la Direction

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalie significative, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'Auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états de synthèse contiennent des anomalies significatives. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états de synthèse.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états de synthèse

Notre rapport d'audit relatif à l'exercice précédent faisait part de notre incertitude quant au caractère recouvrable du crédit de TVA dont le solde, qui s'élevait à 4 261 millions de dirhams au 31 décembre 2018, a diminué de 393 millions de dirhams au 31 décembre 2019. A ce stade et compte tenu de l'importance du solde restant à récupérer qui s'élève à 3 868 millions de dirhams au 31 décembre 2019, cette situation reste inchangée.

Sous réserve de la situation décrite dans le paragraphe ci-dessus, nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société Nationale Des Autoroutes Du Maroc S.A au 31 décembre 2019 conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le fait que, comme mentionné dans l'état A2 de l'Etat des Informations Complémentaires, la société a dérogé aux principes et méthodes d'évaluation, tels que préconisés par le Code Général de la Normalisation Comptable, relatifs à l'évaluation en fin d'exercice des dettes de financement libellées en devises. En effet, le montant de la dotation aux provisions pour pertes de change a été limité à l'excédent des pertes sur les gains de changes latents.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration, arrêté le 26 Mars 2020, destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêt des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes

Casablanca, le 29 avril 2019

Les Commissaires aux Comptes

DELOITTE AUDIT

Signature
Société Nationale Des Autoroutes Du Maroc
Rabat, le 29 avril 2019
N° 0522 27 47 34

Sakina BENSOUDA KORACHI
Associée

COOPERS AUDIT MAROC S.A
COOPERS AUDIT MAROC
Siège: 83 Avenue Hassan II
CASABLANCA
Bureau: 50 - 52 Bd Abdellatif Benkadour
Abdelaziz ALMECHATT
Associé
N° 0522 42 11 90 - Fax 0522 27 47 34

SURETES REELLES DONNEES OU RECUES

TIERS CREDITEURS OU TIERS DEBITEURS	Montant couvert par la sûreté	Nature (1)	Date et lieu d'in- scription	Objet (2) (3)	Valeur comptable nette de la sûreté donnée à la date de clôture
Sûretés données					
Sûretés reçues			NEANT		

(1) - Gage : 1 Hypothèque : 2 Nantissement : 3 - Warrant : 4 - Autres : 5 - (à préciser)

(2) préciser si la sûreté est donnée au profit d'entreprises ou de personnes tierces (sûretés données)

(3) préciser si la sûreté reçue par l'entreprise provient de personnes tierces autres que le débiteur (sûretés reçues)

TITRES DE PARTICIPATION

Raison sociale de la société émettrice	Secteur d'activité	Capital social	Partici- pation au capital %	Prix d'acquisition global	Valeur comptable nette	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produits inscrits au C.P.C de l'exercice
						Date de clôture	Situation nette	résultat net	
	1	2	3	4	5	6	7	8	9
ADM - PARK	Service	500 000	99,60%	498 000		31/12/19			
ADM - PROJET	Service	500 000	99,60%	498 000		31/12/19			
TOTAL		1 000 000		996 000					

BILAN ACTIF

	31-déc.-19	31-déc.-18
Actif non courant		
Immobilisations corporelles et incorporelles	84 839	70 963
Immobilisations incorporelles du domaine concédé	67 881 353	67 722 983
Participations dans les entreprises associées	0	0
Autres actifs financiers non courants	2 210	2 199
Impôts différés actifs	992 491	992 491
Instruments dérivés	0	0
Autres actifs non courants	3 867 865	4 260 790
Total actif non courant	72 828 759	73 049 426
Actif courant		
Autres actifs financiers	1 200 209	466 357
Stocks	35 109	33 518
Clients et autres débiteurs	215 596	212 670
Autres actifs courants	99 904	84 567
Trésorerie et équivalents de trésorerie	268 165	197 523
Total actif courant	1 818 983	994 636
TOTAL DE L'ACTIF	74 647 742	74 044 062

BILAN PASSIF

	31-déc.-19	31-déc.-18
Capitaux propres		
Capital	15 715 629	15 715 629
Réserves consolidées	-8 235 135	-8 476 875
Ecart de réévaluation	15 346 028	15 400 245
Résultat de l'exercice	247 341	241 723
Capitaux propres part du Groupe	23 073 862	22 880 722
Intérêts minoritaires		
Total des capitaux propres	23 073 862	22 880 722
Passif non courant		
Emprunts non courants	37 233 346	36 977 612
Impôts différés	6 894 592	6 918 971
Provisions non courantes	3 167 349	3 195 670
Autres passifs non courants	143 253	76 560
Total passif non courant	47 438 540	47 168 813
Passif courant		
Fournisseurs et autres créanciers	784 069	734 241
Emprunts courants et dettes financières diverses	1 642 931	1 719 263
Dettes d'impôt sur le résultat	0	833
Provisions courantes	571 835	473 571
Autres passifs	1 082 665	1 051 826
Découvert	53 840	14 793
Total passif courant	4 135 340	3 994 527
TOTAL DU PASSIF	74 647 742	74 044 062

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES

	31-déc.-19	31-déc.-18
Chiffre d'affaires dont :		
- chiffre d'affaires lié à l'exploitation de l'infrastructure	3 297 009	3 070 628
- chiffre d'affaires pour la construction des infrastructures en concession	415 190	326 762
Achats et charges externes	-1 476 650	-957 738
Charges de personnel	-224 604	-223 277
Impôts et taxes	-8 568	-8 926
Dotations aux amortissements	-558 426	-338 184
Dotation aux provisions (nettes des reprises)	402 642	-169 489
Autres produits et charges d'exploitation	97 573	113 894
Résultat opérationnel courant	1 944 166	1 813 671
Autres produits et charges opérationnels	27 581	20 603
Résultat opérationnel	1 971 747	1 834 274
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	0	0
Coût de l'endettement financier brut	-1 500 711	-1 604 606
Coût de l'endettement financier net	-1 500 711	-1 604 606
Autres produits et charges financiers	-195 732	38 578
Quote-part du résultat des entreprises associées	0	0
Impôt sur le résultat	-27 963	-26 523
Résultat net avant résultat des activités arrêtées ou en cours de cession	247 341	241 723
Résultat des activités arrêtées ou en cours de cession	0	0
Résultat net	247 341	241 723
- dont part du Groupe	247 341	241 723
- dont intérêts minoritaires		
Résultat revenant aux actionnaires de la société par action :		
- résultat de base par action (part du Groupe)	8	8
- résultat dilué par action (part du Groupe)	8	8

TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ

	Dec-19	Dec-18
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	649 088	1 209 951
Résultat net	247 341	241 723
Dotation nette aux amortissements et provisions	354 233	422 567
Gains et pertes de change latente	-149 042	-69 135
Résultat sur cessions	-3 827	-5 871
Autofinancement	448 704	589 284
Charge nette d'intérêts	1 473 080	1 607 922
Variation des impôts différés	-20	-60
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	457 922	294 875
Flux nets de trésorerie générés par l'activité opérationnelle (I)	2 379 685	2 492 021
Acquisition d'immobilisations	-448 718	-332 906
Actifs et passifs financiers non courants	70 011	29 719
Total des acquisitions d'actifs non courant	-378 707	-303 187
Cessions d'immobilisations	3 827	6 424
Flux nets de trésorerie liés aux activités d'investissement (II)	-374 880	-296 764
Dividendes versés aux actionnaires	-	-
Remboursement d'emprunts	-1 681 141	-1 486 458
Emission d'emprunts	2 000 000	257 069
Somme reçues/payées à la suite d'augmentation/réduction de capital	-	-
Intérêts financiers nets versés	-1 558 216	-1 526 731
Flux nets de trésorerie liés aux activités de financement (III)	-1 239 357	-2 756 120
Variation de trésorerie (I + II + III)	765 449	-560 863
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	1 414 537	649 088

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

	Capital	Réserves	Résultat	Total part du Groupe	Intérêts minoritaires	Total des capitaux propres
Capitaux propres au 1/1/2018	15 715 629	6 965 482	199 715	22 880 826	-	22 880 826
Affectation du résultat précédent		199 715	-199 715	-	-	-
Frais d'augmentation de capital				-	-	-
Dividendes versés aux actionnaires				-	-	-
Ecart de réévaluation net		-54 217		-54 217		-54 217
Résultat net			241 723	241 723		241 723
Impact PGR		-302 742		-302 742		-302 742
Impact TVA		117 678		117 678		117 678
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres				-	-	-
Divers		-2 546		-2 546		-2 546
Capitaux propres au 31/12/2018	15 715 629	6 923 370	241 723	22 880 722	-	22 880 722
Capitaux propres au 1/1/2019	15 715 629	6 923 370	241 723	22 880 722	-	22 880 722
Affectation du résultat précédent		241 723	-241 723	-	-	-
Frais d'augmentation de capital				-	-	-
Dividendes versés aux actionnaires				-	-	-
Ecart de réévaluation net		-54 217		-54 217		-54 217
Résultat net			247 341	247 341		247 341
Impact PGR				-	-	-
Impact TVA				-	-	-
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres				-	-	-
Divers		17		17		17
Capitaux propres au 31/12/2019	15 715 629	7 110 894	247 341	23 073 863	-	23 073 863

RESUME DES NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES AU 31/12/2019

REFERENCIEL COMPTABLE

Les états financiers consolidés de groupe ADM sont établis en conformité avec les normes comptables internationales publiées par l'IASB et telles qu'adoptées par l'Union européenne au 31/12/2019, modalité permise par l'avis n°5 du Conseil National de la Comptabilité (CNC) du 26/05/2005 et est conforme aux dispositions de la circulaire du Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (AMMC) entrée en vigueur le 01/04/2012.

Les normes comptables internationales comprennent les IFRS (International Financial Reporting Standards), les IAS (International Accounting Standards) et leurs interprétations SIC et IFRIC (Standards Interpretations Committee et International Financial Reporting Interpretations Committee).

NOTE 1. PERIMETRE DE CONSOLIDATION AU 31/12/2019 ET 31/12/2018

Société	Forme Juridique	% d'intérêt et de contrôle	Méthode de consolidation
Société Nationale des Autoroutes du Maroc (ADM)	SA	100%	Société consolidante
ADM- PARK S.A	SA	99,92%	Intégration globale
ADM- PROJET S.A	SA	99,92%	Intégration globale

NOTE 2. IFRIC12 ET CONTRAT DE CONCESSION

Le contrat de concession est traité par l'interprétation IFRIC 12 publiée par l'IASB et adoptée par l'Union européenne le 25 mars 2009. Cette interprétation prévoit que dans le cas où le concessionnaire reçoit un droit de facturer une rémunération pour l'utilisation d'un actif et pour lequel il supporte, in fine, le risque d'exploitation, cet actif, représentant le droit du concessionnaire à percevoir une rémunération auprès des usagers est inscrit en immobilisation incorporelle. Ce modèle de l'actif incorporel s'applique particulièrement aux infrastructures autoroutières actuellement gérées par ADM car elle dispose d'un droit à percevoir des péages (ou autres rémunérations) auprès des usagers, en contrepartie du financement, de la construction, de l'exploitation et de l'entretien de l'infrastructure.

Les immobilisations inscrites au bilan du Groupe correspondent pour leur quasi-totalité aux immobilisations incorporelles du domaine concédé; pour l'essentiel, elles reviendront gratuitement à l'Etat à l'expiration de la concession.

La concession s'étend aux autoroutes ou sections d'autoroutes exploitées par le Groupe, ainsi qu'à tous les terrains, ouvrages et installations nécessaires à la construction, à l'entretien et à l'exploitation de chaque autoroute ou section d'autoroute susvisée, y compris les raccordements aux voiries existantes, les dépendances et installations annexes directement nécessaires au service des usagers ou réalisées en vue d'améliorer l'exploitation.

NOTE 3. PRINCIPALES METHODES ET REGLES COMPTABLES

3.1 BASE D'EVALUATION

Les états financiers sont présentés en milliers de dirhams (KMAD) arrondis au millier le plus proche. Les actifs et les passifs sont comptabilisés au bilan à leur coût historique, éventuellement amortis, sous réserve des cas particuliers suivants:

- Les équivalents de trésorerie, les placements financiers et les instruments dérivés figurent au bilan à leur juste valeur;
- Les provisions pour risques et charges reflètent la valeur actualisée des paiements estimés.

1. Immobilisations incorporelles du domaine concédé

Les immobilisations incorporelles du domaine concédé correspondent au droit d'ADM d'exploiter le réseau d'autoroutes que lui concède l'ETAT en contrepartie de la réception des usagers du péage. Ce droit est évalué à la juste valeur des investissements nécessaires à la conception et à la construction des autoroutes ainsi qu'aux travaux complémentaires relatifs aux améliorations ultérieures.

2. Coûts d'emprunt

Les coûts d'emprunt directement attribuables à la construction d'un actif sont incorporés dans le coût de cet actif. Dans le cas du Groupe, les actifs éligibles sont les immobilisations incorporelles du domaine concédé dont la construction s'étale sur une période de plus de douze mois.

3. Clients et autres débiteurs

Les créances clients et autres débiteurs ont des échéances à court terme, à l'exception du crédit de TVA. Les créances clients et autres débiteurs sont valorisés à leur valeur nominale. Celles qui présentent des incertitudes quant à leur recouvrement font l'objet d'une dépréciation; les ajustements étant portés au compte de résultat

4. Emprunts et dettes de financement

Les emprunts ordinaires, obligataires et les autres dettes de financement sont évalués au coût amorti au taux d'intérêt effectif, intégrant les primes d'émission et de remboursement, ainsi que les frais d'émission et les commissions de garantie.

5. Provisions pour maintien en état de l'infrastructure

Les obligations contractuelles de maintien en état des ouvrages concédés donnent lieu à la constatation de provisions pour maintien. Elles sont constituées principalement par le montant des dépenses de grosses réparations des chaussées attendues et jugées nécessaires pour éteindre l'obligation dans les 15 prochaines années et calculées sur la base d'un programme pluriannuel révisé chaque année.

La part à plus d'un an des provisions pour maintien en état de l'infrastructure sont comptabilisées en provisions non courantes pour leur montant actualisé. Le cout d'actualisation étant comptabilisé en charges financières.

6. Chiffre d'affaires

Conformément à l'IFRIC 12, le chiffre d'affaires pour la construction des infrastructures en concession couvre l'activité d'ADM au titre de ses obligations de conception, de construction et de financement d'un ouvrage qu'il met à disposition du concédant. Ce chiffre d'affaires est reconnu à l'avancement, conformément à la norme IAS 11. Le chiffre d'affaires lié à l'exploitation est comptabilisé selon la norme IAS 18.

A noter également que l'IFRS 16 et IFRIC 23 sont entrés en vigueur en 2019 mais leurs impacts sur les comptes d'ADM .

3.2 COMMENTAIRE DES PRINCIPALES VARIATIONS SUR LES COMPTES

1. Immobilisations incorporelles du domaine concédé

(en millions de dh)	31.12.2018	Augmentation	Diminution	31.12.2019
Immobilisations incorporelles du domaine concédé	68 907	425	10	69 312
Amortissement des immobilisations incorporelles du domaine concédé	1 184	267	10	1 431
Valeurs nettes	67 723	158	-	67 881

L'augmentation des immobilisations incorporelles en concession s'explique essentiellement par le commencement des travaux relatifs aux tronçons de Casablanca-Berrechid et le contournement de Casablanca ainsi que le renforcement du dispositif de sécurité et fluidité du trafic sur le réseau autoroutier.

2. Autres Actifs non courants

(en millions de dh)	Déc-2019	Déc-2018	%
Impôts différés actifs	992,00	992,00	-
Instruments dérivés (trading)	-	-	-
Autres débiteurs non courants	3 867,87	4 261,00	-9,2%
TOTAL	4 860,4	5 253,0	-8%

a. Les impôts différés actifs au 31.12.2019 comprennent essentiellement l'impôt sur l'amortissement fiscalement différé.

Pour l'année 2019, le montant est resté stable vu la constatation d'un bénéfice fiscal de 128 millions de dhs.

(en milliers de dirhams)	DEC-2019	DEC-2018
Amortissement fiscalement différé	992 491	992 491

b. Crédit de TVA : les créances sur l'Etat dont la part > 1 an de la créance TVA pour 3.868 millions de dhs.

3. Autres actifs courants

(en millions de dh)	Déc-2018	Déc-2019	%
Actifs financiers à la juste valeur par le résultat	466,4	1 200,2	157%
Autres débiteurs courants	84,6	99,9	18%
TOTAL	550,9	1 300,1	136%

Les actifs financiers à la juste valeur par le résultat comprennent les excédents de trésorerie placés et valorisés à leur juste valeur à la date de clôture. Les autres débiteurs courants comprennent essentiellement les créances sur l'Etat dont la part < 1 an de la créance TVA pour 93 millions de dhs.

4. Provisions

(en millions de dh)	Au 31.12.2018	Dotations nettes des reprises	Effet Actualisation	Au 31.12.2019
Provision pour maintien en état de l'infrastructure (*)	3 561,6	217,6	- 94,7	3 684,5
Provisions pour risques et charges	107,6	- 52,9	-	54,7
TOTAL	3 669,2	164,7	- 94,7	3 739,2

(*) ont part > 1 an KMAD 3 107 693 au 31.12.2019.

La provision pour maintien en l'état de l'infrastructure pour un brut au 31 décembre 2019 de 4 155 MMAD a été calculée sur la base des prévisions de dépenses de grosses réparations par tronçon mis en service et pendant les 15 prochaines années pour tous les tronçons.

Avant l'année 2018, le calcul se faisait sur 10 ans et 15 ans seulement pour 2 tronçons autoroutiers sur l'axe Casa-Rabat. Le montant actualisé de cette provision au 31 décembre 2019 est de 3 685 millions de dhs avec un impact résultat de -122 millions de dhs.

5. Information sur les actifs et passifs financiers

(en millions de dh)	Déc-2018	Déc-2019	À moins d'un an	De 1 à 5 ans	À plus de 5 ans
Actifs financiers à la juste valeur par le résultat	466	1 200	1 200	-	-
Trésorerie	198	268	268	-	-
Sous-total actifs financiers	664	1 468	1 468	-	-
Emprunts et dettes financières diverses	38 697	38 876	1 643	7 772	29 462
Fournisseurs	734	784	784	-	-
Decouvert	15	54	54	-	-
Sous-total passifs financiers	39 446	39 714	2 481	7 772	29 462

6. Passifs éventuels

Conformément à la législation fiscale au Maroc, les déclarations de la Société Nationale des Autoroutes du Maroc (ADM) au titre de l'impôt sur les sociétés (IS), de l'impôt sur les revenus (IR) et de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) au titre des exercices 2016 à 2019 peuvent faire l'objet d'un contrôle fiscal.

7. Chiffre d'affaires

en millions de dh	Déc-2018	Déc-2019	%
Chiffres d'affaires	3 449,3	3 712,2	8%
<i>Dont</i>			
Chiffre d'affaires lié à l'exploitation de l'infrastructure	3 122,5	3 297,0	6%
Chiffre d'affaires pour la construction des infrastructures en concession	326,8	415,2	27%
Autres produits	112,3	122,4	9%
Intercos	- 51,9	- 24,9	-52%
PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES	3 509,7	3 809,8	9%

- Chiffre d'affaires lié à l'exploitation de l'infrastructure.

L'augmentation du C.A péage de 6 % est directement liée à l'évolution du trafic.

- Chiffre d'affaires lié à la construction de l'infrastructure :

Il correspond à l'augmentation des immobilisations incorporelles du domaine concédé. Il s'est amélioré en 2019 de 27%, chose due essentiellement au commencement des travaux relatifs aux tronçons de Casablanca-Berrechid et le contournement de Casablanca ainsi que le renforcement du dispositif de sécurité et fluidité du trafic sur le réseau autoroutier.

8. Charges d'exploitation

(en millions de dh)	Déc-2019	Déc-2018	%
Charges liées à la construction des infrastructures en concession	415,2	326,8	27%
Energies et Fournitures	20,7	21,6	-4%
Achat de travaux, études et prestations de services	191,2	181,5	5%
Entretien routier	602,4	318,5	89%
Entretien et réparation des biens mobiliers	15,7	15,0	5%
Divers	256,2	146,2	75%
Intercos	- 24,9	- 51,9	
TOTAL	1 476,6	957,7	54%

Les achats et charges externes ont connu une augmentation de 54% expliquée essentiellement par la hausse des charges liées à la construction et l'entretien des infrastructures en concession.

9. Coût de l'endettement

(en millions de dh)	DEC-2019	DEC-2018	%
Intérêts et charges financières assimilées	1 559	1 527	2%
Variation de juste valeur des instruments financiers	-13	-3	304%
Effet actualisation	-95	13	-855%
Autres retraitements	49	69	-29%
Coût de l'endettement	1 501	1 605	-6%

Les intérêts et charges financières comprennent les intérêts de l'exercice sur les emprunts en cours et l'amortissement en application des normes IFRS de la commission de garantie relative aux emprunts. Cette commission s'analyse en IFRS comme un coût d'emprunt et rentre dans le calcul du taux d'intérêt effectif.

Le coût d'endettement affiche une amélioration de 6% par rapport à l'exercice antérieur expliqué principalement par l'effet positif de l'actualisation liés aux différents retraitements.

10. Engagements

• Engagements donnés :

Le Conseil D'administration d'ADM a approuvé en date du 30 mars 2016 une convention de partenariat conclue par la société avec le Ministère du Transport et de la Logistique, pour l'aménagement de deux pénétrantes entre l'autoroute de contournement de Rabat et la ville de Rabat.

Elle s'inscrit dans le cadre de la convention globale, Rabat ville lumière, signée devant sa Majesté le ROI le 12 mai 2014. Le management d'ADM a accepté d'engager ces dépenses, car ils généreront une augmentation certaine du trafic.

Le montant estimé de cet engagement est de 250 MDHS dont 30 MDHS ont été réalisés jusqu'au 31 déc 2019.

ENGAGEMENTS RECUS (en dhs)	DEC-2019	DEC-2018
* Avals et cautions		
* Cautions Reçues sur marché en dirhams	778 330 496,87	1 299 763 899,44
* Cautions Reçues sur marché en USD	2 002 991,18	90 642 370,65
* Cautions Reçues sur marché en EURO	120 795 777,70	248 888 110,07
* Autres engagements reçus		
* Engagement de garantie de l'Etat des emprunts concessionnels contractés	18 933 998 594,07	20 350 134 998,15
* Engagement de garantie de l'Etat des emprunts obligataires émis	17 627 107 965,56	17 627 107 965,56
* Engagement de garantie de l'Etat des emprunts bancaires marocains	2 900 000 000,00	2 900 000 000,00
* Dépôts et cautionnements reçus	20 968 350,40	21 371 750,40
TOTAL	40 383 204 175,78	42 537 909 094,27

11. Gestion des risques

L'activité gestion des risques permet d'identifier, d'évaluer, de traiter et de suivre les risques du groupe ADM. Les risques pris en charge sont de toutes natures: risques opérationnels, financiers, stratégiques, humains, réglementaires ou de réputation.

La gestion des risques s'appuie sur un processus structuré et documenté, ainsi que sur une «politique de gestion des risques» approuvée par la direction générale.

ADM a souscrit diverses polices d'assurances et estime satisfaisant le niveau de couverture des risques potentiels significatifs.

12. Evènement Post Clôture

Entre le 31 décembre 2019, date de clôture de l'exercice, et la date d'arrêté des comptes par le Conseil d'Administration le 26 Mars 2020, est survenue la crise sanitaire évolutive du Covid-19. Au Maroc et dans de nombreux pays, des mesures de confinement ont été prises par les autorités locales.

La situation dans le contexte actuel est incertaine et évolutive et, à ce stade, il est difficile d'anticiper les impacts sur l'activité.

La société a mis en place un ensemble de mesures lui permettant de faire face à la baisse significative du trafic autoroutier. La société dispose actuellement d'un niveau de trésorerie confortable permettant d'honorer ses engagements.

Sur cette base, la direction estime que l'application du principe comptable de continuité d'exploitation pour l'arrêté de comptes du 31 décembre 2019 reste appropriée et que la continuité d'exploitation n'est pas incertaine.

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1ER JANVIER AU 31 DECEMBRE 2019

Deloitte.

COOPERS AUDIT

Aux Actionnaires

La Société Nationale des Autoroutes du Maroc
Rue Ma-Al-Ainine (Hay Ryad)
Rabat

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2019

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de la **Société Nationale des Autoroutes du Maroc et de ses filiales « Groupe ADM »**, comprenant le bilan au 31 décembre 2019, ainsi que le compte de résultat, l'état des variations des capitaux propres, le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de KMAD 23 073 862 compte tenu d'un bénéfice net consolidé de KMAD 247 341. Ces états ont été arrêtés par le conseil d'administration le 26 Mars 2020 dans un contexte évolutif de la crise sanitaire de l'épidémie de Covid-19, sur la base des éléments disponibles à cette date.

Responsabilité de la direction

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux normes comptables internationales (IAS/IFRS) telles qu'adoptées par l'Union Européenne. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité des auditeurs

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers consolidés sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers consolidés contiennent des anomalies significatives.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états financiers consolidés afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états financiers consolidés

Notre rapport d'audit relatif à l'exercice précédent faisait part de notre incertitude quant au caractère recouvrable du crédit de TVA dont le solde actualisé s'élevait à 4 261 millions de dirhams contre un solde de 3 868 millions de dirhams au 31 décembre 2019. A ce stade, cette situation reste inchangée.

Sous réserve de la situation décrite dans le paragraphe ci-dessus, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que les états consolidés, ci-joints, ne donnent pas une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la **Société Nationale des Autoroutes du Maroc et de ses filiales « Groupe ADM »** arrêtés au 31 décembre 2019, conformément aux normes comptables internationales (IAS/IFRS) telles qu'adoptées par l'Union Européenne.

Autre point

Pour les événements survenus et les éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des états financiers consolidés relatifs aux effets de la pandémie de Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes.

Casablanca, le 29 Avril 2020

Les Commissaires aux Comptes

DELOITTE AUDIT

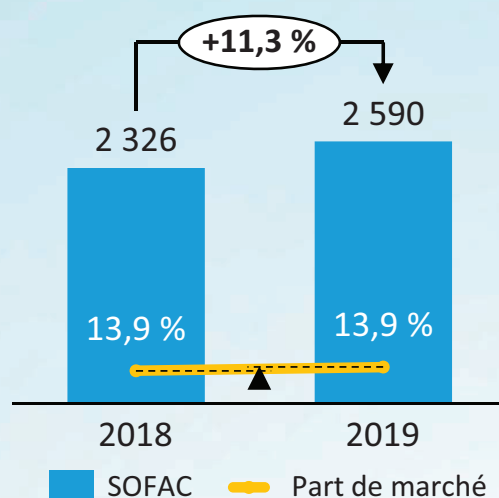
Sakina BENSOUDA KORACHI
Associée

Sakina BENSOUDA KORACHI
Associée

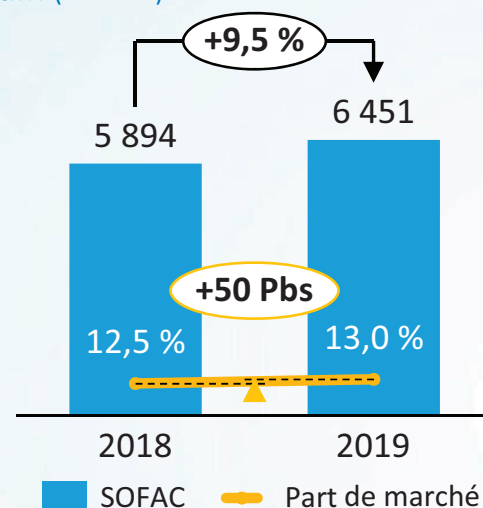
COOPERS AUDIT MAROC S.A
COOPERS AUDIT MAROC
Siège: 83 Avenue Hassan II
CASABLANCA
Bureau: 50 - 52, Bd Abdellatif Benkadour
Abdelaziz ALMECHATTI
Associé

Avis de publication du Rapport Financier Annuel 2019

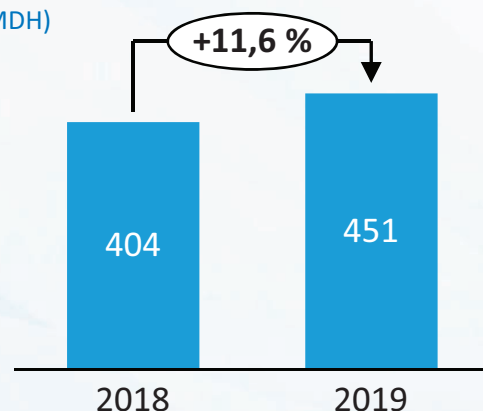
Production (En MDH)



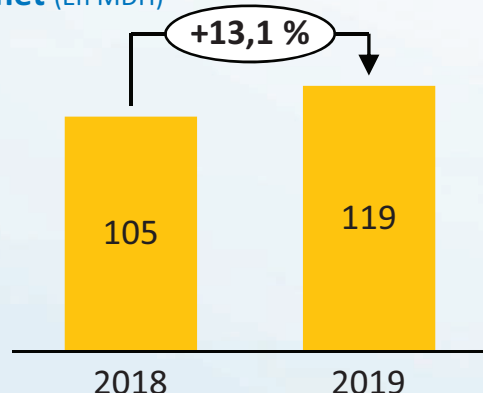
Encours Sain (En MDH)



PNB (En MDH)



Résultat net (En MDH)



SOFAC a maintenu son élan de développement en renforçant ses parts de marché et améliorant ses fondamentaux financiers. Elle renforce ainsi sa place en tant qu'opérateur de référence dans le secteur du crédit à la consommation. SOFAC compte également développer des nouvelles activités sur le marché du Leasing.

Durant l'année 2019, la production nette a maintenu sa forte progression enregistrant une hausse de plus de 11,3% pour atteindre 2,6 milliards de MAD. Quant à l'encours sain il s'est apprécié de 9.5% soit une part de marché 13% en hausse de 50 pbs.

Ces bonnes réalisations commerciales demeurent accompagnées par une stratégie maîtrisée du risque. En effet, grâce à une politique mesurée d'octroi de crédit et aux efforts de recouvrement, le taux de sinistralité reste contenu en dessous de la moyenne du marché ne dépassant pas 8,8 %.

Ainsi, SOFAC a pu maintenir en 2019 une progression à deux chiffres de son PNB pour atteindre 451 millions de MAD, soit une évolution de 11,6% par rapport à 2018. Son résultat brut d'exploitation s'est amélioré de 15,4% dépassant 247 millions, grâce notamment au maintien des efforts de rationalisation des charges d'exploitation. Le résultat courant s'est apprécié de plus de 7,8 % pour atteindre 188 millions de MAD.

Par conséquent, le résultat net s'établit à un niveau record soit 119 millions MAD, en hausse de 13,1% par rapport à l'exercice précédent et de plus de 12% en comparaison des prévisions budgétaires. Le résultat net consolidé a atteint 120 millions de MAD.

PUBLICATION FINANCIÈRE

Résultats au 31/12/2019

SITUATION PROVISOIRE



Société Anonyme au capital de 193 200 000 dirhams – Siège Social : 57, Bd Abdelmoumen – Casablanca – RC Casablanca 29.095

COMPTES DE PRODUITS ET CHARGES DU 1ER JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2019

	31/12/19	31/12/18
I.PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	1 160 277	1 048 919
1.Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit		13
2.Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	439 397	394 328
3.Intérêts et produits assimilés sur titres de créance		
4.Produits sur titres de propriété	20 840	17 595
5.Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	586 212	523 194
6.Commissions sur prestations de service	95 002	94 385
7.Autres produits bancaires	18 826	19 404
II.CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	709 016	644 536
8.Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les établissements de Crédit	50 991	59 271
9.Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle		
10.Intérêts et charges assimilées sur titres de créance émis	88 104	69 404
11.Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	559 007	508 255
12.Autres charges bancaires	10 914	7 607
III.PRODUIT NET BANCAIRE	451 261	404 383
13.Produits d'exploitation non bancaire		
14.Charges d'exploitation non bancaire		
IV.CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	203 300	189 569
15.Charges de personnel	89 195	87 774
16.Impôts et taxes	1 561	1 622
17.Charges externes	101 632	88 285
18.Autres charges générales d'exploitation	1 999	2 057
19.Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	8 913	9 833
V.DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CREANCES IRRECOURVABLES	142 122	125 192
20.Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	141 535	79 601
21.Pertes sur créances irrécouvrables	17 580	27 359
22.Autres dotations aux provisions	3 007	18 231
VI.REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CREANCES AMORTIES	101 309	84 249
23.Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	93 416	58 618
24.Récupérations sur créances amorties	5 841	7 978
25.Autres reprises de provisions	2 052	17 653
VII.RESULTAT COURANT	187 149	173 870
26.Produits non courants	1 274	2 817
27.Charges non courantes	5 431	10 486
VIII.RESULTAT AVANT IMPOTS	182 992	166 202
28.Impôts sur les résultats	64 201	60 961
IX.RESULTAT NET DE L'EXERCICE	118 790	105 241

CREANCES SUR LA CLIENTELE

CREANCES	Secteur public	Secteur privé			Total 31/12/2019	Total 31/12/2018
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
CREDITS DE TRESORERIE						
- Comptes à vue débiteurs						
- Créances commerciales sur le Maroc						
- Crédits à l'exportation						
- Autres crédits de trésorerie						
CREDITS A LA CONSOMMATION				3 669 036	3 669 036	3 271 962
CREDITS A L'EQUIPEMENT						
CREDITS IMMOBILIERS						
AUTRES CREDITS						26 080
CREANCES ACQUISES PAR AFFACTURAGE						
INTERETS COURUS A RECEVOIR						
CREANCES EN SOUFFRANCE				603 776	603 776	495 880
- Créances pré-douteuses				97 457	97 457	83 539
- Créances douteuses				12 402	12 402	14 692
- Créances compromises				493 917	493 917	397 649
PROVISIONS SUR CREANCES EN SOUFFRANCE				457 675	457 675	400 059
TOTAL				3 815 136	3 815 136	3 393 863

CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET ASSIMILES

CREANCES	Bank Al-Maghrib, Trésor Public et Service des Chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc	Etablissements de crédit à l'étranger	Total au 31/12/2019	Total au 31/12/2018
COMPTES ORDINAIRES DEBITEURS	101	422			524	5 116
VALEURS RECUES EN PENSION						
- au jour le jour						
- à terme						
PRETS DE TRESORERIE						
- au jour le jour						
- à terme						
PRETS FINANCIERS						
AUTRES CREANCES						
INTERETS COURUS A RECEVOIR						
CREANCES EN SOUFFRANCE						
TOTAL	101	422			524	5 116

DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET ASSIMILES

DETTES	Etablissements de crédit et assimilés au Maroc			Etablissements de crédit à l'étranger	Montant au 31/12/2019	Montant au 31/12/2018
	Bank Al-Maghrib, Trésor Public et Service des Chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc			
COMPTES ORDINAIRES CREDITEURS		171 988			171 988	78 681
VALEURS DONNEES EN PENSION		399 960			399 960	199 961
- au jour le jour						
- à terme		399 960			399 960	199 961
EMPRUNTS DE TRESORERIE		767 500			767 500	1 231 369
- au jour le jour						
- à terme		767 500			767 500	1 231 369
EMPRUNTS FINANCIERS						
AUTRES DETTES						
INTERETS COURUS A PAYER		3 366			3 366	3 109
TOTAL		1 342 815			1 342 815	1 513 120

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2019

BILAN ACTIF	31/12/19	31/12/18
1.Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	1 134	4 215
2.Créances sur les établissements de crédit et assimilés	422	4 281
- A vue	422	1 633
- A terme		2 648
3.Créances sur la clientèle	3 815 136	3 393 863
- Crédits de trésorerie et à la consommation	3 669 036	3 271 962
- Crédits à l'équipement		
- Crédits immobiliers		
- Autres crédits	146 101	121 901
4.Créances acquises par affacturage		
5.Titres de transaction et de placement	399 960	199 961
- Bons du Trésor et valeurs assimilées		
- Autres titres de créance	399 960	199 961
- Titres de propriété		
6.Autres actifs	291 497	248 681
7.Titres d'investissement		
- Bons du Trésor et valeurs assimilées		
- Autres titres de créance		
8.Titres de participation et emplois assimilés	2 100	100
9.Créances subordonnées		
10.Immobilisations données en crédit-bail et en location	2 853 359	2 631 522
11.Immobilisations incorporelles	26 547	31 725
12.Immobilisations corporelles	36 903	21 341
Total de l'Actif	7 427 058	6 535 689

BILAN PASSIF	31/12/19	31/12/18
1.Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux		
2.Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	1 342 815	1 513 120
- A vue	171 988	78 681
- A terme	1 170 827	1 434 439
3.Dépôts de la clientèle	1 773 462	1 775 701
- Comptes à vue créditeurs		
- Comptes d'épargne		
- Dépôts à terme		
- Autres comptes créditeurs	1 773 462	1 775 701
4.Titres de créance émis	2 690 179	2 010 224
- Titres de créance négociables émis	2 690 179	2 010 224
- Emprunts obligataires émis		
- Autres titres de créance émis		
5.Autres passifs	852 659	518 991
6.Provisions pour risques et charges	36 104	35 149
7.Provisions réglementées		
8.Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie		
9.Dettes subordonnées	130 000	130 000
10.Ecarts de réévaluation		
11.Réserves et primes liées au capital	175 180	175 180
12.Capital	193 200	193 200
13.Actionnaires.Capital non versé (-)		
14.Report à nouveau (+/-)	114 668	78 883
15.Résultats nets en instance d'affectation (+/-)		
16.Résultat net de l'exercice (+/-)	118 790	105 241
Total du Passif	7 427 058	6 535 689

CAPITAUX PROPRES

CAPITAUX PROPRES	Encours 31/12/2018	Affectation du résultat	Autres variations	Encours 31/12/2019
Ecarts de réévaluation				
Réserves et primes liées au capital	175 180			175 180
Réserve légale	19 320			19 320
Autres réserves	22 394			22 394
Primes d'émission, de fusion et d'apport	133 466			133 466
Capital	193 200			193 200
Capital appelé	193 200			193 200
Capital non appelé				
Certificats d'investissement				
Fonds de dotations				
Dividendes		69 455		
Actionnaires. Capital non versé				
Report à nouveau (+/-)	78 883	35 785		114 668
Résultats nets en instance d'affectation (+/-)				
Résultat net de l'exercice	105 241	-105 241	118 790	118 790
Total	552 504		118 790	601 839

VENTILATION DES TITRES DE TRANSACTION ET DE PLACEMENT

TITRES	Etablissements de crédit et assimilés	Emetteurs publics	Emetteurs privés		Total 31/12/2019	Total 31/12/2018
			financiers	non financiers		
TITRES COTES						
BONS DU TRESOR ET VALEURS ASSIMILEES						
OBLIGATIONS						
AUTRES TITRES DE CREANCE						
TITRES DE PROPRIETE						
TITRES NON COTES	402 060				402 060	200 061
BONS DU TRESOR ET VALEURS ASSIMILEES						
OBLIGATIONS						
AUTRES TITRES DE CREANCE	399 960				399 960	199 961
TITRES DE PROPRIETE	2 100				2 100	100
TOTAL	402 060				402 060	200 061

PUBLICATION FINANCIÈRE

Résultats au 31/12/2019

SITUATION PROVISOIRE

Société Anonyme au capital de 193 200 000 dirhams – Siège Social : 57, Bd Abdelmoumen – Casablanca – RC Casablanca 29.095



ETAT DES SOLDES DE GESTION DU 1ER JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2019 (en milliers MAD)

I - TABLEAU DE FORMATION DES RESULTATS		
	31/12/19	31/12/18
1.(+) Intérêts et produits assimilés	439 397	394 341
2.-(-) Intérêts et charges assimilées	139 095	128 675
Marge d'intérêt	300 301	265 666
3.(+) Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	586 212	523 194
4.-(-) Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	559 007	508 255
Résultat des opérations de crédit-bail et de location	27 205	14 939
5.(+) Commissions perçues	95 002	94 385
6.-(-) Commissions servies	7 617	6 540
Marge sur commissions	87 385	87 845
7.(+) Résultat des opérations sur titres de transaction	-3 194	-1 045
8.(+) Résultat des opérations sur titres de placement		
9.(+) Résultat des opérations de change	-13	
10.(+) Résultat des opérations sur produits dérivés		
Résultat des opérations de marché	-3 207	-1 045
11.(+) Divers autres produits bancaires	39 576	36 977
12.-(-) Diverses autres charges bancaires		
PRODUIT NET BANCAIRE (*)	451 261	404 383
13.(+) Résultat des opérations sur immobilisations financières		
14.(+) Autres produits d'exploitation non bancaire		
15.-(-) Autres charges d'exploitation non bancaire		
16.-(-) Charges générales d'exploitation	203 300	189 569
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	247 961	214 814
17.(+) Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	59 857	40 365
18.(+) Autres dotations nettes de reprises aux provisions	955	579
RESULTAT COURANT	187 149	173 870
RESULTAT NON COURANT	-4 157	-7 669
19.-(-) Impôts sur les résultats	64 201	60 961
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	118 790	105 241

ETAT DES SOLDES DE GESTION DU 1ER JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2019 (en milliers MAD)

II - CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT		
	31/12/19	31/12/18
(+) RESULTAT NET DE L'EXERCICE	118 790	105 241
20.(+) Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	8 913	9 833
21.(+) Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières		
22.(+) Dotations aux provisions pour risques généraux		
23.(+) Dotations aux provisions réglementées		
24.(+) Dotations non courantes		
25.-(-) Reprises de provisions	484	
26.-(-) Plus-values de cession des immobilisations incorporelles et corporelles		
27.(+) Moins-values de cession des immobilisations incorporelles et corporelles		
28.-(-) Plus-values de cession des immobilisations financières		
29.(+) Moins-values de cession des immobilisations financières		
30.-(-) Reprises de subventions d'investissement reçues		
(+) CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	127 220	115 073
31.-(-) Bénéfices distribués	69 455	53 671
(+) AUTOFINANCEMENT	57 764	61 402

MARGE D'INTERETS

(en milliers MAD)		
NATURE	31/12/19	31/12/18
1- Intérêts et produits assimilés	439 397	394 341
-Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédits		13
-Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	439 397	394 328
-Intérêts et produits assimilés sur titres de créance		
-Produits sur titres de propriété		
2- Intérêts et charges assimilées	139 095	128 675
-Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les établissements de crédits	50 991	59 271
-Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle		
-Intérêts et charges assimilées sur titres [BSF]	88 104	69 404
MARGES D'INTERET (1-2)	300 301	265 666

VENTILATION DES CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION

(en milliers MAD)		
NATURE	31/12/19	31/12/18
Charges générales d'exploitation	203 300	184 269
CHARGES DE PERSONNEL	89 195	87 774
IMPÔTS ET TAXES	1 561	1 622
CHARGES EXTERNES	101 632	85 285
AUTRES CHARGES générales D'EXPLOITATION	1 999	2 057
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	8 913	9 833

TITRES DE PARTICIPATION ET EMPLOIS ASSIMILES

(en milliers MAD)								
Dénomination de la société émettrice	Secteur d'activité	Capital social	Participation au capital en %	Prix d'acquisition global	Valeur comptable nette	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice Date de clôture de l'exercice	Situation nette	Produits inscrits au CPC de l'exercice
Participations dans les entreprises liées		2 100		2 100	2 100		120	20 896
SOFASSUR		100	100%	100	100	31/12/18	120	20 841
SOFAC STRUCTURED FINANCE		2 000	100%	2 000	2 000			20 896
Autres titres de participation								
TOTAL		2 100		2 100	2 100		120	20 841

VALEURS ET SURETES RECUES ET DONNEES EN GARANTIE

(en milliers MAD)			
Valeurs et sûretés reçues en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques de l'actif ou du hors bilan enregistrant les créances ou les engagements par signature donnés	Montants des créances et des engagements par signature donnés couverts
Bons du Trésor et valeurs assimilées			
Autres titres			
Hypothèques			
Autres valeurs et sûretés réelles	5 891 241	Crédits à la consommation affectés	1 897 598
		Crédits à la consommation Non affectés	107 134
		Immobilisations données en crédit-bail et en location	3 886 507
TOTAL	5 891 241		5 891 241
Valeurs et sûretés données en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques du passif ou du hors bilan enregistrant les dettes ou les engagements par signature recus	Montants des dettes ou des engagements par signature recus couverts
Bons du Trésor et valeurs assimilées			
Autres titres	402 267	Valeurs données en pension	399 960
Hypothèques			
Autres valeurs et sûretés réelles			
TOTAL	402 267		399 960

EFFECTIFS AU 31 DÉCEMBRE 2019

(en milliers MAD)		
EFFECTIFS	31/12/19	31/12/18
Effectifs rémunérés	344	347
Effectifs utilisés	344	347
Effectifs équivalent plein temps	344	347
Cadres (équivalent plein temps)	93	88
Employés (équivalent plein temps)	251	259
dont effectifs employés à l'étranger		

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE DU 1ER JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2019

(en milliers MAD)		
	31/12/19	31/12/18
1.(+) Produits d'exploitation bancaire perçus	1 139 437	1 031 324
2.(+) Récupérations sur créances amorties	5 841	7 978
3.(+) Produits d'exploitation non bancaire perçus	1 274	2 817
4.-(-) Charges d'exploitation bancaire versées	709 016	644 536
5.-(-) Charges d'exploitation non bancaire versées	5 431	10 486
6.-(-) Charges générales d'exploitation versées	194 387	179 736
7.-(-) Impôts sur les résultats versés	64 201	60 961
I.Flux de trésorerie nets provenant du compte de produits et charges	173 517	146 399
Variation des :		
8.(+) Créances sur les établissements de crédit et assimilés	3 859	-796
9.(+) Créances sur la clientèle	-486 972	-350 037
10.(+) Titres de transaction et de placement	-201 999	-199 961
11.(+) Autres actifs	-42 816	64 558
12.(+) Immobilisations données en crédit-bail et en location	-221 837	-506 323
13.(+) Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	-170 305	-63 818
14.(+) Dépôts de la clientèle	-2 239	355 305
15.(+) Titres de créance émis	679 955	345 117
16.(+) Autres passifs	333 668	269 657
II.Solde des variations des actifs et passifs d'exploitation	-108 686	-86 298
III.FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION (I+II)	64 831	60 101
17.(+) Produit des cessions d'immobilisations financières		
18.(+) Produit des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
19.-(-) Acquisition d'immobilisations financières		
20.-(-) Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	19 297	20 324
21.(+) Intérêts perçus		
22.(+) Dividendes perçus	20 840	17 595
IV.FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT	1 543	-2 729
23.(+) Subventions, fonds publics et fonds spéciaux de garantie reçus		
24.(+) Emission de dettes subordonnées		
25.(+) Emission d'actions		
26.-(-) Remboursement des capitaux propres et assimilés		
27.-(-) Intérêts versés		6 890
28.-(-) Dividendes versés	69 455	53 671
V.FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT	-69 455	-60 561
VI.VARIATION NETTE DE LA TRESORERIE (III+ IV +V)	-3 081	-3 189
VII.TRESORERIE A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	4 214	7 403
VIII.TRESORERIE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	1 133	4 214

REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL AU 31 DÉCEMBRE 2019

Montant du capital : 193.200.000,00 DHS
Montant du capital social souscrit et non appelé : 0,00 DHS
Valeur nominale des titres : 100,00 DHS

Nom des principaux actionnaires ou associés	Adresse	Nombre de titres détenus		Part du capital détenue %
		Exercice précédent	Exercice actuel	
CIH	Avenue Hassan 2 - casablanca	1 281 010	1 281 010	66,30%
Barid Al Maghrib	RABAT	648 241	648 241	33,55%
Flottant		2 749	2 749	0,14%
Total		1 932 000	1 932 000	100%

ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE

(en milliers MAD)		
ENGAGEMENTS	31/12/19	31/12/18
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE DONNES	37 664	100 193
Engagements de financement en faveur d'établissements de crédit et assimilés		
Crédits documentaires import		
Acceptations ou engagements de payer		
Ouvertures de crédit confirmés		
Engagements de substitution sur émission de titres		
Engagements irrévocables de crédit-bail		
Autres engagements de financement donnés		
Engagements de financement en faveur de la clientèle	37 664	100 193
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés		
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle		
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE RECUS	2 975	520
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés		
Ouvertures de crédit confirmés		
Engagements de substitution sur émission de titres		
Autres engagements de financement reçus		
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	2 975	520
Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers		
Garanties de crédits		
Autres garanties reçues		

VALEURS DES TITRES DE TRANSACTION ET DE PLACEMENT ET DES TITRES D'INVESTISSEMENT AU 31 DÉCEMBRE 2019

(en milliers MAD)						
TITRES	Valeur comptable brute	Valeur actuelle	Valeur de remboursement	Plus-values latentes	Moins-values latentes	Provisions
TITRES DE TRANSACTION	399 960	399 960	402 267			
BONS DU TRESOR ET VALEURS ASSIMILEES						
OBLIGATIONS						
AUTRES TITRES DE CREANCE	399 960	399 960	402 267			
TITRES DE PROPRIETE						
TITRES DE PLACEMENT						
BONS DU TRESOR ET VALEURS ASSIMILEES						
OBLIGATIONS						
AUTRES TITRES DE CREANCE						
TITRES DE PROPRIETE						
TITRES D'INVESTISSEMENT						
BONS DU TRESOR ET VALEURS ASSIMILEES						
OBLIGATIONS						
AUTRES TITRES DE CREANCE						

DETAIL DES AUTRES PASSIFS

(en milliers MAD)		
NATURE	Montant au 31/12/2019	Montant au 31/12/2018
Fournisseurs et Assimilés	57 254	37 357
Personnel	4 579	3 773
Organismes sociaux	3 633	3 331
Etat, impôts et taxes	105 710	100 748
Compte courant d'associés		
Créditeurs divers	58 241	29 317
Autres Comptes de régularisation – Passif	623 243	344 464
TOTAL	852 659	518 991

DETTES SUBORDONNEES

(en milliers MAD)				
NATURE	Montant au 31/12/2019	Modalités de rémunérations	Modalités de remboursement	Montant au 31/12/2018
Entreprises liées	130 000 000,00	Taux nominal : 5,30%	la durée sur dix (10) ans et l'amortissement à partir de la 6 ^{ème} année	130 000 000,00
Entreprises apparentées				

PUBLICATION FINANCIÈRE

Résultats au 31/12/2019

SITUATION PROVISOIRE



Société Anonyme au capital de 193 200 000 dirhams - Siège Social : 57, Bd Abdelmoumen - Casablanca - RC Casablanca 29.095

IMMOBILISATIONS DONNEES EN CREDIT-BAIL, EN LOCATION AVEC OPTION D'ACHAT ET EN LOCATION SIMPLE

(en milliers MAD)

Nature	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements		Dotation au titre de l'exercice	Provisions		Montant net à la fin de l'exercice
					Dotation au titre de l'exercice	Cumul des amortissements		Reprises de provisions	Cumul des provisions	
IMMOBILISATIONS DONNEES EN CREDIT-BAIL ET EN LOCATION AVEC OPTION D'ACHAT	3 642 053	6 086 403	5 693 479	4 034 977	556 141	1 178 901	5 263	14 137	2 717	2 853 359
CREDIT-BAIL SUR IMMOBILISATIONS INCORPORELLES										
CREDIT-BAIL MOBILIER	3 617 017	2 371 104	1 946 761	4 041 360	556 141	1 178 901	2 866	2 373	1 091	2 861 367
- Crédit-bail mobilier en cours	15 597	1 117 448	1 114 716	18 328						18 328
- Crédit-bail mobilier loué	3 543 019	1 239 205	789 782	3 992 442	553 081	1 146 347	2 866	2 373	1 091	2 843 040
- Crédit-bail mobilier non loué après résiliation	58 400	14 451	42 262	30 589	3 060	32 554				
CREDIT-BAIL IMMOBILIER										
- Crédit-bail immobilier en cours										
- Crédit-bail immobilier loué										
- Crédit-bail immobilier non loué après résiliation										
LOYERS COURUS A RECEVOIR	11 357	650 094	661 451							
LOYERS RESTRUCTURES										
LOYERS IMPAYES	-4 436	2 726 951	2 733 145	-10 630						-10 630
CRÉANCES EN SOUFFRANCE	18 116	338 254	352 123	4 247			2 397	11 764	1 625	2 622
IMMOBILISATIONS DONNEES EN LOCATION SIMPLE										
BIENS MOBILIERS EN LOCATION SIMPLE										
BIENS IMMOBILIERS EN LOCATION SIMPLE										
LOYERS COURUS A RECEVOIR										
LOYERS RESTRUCTURES										
LOYERS IMPAYES										
LOYERS EN SOUFFRANCE										
TOTAL	3 642 053	6 086 403	5 693 479	4 034 977	556 141	1 178 901	5 263	14 137	2 717	2 853 359

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

(en milliers MAD)

Nature	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements et/ou provisions				Montant net à la fin de l'exercice
					Montant des amortissements et/ou provisions au début de l'exercice	Dotation au titre de l'exercice	Montant des amortissements sur immobilisations sorties	Cumul	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	96 624	15 386	17 187	94 823	64 899	3 850	484	68 276	26 547
- Droit au bail	1 565			1 565					1 565
- Immobilisations en recherche et développement									
- Autres immobilisations incorporelles d'exploitation	86 679	1 553	10 596	77 636	64 899	3 850	484	68 276	9 360
- Immobilisations incorporelles hors exploitation									
- Immobilisations en cours	8 380	13 833	6 591	15 622					15 622
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	64 361	20 635	4	84 992	43 020	5 062		48 089	36 903
- Immeubles d'exploitation	6 445			6 445	3 765	233		3 999	2 446
. Terrain d'exploitation									
. Immeubles d'exploitation, Bureaux	6 445			6 445	3 765	233		3 999	2 446
. Immeubles Hors exploitation									
. Immeubles d'exploitation, Logements de fonction									
- Mobilier et matériel d'exploitation	34 474	1 275		35 749	26 432	2 792		29 228	6 521
. Mobilier de bureau d'exploitation	5 848	219		6 066	4 724	358		5 083	983
. Matériel de bureau d'exploitation	3 794			3 794	3 216	233		3 451	342
. Matériel informatique	24 479	1 056		25 536	18 157	2 186		20 344	5 192
. Matériel roulant rattaché à l'exploitation	354			354	335	15		350	4
. Autres matériels d'exploitation									
- Agencements et installations techniques	19 780	10 566		30 346	11 995	1 992		13 988	16 358
- Autres immobilisations corporelles d'exploitation	2 209			2 209	828	46		874	1 335
- Immobilisations corporelles en cours	1 453	8 794	4	10 243					10 243
- Immobilisations corporelles hors exploitation									
. Terrains hors exploitation									
. Immeubles hors exploitation									
. Mobiliers et matériel hors exploitation									
. Autres immobilisations corporelles hors exploitation									
TOTAL	160 985	36 021	17 191	179 814	107 919	8 913	484	116 364	63 450

DETAIL DE LA TAXE SUR LA VALEUR AJOUTEE DU 1ER JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2019

(en milliers MAD)

NATURE	Solde au début de l'exercice 1	Opérations comptables de l'exercice 2	Déclarations TVA de l'exercice 3	Solde fin d'exercice (1+2-3=4)
A. TVA collectée	22 898	236 843	219 102	40 639
B. TVA à récupérer	25 637	228 728	228 173	26 192
. Sur charges	8 638	18 938	21 391	6 184
. Sur immobilisations	16 999	209 791	206 782	20 008
C. TVA due ou crédit de TVA = (A-B)	106 155	5 705	99 093	12 766

Solde déclaration TVA physique

VENTILATION DES AUTRES PRODUITS ET CHARGES

(en milliers MAD)

NATURE	31/12/19	31/12/18
Produits d'exploitation non bancaires		
Reprises de provisions sur Créances En Souffrance	93 416	58 618
Reprises de provisions sur Créances Irrécouvrables(Dossiers Radiés)	5 841	7 978
Produits non courants	1 274	2 817
Total Autres Produits	100 531	69 413
Autres charges bancaires	10 914	13 482
Charges d'exploitation non bancaires		
Dotations aux provisions sur Créances En Souffrance	141 535	79 601
Pertes sur Créances Irrécouvrables(Dossiers Radiés)	17 580	27 359
Charges non courantes	5 431	10 486
Total Autres charges	175 460	130 929

PROVISIONS

(en milliers MAD)

PROVISIONS	Encours 31/12/2018	Dotations	Reprises	Autres variations	Encours 31/12/2019
PROVISIONS, DEDUITES DE L'ACTIF, SUR:	377 950	141 535	93 677		425 808
créances sur les établissements de crédit et assimilés					
créances sur la clientèle	366 958	141 148	83 923		424 182
titres de placement					
titres de participation et emplois assimilés					
immobilisations en crédit-bail et en location	10 993	387	9 754		1 625
autres actifs					
PROVISIONS INSCRITES AU PASSIF	35 149	3 004	2 049		36 104
Provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature					
Provisions pour risques de change					
Provisions pour risques généraux					
Provisions pour pensions de retraite et obligations similaires					
Provisions pour autres risques et charges	35 149	3 004	2 049		36 104
Provisions réglementées					
TOTAL GENERAL	413 099	144 539	95 726		461 912

PRODUITS SUR TITRES DE PROPRIETE

(en milliers MAD)

NATURE	31/12/19	31/12/18
Titres de transactions	56	22
Titres de participation	20 840	17 595
Participations des entreprises liées		

DETAIL DES COMMISSIONS

(en milliers MAD)

NATURE	31/12/19	31/12/18
* Commissions sur opérations avec les établissements de crédit		
* Commissions sur opérations avec la clientèle	91 935	92 617
* Commissions sur opérations de change		
* Commissions relatives aux interventions sur les marchés primaires de titres		
* Commissions sur produits dérivés		
* Commissions sur titres en gestion ou en dépôt		
* Commissions sur moyens de paiement		
* Commissions sur activité de conseil et d'assistance		
* Commissions sur produits accessoires		
* Commissions sur autres prestations de service	3 067	1 768
TOTAL	95 002	94 385

DEPOTS DE LA CLIENTELE

(en milliers MAD)

DEPOTS	Secteur public	Secteur privé			Montant au 31/12/2019	Montant au 31/12/2018
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
COMPTES A VUE CREDITEURS						
COMPTES D'EPARGNE						
DEPOTS A TERME						
AUTRES COMPTES CREDITEURS				1 773 462	1 773 462	1 775 701
INTERETS COURUS A PAYER						
TOTAL	0	0	0	1 773 462	1 773 462	1 775 701

RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS DES TROIS EXERCICES AU 31 DÉCEMBRE 2019

(en milliers MAD)

	Exercice 2019	Exercice 2018	Exercice 2017
CAPITAUX PROPRES			
OPERATIONS ET RESULTATS DE L'EXERCICE			
1- Produit net bancaire	451 261	404 383	364 424
2- Résultat avant impôts	182 992	166 202	126 265
3- Impôts sur les résultats	64 201	60 961	44 936
4- Bénéfices distribués pendant l'exercice	69 455	53 671	50 232
5- Résultats non distribués (mis en réserve ou en instance d'affectation)			
RESULTAT PAR TITRE (en dirhams)			
Résultat net par action ou part sociale	61	54	42
Bénéfice distribué par action ou part sociale			
PERSONNEL			
Montants des rémunérations brutes de l'exercice Hors CS	66 858	67 296	55 717
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	346	340	316

DETAIL DES AUTRES ACTIFS

(en milliers MAD)

NATURE	Montant au 31/12/2019	Montant au 31/12/2018
Crédit TVA	12 766	38 292
TVA demandée en remboursement		67 862
TVA récupérable	26 192	25 637
Crédit IS	60 961	44 936
Autres débiteurs	95 944	3 273
Comptes de régularisation - Actif	89 779	60 966
Charges à Répartir	5 854	7 715
TOTAL	291 497	248 681

PUBLICATION FINANCIÈRE

Résultats au 31/12/2019

SITUATION PROVISOIRE

Société Anonyme au capital de 193 200 000 dirhams - Siège Social : 57, Bd Abdelmoumen - Casablanca - RC Casablanca 29.095



TITRES DE CRÉANCES ÉMIS AU 31 DÉCEMBRE 2019

(en milliers MAD)

Nature des titres émis	Montant au début de l'exercice	Durée (en mois)	Caractéristiques			Montant au fin de l'exercice
			Taux d'intérêt	Emissions	Remboursements	
Bons de Sociétés de Financement	741 300	60	3,46%	660 000,00	123 000	1 278 300
Bons de Sociétés de Financement	150 000	72	3,35%	530 000,00		680 000
Bons de Sociétés de Financement	366 500	24	3,08%		291 500	75 000
Bons de Sociétés de Financement	417 200	36	3,22%		66 667	350 533
Bons de Sociétés de Financement	300 000	48	3,30%		40 000	260 000
Intérêts courus à recevoir	35 224				11 122	46 346
Total	2 010 224			1 190 000,00	532 288,42	2 670 179,10

VENTILATION DES EMPLOIS ET DES RESSOURCES SUIVANT LA DUREE RESIDUELLE

(en milliers MAD)

	D<= 1 mois	1 mois<D<= 3 mois	3 mois<D<= 1 an	1 an<D<= 5 ans	D> 5 ans	TOTAL
ACTIF						
Créances sur les établissements de crédit et assimilés						
Créances sur la clientèle	2 730	11 365	160 340	2 187 878	1 452 824	3 815 136
Titres de créance						
Créances subordonnées						
Credit-bail et assimilé	79 157	40 573	212 007	2 362 318	159 304	2 853 359
TOTAL	81 887	51 938	372 347	4 550 196	1 612 128	6 668 496
PASSIF						
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	115 020	356 517		422 151	449 126	1 342 815
Dettes envers la clientèle						
Titres de créance émis	46 346	97 000	177 200	1 839 633	530 000	2 690 179
Emprunts subordonnés				130 000		130 000
TOTAL	161 366	453 517	177 200	2 391 785	979 126	4 162 994

HORS BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2019

(en milliers MAD)

HORS BILAN	31/12/19	31/12/18
ENGAGEMENTS DONNES	37 664	100 193
1. Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédit et assimilés		
2. Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	37 664	100 193
3. Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés		
4. Engagements de garantie d'ordre de la clientèle		
5. Titres achetés à réméré		
6. Autres titres à livrer		
ENGAGEMENTS RECUS	602 975	520
7. Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	600 000	
8. Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	2 975	520
9. Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers		
10. Titres vendus à réméré		
11. Autres titres à recevoir		

PASSAGE DU RESULTAT NET COMPATBLE AU RESULTAT NET FISCAL AU 31 DÉCEMBRE 2019

(en milliers MAD)

INTITULES	MONTANTS	MONTANTS
I - RESULTAT BRUT COMPTABLE	182 991 667,32	
. Bénéfice net	182 991 667,32	
. Perte nette		
II - REINTEGRATIONS FISCALES	13 417 495,03	
1- Courantes	8 254 113,25	
2- Non courantes	5 163 381,78	
III - DEDUCTIONS FISCALES	22 891 915,82	
1- Courantes	20 840 000,00	
2- Non courantes	2 051 915,82	
TOTAL	173 517 246,53	
IV - RESULTAT BRUT FISCAL	173 517 246,53	
. Bénéfice brut si T1 > T2 (A)		
. Déficit brut fiscal si T2 > T1 (B)		
V - REPORTS DEFICITAIRES IMPUTES (C) (1)		
. Exercice n-4		
. Exercice n-3		
. Exercice n-2		
. Exercice n-1		
VI - RESULTAT NET FISCAL		
. Bénéfice net fiscal (A - C)		
. Déficit net fiscal (B)		
VII - CUMUL DES AMORTISSEMENTS FISCALEMENT DIFFERES		
VIII - CUMUL DES DEFICITS FISCAUX RESTANT A REPORTER		
. Exercice n-4		
. Exercice n-3		
. Exercice n-2		
. Exercice n-1		

(1) Dans la limite du montant du bénéfice brut fiscal (A)

DETERMINATION DU RESULTAT COURANT APRES IMPOTS AU 31 DÉCEMBRE 2019

(en milliers MAD)

I. DETERMINATION DU RESULTAT	MONTANT
. Résultat courant d'après le compte de produits et charges (+ ou -)	187 149
. Réintégrations fiscales sur opérations courantes (+)	8 254
. Déductions fiscales sur opérations courantes (-)	20 840
. Résultat courant théoriquement imposable (=)	174 563
. Impôt théorique sur résultat courant (*) (-)	64 201
. Résultat courant après impôts (=)	122 947
(*) (Hors Imputation des déficits reportables)	
II. INDICATIONS DU REGIME FISCAL ET DES AVANTAGES OCTROYES PAR LES CODES DES INVESTISSEMENTS OU PAR DES DISPOSITIONS LEGALES SPECIFIQUES	
NEANT	

AFFECTATION DES RESULTATS INTERVENUE AU COURS DE L'EXERCICE

(en milliers MAD)

A- Origine des résultats affectés	Montants	B- Affectation des résultats	Montants
Report à nouveau		Réserve légale	69 455
Résultats nets en instance d'affectation		Dividendes	
Résultat net de l'exercice	105 241	Autres réserves	
Prélèvements sur les bénéfices		Primes d'émission, de fusion et d'apport	
Autres prélèvements		Report à nouveau	35 785
TOTAL A	105 241	TOTAL B	105 241

RESEAU AU 31 DÉCEMBRE 2019

(en milliers MAD)

RESEAU	31/12/19	31/12/18
Guichets permanents (Agence du siège-Agence Rabat - Hors Réseau Externe)	13	13
Guichets périodiques (Réseau Externe composé de correspondants actifs (Apporteurs d'affaires))	51	50
Distributeurs automatiques de banque et guichets automatiques de banque		
Succursales et agences à l'étranger		
Bureaux de représentation à l'étranger		
Concessionnaires Connectés		
Réseau bancaire (Agence Poste Maroc)		

ETATS NEANTS

Code Etat	APPELATION
A2	ETAT DES DEROGATIONS
A3	ETAT DES CHANGEMENTS DE METHODES
B9,BIS	PLUS OU MOINS-VALUES SUR CESSIONS OU RETRAITS D'IMMOBILISATIONS
B23	CONCENTRATION DES RISQUES SUR UN MEME BENEFICIAIRE
B28	RESULTATS DES OPERATIONS DE MARCHÉ
B31	VENTILATION DES RESULTATS PAR METIER OU POLE D'ACTIVITE ET PAR ZONE GEOGRAPHIQUE
D8	ACTIFS A RISQUE, RESTRUCTURES, IMPRODUCTIFS ET EN SOUFFRANCE

PRINCIPALES METHODES D'EVALUATION APPLIQUEES

A1.1 PRESENTATION DES ETATS DE SYNTHESE

Les états de synthèse de l'exercice clos le 31 Décembre 2019 ont été établis conformément aux dispositions du Plan Comptable des Etablissements de Crédit (PCEC)..

A1.2 IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

Les immobilisations figurent au bilan à leur valeur d'acquisition, corrigée des amortissements cumulés, calculés sur la durée de vie estimée des actifs concernés, selon le mode linéaire.

Les taux d'amortissement pratiqués sont en conformité avec les taux fiscalement admis.

A1.3 CREANCES SUR LA CLIENTELE ET PROVISIONS POUR DEPRECIATION

A1.3.1 Crédits à la clientèle

Les créances sur la clientèle figurent au bilan pour leur Encours Hors Agios à Echoir.

A1.3.2 Immobilisations données en Location avec Option d'Achat (LOA)

Les immobilisation données en LOA sont comptabilisées à leur valeur d'acquisition Hors Taxe et leur amortissement est pris en charge par la société selon le mode linéaire en fonction de la durée du contrat de LOA conformément à la législation fiscale.

A1.3.3 Créances en souffrance et leur provisionnement

Les créances en souffrance sont classées conformément aux règles de classification définies dans la circulaire n°: 19/G/2002.

pour le crédit classique, Ces créances sont constituées des Impayés (Capital & Agios), Frais et Capital restant dû.

pour la LOA, Ces créances sont constituées des Impayés (Capital & Agios), Frais et valeur nette comptable.

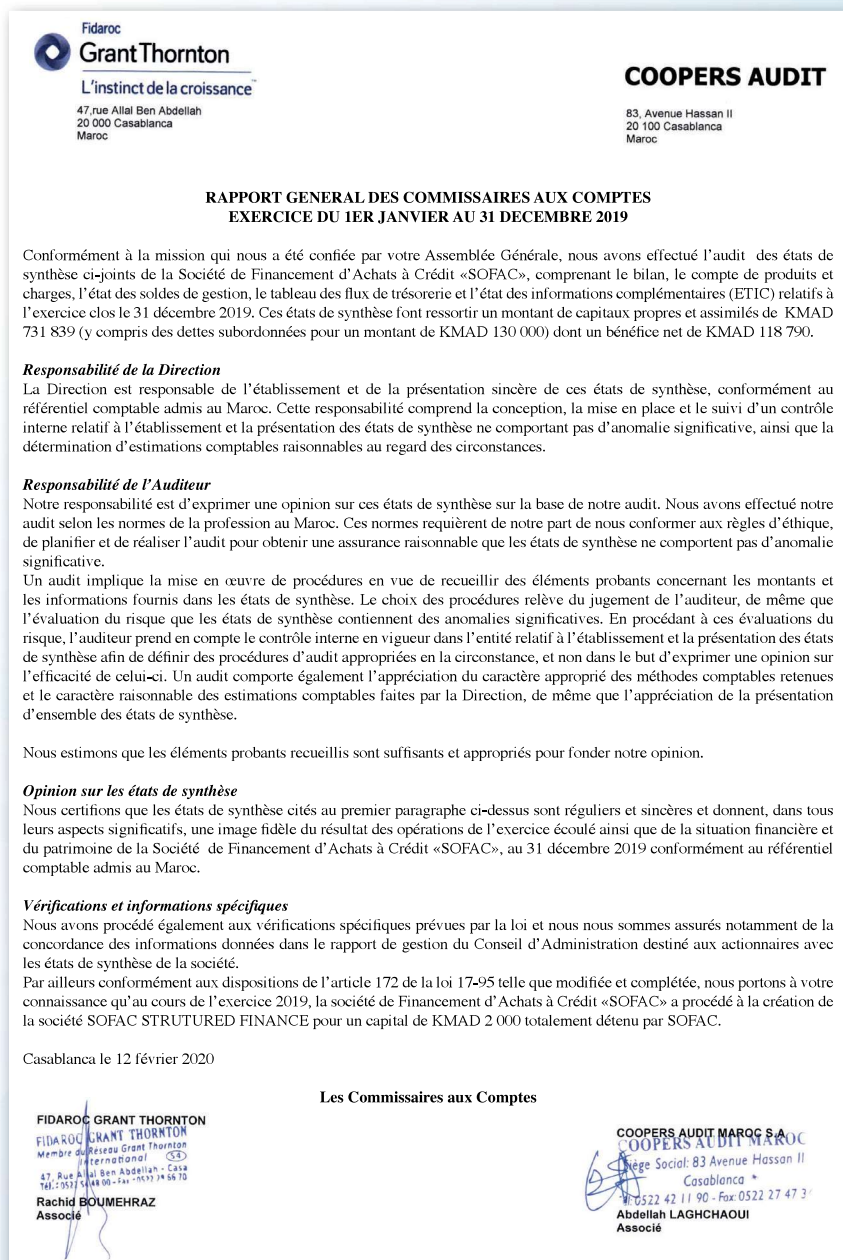
Par application des règles de Bank Al-Maghrib (Circulaire n°19/G/2002),

les créances en souffrance sont provisionnées après déduction des quotités de garantie admises , à hauteur de :

- 20 % pour les créances prédateuses.
- 50 % pour les créances douteuses.
- 100 % pour les créances compromises

A1.4 LES DETTES

Les dettes sont évaluées au nominal. Elles comprennent essentiellement les emprunts bancaires



PUBLICATION FINANCIÈRE

Résultats au 31/12/2019

SITUATION CONSOLIDÉE



Société Anonyme au capital de 193 200 000 dirhams - Siège Social : 57, Bd Abdelmoumen - Casablanca - RC Casablanca 29.095

BILAN CONSOLIDÉ AU 31 DÉCEMBRE 2019

(en milliers MAD)

ACTIF CONSOLIDÉ	31/12/19	31/12/18
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	1 134	4 215
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	23 083	23 692
. A vue	23 083	21 044
. A terme		2 648
Créances sur la clientèle	3 815 136	3 393 863
. Crédits de trésorerie et à la consommation	3 669 036	3 271 962
. Crédits à l'équipement		
. Crédits immobiliers		
. Autres crédits	146 101	121 901
Opérations de crédit-bail et de location	2 817 172	2 616 299
Titres de transaction et de placement	399 960	199 961
. Bons du Trésor et valeurs assimilées		
. Autres titres de créance	399 960	199 961
. Titres de propriété		
Autres actifs	304 926	258 049
Titres d'investissement		
. Bons du Trésor et valeurs assimilées		
. Autres titres de créance		
Titres de participation et emplois assimilés		
Créances subordonnées		
Immobilisations données en crédit-bail et en location		
Immobilisations incorporelles	26 547	31 725
Immobilisations corporelles	70 256	55 719
Total de l'Actif CONSOLIDÉ	7 458 214	6 583 521

PASSIF CONSOLIDÉ	31/12/19	31/12/18
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux		
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	1 371 489	1 542 314
. A vue	171 988	77 121
. A terme	1 199 501	1 465 193
Dépôts de la clientèle	1 773 462	1 775 701
. Comptes à vue créditeurs		
. Comptes d'épargne		
. Dépôts à terme		
. Autres comptes créditeurs	1 773 462	1 775 701
Titres de créance émis	2 690 179	2 010 224
. Titres de créance négociables émis	2 690 179	2 010 224
. Emprunts obligataires émis		
. Autres titres de créance émis		
Autres passifs	807 256	494 759
Provisions pour risques et charges	36 104	35 149
Provisions réglementées		
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie		
Dettes subordonnées	130 000	130 000
Ecart de réévaluation		
Réserves et primes liées au capital		
Capital	193 200	193 200
Actionnaires.Capital non versé (-)		
Réserves consolidées, écarts de réévaluation écarts de conversion et différence sur mise en équivalence	336 454	290 272
. Part du groupe	336 454	290 272
Résultat net de l'exercice (+/-)	120 070	111 901
. Part du groupe	120 070	111 901
Total du Passif CONSOLIDÉ	7 458 214	6 583 521

LES ENGAGEMENTS HORS BILAN CONSOLIDÉ DU 1ER JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2019

(en milliers MAD)

	31/12/19	31/12/18
Engagements donnés	37 664	100 193
Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédit et assimilés		
Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	37 664	100 193
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés		
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle		
Titres achetés à réméré		
Autres titres à livrer		
Engagements reçus	602 975	520
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	600 000	
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	2 975	520
Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers		
Titres vendus à réméré		
Autres titres à recevoir		

PROVISIONS CONSOLIDÉ

(en milliers MAD)

PROVISIONS	Encours 31/12/2018	Dotations	Reprises	Autres variations	Encours 31/12/2019
PROVISIONS, DEDUITES DE L'ACTIF	377 950	141 535	93 677		425 808
Créances sur les établissements de crédit et assimilés					
Créances sur la clientèle	366 958	141 148	83 923		424 182
Titres de placement					
Titres de participation et emplois assimilés					
Immobilisations en crédit-bail et en location	10 993	387	9 754		1 625
Autres actifs					
PROVISIONS INSCRITES AU PASSIF	35 149	3 111	2 156		36 104
Provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature					
Provisions pour risques de change					
Provisions pour risques généraux					
Provisions pour pensions de retraite et obligations similaires					
Provisions pour autres risques et charges	35 149	3 111	2 156		36 104
Provisions réglementées					
TOTAL GENERAL	413 099	144 647	95 834		461 912

DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET ASSIMILES CONSOLIDÉS AU 31 DÉCEMBRE 2019

(en milliers MAD)

DETTES	Etablissements de crédit et assimilés au Maroc			Etablissements de crédit à l'étranger	Total 31/12/2019	Total 31/12/2018
	Bank Al-Maghrib, Trésor Public et Service des Chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc			
COMPTES ORDINAIRES CREDITEURS						
VALEURS DONNEES EN PENSION		1 371 489			1 371 489	1 542 314
- au jour le jour		171 988			171 988	77 121
- à terme		1 199 501			1 199 501	1 465 193
EMPRUNTS DE TRESORERIE						
- au jour le jour						
- à terme						
EMPRUNTS FINANCIERS						
AUTRES DETTES						
INTERETS COURUS A PAYER						
TOTAL		1 371 489			1 371 489	1 542 314

COMPTES DE PRODUITS ET CHARGES CONSOLIDÉS DU 1ER JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2019

(en milliers MAD)

	31/12/19	31/12/18
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	613 272	556 985
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit		13
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	463 631	411 830
Intérêts et produits assimilés sur titres de créance		
Produits sur titres de propriété	83	22
Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location		
Commissions sur prestations de service	130 787	125 738
Autres produits bancaires	18 771	19 382
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	150 010	137 624
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les établissements de Crédit	52 488	60 610
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle		
Intérêts et charges assimilées sur titres de créance émis	84 411	63 528
Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location		
Autres charges bancaires	13 110	13 486
PRODUIT NET BANCAIRE	463 262	419 361
Produits d'exploitation non bancaire	0,07	4,31
Charges d'exploitation non bancaire		
CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	203 515	188 783
Charges de personnel	91 107	88 653
Impôts et taxes	1 567	1 626
Charges externes	98 870	85 745
Autres charges générales d'exploitation	2 034	2 057
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	9 938	10 702
DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CREANCES IRRECOURVABLES	162 122	125 192
Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	141 535	79 601
Pertes sur créances irrécouvrables	17 580	27 359
Autres dotations aux provisions	3 007	18 231
REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CREANCES AMORTIES	101 309	84 283
Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	93 416	58 618
Récupérations sur créances amorties	5 841	7 978
Autres reprises de provisions	2 052	17 687
RESULTAT COURANT	198 934	189 668
Produits non courants	1 274	2 851
Charges non courantes	5 478	10 519
RESULTAT AVANT IMPOTS	194 729	182 000
Impôts sur les résultats	74 659	70 099
RESULTAT NET DES ENTREPRISES INTEGREEES	120 070	111 901
QUOTE-PART DANS LES RESULTATS DES ENTREPRISES MISES EN EQUIVALENCE		
. Entreprises à caractère financier		
. Autres entreprises		
RESULTAT NET DU GROUPE	120 070	111 901
. Part du groupe	120 070	111 901
. Part des intérêts minoritaires		

COMPTES DE PRODUITS ET CHARGES CONSOLIDÉS DU 1ER JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2019

(en milliers MAD)

I - TABLEAU DE FORMATION DES RESULTATS	31/12/19	31/12/18
+ Intérêts et produits assimilés	463 631	411 843
- Intérêts et charges assimilées	136 899	124 138
Marge sur intérêts	326 732	287 705
+ Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location		
- Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location		
Résultat des opérations de crédit-bail et de location		
+ Commissions perçues	130 787	125 738
- Commissions servies	13 110	13 486
Marge sur commissions de prestations de service	117 677	112 252
+ Résultat des opérations sur titres de transaction		
+ Résultat des opérations sur titres de placement	83	22
+ Résultat des opérations de change		
+ Résultat des opérations sur produits dérivés		
Résultat des opérations de marché	83	22
+ Divers autres produits bancaires	18 771	19 382
- Diverses autres charges bancaires		
PRODUIT NET BANCAIRE	463 262	419 361
+ Résultat des opérations sur immobilisations financières		
+ Autres produits d'exploitation non bancaire	0,07	4,31
- Autres charges d'exploitation non bancaire		
- Charges générales d'exploitation	203 515	188 783
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	259 747	230 578
+ Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	59 857	40 365
+ Autres dotations nettes de reprises aux provisions	955	545
RESULTAT COURANT	198 934	189 668
RESULTAT NON COURANT	-4 205	-7 668
- Impôts sur les résultats	74 659	70 099
RESULTAT NET	120 070	111 901

(en milliers MAD)

II - CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	31/12/19	31/12/18
+ RESULTAT NET DE L'EXERCICE	120 070	111 901
+ Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations	8 920	9 833
+ Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières		
+ Dotations aux provisions pour risques généraux		
+ Dotations aux provisions réglementées		
+ Dotations non courantes		
- Reprises de provisions	484	
- Plus-values de cession des immobilisations incorporelles et corporelles		
+ Moins-values de cession des immobilisations incorporelles et corporelles		
- Plus-values de cession des immobilisations financières		
+ Moins-values de cession des immobilisations financières		
- Reprises de subventions d'investissement reçues		
+ CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	128 534	121 734
- Bénéfices distribués	90 295	71 266
+ AUTOFINANCEMENT	38 239	50 468

PUBLICATION FINANCIÈRE

Résultats au 31/12/2019

SITUATION CONSOLIDÉE



Société Anonyme au capital de 193 200 000 dirhams - Siège Social : 57, Bd Abdelmoumen - Casablanca - RC Casablanca 29.095

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDÉ AU 31 DÉCEMBRE 2019

(en milliers MAD)

FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION	31/12/19	31/12/18
Produits sur opérations bancaires perçus	1 139 437	1 031 324
Récupérations sur créances amorties	5 841	7 978
Produits divers d'exploitation perçus	1 274	2 817
Charges sur opérations bancaires versées	709 016	644 536
Charges diverses d'exploitation payées	5 431	10 486
Charges générales d'exploitation payées	194 387	179 736
Impôts sur les résultats payés	64 201	60 961
Flux de trésorerie net provenant du compte de produits et charges	173 517	146 399
Variation des actifs d'exploitation	-949 765	-992 560
Créances sur les établissements de crédit et assimilés (hors liquidités)	3 859	-796
Créances sur la clientèle	-486 972	-350 037
Titres de transaction et de placement (hors liquidités)	-201 999	-199 961
Autres actifs	-42 816	64 558
Immobilisations données en crédit-bail et en location	-221 837	-506 323
Variation des passifs d'exploitation	841 079	906 262
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	-170 305	-63 818
Dépôts de la clientèle	-2 239	355 305
Titres de créance émis	679 955	345 117
Autres passifs	333 668	269 457
SOLDE DES VARIATIONS DES ACTIFS ET PASSIFS D'EXPLOITATION	-108 686	-86 298
FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION	64 831	60 101
Produit des cessions d'immobilisations financières		
Produit des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
Acquisition d'immobilisations financières		
Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	19 297	20 324
Intérêts reçus		
Dividendes reçus	20 840	17 595
FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT	1 543	-2 729
Subventions, fonds publics reçus		
Fonds spéciaux de garantie reçus		
Emission d'emprunts et de titres subordonnés		
Emission d'actions		
Remboursement des capitaux propres et assimilés		
Intérêts versés		6 890
Dividendes versés	69 455	53 471
FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT	-69 455	-60 561
VARIATION NETTE DES LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES	-3 081	-3 189
LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	4 214	7 403
LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	1 133	4 214

COMMISSIONS REÇUES ET VERSEES CONSOLIDÉES AU 31 DÉCEMBRE 2019

(en milliers MAD)

RUBRIQUE	COMMISSIONS 31/12/2019		COMMISSIONS 31/12/2018		COMMENTAIRE
	E. CREDIT	CLIENTELE	E. CREDIT	CLIENTELE	
COMMISSIONS RECUS		130 787		125 738	
Commissions sur fonctionnement de compte					
Commissions sur moyens de paiement					
Commissions sur opérations de titres					
Commissions sur titres en gestion/en dépôt					
Commissions sur prestations de service sur crédit					
Produits sur activités de conseil et d'assistance					
Autres produits sur prestations de service		130 787		125 738	
Commissions sur moyens de paiement					
Commissions de placement sur le marché primaire					
Commissions de garantie sur le marché primaire					
Commissions sur produits dérivés					
Commissions sur opérations de change virement					
Commissions sur opérations de change billet					
COMMISSIONS VERSEES					
Charges sur moyens de paiement					
Commissions sur achat et vente de titres					
Commissions sur droits de garde de titres					
Commissions et courtages sur opérations de marché					
Commissions sur engagements sur titres					
Commissions sur produits dérivés					
Commissions sur opérations de change virement					
Commissions sur opérations de change billets					

NOTE SUR LES PRINCIPALES METHODES DE CONSOLIDATION : PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION APPLIQUEES

I/ Périmètre de consolidation
Le périmètre de consolidation est constitué de :
SOFAC, Société anonyme de droit commun constituée au Maroc en Avril 1964
SOFASSUR, Société à responsabilité limitée constituée au Maroc en Juin 2009, détenue à 100% par SOFAC
SOFAC STRUCTURED FINANCE, Société anonyme de droit commun constituée au Maroc en Juillet 2019, détenue à 100% par SOFAC
II/ Principes et modalités de consolidation
Les comptes consolidés arrêtés au 31 Décembre 2019 du groupe SOFAC ont été établis suivant les règles et principes comptables applicables au MAROC telles que prescrites par la méthodologie adoptée par le Conseil National de Comptabilité.
Les opérations réciproques intra-groupes ont été éliminées.
III/ Principes comptables et méthodes d'évaluation
1) IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES
Les immobilisations figurent au bilan à leur valeur d'acquisition, corrigée des amortissements cumulés, calculés sur la durée de vie estimée des actifs concernés, selon le mode linéaire. Les taux d'amortissement pratiqués sont en conformité avec les taux fiscalement admis.
2) CREANCES SUR LA CLIENTELE ET PROVISIONS POUR DEPRECIATION
3) Crédits à la clientèle
Les créances sur la clientèle figurent au bilan pour leur Encours Hors Agios à Echoir.
4) Immobilisations données en Location avec Option d'Achat (LOA)
Les immobilisations données en LOA sont comptabilisées à leur valeur d'acquisition Hors Taxe et leur amortissement est pris en charge par la société selon le mode linéaire en fonction de la durée du contrat de LOA conformément à la législation fiscale.
5) Créances en souffrance et leur provisionnement
Les créances en souffrance sont classées conformément aux règles de classification définies dans la circulaire n°: 19/G/2002.
pour le crédit classique, Ces créances sont constituées des Impayés (Capital & Agios), Frais et Capital restant dû.
pour la LOA, Ces créances sont constituées des Impayés (Capital & Agios), Frais et valeur nette comptable
Par application des règles de Bank Al-Maghrib [Circulaire n°19/G/2002], les créances en souffrance sont provisionnées après déduction des quotités de garantie admises, à hauteur de :
- 20 % pour les créances préjudiciables.
- 50 % pour les créances douteuses.
- 100 % pour les créances compromises
6) LES DETTES
Les dettes sont évaluées au nominal. Elles comprennent essentiellement les emprunts bancaires
IV / Comparabilité des comptes :
La présentation des comptes a été effectuée selon les mêmes règles et principes, ce qui assure leur comparabilité d'un exercice à un autre.

MARGE D'INTERET CONSOLIDÉE AU 31 DÉCEMBRE 2019

(en milliers MAD)

MARGE D'INTERET	31/12/2019	31/12/2018
+ Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit (a)		13446
- Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les établissements de crédit (b)	52 488	60 610
=Marge d'intérêts sur opérations avec les établissements de crédit (1)	-52 488	-60 597
+ Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle (a)	463 631	411 830
- Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle (b)		
=Marge d'intérêts sur opérations avec la clientèle (2)	463 631	411 830
+ Intérêts et produits assimilés sur titres de créance (a)		
- Intérêts et charges assimilées sur titres de créance (b)	84 411	63 528
=Marge d'intérêts sur titres de créance (3)	-84 411	-63 528
MARGE D'INTERET = (1)+(2)+(3)	326 732	287 705
+ Produits sur opérations de crédit-bail et de location (a)		
- Charges sur opérations de crédit-bail et de location (b)		
=Marge sur opérations de crédit-bail et de location (4)		
MARGE TOTALE D'INTERET = (1)+(2)+(3)+(4)	326 732	287 705

CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET ASSIMILES CONSOLIDÉS AU 31 DÉCEMBRE 2019

(en milliers MAD)

CREANCES	Bank Al Maghrib, Trésor public et Services des chèques postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc	Etablissements de crédit à l'étranger	Total 31/12/19	Total 31/12/18
COMPTES ORDINAIRES DEBITEURS		1 134			1 134	4 215
VALEURS RECUES EN PENSION		23 083			23 083	23 692
- au jour le jour		23 083				
- à terme						
PRETS DE TRESORERIE						
- à terme						
- au jour le jour						
PRETS FINANCIERS						
AUTRES CREANCES						
INTERETS COURUS A RECEVOIR						
CREANCES EN SOUFFRANCE						
TOTAL		24 217			24 217	27 906

AUTRES PRODUITS ET CHARGES CONSOLIDÉS AU 31 DÉCEMBRE 2019

(en milliers MAD)

	31/12/19	31/12/18
RUBRIQUE		
Autres produits bancaires	18 771	19 382
Divers autres produits bancaires	18 771	19 382
Quote-part sur opérations bancaires faite en commun		
Produits des exercices antérieurs		
Divers autres produits bancaires		
Reprise de provisions pour dépréciation des titres de placement		
Autres charges bancaires	13 110	13 486
Charges sur titres de propriété		
Frais d'émission des emprunts		
Autres charges sur opérations sur titres		
Autres charges sur prestations de services		
Autres charges bancaires		
Quote-part sur opérations d'exploitation bancaires		
Cotisation au fonds de garantie des déposants		
Produits rétrocédés		
Charges des exercices antérieurs		
Divers autres charges bancaires	13 110	13 486
Dotations aux provisions pour dépréciation des titres de placement		
Produits d'exploitation non bancaires	0,07	4,31
Produits sur valeurs et emplois assimilés		
Plus-values de cession sur immobilisations financières		
Plus-values de cession sur immobilisations corporelles et incorporelles		
Immobilisations produites par l'entreprise pour elle même		
Produits accessoires		
Subventions reçues		
Autres produits d'exploitation non bancaires	0,07	4,31
Charges d'exploitation non bancaires		
Charges sur valeurs et emplois assimilés		
Moins-values de cession sur immobilisations financières		
Moins-values de cession sur immobilisations corporelles et incorporelles		
Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	141 535	79 601
Dotations aux provisions pour créances en souffrances sur établissements de crédit et assimilés		
Dotations aux provisions pour créances en souffrances sur la clientèle	141 535	79 601
Dotations aux provisions pour créances en souffrances sur titres de placement		
Dotations aux provisions pour créances en souffrances sur valeurs immobilisées		
Dotations aux provisions pour autres créances en souffrances		
Dotations aux provisions pour risques d'exécution d'engagement par signature		
Pertes sur créances irrécouvrables	17 580	27 359
Pertes sur créances irrécouvrables couvertes par des provisions	17 580	27 359
Pertes sur créances irrécouvrables non couvertes par des provisions		
Autres dotations aux provisions	3 007	18 231
Dotations aux provisions pour dépréciations des immobilisations financières		
Dotations aux provisions pour dépréciations des autres risques et charges		
Dotations aux provisions réglementées		
Dotations aux autres provisions	3 007	18 231
Reprises de provisions pour créances en souffrance	93 416	58 618
Reprises de provisions pour créances en souffrance sur les établissements de crédit et assimilés		
Reprises de provisions pour créances en souffrance sur la clientèle	93 416	58 618
Reprises de provisions pour créances en souffrance sur les titres de placement		
Reprises de provisions pour créances en souffrance sur valeurs immobilisées		
Reprises de provisions pour autres créances en souffrance		
Reprises de provisions pour risques d'exécution d'engagement par signature		
Récupération sur créances amorties	5 841	7 978
Autres reprises de provisions	2 052	17 687
Reprises de provisions pour dépréciation des immobilisations financières		
Reprises de provisions pour dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles		
Reprises de provisions pour autres risques et charges	2 052	17 687
Reprises de provisions réglementées		
Reprises de provisions		
Produits non courants	1 274	2 851
Reprises non courantes des amortissements		
Reprises non courantes des provisions		
Autres produits non courants	1 274	2 851
Charges non courantes		
Dotations non courantes aux amortissements		
Dotations non courantes aux provisions		
Autres charges non courantes	5 478	10 519

PUBLICATION FINANCIÈRE

Résultats au 31/12/2019

SITUATION CONSOLIDÉE



Société Anonyme au capital de 193 200 000 dirhams - Siège Social : 57, Bd Abdelmoumen - Casablanca - RC Casablanca 29.095

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES CONSOLIDÉES AU 31 DÉCEMBRE 2019

(en milliers MAD)

IMMOBILISATIONS	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements et/ou provisions				Montant net à la fin de l'exercice
					Montant des amortissements et/ou provisions au début de l'exercice	Dotations au titre de l'exercice	Montant des amortissements sur immobilisations sorties	Cumul	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	96 624	15 386	17 187	94 823	64 899	3 850	484	68 276	26 547
Droit au bail	1 565			1 565					1 565
Immobilisations en recherche et développement									
Autres immobilisations incorporelles d'exploitation	95 059	15 386	17 187	93 258	64 899	3 850	484	68 276	24 982
Immobilisations incorporelles hors exploitation									
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	64 361	20 635	4	84 992	43 020	5 062		48 089	36 903
IMMEUBLES D'EXPLOITATION	6 445			6 445	3 765	233		3 999	2 446
Terrain d'exploitation									
Immeubles d'exploitation. Bureaux	6 445			6 445	3 765	233		3 999	2 446
Immeubles d'exploitation. Logements de fonction									
MOBILIER ET MATERIEL D'EXPLOITATION	34 474	1 275		35 749	26 432	2 792		29 228	6 521
Mobilier de bureau d'exploitation	5 848	219		6 066	4 724	358		5 083	983
Matériel de bureau d'exploitation	3 794			3 794	3 216	233		3 451	342
Matériel Informatique & télécom	24 479	1 056		25 536	18 157	2 186		20 344	5 192
Matériel roulant rattaché à l'exploitation	354			354	335	15		350	4
Autres matériels d'exploitation									
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES D'EXPLOITATION	23 442	19 360	4	42 798	12 823	2 037		14 862	27 935
IMMOBILISATIONS CORPORELLES HORS EXPLOITATION									
Terrains hors exploitation									
Immeubles hors exploitation									
Mobilier et matériel hors exploitation									
Autres immobilisations corporelles hors exploitation									
TOTAL	160 985	36 021	17 191	179 814	107 919	8 913	484	116 364	63 450

TABLEAU DE VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS (PART DU GROUPE) AU 31 DÉCEMBRE 2019

(en milliers MAD)

	Capital	Primes	Réserves consolidées	Résultat de l'exercice	Ecart de conversion	Ecart de réévaluation	Titres de l'entreprise consolidés	Total autres	Totaux capitaux propres
SITUATION À LA CLÔTURE À 2018	193 200		290 272	111 901					595 374
MOUVEMENTS (1)			46 181	8 193					
SITUATION À LA CLÔTURE À 2019	193 200		336 453	120 070					649 724

RESULTATS DES OPÉRATIONS DE MARCHÉ CONSOLIDÉ AU 31 DÉCEMBRE 2019

(en milliers MAD)

	31/12/19	31/12/18
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	83	22
Produits sur engagement sur titres	83	22
Commissions de placement sur le marché primaire		
Commissions de garantie sur le marché primaire		
Gains sur engagements sur titres		
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE		
Autres charges sur prestations de service		
Commissions sur achats et ventes de titres		
Commissions sur droits de garde de titres		
Commissions et courtages sur opérations de marché		
Autres charges sur opérations sur titres		
PRODUIT NET BANCAIRE	83	22

LISTE DES ENTREPRISES CONSOLIDÉS AU 31 DÉCEMBRE 2019

(en milliers MAD)

Dénomination	Adresse	Capital social	% du contrôle	% d'intérêts	Contribution au résultat consolidé	Méthode de consolidation
SOFASSUR	57, BD Abdelmoumen -CASABLANCA	100	100%	100%	23 384	Intégration Globale selon les normes PCEC
SOFAC STRUCTED FINANCE	57, BD Abdelmoumen -CASABLANCA	2 000	100%	100%	675	Intégration Globale selon les normes PCEC

DETAIL DE LA TAXE SUR LA VALEUR AJOUTEE CONSOLIDÉ AU 31 DÉCEMBRE 2019

(en milliers MAD)

NATURE	Solde au début de l'exercice 1	Opérations comptables de l'exercice 2	Déclarations TVA de l'exercice 3	Solde fin d'exercice (1+2-3+4)
A. TVA collectée	22 898	236 843	219 102	40 639
B. TVA à récupérer	25 637	228 728	228 173	26 192
. Sur charges	8 638	18 938	21 391	6 184
. Sur immobilisations	16 999	209 791	206 782	20 008
C. TVA due ou crédit de TVA = [A-B]	106 155	5 705	99 093	12 766

REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL CONSOLIDÉ AU 31 DÉCEMBRE 2019

Montant du capital :	193.200.000,00 DHS			
Montant du capital social souscrit et non appelé :	0,00 DHS			
Valeur nominale des titres :	100,00 DHS			
Nom des principaux actionnaires ou associés	Adresse	Nombre de titres détenus		Part du capital détenue %
		Exercice précédent	Exercice actuel	
CIH	Avenue Hassan 2 - casablanca	1 281 010	1 281 010	66,30%
Barid Al Maghrib	RABAT	648 241	648 241	33,55%
Flottant		2 749	2 749	0,14%
Total		1 932 000	1 932 000	100%

EFFECTIFS AU 31 DÉCEMBRE 2019

(en milliers MAD)

EFFECTIFS	31/12/19	31/12/18
Effectifs rémunérés	349	350
Effectifs utilisés	349	350
Effectifs équivalent plein temps	349	350
Effectifs administratifs et techniques (équivalent plein temps)		
Effectifs affectés à des tâches bancaires (équivalent plein temps)		
Cadres (équivalent plein temps)	95	90
Employés (équivalent plein temps)	254	260
dont effectifs employés à l'étranger		

RESEAU AU 31 DÉCEMBRE 2019

(en milliers MAD)

RESEAU	31/12/19	31/12/18
Guichets permanents (Agence du siège+Agence Rabat - Hors Réseau Externe)	13	13
Guichets périodiques (Réseau Externe composé de correspondants actifs (Apporteurs d'affaires)	51	50
Distributeurs automatiques de banque et guichets automatiques de banque		
Succursales et agences à l'étranger		
Bureaux de représentation à l'étranger		
Concessionnaires Connectés		
Réseau bancaire (Agence Poste Maroc)		

CHARGE GENERALES D'EXPLOITATION CONSOLIDÉES AU 31 DÉCEMBRE 2019

(en milliers MAD)

NATURE	31/12/19	31/12/18
Charges générales d'exploitation	203 515	188 783
CHARGES DE PERSONNEL	91 107	88 653
IMPÔTS ET TAXES	1 567	1 626
CHARGES EXTERNES	98 870	85 745
AUTRES CHARGES générales D'EXPLOITATION	2 034	2 057
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	9 938	10 702

Grant Thornton
L'instinct de la croissance
47, rue Allal Ben Abdellah
20 000 Casablanca
Maroc

COOPERS AUDIT
83, Avenue Hassan II
20 100 Casablanca
Maroc

RAPPORT DES AUDITEURS INDEPENDANTS SUR LES COMPTES CONSOLIDES EXERCICE DU 1ER JANVIER AU 31 DECEMBRE 2019

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints, de la société SOFAC et ses filiales (Groupe SOFAC), comprenant le bilan consolidé au 31 décembre 2019, ainsi que le compte de produits et charges, le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de KMAD 649 724 dont un bénéfice net consolidé de KMAD 120 070.

Responsabilité de la Direction
La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux normes marocaines telles qu'adoptées par le CNC du 15 juillet 1999. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états financiers consolidés ne comportant pas d'anomalie significative, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'Auditeur
Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers consolidés sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers consolidés contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états financiers consolidés afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de l'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états financiers consolidés
A notre avis, les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'ensemble du Groupe SOFAC constitué par les entités comprises dans la consolidation au 31 décembre 2019, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date conformément aux normes marocaines telles qu'adoptées par le CNC le 15 juillet 1999.

Casablanca le 12 février 2020

FIDAROC GRANT THORNTON
FIDAROC GRANT THORNTON
Membre du Réseau Grant Thornton International (GTI)
47, Rue Allal Ben Abdellah - Casablanca
Tél: 0522 42 11 90 - Fax: 0522 27 47 31

Rachid BOUMEHRAZ
Associé

Les Commissaires aux Comptes

COOPERS AUDIT MAROC S.A.
Siège Social: 83 Avenue Hassan II
Casablanca
Tél: 0522 42 11 90 - Fax: 0522 27 47 31
Abdellah LAGHCHAoui
Associé

Soutien à l'économie

Un plan de relance en deux étapes

- ◆ Les réflexions sur la relance économique post-coronavirus sont en cours.
- ◆ Le ministre des Finances a esquissé devant les parlementaires les grandes lignes de ce plan.

Par Y. Seddik

Que ce soit de la part des personnes physiques ou des institutions publiques et privées, le Fonds spécial Covid-19 a bénéficié d'un élan de solidarité sans précédent. Au 24 avril, les ressources totales de ce dernier ont atteint 32 milliards de DH, a indiqué le ministre de l'Économie, des Finances et de la Réforme de l'administration, Mohamed Benchaâboun, lundi, à la Chambre des représentants.

Ces dépenses s'élèvent à 6,2 milliards de DH, dont 2 milliards de DH ont été alloués au ministère de la Santé pour l'acquisition du matériel et dispositifs médicaux nécessaires pour faire face à la pandémie. Cela a permis, à cette date, l'acquisition de 460 lits de réanimation, 580 lits d'hôpitaux standards et 410 appareils respiratoires.

Sur un autre volet, Benchaâboun a annoncé que conformément aux chiffres obtenus suite aux déclarations formalisées sur le portail de la Caisse nationale de la sécurité sociale (CNSS) pour bénéficier des indemnités accordées à ses adhérents impactés, 132.000 entreprises sur les 216.000 affiliées à la Caisse ont révélé avoir été affectées par cette pandémie. Elles ont déclaré que plus de 800.000 salariés et employés sont temporairement en arrêt de travail. Ainsi, le fonds Covid-19 mobilisera près de deux milliards de dirhams mensuellement à cet effet.

«Après avoir contrôlé la cohérence des déclarations, le nombre de ménages concernés par ce soutien a atteint environ 2,3 millions de ménages,



Mohamed Benchaâboun a participé lundi à la séance des questions orales à la Chambre des représentants.

dont 38% sont issus du milieu rural», a indiqué le ministre, qui a rappelé que des équipes spécialisées ont été ainsi mobilisées pour mener à bien cette opération tant dans le domaine de l'informatique que financier. À cet égard, Benchaâboun a précisé qu'environ 16.000 points de distribution des aides ont été mis à disposition, y compris les guichets automatiques. Cette opération a par ailleurs permis, jusqu'à dimanche 26 avril, de distribuer plus de 80% des aides financières aux ménages concernés sur tout le territoire marocain, y compris le milieu rural, et ce dans le respect total des conditions sanitaires imposées. Ce processus est toujours en cours de réalisation.

«Ainsi, 4,3 millions de familles opérant dans le secteur informel bénéficieront du soutien du fonds spécial Covid-19», a informé l'argentier du Royaume.

Crédits : 416.000 demandes de report

Les demandes de report du

remboursement des échéances des crédits bancaires et celles liées aux crédits leasing se sont élevées à 416.000 demandes, portant sur 33 milliards de DH. A noter que 310.000 demandes ont été traitées et acceptées, 5% ont été rejetées et les autres demandes sont encore en phase d'étude.

«Concernant les prêts exceptionnels garantis par l'État à travers Damane Oxygène, mis en place pour soutenir les entreprises dont le chiffre d'affaires ne dépasse pas 500 millions de dirhams, ils ont atteint 9.000 prêts d'un montant total dépassant 3,7 milliards de dirhams, dont 124 ont été rejetés, soit moins de 1,5%», a précisé le ministre des Finances.

Relance économique post Covid-19

S'exprimant sur la stratégie de relance du Royaume, le ministre a indiqué que parallèlement aux mesures immédiates prises pour soutenir les entreprises et les familles, afin d'atténuer les effets de la crise et de la mise

en œuvre de l'état d'urgence sanitaire, il a été convenu dans le cadre du Comité de veille économique de la mise en place d'une méthodologie de réflexion proactive basée sur la définition de scénarios pouvant être mis en œuvre pour les deux prochaines étapes.

La première étape concerne le retour progressif des différents secteurs à l'exercice de leurs activités dans le cadre de la coordination avec la stratégie de levée de l'état d'urgence sanitaire.

La deuxième étape porte sur la mise en œuvre des mécanismes appropriés et renouvelables qui permettront de mettre l'économie nationale sur la voie d'une croissance forte et durable, dans le monde d'après la crise du Covid-19.

«Il ne fait aucun doute que donner un nouveau départ solide à l'économie nationale ne se fera qu'en mobilisant les ressources nécessaires et en veillant à ce que la priorité soit donnée, dans leur utilisation, à l'économie nationale et au citoyen maro-



La première étape concerne le retour progressif des différents secteurs à l'exercice de leurs activités.

caïn», a déclaré le ministre. «C'est ce que nous faisons actuellement dans le cadre des réunions avec les différents départements ministériels, afin d'établir une gestion optimale des dépenses publiques dans cette période exceptionnelle, et de l'orienter vers les priorités liées à la gestion de la crise de la pandémie du Coronavirus», a poursuivi le ministre.

L'objectif central est de fournir les conditions de décollage économique pour la phase post-crise à travers le soutien des entreprises nationales et du produit national et le maintien de la valeur ajoutée localement. ◆

Défaut de paiement

Le tourisme en tête des secteurs les plus touchés

- ◆ L'activité économique du Maroc sera indéniablement marquée par la hausse des défaillances de paiement.
- ◆ Tourisme, commerce de détail, automobile, agroalimentaire,... : les secteurs concernés sont nombreux.

Par B. Chaou

La pandémie du Coronavirus (Covid-19) affecte aujourd'hui un grand nombre d'entreprises de par le monde, et a porté un grand préjudice à l'offre et la demande d'un bon nombre de secteurs d'activité.

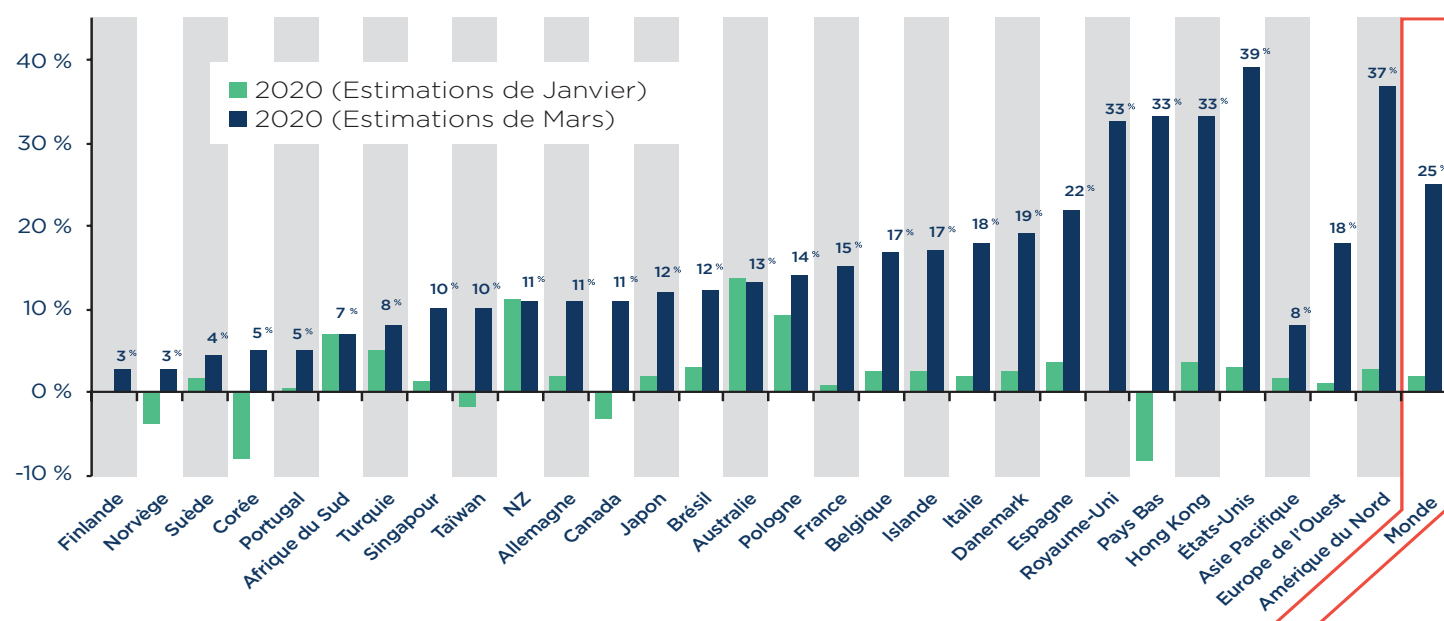
Dans ce contexte, le spécialiste en risque crédit, Coface, prévoit en 2020 la première récession de l'économie mondiale depuis 2009, à -1,3% alors que l'an dernier, le PIB mondial avait atteint 2,5%. Une récession qui devrait toucher 68 pays (contre 11 en 2019) suite au recul du commerce mondial en volume de 4,3% (-0,4% en 2019) et une augmentation de 25% des défaillances d'entreprises dans le monde contre seulement +2% en janvier dernier.

Selon les experts de Coface, il faut s'attendre à une forte hausse du risque de crédit des entreprises, et ce même si l'on se place dans un scénario où l'activité économique redémarrerait graduellement dès le 3^{ème} trimestre et en excluant l'hypothèse d'une deuxième vague d'épidémie au second semestre.

Cette tendance toucherait à la fois les États-Unis (+39%) et toutes les principales économies d'Europe de l'Ouest (+18%) : Allemagne (+11%), France (+15%), Royaume-Uni (+33%), Italie (+18%) et Espagne (+22%). Le choc pourrait être encore plus violent dans les économies émergentes, car outre la gestion de la pandémie qui s'annonce plus difficile, elles font face à la chute des cours du pétrole ainsi qu'à quatre fois plus de sorties de capitaux qu'en 2008.

Etant également fortement dépendante de l'économie euro-

Évolution annuelle des défaillances d'entreprises par pays



Sources : Coface, données nationales

péenne, l'activité économique du Maroc sera indéniablement touchée par le repli de la croissance du Vieux continent, qui fait suite à la hausse des défaillances. A noter que l'Union européenne représente plus de 58% des exportations marocaines, 59% du stock d'investissement direct étranger (IDE), 70% des recettes touristiques et 69% des transferts des Marocains résidant à l'étranger.

Les secteurs les plus exposés

Le risque de défaut de paiement plane sur le tissu économique marocain, suite à la répercussion de la crise sanitaire sur plusieurs secteurs importants, et principalement celui du tourisme, qui contribue pour environ 8% du PIB.

Selon Mehdi Arifi, Directeur général assurance-crédit chez Coface Maroc, «il s'ensuit des conséquences sur les compagnies maritimes et aériennes et les services comme la restauration et l'hôtellerie. La perte est évaluée à 34,1 MMDH en termes de chiffre

d'affaires touristiques en 2020 et de 14 MMDH en termes de chiffre d'affaires pour l'hôtellerie, pour une chute globale de près de 6 millions de touristes (-98%), qui occasionneraient une perte totale de 11,6 millions de nuitées. A cause entre autres de la fermeture des frontières».

L'autre secteur dont on ne parle pas beaucoup, mais qui reste fortement impacté, est celui du commerce de détail. Ce dernier pâtit de la baisse du tourisme et de la diminution potentielle des transferts des expatriés (6% du PIB) en provenance de France et d'Espagne, mais aussi du fait du confinement qui contribue à la baisse de consommation des résidents. On pourrait donc observer une forte hausse des défauts de paiement de ce secteur durant les prochains mois.

Par ailleurs, même si le secteur de l'agroalimentaire devrait limiter la casse car épargné par le confinement, il risque, sur un horizon moyen et long terme, de connaître des difficultés liées à l'impact sur la chaîne d'approvisionnement en intrants (ingr-

dients et additifs utilisés dans la transformation de produits alimentaires) et en produits semi-finis (concentrés de fruits importés de l'UE notamment), explique Coface.

Le secteur textile est également victime de la chaîne d'approvisionnement, notamment de Chine, mais aussi de la baisse de la demande étrangère (notamment de l'UE).

L'activité du secteur automobile a subi l'impact du confinement avec l'arrêt de l'activité durant plusieurs semaines, entravant la production locale. Marqué également par la chute de la demande de la production en Europe, car il importe des pièces détachées et exporte des pièces de véhicules, le secteur pourrait connaître de grandes difficultés liées aux paiements.

Selon les données de Coface, le secteur de l'agriculture qui contribue à hauteur de 15% du PIB et plus de 30% de l'emploi total, en plus des effets de la sécheresse, sera lui aussi touché par les effets de la crise. Notons aussi les retombées négatives de



Les défaillances de paiement augmenteront même si l'on se place dans un scénario où l'activité économique redémarrerait graduellement dès le 3^{ème} trimestre.



l'annulation du SIAM.

Comme nous l'annonçons dans notre dernier numéro de Finances News Hebdo (www.FNH.ma), l'industrie aéronautique n'échappera pas aux effets de la crise sanitaire actuelle, et pourrait également subir un risque de défaillance crédit, surtout pour l'écosystème lié aux avions légers. «L'industrie aéronautique, qui totalise 6% des exportations du Maroc, sera affectée par la réduction de la production d'aéronefs dans le monde», explique Mehdi Arifi. ◆



Risque crédit

«Les défaillances de paiement seront inévitables»

- ◆ Les mesures prises par l'Etat peuvent ralentir les défaillances de paiement, mais pas les arrêter.
- ◆ Les entreprises marocaines sont toutes touchées par le double choc de l'offre et de la demande.
- ◆ Entretien avec Mehdi Arifi, Directeur général assurance-crédit chez Coface Maroc.

Propos recueillis par B. Chaou

Finances News Hebdo : Quels sont les secteurs les plus susceptibles de connaître des défaillances de paiement au Maroc ?

Mehdi Arifi : Les secteurs susceptibles de connaître des défaillances sont globalement les mêmes à l'échelle internationale. Ce sont ceux qui sont les plus touchés par un choc de l'offre et de la demande comme les services liés au tourisme (hôtellerie, restauration, etc.). L'ONU anticipe d'ailleurs une baisse d'activité de 20% dans le monde cette année contre -4% en 2009.

Concernant les loisirs, les transports et en particulier l'aérien, l'Organisation internationale du transport aérien (IATA) prévoit une perte pour le marché aérien entre 11% (63 milliards de dollars américains, USD) et 19% (113 milliards d'USD) des

revenus passagers cette année.

Je cite également ceux de la distribution comprenant notamment l'électronique, le textile et l'habillement, malgré le soutien du e-commerce, le secteur automobile, qui sera fortement pénalisé à cause des impacts sur les chaînes de valeur. La Chine connaît d'ailleurs une baisse de 80% des ventes automobile.

Concernant les entreprises marocaines, elles sont toutes aussi touchées par ce double choc d'offre et de demande. Selon la dernière note du FMI, le Maroc ne sera pas épargné par les impacts économiques dévastateurs de cette crise sanitaire. Son économie connaîtra une récession de 3,7% et un chômage de 12,5%. Le FMI anticipe également un redressement en 2021 de 4,8%.

F.N.H. : L'Etat est conscient de cette problématique et tente d'assumer sa part de responsabilité

via plusieurs mesures. Comment voyez-vous cette approche? Pourra-t-elle ralentir les défaillances ?

M. A. : Il est vrai que l'Etat a mis en place un certain nombre de mesures financières proactives et réactives destinées à soutenir les entreprises (reports des impôts sur les sociétés, suspension du paiement des charges sociales, soutien de la trésorerie en accordant des lignes de crédit bancaires supplémentaires, etc.). Parmi ces mesures, figure celle qui a été mise en place le 26 mars dernier, incitant les organismes publics à accélérer les délais de paiement au profit des entreprises (particulièrement des TPE et PME qui souffrent davantage de l'impact de cette crise). Ceci jouera en faveur des entreprises, en améliorant notamment leur trésorerie et en leur permettant d'honorer leurs engagements auprès de leurs fournisseurs. Ce qui peut ainsi ralentir les défaillances, mais pas les arrêter.

F.N.H. : Quelles sont vos anticipations ?

M. A. : Coface retient une hausse des défaillances d'entreprises dans le monde de 25%, et malgré toutes les procédures gouvernementales mises en place par l'Etat, le Maroc n'échappera malheureusement pas à cela du fait du triple choc entraîné par la crise, notamment sur l'offre et la demande. On voit aujourd'hui que la confiance est rompue, et les marchés en forte baisse. Il faut donc s'attendre à une diminution des investissements des entreprises au moins au deuxième trimestre, en Europe et aux Etats-Unis.

Cette diminution concernera les matières premières qui augurent des moments difficiles pour un certain nombre de pays émergents (notamment les pays exportateurs de pétrole qui étaient déjà dans une situation financière un peu difficile : Angola, Nigéria, et Algérie).



La principale source de vulnérabilité des entreprises dans le contexte actuel est leur forte dépendance à un nombre réduit de fournisseurs.



F.N.H. : La montée des défaillances au niveau mondial peut-elle avoir un impact sur la relation économique entre les différents pays ?

M. A. : Selon Coface, à plus long terme, la crise du Covid-19 pourrait également avoir des conséquences sur la structure des chaînes mondiales de valeur. Même si la majorité des entreprises des principales économies mondiales restent d'abord dépendantes de leurs fournisseurs locaux, la dépendance aux chaînes internationales de production varie beaucoup d'un secteur d'activité à l'autre.

Si la crise actuelle pourrait inciter des entreprises à réduire cette part pour relocaliser certaines productions, la principale source de vulnérabilité des entreprises, dans le contexte actuel, est leur forte dépendance à un nombre réduit de fournisseurs situés dans quelques pays, voire même un seul. Augmenter leur nombre pour anticiper de possibles ruptures dans les chaînes d'approvisionnement sera donc désormais une priorité pour les entreprises. Or, cette diversification des fournisseurs et des pays pourrait à la fois pénaliser les échanges avec certains pays (comme par exemple la Chine dans des filières électronique, automobile et textile) au profit d'autres pays (d'Asie du Sud-Est pour l'électronique, Turquie, Maroc ou Mexique pour l'automobile). Dit autrement, cette recherche de diversité pourrait modifier la structure des échanges de biens à l'international sans le ralentir davantage. ◆

Crise du Covid-19

La classe moyenne souffre en silence

- ◆ La détérioration de la situation de cette catégorie de la population devrait accentuer la pauvreté dans le Royaume.
- ◆ Le gouvernement est appelé plus que jamais à la soutenir massivement pour éviter son déclassement.

Par C. Jaidani

L'économie marocaine est basée essentiellement sur la demande intérieure qui, elle-même, est animée, en grande partie, directement ou indirectement, par la classe moyenne.

Véritable moteur de croissance à plusieurs niveaux, cette catégorie de la population se retrouve en première ligne face à la crise économique.

Les effets néfastes de cette situation risquent de peser lourdement sur toute l'économie nationale. La perte d'emploi, la cessation ou le ralentissement de l'activité engendrent automatiquement des réactions en chaîne.

Outre le non-paiement des échéances de crédit ou autres engagements, les personnes issues de la classe moyenne réduisent sensiblement leurs dépenses par manque d'argent ou pour préserver leur bas de laine, au cas où leur situation venait à se détériorer.

Plusieurs indicateurs corroborent ce constat dont celui du règlement de la scolarité des enfants dans les écoles privées. Selon Fouad Bencheikroune, président de la Confédération nationale des institutions d'enseignement et de formation privées au Maroc, «le taux d'acquittement des frais scolaires pour les mois de mars et avril ne dépasse pas les 30%. Certains parents d'élèves ne veulent pas payer bien qu'ils n'ont pas perdu leur emploi. Si cette situation perdure encore quelques mois, notre secteur ne pourra pas tenir et de nombreuses écoles devront fermer». Le secteur des écoles privées



70% des parents d'élèves n'ont pas encore réglé les frais de scolarité de leurs enfants pour les mois de mars et avril.

n'est qu'un exemple parmi tant d'autres. Différentes activités sont confrontées aux mêmes répercussions. Bien que le gouvernement ait pris une série de mesures pour faire face à la crise, une certaine psychose s'installe.

«La classe moyenne est une locomotive qu'il faut soutenir et à qui il faut envoyer des signaux forts dans ces moments difficiles afin de préserver la machine économique pour que le redémarrage, après le confinement, se déroule dans les meilleures conditions possibles», souligne Omar Balafrej, député de la Fédération de la gauche démocratique (FGD).

Il estime que «la détérioration de la situation de la classe moyenne devrait élargir celle de la classe pauvre et accentuer davantage les inégalités sociales dans notre pays. Le Maroc paie le prix fort de son libéralisme sauvage. J'ai toujours appelé à alléger le fardeau fiscal sur la classe moyenne et taxer le capital, les hauts

revenus et l'économie de rente afin de dégager des marges et édifier un véritable état social».

Aujourd'hui, la situation est plutôt alarmante. Plus de 113.000 entreprises ont déclaré un arrêt temporaire de leur activité et plus de 700.000 salariés sont concernés, dont la plupart issue de la classe moyenne, sans compter les autres travailleurs impactés opérant dans le secteur informel.

Une enquête par sondage de la CGEM effectuée auprès des chefs d'entreprise a révélé que 55,11% craignent perdre leurs effectifs notamment dans les secteurs les plus affectés comme le tourisme, le textile, l'immobilier... Le risque d'une hausse conséquente du chômage est également une hypothèse soutenue par le haut-commissariat au Plan (HCP).

Des contribuables par excellence

La classe moyenne est composée d'actifs qui participent à l'évolution de la société et au

développement de l'économie. Ce sont des contribuables par excellence aussi bien au niveau de l'impôt sur le revenu (IR) ou la TVA pour la consommation, ou encore les autres impôts et taxes comme les droits de douane, d'enregistrement ou de la TPI.

«La préservation de la classe moyenne est une condition sine qua none pour la sauvegarde de toute l'économie nationale du fait que cette catégorie est la colonne vertébrale de la société. Elle a été marginalisée dans les politiques publiques, et il est temps de lui accorder plus d'attention, notamment au niveau fiscal, pour qu'elle puisse s'acquitter convenablement de sa tâche en tant qu'acteur socio-économique du pays», souligne Youssef Oubouali, professeur de droit fiscal.

Et de poursuivre : «le pouvoir d'achat de cette catégorie n'a pas beaucoup évolué ces dernières années à cause de la stagnation de son revenu. Si cette crise n'est pas



La classe moyenne est composée d'actifs qui participent à l'évolution de la société et au développement de l'économie.

négociée judicieusement, elle devrait avoir des conséquences désastreuses qui peuvent durer pendant des années créant dans son sillage de nombreux déséquilibres économiques et sociaux», explique Oubouali.

Le gouvernement est appelé plus que jamais à soutenir massivement la classe moyenne pour éviter son déclassement. Le cas échéant, son redressement nécessitera beaucoup d'effort et de temps, engendrant des effets collatéraux incommensurables et un coût faroucheux qui sera répercuté sur plusieurs générations. ◆



Matériaux de construction

«Il faut suspendre les importations pour soutenir l'industrie nationale»

- ◆ Le secteur des matériaux de construction subit de plein fouet la crise. Selon les filières, l'arrêt d'activité varie entre 70 et 80%.
- ◆ Pour David Tolédano, président de la Fédération marocaine des matériaux de construction (FMC), il faut instaurer la préférence nationale.

Propos recueillis par C. Jaidani

Finances News Hebdo : Quel est l'impact de la crise sur votre secteur ?

David Tolédano : L'impact de la crise sanitaire sur notre secteur varie selon les entreprises et les filières. L'arrêt de l'activité est compris entre 70 à

80%. L'effet est général et tous les entrepreneurs répondent de la même façon. Dans certains cas, le ralentissement est total, au mieux il est de 70%.

F.N.H. : Qu'en est-il de l'effet selon les filières ?

D. T. : Toutes les filières sont concernées. Pour le carreau et le marbre, l'arrêt est de 100%. Pour

l'acier, c'est 80%, le ciment est lui aussi fortement touché.

La seule cimenterie en activité actuellement est celle qui fabrique du clinker pour l'exportation.

Les opérateurs de cette activité ont pour le moment du stock pour approvisionner le marché.

F.N.H. : Allez-vous solliciter une aide du gouvernement ?

D. T. : Nous avons besoin de l'aide du gouvernement mais pour l'instant, nous ne sommes pas dans une logique d'aide financière, mais plutôt d'un soutien pour pouvoir redémarrer notre activité d'une façon progressive et inclusive.

Pour redémarrer la distribution, il faut que nos clients puissent rouvrir et commencer à liquider les stocks qui sont très importants. Avec le déconfinement, ils pourront livrer les quelques chantiers qui travaillent encore.

F.N.H. : Quels enseignements tirez-vous de cette crise ?

D. T. : C'est une crise inédite par son ampleur et sa brutalité. Nous avons la chance que notre secteur produise localement et en autonomie, il peut donc satisfaire les besoins du pays dans l'acte de bâtir.

Nous espérons que nos clients comprennent cette situation et arrêtent d'importer des produits étrangers, en mettant à profit

l'existence de l'informel et des fausses déclarations. C'est la première leçon qu'il faut tirer de cette crise.

Malheureusement, nous n'avons pas instauré la culture de la préférence nationale car certains opérateurs continuent d'importer pour quelques dirhams de différence de prix.



Pour redémarrer la distribution, il faut que nos clients puissent rouvrir et commencer à liquider les stocks qui sont très importants.



Comme pour certains secteurs, le gouvernement devrait réduire les importations de tous les produits fabriqués localement, comme ce fut jadis le cas. Même quand il y avait des incitations au niveau du plan d'investissement pour les opérateurs du secteur de l'immobilier et hôtelier. Lorsque les produits sont fabriqués au Maroc, ils sont interdits à l'importation. Et ce, pour préserver les avoirs en devises et aussi donner un coup de pouce à l'industrie nationale.

Avec cette crise, on ne sait pas si l'Organisation mondiale du commerce (OMC) va exploser ou se maintenir. On doit suspendre pour ne pas dire interdire pendant quelques mois les importations des produits qui sont fabriqués localement et aider les entreprises à redémarrer. Nous avons des capacités de production importantes, la qualité exigée par le marché et une diversité reconnue qui nous permettent d'exporter. Nous espérons également mettre en œuvre un gros plan de financement de l'économie globale pour ne pas tomber dans l'austérité.

Il est nécessaire de relancer la dépense publique avec les marchés de l'Etat et les grands chantiers qui ont des effets notables sur l'entreprise marocaine quelle que soit sa taille. ◆



Immobilier

«Certains chantiers ont été arrêtés en raison de l'éparpillement de la force de travail»

- ◆ Pour les affaires qui étaient en cours de négociation avant la crise, il sera possible de démontrer que la pandémie est une cause sérieuse de suspension.
- ◆ La pandémie sera certainement utilisée comme un événement de force majeure pour les ventes en l'état future d'achèvement pour allonger les délais de réalisation.
- ◆ Interview de Romain Berthon, avocat au Barreau de Paris, associé de LPA-CGR avocats, gérant du bureau de Casablanca.

Propos recueillis par B. Chaou

Finances News Hebdo : A la suite de la crise sanitaire actuelle, doit-on nous attendre à un rallongement du délai de traitement des dossiers immobiliers, tels que le droit de construction ou encore les délais d'acquisition ?

Romain Berthon : Certains chantiers au Maroc ont été arrêtés en raison de l'éparpillement de la force de travail qui s'est retrouvée confinée dans les régions marocaines. D'autres ont eu des difficultés d'approvi-

sionnement.

En outre, les constructeurs ont dû mettre en place des méthodes pour éviter la propagation du virus sur le lieu de travail.

Ainsi, l'état d'urgence sanitaire, qui ne semble pas interdire en lui-même le travail sur les chantiers, et la pandémie, ont pu avoir des conséquences sur les délais de construction de certains chantiers.

Par ailleurs, la conclusion des contrats de construction privés, sous seing privé en général, n'est pas empêchée par l'état d'urgence, même si, bien entendu, certaines

affaires sont suspendues en raison des incertitudes de l'avenir.

Enfin, s'agissant des acquisitions foncières, les notaires ont annoncé avoir repris leurs activités après les avoir suspendues pendant plusieurs semaines ; cela, ajouté à l'immobilisme des affaires et au ralentissement des administrations, a pu retarder les délais d'acquisition du foncier.

F.N.H. : Quelles sont les conséquences de cette crise sur certaines pratiques immobilières telles que la VEFA ou la BEFA ?

R. B. : Les conséquences de la pandémie sur la vente en l'état future d'achèvement (VEFA) et le bail en l'état futur d'achèvement (BEFA) peuvent s'observer à deux moments importants des contrats : leur naissance et leur vie.

La conclusion des contrats de VEFA est certainement entravée par la pandémie qui peut empêcher les commerciaux de faire visiter l'appartement ou la villa témoin, et si les discussions sont avancées, la signature des contrats (préliminaire) devant notaire lorsque cela est requis.

Par ailleurs, la pandémie sera certainement utilisée comme un événement de force majeure pour les vendeurs en l'état future d'achèvement pour allonger les délais de réalisation. Enfin, la conclusion des contrats définitifs de vente lorsque le bien immobilier est achevé subira les mêmes difficultés que tous les contrats notariés.

S'agissant des BEFA, leur conclusion, qui ne nécessite pas qu'ils revêtent la forme authentique, sera probablement reportée en raison des incertitudes économiques pesant sur les opérateurs.

Leur exécution pourra être retardée par les bailleurs qui invoqueront pour certains la pandémie comme un cas de force majeure les ayant empêchés de continuer les travaux pendant l'état d'urgence sanitaire.



Les commerçants locataires de leur local essaieront certainement de suspendre le paiement de leur loyer.



F.N.H. : Selon vous, la reprise de l'activité notariale peut-elle contribuer à l'amélioration du «climat immobilier» actuel ?

R. B. : Toute reprise est bonne à prendre, particulièrement celle des notaires qui sont un maillon fort de la chaîne de la transaction immobilière : sans eux, pas de possibilité de transfert de droit réel. Tout ce qui peut contribuer à accueillir l'investissement et la transaction immobilière crée un climat propice aux affaires.

Bien entendu, les notaires, comme les avocats, ne sont qu'un maillon de cette chaîne commandée par les entreprises qui sont à l'initiative des affaires. Mais bénéficier d'un écosystème en ordre de marche facilite nécessairement ces affaires.

F.N.H. : Quel est le sort des transactions immobilières en cours, et celles qui avaient débuté juste avant l'état d'urgence sanitaire ?

R. B. : Pour les affaires qui étaient en cours de négociation avant la crise, il sera possible à une partie de

démontrer que la pandémie est une cause sérieuse de suspension ou d'arrêt des discussions, à condition bien entendu qu'elle le soit vraiment.

Pour les promesses de vente qui ont été conclues avant la déclaration de l'état d'urgence, l'un des décrets-lois prévoit la suspension des délais légaux, mais pas contractuels.

Ainsi, a priori, les délais contenus dans les promesses ne seront pas automatiquement prorogés, et les parties devront proroger de manière amiable la promesse, ou invoquer en justice un cas de force majeure, si les conditions de sa constitution sont bien remplies.

Pour les ventes qui ont été conclues avant la déclaration d'état d'urgence, mais dont les formalités (enregistrement et inscription à la conservation foncière) n'auraient pas encore été accomplies, il sera probablement possible aux parties et notaire de s'appuyer sur la suspension des délais légaux prévu par l'un des décrets-lois, sans certitude que le fisc l'accepte, car on a vu l'administration fiscale considérer pour certaines entreprises que malgré la suspension des délais légaux, ces délais n'étaient pas suspendus vis-à-vis de cette administration.

F.N.H. : Qu'en est-il des commerçants qui ne pourront pas s'acquitter en ces temps de crise de leurs loyers ? Et que prévoit la loi en situation d'urgence sanitaire ?

R. B. : Les commerçants locataires de leur local qui ont subi des conséquences négatives en raison de la pandémie ou de l'état d'urgence sanitaire, essaieront certainement de suspendre le paiement de leur loyer, voire de le supprimer.

Si la discussion amiable n'aboutit pas, alors le preneur utilisera plusieurs moyens de droit : la force majeure (qui pourrait lui permettre éventuellement de suspendre le paiement des loyers sans que cela ne lui soit reproché) ou la garantie du bailleur (qui pourrait lui permettre éventuellement de suspendre le paiement du loyer, voire de ne pas le payer du tout).

Toutefois, ces moyens ne pourront être efficaces que dans certaines situations (lien fort et direct des événements sur la jouissance du local), et les juges ou les arbitres devront analyser ces moyens pour les admettre éventuellement, et étudieront au cas par cas chaque situation pour déterminer si la règle de droit est applicable à une situation en particulier.

Le contrat qui lie les parties aussi sera un élément essentiel pour considérer le partage des risques (notamment celui de la pandémie) entre les parties.

F.N.H. : Quelles sont les conséquences de cette crise sur le secteur de manière générale ?

R. B. : L'espérance prend toute sa dimension dans une crise, et dans cette crise l'espérance doit être synonyme de renaissance. Elle aura certainement des conséquences négatives sur le secteur de l'immobilier, mais les crises sont toujours sources d'opportunités, notamment de renouvellement : permettra-t-elle d'accélérer la digitalisation des affaires : on voit des prémices chez certaines administrations, mais pourra-t-on bientôt conclure réellement des actes par signatures électroniques comme cela se fait dans certains pays ? Y aura-t-il une véritable révolution de la dématérialisation ? Le télétravail sera-t-il une norme conduisant à revoir la manière d'utiliser l'immobilier des entreprises ? ♦



Les arrivées en provenance de France pourraient baisser de 64% en 2020 par rapport à 2019.

Tourisme

8,3 millions d'arrivées en moins en 2020

◆ Plus de 15 millions de nuitées en moins en 2020, selon certaines projections.

◆ Le tourisme interne est également sévèrement impacté : les nuitées baisseraient de 4,1 millions et les pertes seraient de l'ordre de 3,57 milliards de DH.

De tous les secteurs d'activités, le tourisme est certainement l'un des plus durement touchés par les effets de la crise sanitaire liée à la pandémie de coronavirus. Un coup dur pour l'économie marocaine, eu égard au poids de ce secteur d'activité dans le PIB national.

«Avec plus de 21.000 entreprises ayant mobilisé plus d'une centaine de milliards de dirhams d'investissements et créé 750.000 emplois directs, le secteur du tourisme, qui a généré plus de 78,7 milliards de recettes en devises en 2019 et 7% de participation au PIB national, risque de s'effondrer si des mesures concrètes et consistantes ne sont pas mises en place d'urgence», souligne Zoubir Bouhoute, directeur du Conseil provincial du tourisme de Ouarzazate, par ailleurs financier et chercheur en tourisme.

Notre interlocuteur s'est livré à une projection des arrivées de touristes, des nuitées et des recettes touristiques pour l'an-

née en cours.

«Nous risquons de perdre plus de 8,3 millions d'arrivées, dont 4,4 millions de touristes étrangers (et 3,8 millions de MRE) et plus de 15,2 millions de nuitées», avertit-il.

Cela se traduirait par une contraction des recettes en devises de plus de 53,7 milliards de DH (43 milliards pour le tourisme et 10,7 milliards pour l'aérien).

Selon les mêmes projections, les arrivées en provenance de France pourraient baisser de

64% en 2020 par rapport à 2019. Les arrivées en provenance d'Espagne, d'Allemagne et d'Italie baisseraient respectivement de 63%, 64% et 66%.

Le tourisme interne est également sévèrement impacté : les nuitées baisseraient de 4,1 millions et les pertes seraient de l'ordre de 3,57 milliards de DH. Au-delà du Maroc, c'est toute l'industrie mondiale du tourisme qui est frappée de plein fouet par la crise.

En l'absence de vaccin ou de protocole efficace pour lutter contre le coronavirus, les gouvernements ont en grande majorité opté pour le confinement de la population. La fermeture des aéroports et la suspension des voyages vont se traduire, selon l'Organisation mondiale du tourisme (OMT), par une baisse du nombre d'arrivées de touristes en 2020, pouvant atteindre jusqu'à 30%, ainsi qu'une contraction des recettes de 450 milliards de dollars US, soit près d'un tiers des 1.500 milliards de dollars de recettes générées en 2019. ♦

La fermeture des aéroports et la suspension des voyages vont se traduire, selon l'OMT par une baisse du nombre d'arrivées de touristes en 2020. ● ● ●

Tourisme

Les agences de voyages doivent 200 MDH à leurs clients

- ◆ La FNAVM appelle à une révision des mesures prises par le CVE.
- ◆ Les opérateurs du secteur anticipent une année 2020 déficitaire.

Par B. Chaou

Le tourisme est l'une des grandes victimes de la pandémie du Coronavirus, et demeure l'un des secteurs les plus violemment touchés par la crise, et sûrement le plus longtemps compte tenu de la fermeture des frontières, la latence du confinement, ou encore la baisse du pouvoir d'achat des consommateurs. Les professionnels pensent d'ailleurs que la reprise ne commencera qu'à partir de début 2021. Chose qui a poussé la Confédération nationale du tourisme (CNT) à émettre récemment un rapport sur la base duquel elle propose une panoplie de mesures afin de mettre en place un dispositif de sauvegarde et de relance pour l'industrie. Un dispositif englobant un investissement estimé à 1,7 milliard de DH (MMDH) dont 1,2 MMDH pour la sauvegarde du secteur et 500 MDH pour la relance (www.fnh.ma).

Comme toutes les branches de ce secteur, les agences de voyages sont concernées par ce dispositif, car tout aussi touchées par la crise actuelle. Selon Khalid Benazzouz, président de la Fédération nationale des agences de voyages, du Maroc, «nous sommes aujourd'hui fortement impactés, toutes les réservations que nous avons reçues, ont été soit annulées, ou reportées pour 2021. Par exemple, les «miles» offerts annuellement par les entreprises aux collaborateurs, ont été reportés à une date non définie, à cause du manque du budget causé par la crise». Par ailleurs, poursuit-il, «la fermeture des frontières a un



La fermeture des frontières a eu un impact fort sur l'activité des agences de voyages.

impact direct sur notre activité. La France qui nous adresse 50% des touristes, n'ouvrira ses frontières internationales qu'en septembre».

200 MDH à récupérer de chez les fournisseurs

Outre les annulations de voyages causées par la crise du Covid-19, les agences de voyages se retrouvent aujourd'hui dans une situation délicate face à leurs clients. En effet, ces derniers ont procédé au paiement de leurs réservations et leurs vols avant le voyage, mais à cause de la pandémie et l'annulation des vols, mais également la faillite de plusieurs compagnies aériennes, les agences ont du mal à récupérer ces avances auprès de leurs fournisseurs. «Sur la base d'une étude que nous avons réalisée auprès de 200 agences de voyages, nous sommes arrivés à un montant

avoisinant les 200 MDH à récupérer. Autrement dit, ce sont 200 MDH sortis des caisses des agences et qui sont chez les différents fournisseurs. Cet argent appartient à nos clients et ils voudront sans aucun doute le récupérer après le confinement». La Fédération a dans ce sens proposé de remplacer le remboursement des montants des voyageurs par la mise à disposition de bons d'avoir d'une validité de 12 mois, et dont les frais correspondent aux montants décaissés par le client.

Pour une révision des mesures avec le CVE

Afin de faire face à cette crise, la CNT a proposé, via le même rapport, la révision de plusieurs mesures prises par le Comité de veille économique (CVE) et adoptées par le gouvernement marocain. Les agences de voyages sont d'ailleurs directement concernées par plusieurs de ces

nouvelles propositions. Selon Khalid Benazzouz, «aujourd'hui, nous avons plusieurs requêtes. Nous voulons une réduction des taux, car nous jugeons que 4% est élevé pour le crédit Damane Oxygène au regard de la situation actuelle. Nous demandons également l'annulation des charges fiscales pour 2020, et non leur report, car nous ne sommes pas en capacité de les payer. Enfin, nous demandons le report des échéances de 12 mois et non de 3 mois». Par ailleurs, selon la FNAVM, il est aujourd'hui plus que nécessaire de réfléchir à un plan de relance pour le secteur. «Il faut mettre en place un budget de relance de l'activité, et réfléchir dès maintenant à la reprise et la relance du secteur. Nous avons prévu des visioconférences avec la CNT afin de réfléchir aux moyens appropriés pour relancer l'industrie touristique au Maroc et aux offres que



La CNT a proposé la révision de plusieurs mesures prises par la CVE et adoptées par le gouvernement marocain.

... nous pourrions mettre en place. Mais nous avons besoin d'être épaulés, sachant que jusqu'à aujourd'hui, nous n'avons demandé aucune subvention», précise Khalid Benazzouz.

Les opérateurs des agences de voyages s'accordent à dire que 2020 sera une année déficitaire pour l'ensemble des opérateurs du secteur, tous types d'activités confondues, qu'il s'agisse d'agences de voyages dédiées au tourisme réceptif ou à l'export. ◆



Comment l'ITFC soutient les pays membres impactés

- ◆ La Société internationale islamique de financement du commerce est résolument engagée auprès des pays-membres, dont fait partie le Royaume, afin d'augmenter leur résilience face à la crise liée au Coronavirus.
- ◆ Déblocage de 300 millions de dollars, immédiatement disponibles pour les pays membres de l'Organisation de la coopération islamique.
- ◆ Le point avec Nazeem Noordali, Chef des opérations (Chief Operating Office) de la Société internationale islamique de financement du commerce.

Propos recueillis par M. Diao

Finances News Hebdo : En quoi consiste la plateforme en ligne pour faciliter l'apprentissage et le partage des connaissances entre les équipes médicales des pays africains membres du Groupe de la Banque islamique de développement (BID), lancée par le Programme Arab-Africa Trade Bridges (AATB), une initiative de l'ITFC ?

Nazeem Noordali : La Banque islamique de développement (BID) et la Société internationale islamique de financement du commerce (ITFC), en collaboration avec leur partenaire, la Société marocaine d'anesthésie, d'analgésie et de réanimation (SMAAR), ont développé une plateforme en ligne pour faciliter l'apprentissage et le partage des connaissances entre les équipes médicales des pays africains membres la BID. Le premier webinar, qui s'est déroulé le samedi 26 avril, s'est concentré sur les soins à apporter aux patients atteints de coronavirus, la détection, les modalités de classement des cas, le suivi et les interventions à apporter selon les cas. Plus

de 130 médecins, réanimateurs, urgentistes et membres de comités nationaux d'Algérie, Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Îles Comores, Djibouti, Gabon, Guinée Conakry, Côte d'Ivoire, Mali, Mauritanie, Maroc, Niger, Sénégal, Tchad, Togo et Tunisie ont pu partager leurs expériences et créer des discussions autour de la gestion de la pandémie de Covid-19. Le deuxième Webinar de cette série aura lieu le 2 mai 2020, de 10h à 14h (GMT). Chacun peut y prendre part en se connectant sur les réseaux sociaux de l'ITFC ou de l'AATB.

La plateforme d'apprentissage en ligne facilite l'organisation de formations en ligne, des réunions de coordination et de suivi, mais aussi le partage des meilleures pratiques. Elle permet également aux professionnels de la santé des pays membres de la BID d'apprendre et de bénéficier des expériences des pays qui ont déjà achevé des progrès significatifs dans la gestion sanitaire et économique de la crise Covid-19, tant en Afrique que dans le monde. L'un des partenaires clefs de cette initiative n'est autre que le Royaume du Maroc, membre fondateur du programme AATB, qui est à la tête de plusieurs autres initiatives pour contrer l'impact du Covid-19 dans les pays africains et arabes.

F.N.H. : Qu'est-ce qui a présidé à la sélection des différents partenaires de l'ITFC pour le lancement de la plateforme ?

N. N. : L'initiative a été développée dans le cadre du Mechanism 'Reverse Linkage' de la BID et du Programme 'Arab Africa Trade Bridges' (AATB - Ponts du commerce arabo-africains), c'est donc ensemble que les partenaires de l'AATB ont travaillé sur cette initiative. Le programme AATB a pour mandat de favoriser l'intégration régionale entre les pays africains et arabes et de renforcer le développement des exportations des PME dans les secteurs importants à l'économie de ces pays. Avec la crise actuelle, les organisations membres réorienteront tous les engagements financiers existants vers une série de mesures provisoires et à moyen terme, qui répondent directement aux besoins des deux régions.

F.N.H. : L'ITFC a mis en place la mesure «Initiative d'intervention rapide» (IIR) Covid-19, avec à la clef la mise à disposition de 300 millions de dollars, immédiatement disponibles pour les pays membres de l'Organisation de la coopération islamique (OCI). Avez-vous commencé au déblocage de ces fonds ?

N. N. : Naturellement que le déblocage de ces fonds a commencé. L'ITFC en recevant les requêtes des pays membres, engage en consultation prioritaire avec chaque pays une réunion virtuelle où sont conviés les principaux acteurs, notamment le ministère de la Santé, la direction de la dette, pour mieux déterminer l'enveloppe budgétaire qu'elle va contribuer dans cette phase critique qu'est la riposte.

Le montant ainsi déblocqué va prioritairement aux dépenses de santé mais certains pays sollicitent l'ITFC pour des besoins alimentaires afin de faire face à la crise sociale surtout en cette période de mois du ramadan.



Le montant déblocqué va prioritairement aux dépenses de santé, mais certains pays sollicitent l'ITFC pour des besoins alimentaires.



F.N.H. : Enfin au-delà de l'aspect sanitaire, prévoyez-vous de soutenir la relance économique de certains pays de l'OCI, fragilisés économiquement et socialement par la crise du Covid-19 ?

N. N. : En plus de la mise en place des mesures de financement d'urgence (IIR), de 300 millions de dollars US, pour que les pays membres continuent de recevoir le soutien nécessaire, l'ITFC va consacrer un fonds supplémentaire, le Programme de reprise post-Covid-19 ou «Recovery Response Program» (RRP), sous forme de 550 millions de dollars sur les deux prochaines années. Le RRP vise à réparer les dommages socioéconomiques qui devraient durer plus longtemps que l'impact immédiat du virus. L'ITFC implique également fortement ses partenaires internationaux, régionaux et locaux pour étendre les mesures de financement et contribuer aux besoins critiques des pays membres et, si nécessaire, à la mobilisation de services d'appui au développement du commerce pendant la pandémie. Il s'agit notamment d'aider les pays membres de l'OCI à élaborer des stratégies pour le pilotage et la construction d'établissements de santé. Alors que les défis et l'impact de Covid-19 continuent d'évoluer, nous sommes certains qu'en nous unissant et en étant solidaires de nos pays membres, nous surmonterons la crise. ◆

Crise du Covid-19

Les cafés et les restaurants au bord de la faillite

- ◆ 250.000 cafés et restaurants emploient près de 2 millions de salariés.
- ◆ 35.000 entreprises ont fermé leurs portes, 6.300 sont en arrêt définitif.

Par C. Abounnaim

20 mai 2020. C'est la date fixée pour la fin de l'Etat d'urgence sanitaire, et un éventuel début de déconfinement et de redémarrage de l'économie marocaine.

Mais certains secteurs savent déjà qu'il leur faudra patienter plus longtemps encore avant de commencer à envisager une reprise d'activité. Parmi eux, figurent notamment les cafés et les restaurants.

Pour tous ces commerces, très souvent indépendants, la situation est déjà très difficile, malgré les mesures gouvernementales, et l'absence de perspectives de réouverture n'incite pas à l'optimisme. Les restaurants et cafés indépendants pourront-ils s'en remettre sans trop de dommages ?

La réponse reste encore incertaine, tant le secteur est durement impacté. Rappelons que la fermeture des cafés et restaurants a été décrétée dès le 16 mars, quelques jours avant la proclamation de l'Etat d'urgence sanitaire (20 mars).

À en croire Nouredine Harrak, président de l'Association nationale des patrons de cafés et restaurants au Maroc (ANPCRM), la fermeture inopinée des éta-



blissements n'a pas laissé de temps aux gérants pour anticiper la décision.

Le secteur devrait aussi être un des derniers à reprendre ses activités, une fois que le déconfinement sera appliqué. Tout l'enjeu est aujourd'hui d'éviter une catastrophe économique, mais aussi sociale.

En termes de chiffres, on parle tout de même de plus de 250.000 cafés et restaurants employant près de 2 millions de salariés. Des milliers d'établissements ont d'ores et déjà déclaré faillite, tandis que les

employés, dont la plupart ne sont pas déclarés à la CNSS, subissent une perte inévitable de revenus. La perte de revenus est d'autant plus marquée si l'on considère la nature de leur rémunération (prise en compte du pourcentage du chiffre d'affaires, des pourboires etc.)

De ce point de vue, les serveurs, cafetiers et autres cuisiniers, ne doivent pas être les grands oubliés de l'effort collectif du pays.

Un premier cri de détresse avait été lancé dès le 31 mars dernier par l'ANPCRM. Dans une correspondance au chef du gouvernement Saad Eddine El Othmani, l'Association a dressé le tableau d'un secteur en pleine déroute, sollicitant l'aide des pouvoirs publics.

Cette correspondance a été suivie, le 11 avril, d'une deuxième, adressée cette fois-ci au ministère de l'Economie et des Finances et au Comité de veille économique (CVE), dans laquelle le président de

l'ANPCRM s'est plaint des banques qui refusaient de leur octroyer des crédits afin de surmonter cette crise.

Nouredine Harrak a également déploré «la multiplicité des taxes et des révisions fiscales opérées par les conseils municipaux ces dernières années, qui ont empêché la rentabilité du secteur et l'ont plongé dans une spirale de l'emprunt, tout en impactant la situation légale des employés».

L'association a par la même occasion demandé la prolongation des délais légaux pour les avis liés à la location, et les prolonger de trois mois pour être appliqués pour une année complète, à compter du jour de l'annonce de la fin du déconfinement, afin de permettre au secteur de récupérer et revenir progressivement à la normale.

En attendant des réponses à leurs préoccupations, les propriétaires de cafés et de restaurants sont déjà sûrs d'une chose : 2020 est déjà considérée comme une année «perdue»



Les serveurs, cafetiers et autres cuisiniers, ne doivent pas être les grands oubliés de l'effort collectif du pays.



pour le secteur. Le souci actuel est de sortir de cette «guerre» avec le moins de dégâts sociaux et financiers possibles.

Un coup de pouce est donc nécessaire. A défaut d'être financier, une reprise partielle du secteur peut être envisagée. Les services de livraison pourraient, par exemple, reprendre leur activité, comme c'est le cas dans plusieurs autres secteurs en ce moment, tout en respectant les mesures sanitaires du ministère de la Santé.

Il y va de la survie de milliers de familles ! ♦



«Nous voulons ouvrir un dialogue avec le CVE»

- ◆ Entre l'arrêt de l'activité, la rémunération des employés ou encore les charges fiscales et les loyers, les patrons de cafés et de restaurants au Maroc vivent un calvaire.
- ◆ Le président de l'Association nationale des patrons de cafés et de restaurants du Maroc, Noureddine Harrak, lance un cri de détresse.

Propos recueillis par C. Abounnaim

Finances News Hebdo : Plusieurs secteurs ont ralenti leurs activités à cause du confinement. Comment le segment des cafés et restaurants a-t-il été impacté ?

Noureddine Harrak : Tout a commencé lorsque le premier cas a été enregistré au Maroc le 2 mars dernier. Les revenus des cafés et des restaurants au Maroc ont diminué de manière spectaculaire, et après la décision de fermeture approuvée par le gouvernement dans le cadre des mesures de précaution et d'efforts proactifs pour limiter la propagation de l'épidémie de Corona le 16 mars, une grande peur régnait parmi les professionnels.

Une décision que nous avons saluée, car nous ne voulons pas, à nous seuls, être des zones de transmission de l'infection, mais les coûts économiques et sociaux de cette décision sont bien plus importants que certains ne le pensaient.

F.N.H. : En quoi consiste l'ampleur des pertes du secteur ?

N. H. : Il est difficile de déterminer avec précision les pertes en nombre, car le secteur des cafés et des restaurants au Maroc connaît de grandes mutations.

En plus de la multiplicité des positions légales dans lesquelles les cafés et les restaurants se trouvent, certains sont des propriétés privées, d'autres liés par des contrats de location et d'autres encore par des contrats de gestion libre.

L'un des plus importants problèmes qui a rapidement fait surface et dérouté les professionnels, concerne le loyer, les prêts et obligations avec les fournisseurs, les prêts d'équipement et de nombreuses autres factures.

En outre, ces établissements sont la seule source de revenus pour la majorité des professionnels du secteur. A la suite de cette épidémie, ils se sont retrouvés sans ressource aucune et, la décision soudaine de fermer leurs cafés et restaurants les a empêchés de prendre les précautions nécessaires.

Mais le calvaire est surtout lié au refus des banques d'octroyer



Un certain nombre de cafés sont au bord de la faillite.

à ces professionnels les aides nécessaires pour contrer les effets tragiques de cette pandémie sur leurs ressources.

F.N.H. : Quel retour avez-vous des membres de votre association ?

N. H. : La plupart des cafés et des restaurants au Maroc ont souffert et souffrent toujours de cette crise. Un certain nombre d'entre eux sont au bord de la faillite, et contrairement à ce que certains pensent des bénéfices réalisés par le secteur, cette idée est complètement fausse.

Leurs revenus n'atteignent plus un montant significatif, principalement en raison de l'absence d'une loi pour organiser le secteur ainsi qu'à la multiplicité des impôts et diverses taxes. Un certain nombre de professionnels ont eu recours à des prêts pour régler des révisions d'impôts aléatoires ces deux dernières années.

F.N.H. : En tant qu'association, quel est le soutien que vous avez offert aux propriétaires de cafés et de restaurants gravement touchés par la crise ?

N. H. : Nous avons proposé au Comité de vigilance économique (CVE) de prendre des mesures urgentes pour atténuer, même légèrement, l'impact sur les professionnels, en particulier les plus touchés.

Il s'agit de leur accorder des crédits pour subvenir aux dépenses nécessaires à leur famille, en adoptant des formulaires remplis électroniquement avec des conditions et des critères prédéfinis.

Nous avons demandé aussi que la période de notification relative au loyer soit modifiée et étendue à trois mois afin de travailler pendant toute une année après la fin du confinement. Nous avons également formulé une proposition concernant la question du loyer pour dispenser le propriétaire de la taxe pour cette année, en échange de l'exonération du locataire ou de la répartition des dommages avec lui pour la durée du confinement.

Aussi, nous avons suggéré l'arrêt de la taxe, des déclarations fiscales et de toutes les collectes, et le soutien des contributions dues à la CNSS.

F.N.H. : Suite à votre appel à l'aide adressé au Chef du gouvernement et au Comité de vigilance économique, avez-vous reçu une réponse à votre demande ?

N. H. : Malheureusement, ce n'est pas la première fois que nous écrivons au Premier ministre. Nous n'avons pas reçu de réponse de sa part, ni du Comité de veille économique, mais nous sommes en contact direct avec certains de ses membres comme Omar Moro, président de la Chambre de commerce, d'industrie et de services (CCIS), ainsi que Nadia Fettah, ministre du Tourisme, et d'autres membres. Nous tablons sur une réunion pour le mercredi 29 avril durant laquelle le CVE devrait prendre les mesures nécessaires, car la situation est devenue très compliquée.

Si aucune mesure n'est prise, cela aura des répercussions catastrophiques pour les professionnels et pour l'avenir des travailleurs et du secteur.

F.N.H. : Comment voyez-vous le secteur après la crise ? Avez-vous dressé des plans à long terme pour le sauver ?

N. H. : Ce qui nous importe au sein de l'ANPCRM pendant cette période, est l'ouverture d'un dialogue avec le CVE afin de dresser ensemble un plan pour aider le secteur à rebondir à nouveau et à assurer le maintien des emplois par ces établissements. Le manque de communication est le problème majeur qui caractérise la relation entre les professionnels et les institutions de l'État. Ce que les propriétaires des cafés et des restaurants au Maroc subissent avant et pendant cette crise, n'est que le résultat de l'absence de cette communication. Nous avons tiré la sonnette d'alarme au Chef du gouvernement, au ministre du Travail et d'autres institutions. Aujourd'hui, le Covid- 19 n'a fait qu'aggraver la situation.

La sortie de crise est difficile et compliquée. Elle prendra du temps et nécessitera également de grandes décisions qui nous aideront à sortir de la crise et à corriger les profonds déséquilibres juridiques auxquels le secteur est soumis. ◆



Par Charaf Jaidani

SIAM

Durant toute la semaine de fin d'avril, Facebook m'a envoyé plusieurs photos-souvenirs que j'avais moi-même prises lors de cette même période les années passées. Il s'agit d'agréables moments passés au cours des précédentes éditions du Salon international de l'agriculture de Meknès (SIAM). Ces photos-souvenirs, je les ai vus et revues maintes fois et je les ai partagées avec mes amis. C'est vous dire à quel point cet événement me manque, comme il manque à des milliers de fellahs, de professionnels et autres visiteurs qui tenaient à être présents et participer à la grand-messe de l'agriculture nationale. En dépit des difficultés rencontrées pour réaliser les différentes couvertures, le SIAM a un charme particulier. On passe aisément d'une conférence d'un intervenant scientifique ou d'un officiel de renom à un échange avec un paysan lambda du Maroc reculé. Le salon est le point de rencontre des grands opérateurs, mais aussi des petits exploitants, des riches comme des pauvres. Une petite balade dans le pôle de l'élevage ou les produits de terroir nous projette dans un monde où la rigueur, la simplicité et la bonté du cœur sont bien installées. Après une dure journée de travail et d'escapade dans les stands du salon, une petite virée à Meknès nous invite à contempler le charme de la cité ismaélienne avec son ancienne médina, ses remparts et ses habitants accueillants. Le SIAM représente pour moi une passion et une histoire d'amour. Outre l'aspect professionnel de l'événement, le salon permet de nouer des relations avec le secteur agricole et le monde rural, des univers qui me tiennent particulièrement à cœur. Cette année, le SIAM n'aura pas lieu. Foutu Covid-19. Mais il reviendra l'année prochaine, encore plus fort. ♦

Importations céréalières

Une facture salée en perspective

- ◆ Le Maroc a besoin de 75 millions de quintaux pour combler son déficit.
- ◆ La valeur est estimée à 15 milliards de DH.



Le Maroc dispose d'un stock de blé de 4 mois et demi de consommation.

Par C. Jaidani

Le ministère de l'Agriculture a dévoilé récemment les résultats prévisionnels de la campagne agricole 2019/2020. Indicateur clé du secteur, les récoltes céréalières sont estimées à 30 millions de

quintaux, soit une baisse de plus de 40% par rapport à l'année dernière et de plus de 57% comparativement aux prévisions de la Loi de Finances 2020. C'est l'une des plus mauvaises saisons agricoles du pays depuis l'entrée en vigueur du Plan Maroc Vert. Les pluies de mars et avril n'ont pas eu d'effets majeurs pour

redresser une situation déjà compromise. Elles sont tout au plus bénéfiques pour les cultures printanières, l'arboriculture, ainsi que pour la nappe phréatique et les retenues des barrages. Face à ce constat, le Maroc sera contraint d'importer pas moins de 75 millions de quintaux si l'on prend en considération la

consommation nationale qui se situe entre 105 et 110 millions de quintaux. La part du lion revient bien entendu au blé tendre avec près de 60%. La valeur de ces importations devrait atteindre des niveaux historiques, estimée à 15 milliards de DH (avec une valeur moyenne de 200 dollars/tonne comme prix de référence).

Le Royaume importe son blé de plusieurs pays dont la France et les Etats-Unis avec lesquels il est lié par un accord de libre-échange. Il s'approvisionne aussi dans d'autres marchés comme ceux de Russie, d'Ukraine, du Canada ou d'Argentine. Le blé tendre importé est traditionnellement privilégié par les minotiers au produit local en raison de sa force boulangère.

Le risque de perturbations du marché à l'international n'est pas à écarter mais il reste toutefois minime. En effet, la pandémie du coronavirus a causé l'arrêt de la production dans différentes activités y compris dans l'agriculture, la logistique et le transport. Les perturbations éventuelles proviendraient essentiellement de problèmes dans la chaîne logistique (voir encadré).

Pour le moment, le Maroc dispose d'un stock stratégique confortable qui lui permet d'assurer l'approvisionnement du marché pour 4,5 mois. Les opérateurs marocains du secteur sont devenus maîtres en la matière, ils négocient judicieusement leur contrat à terme.

Actuellement, les conditions favorables pour l'importation sont réunies, laissant entrevoir une certaine visibilité pour le reste de l'année. ♦

Discours rassurant de la FAO

Selon le dernier bulletin de l'Organisation mondiale de l'agriculture et de l'alimentation (FAO), «la production mondiale s'inscrit dans un niveau quasi record, l'offre est abondante permettant aux marchés de rester à l'écart des turbulences du coronavirus».

La FAO reconnaît toutefois que «des perturbations localisées largement attribuables à des problèmes logistiques posent des difficultés dans les chaînes d'approvisionnement de certains marchés. On estime que leur durée et leur intensité ne devrait pas avoir d'incidences significatives sur les marchés alimentaires mondiaux».

Reste à souligner que la baisse des prix du pétrole devrait permettre une forte détente sur le coût de transport.

Autoentrepreneurs impactés

Une aide directe est-elle appropriée ?



Actuellement, les autoentrepreneurs impactés par la crise peuvent bénéficier d'un crédit bancaire pouvant atteindre 15.000 DH à taux 0.

ramédistes, les non-ramédistes et les salariés déclarés à la CNSS en situation d'arrêt temporaire de travail».

Du côté de la Confédération qui regrette sa non présence au sein du CVE, l'on se demande comment les autoentrepreneurs pourront rembourser ce nouveau crédit, d'autant plus que l'après Covid-19 risque d'être plus difficile sur le plan économique.

«Une aide financière de 2.000 DH par mois permettrait aux autoentrepreneurs, qui en réalité peuvent être assimilés à des salariés, de subvenir à leurs besoins de première nécessité pendant cette période de confinement», confie le président de l'association, qui a rendu public récemment une enquête sur l'impact du Covid-19 sur les PME et TPE marocaines.

«Après la sortie de crise, les pouvoirs publics doivent œuvrer davantage afin de permettre aux autoentrepreneurs de décrocher des bons de commande qui se font rares pour cette catégorie d'entrepreneurs dans le contexte actuel», suggère-t-on du côté de la Confédération. ♦

◆ La Confédération marocaine de TPE-PME juge inopportune la mise en place du nouveau mécanisme de crédit bancaire destiné aux autoentrepreneurs.

Par M. Diao

Le nouveau mécanisme de crédit bancaire au profit des autoentrepreneurs impactés par la crise du Coronavirus a été validé par le Comité de veille économique (CVE). Cette nouvelle mesure, opérationnelle dès le 27 avril 2020, est le fruit d'une convention entre l'Etat, la Caisse centrale de garantie (CCG) et la Fédération marocaine des sociétés d'assurances et de réassurance (FMSAR).

Pour rappel, cette initiative permet aux autoentrepreneurs impactés par la crise liée au Covid-19 qui a mis à rude épreuve le tissu entrepreneurial, de bénéficier auprès des établissements bancaires d'un crédit d'une durée maximale de 3 ans pouvant atteindre 15.000 DH à taux 0 avec un délai de grâce d'un an. Les intérêts

sont pris en charge par la branche des assurances dans la limite maximale de 100 MDH.

Interrogé sur l'opportunité de cette nouvelle initiative, Abdellah El Fergui, président de la Confédération marocaine de TPE-PME, soutient que le CVE devait aller plus loin. «A l'instar des TPE, avant la crise du Covid-19, les autoentrepreneurs avaient déjà du

mal à joindre les deux bouts du fait de leur faible niveau d'activité (manque de commandes). Cette crise a accentué la situation», fait remarquer notre interlocuteur.

Et de suggérer : «Au lieu de mettre en place un crédit bancaire, le CVE aurait dû créer un système d'aide financière au profit des autoentrepreneurs, à l'instar de ce qui a été fait pour les

Paroles de pro



Abdellah El Fergui, président de la Confédération marocaine de TPE-PME

«La situation actuelle est particulièrement préjudiciable pour l'ensemble du tissu entrepreneurial du Maroc dont font partie les autoentrepreneurs. Nos membres se plaignent de la rareté des bons de commande issus de l'Etat et de ses démembrements, en particulier les collectivités locales. Les autoentrepreneurs actifs, dont le nombre à mon sens représente la moitié des chiffres officiels, sortiront très affaiblis de cette crise. Dans les mois à venir, il faudra tabler sur la baisse du stock des autoentrepreneurs actifs et celui des TPME. D'où le sens de nos propositions dans l'optique du renforcement de la résilience du tissu entrepreneurial durant cette période difficile pour notre pays. Nous invitons le Comité de veille économique (CVE) à tenir compte de la force de proposition de notre Confédération (Voir l'essentiel), connectée à la réalité des TPME et des autoentrepreneurs».

L'essentiel

Ce que propose la Confédération marocaine de TPE-PME

Dès le début de la crise liée au coronavirus au Maroc, la Confédération marocaine de TPE-PME a émis plusieurs recommandations de nature à permettre aux entreprises et aux autoentrepreneurs de tenir le coup durant cette période. Parmi ces recommandations, il y a lieu de citer l'exonération à 100% des charges sociales et l'impôt sur le revenu des TPE-PME et autoentrepreneurs pendant cette période de crise. A cette proposition, s'ajoute la mise en place d'un fonds de soutien dédié aux TPE et PME. L'association a également prôné, entre autres, le déblocage des acomptes et des paiements définitifs dans l'exécution des marchés publics pour les TPE et PME. Par ailleurs, la Confédération suggère de faire bénéficier les TPE-PME et autoentrepreneurs d'un délai de grâce de 18 mois ainsi que la suspension par ordonnance de l'ensemble des échéances de crédits avec suspension des intérêts. L'autre proposition est de faire bénéficier l'ensemble des TPE-PME et autoentrepreneurs du programme d'appui Intelaka sans condition. ♦

Avec la participation de la Caisse Centrale de Garantie

Portrait

Gnaoui on fire...mais aussi so rock !

◆ Hassan Hakmoun est un beau gnaoui à la touche rockeur. Il fait partie des rares musiciens gnaouis qui ont franchi les frontières des zaouias et s'ébrouent sur les grandes scènes internationales.

Retour sur ses débuts.

Par R. K. H.

Hormis les initiés, peu savent que Hassan est si prodigue qu'il enchaîne projets groovy et concerts jazzy aux Etats-Unis. Très tôt, il découvre la musique gnaoua, car il y est né. À Marrakech en 1963. Il est tombé dès sa naissance dans la marmite gnaouie, mais il n'avait pas droit à la potion magique. Sa maman, mqadema (chef de la confrérie), ne l'entendait pas de cette oreille. Elle comptait bien veiller sur ses graines quand même. Elle décida de l'éloigner de la confrérie, l'incitant à pousser le plus loin ses études.

Pour autant, l'enfant n'a pas renoncé à sa soif. En attrapant

le virus, il s'y adonna d'abord dans le secret et alimenta sa passion en côtoyant les grands maîtres. Ils le guidèrent vers le droit chemin, qu'il s'est évertué à suivre. Il accomplit son apprentissage avec tant de ferveur à telle enseigne que Hassan conduisit une lila, ou du moins, l'enfant, alors âgé de 14ans, assura le guembri lors d'une lila (nuit de transe). Car la mami s'est plantée, son maalem ne s'y est pas prêté. Il brûla donc les étapes. En parallèle, il apprend à goûter Michael Jackson. Il découvre Miles Davis et d'autres. Il s'en grise les tympans à longueur de journées, s'en empiffre gloutonnement et ne s'en rassasie jamais. Jusqu'à ce qu'un imprévu ne vienne infléchir

le cours de sa destinée : il part, en 1987, aux USA. Spectacle donné mais il décide d'y rester. Il voit grand et compte se faire un nom. Il décida donc de donner une nouvelle dimension à son art, à sa musique. Il s'y essaya dans un registre jazz trituré de gnaoua, et pimenté de rock. Il s'en est sorti avec brio.

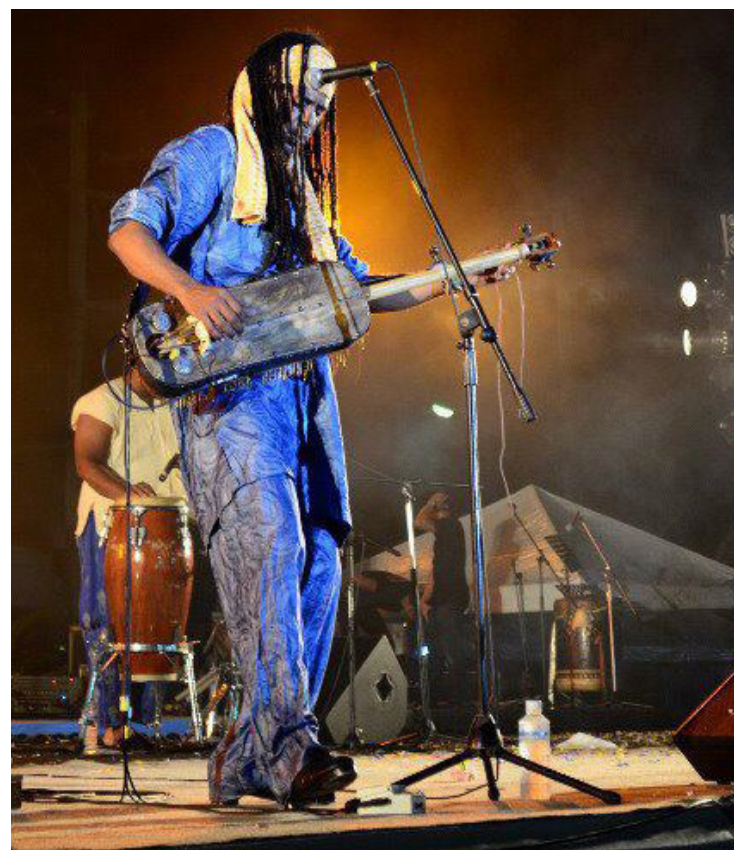
C'est au Lincoln Center à New York City avec Etian and Blanca Lee's Trio Gna & Nomadas Dance Group que Hassan fait ses débuts. Richard Horowitz, célèbre compositeur américain de musiques de film, lui «a été d'une grande aide à cette période», reconnaît Hassan.

Un gnaoui so groovy

L'est-il ? Dans Zahar, son premier album enregistré en 1990, oui. Grave. Ici, gnaoua et jazz s'entremêlent, avec des petites taches folk.

Là, Hassan swingue, il fait régner l'intelligence sur la dextérité, il développe ses idées, poussées dans les reins par la rythmique. Avec la sortie de Trance, en 1992, moyennant des sonorités jazz, des tonalités néoclassiques de la musique occidentale contemporaine, et une touche personnelle gnaouie, Hassan vogue sur la World Music.

Sitôt apparu sous les projecteurs, le visage de Hassan disparaît, masqué par les sollicitudes, critiques et quelques récompenses qui bardent la pochette de son album Fire Within. Un opus qui, non seulement, fut porté au top des Charts pour la World Music



Albums, World Music Charts Europe, New World and CMJ's Radio Top 150, mais fut également choisi par le magazine Rolling Stones comme l'un des meilleurs albums de l'année 1995. Il s'impose, la transe au bout des doigts. Finement. Audacieusement. Magnifiquement. Pour son passage au Woodstock, gravé à 31 ans, il a fait mouche dans un choix de sonorités jazzy et rythmes gnaouis, mais plus funky, parfois passées d'un air rap. Il terrorisa nombre de ses aînés. Un brûlot ! La dynamique bondissante des percussions, le vibrato intense et épuré d'une guitare et un guembri qui appartient déjà authentiquement à Hassan Hakmoun : plein, clair, mordant et tendre à la fois. Musicien accompli, Hassan varie les attaques et les climats avec un goût parfait. Souverain, il maîtrise la moindre ligne musicale dont il sculpte la polyphonie sous-

jacente. La cacophonie carrément, des fois.

Les grandes performances de Hassan Hakmoun ont reçu des lettres d'admiration de la part de grandes figures aux USA. Son travail a été largement salué par le New York Times et la British Broadcasting Corporation.

Il collabore avec des musiciens comme David Sanborn, Peter Gabriel, et The Kronos Quartet et sort un album en 2002 qu'il intitule The Gift, en collaboration avec le producteur Fabian Alsultany, où il marie brillamment la musique Gnaoua et la musique traditionnelle arabe. Pour cet album, Hassan a reçu, à Orlando, le prix de l'Association for Independent Music (AFIM) Indie, comme le meilleur enregistrement World Music au monde.

Hassan est invité dans tout ce qui se fait autour du jazz et de la World Music aux USA. ◆

L'oeuvre de Hassan Hakmoun

2012 : Spirit

2002 : The Gift

2000 : Gift of the Gnawa avec Adam Rudolph

1998 : Life Around the World

1998 : World Traditions

1998 : Global Voices Box Set

1998 : African Heartbeat

1997 : Jamshied Sharifi : Prayer For Soul Of Layla

1997 : Majou, avec Richard Horowitz & Deyhim

1995 : The Fire Within

1995 : Week Or Two In The Real World

1993 : Trance avec Zahar

1992 : Kronos Quartet : Pieces of Africa

1991 : Gift Of The Gnawa, Flying Fish

1990 : Zahar

Ça sent le swing !

- ◆ Passages complexes, les climats passent de fouilles dans l'atonalité hors tempo à des rythmes soutenus, avec changements de métrique à l'intérieur d'un même morceau.
- ◆ C'est la cacophonie du jazz. Autre friandise : l'autorité naturelle qui n'émerge que dans le jeu, n'a jamais tourné à l'autoritarisme. Les acolytes contribuent aux créations à parts égales. Pour y voir clair, Finances News Hebdo vous propose un éclectique panel, des plus belles brochettes que le jazz ait connues.

Miles Davis /

Human Nature (Vienne 1991)



Le chef ouvre le bal. Ses musiciens doivent servir son grand projet d'architecture sonore, ses constructions aux vastes perspectives. Le risque de sa musique, c'est l'emphase. Simple et complexe. Sa trompette, poussant un cri piquant, par moments, devient si dure qu'elle fait chavirer. 8:30, un saxophone répandant à Miles s'éclipse. Petit à petit, il entre en communication. Chagrin garanti. Seul Kenny Garrett, au saxophone, échappe en solo à son emprise, mais c'est pour mouliner. Dès 11:10 Kenny se taille la part du lion. Etes-vous prêt ? Car vous allez voyager. Une échappée, pas moins de 10 minutes, avec un sax subtil, explosif et hardi, qui ne manquera pas de vous faire chavirer, que vous soyez imperméable au jazz pur et dur ou non. Eloge d'un Kenny Garrett geignard, se lamentant. Boom, il ne se privera pas de nous passer au savon. ◆

Marcus Miller / Blast (Estival Jazz Lugano 2008)

Jazz ? Musique de flamme et de cœur. Il y a, marqueurs du swing, signaux jazz, cymbales et walking bass ô combien cognant. Mais la bombe à basse est d'un lyrisme - plus ou moins dans un registre oriental - purement groovy. Le saxophone se superpose; un orgue à la wah-wah qui sonne ample comme une batterie sursautant...l'ensemble permet à chacun de se donner toutes les libertés et, dans ce cas précis, en toute égalité dans la fraternité des thèmes, soli et impros partagées.



George Duke Trio / It's On (Java Jazz Festival 2010)

Amoureux des belles mélodies et les tempos enlevés, avec des passages complexes là où on ne les attend plus. Un requin de la frappe, une peinture... Chaque note claque comme s'il les touchait en leur centre, là où elles donnent à entendre le plus d'elles-mêmes. Puis il y a cette maîtrise technique impeccable. George Duke en use, en abuse, articulant à souhait chacune de ses improvisations, donnant libre cours à ses idées mélodiques, éculées parfois, surprenantes le plus souvent. Pourvu que ça sonne bien. Ça sonne juste ! George, au lyrisme parfois plombant en solo, Christian McBride et sa basse sombre que l'on imagine plus sans les baguettes de Ronald Bruner Jr., sont parvenus à un tel degré d'osmose que tout leur est permis, surtout le meilleur... ◆



LA DÉCOUVERTE

Parallèles / Episode 1: A Day In Essaouira with Maalem Omar Hayat (Moga Creation)

Un son électronique, saupoudré de gnaoua, tantôt rêveur tantôt sombre. Une musique électronique lancinante se retrouve, ici, nimbée de nouvelles influences, d'ambiances assez inédites. L'aspect gnaoui est mis en lumière, notamment grâce à des effets et des sonorités souvent réverbérées ou noyées dans l'écho. Les musiciens naviguent entre différents instruments : du guembri magnétisant, des synthétiseurs hypnotiques, des nappes d'orgues ici et là... Ils enthousiasment avec des explorations sonores qui vont bien au-delà de la musique machinale. Un joyau où gnaoua et électroniciens à l'unisson impulsent un rythme d'enfer dans une irrésistible montée électroacoustique. Difficile de ne pas tomber sous le charme hypnotique de ce titre dont les structures rythmiques semblent constamment se mouvoir en apesanteur. Et nous avec.

* Moga Festival s'associe à la vente de cette bande-son (disponible à l'achat sur Bandcamp), afin de récolter des fonds qui permettront de soutenir les musiciens et les familles démunies de la ville des Alizés, et à surmonter la crise du Covid-19.



Masques usagés

Comment s'en débarrasser de façon responsable

- ◆ Les masques usagés représentent un danger pour la santé de la population et l'environnement.
- ◆ Les citoyens sont appelés à procéder à leur désinfection avec de l'eau de javel ou de l'eau bouillante et les découper avant leur mise dans les sacs-poubelle domestique scellés.

Par M. Diao

Ces dernières semaines ont été marquées par la prise d'une batterie de mesures destinées à la lutte contre le coronavirus qui, au moment où nous mettons sous presse, a franchi le cap symbolique des 4.000 cas atteints au Maroc. Rappelons que dans le cadre des efforts déployés pour lutter contre la propagation du

Coronavirus, les autorités publiques ont décidé de rendre obligatoire le port de masque de protection pour l'ensemble des citoyens autorisés exceptionnellement à se déplacer hors de leurs foyers. Une telle initiative qui doit être saluée et surtout promue, va inexorablement engendrer une utilisation massive de masques estimée à des millions quotidiennement. Le pays devrait produire à terme 8 millions de masques par jour.



Les collectivités locales et les sociétés spécialisées dans la gestion des déchets ménagers ont été invitées à sensibiliser les agents de propreté quant aux risques liés aux déchets.

Mais après leur utilisation, les masques usagés représentent un danger pour la santé de la population et l'environnement. D'où l'appel à la sensibilisation du ministère de l'Énergie, des Mines et de l'Environnement qui attire l'attention sur la nécessité d'éliminer ces équipements de protection de manière sécurisée

afin de limiter les risques de propagation du virus entre les citoyens, et surtout auprès du personnel de propreté. Sachant qu'en dépit de la conjoncture particulière qui prévaut actuellement, les agents de propreté au niveau des différentes villes du Royaume, continuent d'assurer la salubrité des espaces publics en procédant au ramassage des déchets ménagers.



Le Royaume devrait produire à terme 8 millions de masques par jour.



professionnels de santé. Rappelons enfin que la campagne de sensibilisation comprend la diffusion d'une capsule dédiée sur les chaînes de télévision, les stations de radio publiques et privées, les sites électroniques ainsi que sur les réseaux sociaux. Le Département de l'environnement fait également savoir que des affiches de sensibilisation relatives à cette problématique seront également éditées et diffusées en partenariat avec des acteurs du secteur privé (grande distribution et secteur pharmaceutique) et la société civile. ◆

Dans la droite ligne du PNDM

C'est dans le cadre de la mise en œuvre du Programme national de gestion des déchets ménagers (PNDM) que le Département de l'environnement renforce le dispositif de coordination sur ce sujet d'actualité, à travers ses directions centrales et régionales, avec les services centraux du ministère de l'Intérieur ainsi que les wilayas, les préfectures et provinces du Royaume. Le but est d'assurer le suivi des opérations de collecte et d'élimination des déchets ménagers ainsi que la désinfection des conteneurs et des espaces publics. Le Département de l'environnement sous la tutelle de Aziz Rabbah a également invité les collectivités locales et les sociétés spécialisées dans la gestion des déchets ménagers à sensibiliser les agents de propreté quant aux risques liés aux déchets. Les entités précitées ont aussi été conviées à mettre à la disposition de ces agents les outils et moyens de protection nécessaires et à veiller à l'application rigoureuse des règles d'hygiène générale.



Crise sanitaire

Le climat en tire profit

◆ Depuis l'instauration des mesures de confinement dans plusieurs pays, les nuisances comme la pollution de l'air et le bruit ont significativement diminué.

◆ Le ralentissement des émissions de CO2 est cependant temporaire et de nature exceptionnelle; il ne répond pas à long terme aux objectifs de l'Accord de Paris.

Par C. Abounnaim

Depuis des décennies, le fonctionnement économique de nos sociétés, basé sur des activités polluantes, a fait que la tendance globale des émissions de gaz à effet de serre est restée désespérément à la hausse, en dépit des efforts de la communauté internationale de lutter contre le réchauffement climatique. Aujourd'hui, la pandémie du Coronavirus a contraint les sociétés à opérer un mode de vie obligeant les populations à se confiner pour briser la chaîne de contamination. Du coup, c'est l'environnement qui en tire profit. En effet, les émissions de CO2, responsables du changement climatique, ont nettement baissé dans les premiers pays touchés par le coronavirus.

Entre début février et avril 2020, les émissions de CO2 ont chuté de près d'un quart en Chine soit 200 millions de tonnes par rapport à 2019. De même, le Nord de l'Italie et les Etats-Unis

ont commencé à enregistrer une baisse de leurs émissions de CO2 et de la pollution atmosphérique. Ces baisses spectaculaires sont directement liées à la réduction drastique des activités industrielles fortement dépendantes du charbon et du pétrole.

De même, le coup de frein donné à la mobilité des personnes, en particulier liée au trafic aérien, semble entraîner mécaniquement une baisse des émissions de CO2.

Le Maroc a aussi tiré profit de cette situation. Le ministère de l'Energie, des Mines et de l'Envi-



La pandémie du Covid-19 a montré si besoin est, qu'il est possible de diminuer la pollution de l'atmosphère.

ronnement a donné les chiffres d'une évaluation de la qualité de l'air au niveau de la ville de Marrakech : une diminution de 55% pour le dioxyde d'azote, 70% pour le monoxyde de carbone et 67% pour les particules en suspension.

La pandémie du Covid-19 a donc montré si besoin est, qu'il est possible de diminuer la pollution de l'atmosphère. Cependant, ce conditionnement a un coût que l'humanité ne peut supporter sur le long terme. Ces mesures temporaires ne peuvent constituer une réponse durable au défi du changement climatique. D'autant que les experts environnementaux craignent un rebond des émissions de CO2 si les plans de relance de l'après-crise se donnent comme priorité exclusive le retour à la croissance, à n'importe quel prix, et à revenir, en fin de compte, à une activité industrielle dont la cadence et l'empreinte carbone seraient identiques, voire supérieure à ce que nous avons connu avant la crise... ◆

Avis d'expert

«Le plan de relance ne doit pas occulter les questions environnementales»

◆ Sofia Harouchi, Regional Manager, Utopies

Propos recueillis par C. Abounnaim

Finances News Hebdo :
Comment jugez-vous l'impact du covid-19 sur l'environnement et les émissions de CO2 ?

Sofia Harouchi : La baisse des émissions de CO2 à laquelle nous assistons actuellement est aussi inédite que la crise qui en est à l'origine. Elle survient après les cinq années les plus chaudes jamais enregistrées. Il s'agit donc là d'un moment de répit qui arrive à point nommé, bien que le contexte ne soit évidemment pas réjouissant.

Un tel ralentissement est cependant temporaire et de nature exceptionnelle; il ne répond donc pas à long terme aux objectifs de l'Accord de Paris.

En effet, même avec une possible baisse de 10% des émissions de CO2 en 2020, cela n'infléchira pas suffisamment la courbe de l'augmentation des températures car la reprise des activités s'accompagnera d'une augmentation des émissions de CO2 par un effet de rattrapage économique. Rappelons que l'Accord de Paris, qui vise à limiter l'augmentation des températures à 1,5-2° par rapport aux niveaux pré-industriels, nécessite une baisse des émissions de gaz à effet de serre de -2,7% à -7,6% par an entre 2020 et 2030. Notons -afin de mettre en perspective ces objectifs- qu'en 2018 et 2019, les rejets carbonés n'ont pas baissé.

Une coopération internationale fragilisée par cette crise et le report de la prochaine COP pourraient aussi mettre à mal la poursuite de ces objectifs mondiaux.

F.N.H. : Quelle leçon tirer de cette crise au niveau environnemental ?

S. H. : Cette crise a montré la capacité des nations et des gouvernements à se mobiliser dans l'urgence afin de juguler une menace imminente. Les questions du changement climatique et de la biodiversité, qui touchent particulièrement les pays les moins avancés, mériteraient d'être adressées avec plus de moyens et de mobilisation.

Les questions environnementales sont urgentes, surtout lorsque l'on sait la relation de cause à effet entre déforestation et émergence des virus et les



centaines de milliers de décès annuels, voire millions, liés au changement climatique et à la pollution de l'air.

J'ose espérer que la relance économique post covid-19 n'occultera pas ces questions et ne créera pas d'érosion de l'acceptabilité des mesures environnementales ou un prétexte pour les défaire, à l'instar de la demande de moratoire du patronat français sur l'application de la loi anti-gaspillage...

Au Maroc, nous n'avons pas eu jusqu'à présent de telles revendications, espérons que nous serons aussi exemplaires dans la poursuite de nos objectifs climatiques que nous le sommes dans la gestion de la crise actuelle, avec des décisions fortes et rapides. En sus des énergies renouvelables et de l'économie circulaire, la protection de la biodiversité doit être mise en avant. Cette crise offre aussi l'opportunité pour beaucoup d'expérimenter et peut-être d'adopter à long terme des habitudes moins intensives en carbone, telles que le télétravail et la digitalisation des échanges.

Mon plus grand souhait est que la crise Covid-19 ne demeure pas une simple «pause» pour notre planète mais qu'elle entraîne une véritable rupture de nos usages et la transformation de nos modèles d'affaires, à la faveur d'une plus grande responsabilité environnementale. Nous sommes de plus en plus nombreux à aspirer à un monde d'après différent et attendons donc des gouvernements et des entreprises qu'ils agissent dans ce sens. Il est pour cela essentiel de conditionner les aides économiques aux entreprises à la poursuite d'objectifs environnementaux ambitieux, du moins pour les plus polluantes d'entre elles. ◆



«Le confinement peut être un facteur déclenchant de troubles psychiques»

- ◆ Plusieurs personnes pourraient développer un syndrome de stress post-traumatique.
- ◆ Le plus dur à supporter en période de confinement est l'incertitude.
- ◆ Le point avec Sara Waliaallah, psychiatre et psychothérapeute.

Propos recueillis par C. Jaidani

Finances News Hebdo : Quel est l'effet du confinement sur la santé mentale de la population ?

Sara Waliaallah : Le confinement est une période de stress puisqu'il y a un changement de notre mode de vie et ceci est plus manifesté chez les personnes vulnérables. En effet, chacun de nous a une capacité d'adaptation qui diffère d'une personne à une autre.

Chez les personnes vulnérables, les capacités d'adaptation peuvent être dépassées et le confinement peut constituer un facteur déclenchant de plusieurs troubles psychiques, notam-

ment la dépression, le trouble obsessionnel compulsif (TOC) et les attaques de panique.

Les personnes qui ont le TOC de lavage devraient voir ce trouble s'accroître avec la crise sanitaire.

La pandémie perturbe le mode de vie avec la perte de certaines habitudes quotidiennes comme aller au travail, sortir, voir sa famille ou pratiquer un sport; ceci retentit largement sur l'humeur, le sommeil ou sur les habitudes alimentaires.

F.N.H. : Qu'en est-il de l'impact sur les enfants sachant qu'ils suivent leurs cours à distance ?

S. W. : Les effets sur les enfants diffèrent par rapport aux

adultes, ils n'ont pas cette notion d'angoisse de la maladie. Mais nous pouvons noter des effets de taille comme l'addiction à la télévision ou aux jeux vidéo.

Pour occuper les enfants, les parents peuvent tolérer certaines restrictions comme les recommandations de ne pas avoir accès à un écran avant trois ans, pas de jeux vidéo avant 6 ans, pas d'Internet non accompagné avant 9 ans et pas de réseaux sociaux avant 12 ans.

Sans oublier l'impact de l'arrêt brutal de l'école sur les enfants, qui se trouvent loin de leurs camarades, de leurs enseignants, de leur école ou encore de leur rythme de vie quotidien, ceci en soit pourrait être angoissant pour l'enfant, d'où l'intérêt de communiquer, d'expliquer la situation et d'essayer de garder un minimum de contact social avec leurs amis.

F.N.H. : Le confinement est-il plus facile à vivre chez les Marocains qui sont connus pour leur chaleur familiale que chez les Européens par exemple ?

S. W. : Il est vrai que les Marocains sont connus pour leur chaleur familiale, même si plusieurs ménages ont tendance à s'occidentaliser.

En tant que psychiatre, nous ne pensons pas qu'il y ait une différence par rapport aux autres pays du monde. Le coronavirus existe c'est une réalité, et le confinement n'a jamais été un choix. C'est une situation imposée par la pandémie qui fera que chaque personne réagira selon ses capacités à gérer ses émotions et ses capacités de gestion du stress indépendamment de la culture ou des traditions.

F.N.H. : Après la crise sanitaire, les troubles d'anxiété peuvent-ils perdurer ?

S. W. : Effectivement, le grand risque auquel nous pourrions être exposés des mois voire des années après la crise, est le développement du syndrome de stress post-traumatique.

Un trouble caractérisé par l'apparition de plusieurs symptômes notamment des cauchemars, des flashback, avec un évitement de tout événement ou discussions menant à ses émotions. Sans oublier la multiplication des cas de syndrome dépressif ou anxieux avec la pandémie.



Les personnes qui ont le TOC de lavage devraient voir ce trouble s'accroître avec la crise sanitaire.

F.N.H. : Pour atténuer l'effet de ce stress, y a-t-il un suivi psychique qui peut être collectif à travers des émissions télé, radio ou sur les réseaux sociaux ?

S. W. : Oui, il existe une cellule d'écoute de psychiatres bénévoles active tous les jours de 10h à 12h et de 14h à 16h afin d'accompagner les personnes n'arrivant pas à faire face psychiquement à ce nouvel environnement dont le choc est parfois brutal. Le plus dur à supporter pour ces gens est l'incertitude. Ils ont peur de perdre leur emploi, leur activité, et redoutent l'instabilité sociale et surtout la maladie et la mort. Pour faire face et pour apaiser cette angoisse, l'idéal est de penser au présent, se dire que la situation est temporaire, essayer de voir le confinement comme une opportunité en se fixant des objectifs pour s'améliorer, pour remettre un peu d'ordre dans son quotidien.

Il est conseillé à la population de minimiser le temps d'exposition aux informations en relation avec le Covid-19 et essayer de les recueillir de sources fiables, de garder un contact social avec les proches et de maintenir une bonne hygiène de vie. ♦